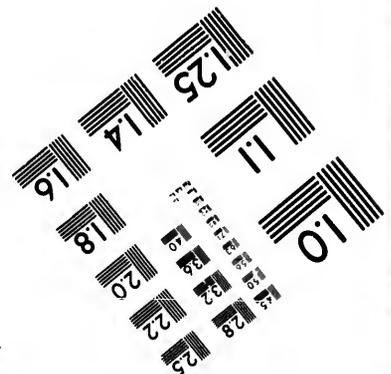
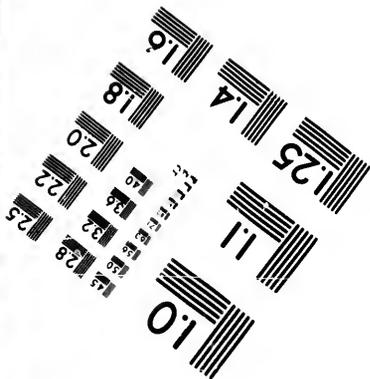
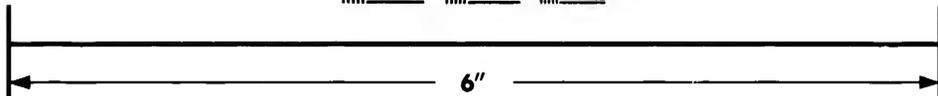
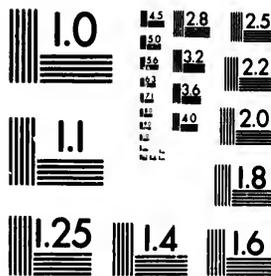


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires: <b>Pagination multiple.</b>   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

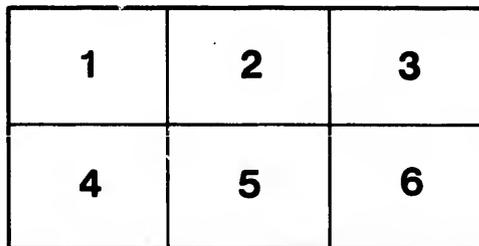
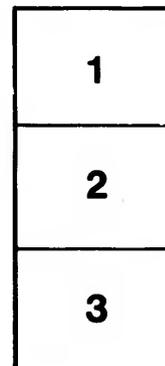
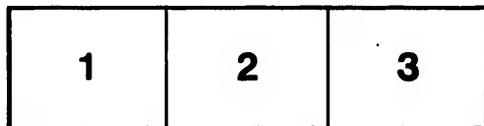
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

e  
détails  
s du  
modifier  
r une  
image

s

errata  
to

pelure,  
n à



32X

Section

*J*

Rayon

*L*

No

*53*

R

**CHOIX**  
DES  
**LETTRES ÉDIFIANTES.**

TOME PREMIER.



22893

1871

1872

1873



1874

**CHOIX**  
DES  
**LETTRES ÉDIFIANTES,**  
ÉCRITES  
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES;

AVEC DES ADDITIONS, DES NOTES CRITIQUES,  
ET DES OBSERVATIONS POUR LA PLUS GRANDE  
INTELLIGENCE DE CES LETTRES;

PRÉCÉDÉ

D'un Tableau Géographique de la Chine, de sa Politique,  
des Sectes religieuses, de la Littérature, et de l'état  
actuel du Christianisme chez ce peuple;

PAR M. \* \* \* ,

ANCIEN ARCHIDIACRE ET VICAIRE-GÉNÉRAL DE SOISSONS.

---

MISSIONS DE LA CHINE, TOME PREMIER.

---

A PARIS,  
CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N<sup>o</sup>. 9.

M. DCCC. VIII.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
PRESS

---

# DISCOURS

## PRÉLIMINAIRE.

---

L'HISTOIRE des missions est, sans contredit, un des plus beaux monumens élevé, dans les deux derniers siècles, à l'honneur des sciences et à la gloire du christianisme. Il seroit honteux pour les Français de le laisser s'ensevelir dans l'oubli. L'Europe le doit à la France, à la haute protection d'un de ses plus grands rois, au génie, à la politique éclairée, à la munificence et à la piété de Louis XIV. On ne fait rien pour la religion qu'elle ne le rende au centuple. Pour prix de leur protection, de leurs vertus chrétiennes et de leur zèle pour la propagation de l'Evangile, les noms des Charlemagne, des Louis IX, sont marqués dès ce monde, du sceau de l'immortalité. La gloire de leur règne sera toujours, et pour tous les cœurs français, l'objet d'un culte de respect, d'admiration et d'amour.

On se tromperoit étrangement si, à la vue du titre modeste et religieux que portent les *Lettres édifiantes*, on alloit s'imaginer qu'elles se bornent à nous retracer l'histoire de la prédication et des succès de l'Evangile chez les nations infidèles.

Ecrites, en grande partie, par des hommes de génie, qui réunissoient à l'héroïsme de la vertu des

connoissances profondes , ces Lettres sont remplies de toutes sortes de sciences ; dissertations savantes ; peinture des mœurs ; découvertes nombreuses dans l'histoire naturelle , qui ont ajouté des richesses à nos manufactures , des délicatesses à nos tables , des ombrages à nos bois , et de nouveaux remèdes à l'art de guérir ; des plans d'améliorations pour diriger l'esprit des colons vers l'agriculture ; des découvertes géographiques qui ont ouvert de nouvelles routes au commerce ; d'importantes recherches qui jettent le plus grand jour sur les monumens antiques et l'origine des peuples primitifs ; enfin , réflexions morales , vues politiques , anecdotes curieuses , histoires intéressantes , on y trouve rassemblé tout ce qui peut exciter la curiosité de ceux qui ont le bon esprit de préférer les lectures sérieuses , mais instructives , à des lectures amusantes , mais frivoles et presque toujours dangereuses pour les mœurs.

L'histoire des colonies nous atteste les bienfaits de la religion , et les services que les missionnaires ont rendus à leur patrie. Le sauvage civilisé , l'infidèle converti , chaque peuple nouveau qu'ils créoient en les faisant chrétiens , devoient autant d'alliés et d'amis de la France. Encore aujourd'hui , dans les Indes , à la Chine , jusque dans les déserts de l'Amérique , la renommée et la gloire du nom français s'unissent à l'estime et à la reconnaissance que ces nations doivent aux bienfaits et à l'héroïsme des vertus de ces nouveaux apôtres du christianisme.

Quels noms célèbres parmi les savans les plus distingués , que les noms des Ricci , des Cibot , des

Amyot, des de Mailla, des Parennin ! En seroient-ils moins dignes de leur réputation, de notre reconnaissance et de nos éloges, parce que détachés de leur propre gloire, ils n'ont eu d'autre mobile dans leur ardeur pour les sciences, d'autre ambition dans leurs travaux, que de consacrer leurs veilles et leur génie au triomphe de la religion ?

Préparés par de longues études, formés à une école fameuse d'où sont sortis tant d'hommes supérieurs dans tous les genres ; associés à l'académie des sciences de Paris, en commerce de talens, de lumières, d'érudition, avec les savans de la France et de l'Europe, ces vertueux missionnaires n'ont pas cessé pendant une longue suite d'années, d'ajouter à l'histoire des missions, de nouveaux ornemens, de nouvelles richesses, et à leur savante correspondance, les plus importantes découvertes. Les *Mémoires de la Chine*, auxquels les savans attachent un si grand prix, sont un bienfait de Louis XV et de son successeur. Remplis d'immenses recherches, fruit d'un travail infatigable, et marqués au coin du génie et de la plus saine critique, ce fut pour répondre aux vues de ces deux princes, que ces Mémoires ont été composés ; et c'est à leurs frais qu'ils ont été publiés.

Placés sous l'impulsion sublime de l'enthousiasme religieux, le génie s'éclaire et s'agrandit. L'ardeur de l'étude devint chez ces hommes apostoliques, une passion heureuse, qui s'accrut chaque jour de l'espoir encourageant de faire servir les connoissances humaines au succès de la religion. Les savans missionnaires

qui résidoient à Pékin, semblent s'être partagés entre eux le domaine de la science ; ils se montrent, tour à tour, astronomes, géographes, mécaniciens, naturalistes, littérateurs ; ils entremêlent leurs mémoires de savantes théories sur la peinture, la musique, l'architecture ; et quand il s'agit de l'objet principal de leurs travaux, on les admire encore comme théologiens et comme moralistes.

Le premier besoin d'un missionnaire, est de bien observer et de connoître à fond les pays qui doivent être le théâtre de son zèle, les loix, les institutions, les constitutions politiques, tout ce qui tient essentiellement à l'organisation sociale. Remontant ensuite des effets à leurs causes, il doit étudier les rapports de l'ordre civil et politique avec les usages, les habitudes, les vices, les vertus, le caractère moral de ces nations : c'est, sans contredit, la partie que les missionnaires ont traitée avec le plus de sagacité et d'étendue. Aussi, lorsqu'ils firent paroître cette précieuse correspondance, connue sous le nom de *Lettres édifiantes*, elle fut non-seulement lue avec avidité par les amis de la religion, mais accueillie, recherchée, consultée par tous les savans de l'Europe.

On n'a pas cessé de rendre justice à ces savans missionnaires ; on les loue sur leur réputation, mais on les lit peu. Ce riche monument est presque tombé dans l'oubli. Il faut s'en prendre surtout à la forme de mémoires, la seule possible dans les circonstances où les missionnaires se trouvoient placés.

Ayant à entretenir une correspondance suivie avec

Rome, les savans, et plusieurs académies de l'Europe, et obligés de répondre à des questions multipliées, et souvent disparates, les missionnaires passent assez brusquement d'objets en objets, vous parlent quelquefois, dans la même lettre, de sciences, de religion, de littérature, des beaux arts. La partie historique de l'état des missions absorbe plus de la moitié de ce recueil, et les faits que l'on y accompagne de longs récits, se ressemblent, à quelque différence près, dans leurs causes, leurs circonstances et leurs résultats; de là des redites, un style monotone, et une foule de détails nécessaires alors, mais qui, à une grande distance de l'époque où ces faits se sont passés, ne peuvent ni piquer l'impatiente curiosité du lecteur, ni lui offrir un intérêt qui alimente et soutienne son attention. Enfin, la totalité de cette collection s'élevant aujourd'hui à plus de cinquante volumes, il est bien peu de personnes qui ne craignent d'en faire la dépense, ou qui ne reculent au seul aspect de l'immensité d'une carrière qu'on voudroit leur faire parcourir.

C'étoit donc une nécessité pour attirer des lecteurs à l'histoire des missions, que de la reproduire sous une forme nouvelle, et de la resserrer dans un cercle plus étroit. Il falloit déterminer un choix auquel présidât un sage discernement; retrancher les inutilités, abréger sans rien rejeter de ce qui est instructif et intéressant, former des cadres, et ne faire entrer dans chacun d'eux que des objets du même genre. Il falloit de plus, répondre aux critiques, suppléer aux omissions, redresser les erreurs, et pour

atteindre ce but désirable , consulter les relations des voyageurs , les mémoires et les ouvrages qui ont paru depuis la publication des Lettres de nos missionnaires.

Telle est la tâche que nous avons tenté de fournir , et telles sont les loix que la nature du travail nous prescrivoit.

Il y a quatre sortes de missions :

*Les missions du Levant* , qui comprennent l'Archipel , Constantinople , la Syrie , l'Arménie , la Crimée , l'Éthiopie , la Perse et l'Égypte.

*Les missions de l'Amérique* , commençant à la baie d'Hudson , et remontant par le Canada , la Louisiane , les Antilles , la Guyane , jusqu'aux fameuses réductions , ou peuplades du Paraguay.

*Les missions de l'Inde* , qui renferment l'Indostan , et qui s'étendent jusqu'à Manille , et les nouvelles Philippines.

Enfin , *les missions de la Chine* , auxquelles se joignent celles de Siam , de la Cochinchine et du *Tongking*.

L'histoire de ces quatre missions sera traitée de la même manière et sur un plan uniforme. Nous commençons par la Chine.

Les missionnaires ont été contredits , quelquefois relevés , souvent calomniés. Les savans de l'Europe les plus distingués ont vengé la religion et ses nouveaux apôtres. La critique s'est tue , on ne s'est remontrée que pour accroître la réputation , et mettre en évidence la véracité de nos missionnaires. On pourra s'en convaincre par une notice assez étendue insérée au troisième

volume , sur MM. Paw , de Sonnerat , William Jones , et plusieurs écrivains qui , accoutumés à faire ressource de tout pour étayer leur foiblesse , se sont appuyés de leurs relations hasardées ou mensongères , pour accréditer et embellir leurs romans philosophiques.

Le peuple chinois offre un spectacle unique dans l'Univers. Il tire vanité d'avoir presque tout inventé ; et dans l'art de perfectionner , il est resté en arrière de toutes les nations de l'Europe.

Rome n'existoit pas encore , la Grèce étoit presque sauvage , l'Europe convertie des ténèbres de l'ignorance , et la Chine étoit complètement constituée , organisée. Déjà elle comptoit dans les fastes de son histoire , des grands hommes , des philosophes illustres , ses Platon et ses Socrate , ses écoles , ses universités , des savans , des poètes , des écrivains qu'elle offre encore aujourd'hui pour modèles dans tous les genres. Nous avons recueilli un assez bon nombre de pièces détachées dont plusieurs ont plus de trois mille ans de date , et qui peuvent soutenir la comparaison avec ce que nous avons de meilleur.

Dire que l'histoire est l'école de la morale et de la politique , est donner l'idée la plus juste des annales de la Chine. Son histoire authentique , rédigée par une main habile , seroit placée aux premiers rangs des livres classiques de notre éducation nationale. Sans doute , si elle eût été bien connue du temps de Rollin , ce sage et habile professeur l'eût mise à la tête de son *Histoire ancienne*. Il en eût tiré grand parti pour résoudre une multitude de problèmes

historiques dont on ne peut trouver les données et la solution que dans les monumens chinois.

L'histoire des missions étrangères nous met sous les yeux de grandes leçons, des modèles sublimes, et des moyens puissans pour régénérer les mœurs publiques, soit chrétiennes, soit sacerdotales. C'est dans cette vue que nous avons fait usage de plusieurs mémoires rédigés d'après des conférences suivies avec M. l'évêque d'Adran (1), dans son dernier voyage à Paris. Ils ont principalement pour objets, les qualités et les vertus de l'homme apostolique, l'organisation du clergé épiscopal et des chapitres, celle du clergé pastoral, les conférences ecclésiastiques, la nécessité et la forme des visites épiscopales, l'alliance et la concorde entre le sacerdoce et l'empire.

Ces idées ne sont pas nouvelles; elles sont nées avec le christianisme. Selon qu'elles ont été la règle de l'ordre pastoral, ou qu'elles ont été négligées, l'Eglise s'est vue environnée de tout l'éclat des vertus, ou réduite à gémir sur l'affoiblissement de la foi, la décadence et la chute des mœurs publiques.

L'œuvre des missions a son origine au berceau du christianisme; les missionnaires sont les successeurs des premiers apôtres. Cette parole du divin fondateur : *allez, enseignez toutes les nations, soumettez-les à mon empire*, s'est fait entendre de siècles en siècles, progressivement, dans les diverses contrées de

---

(1) Vicaire apostolique à la Cochinchine.

l'Univers ; elle continuera de s'y faire entendre , jusqu'à ce que le flambeau de la foi ait été porté chez tous les peuples de la terre. L'Évangile rencontrera toujours les mêmes obstacles dans son établissement , et l'efficacité de cette parole d'un Dieu : *allez et enseignez toutes les nations* , sera toujours attachée aux mêmes moyens qu'ont employés ses premiers prédicateurs. La propagation de la foi est un miracle aussi frappant , aussi visible que le miracle de la fondation du christianisme , et de la conversion des peuples qui ont été les prémices de l'Église naissante ; on y voit sensiblement les mêmes caractères de la divinité.

Ce n'est qu'en arrosant de son sang le champ de l'Évangile , qu'on peut le fertiliser ; mais avant que d'arriver au martyre , que d'épreuves à subir , de travaux à entreprendre , d'obstacles à braver , de périls à affronter !

Dès l'aurore de leur vie , comme autrefois à Samuel , Dieu révèle sa volonté aux missionnaires : et à quelle vocation il les destine. Dès-lors , prêts à tout quitter , et s'oubliant eux-mêmes , ils ne méditeront plus que la conquête des âmes : et voyez , quelle est leur éducation apostolique ! Renonçant à tous les plaisirs , se dévouant à toutes les privations , ils puisent dans une étude opiniâtre les connoissances dont ils auront besoin ; dans l'exercice assidu de la prière et de l'oraison , la lumière et l'onction de la grâce ; et dans la pratique de toutes les vertus , les armes qui doivent un jour les rendre victorieux. Ils s'essaient par les rigueurs d'une vie pénitente , aux travaux et aux fatigues de l'apostolat. Le moment est-il arrivé ?

ont-ils reçu leur mission du chef suprême de l'Eglise ? avec quelle intrépidité de courage , et quelle ardeur de zèle ils se jettent dans la carrière évangélique ! Ils ont tout prévu , rien ne les rebute . Ils consacrent tout leur être au bonheur des peuples vers lesquels on les envoie , et ils ne se plaignent que d'eux-mêmes , toujours craignant d'en faire trop peu pour répondre à leurs glorieuses destinées . Suivez - les dans leurs courses fréquentes et laborieuses , vous les verrez dans les plus intéressantes descriptions que nous a transmises leur histoire , se partager entre eux les peuples qu'il s'agit de conquérir à l'Évangile ; les uns , s'enfoncer dans de vastes forêts , repaires des bêtes féroces , et se frayer une route à travers les épais buissons qui s'opposent à leur passage ; les autres , pénétrer dans ces vastes déserts où l'on ne trouve ni route ni terme , et où un sable aride ne produit aucun fruit , et laisse à peine pousser quelque herbe insipide , et quelque foible arbrisseau dont ils sont trop heureux de trouver l'ombrage pour y respirer quelque temps , et ranimer leurs forces épuisées ; ici franchir des marais impraticables ; là ; gravir des rochers inaccessibles . Leur courage semble s'accroître des dangers qui les menacent ; ils traversent des fleuves rapides , s'embarquent sur des mers orageuses , tantôt sur une frêle barque , se remettant à la merci d'un pilote inconnu , tantôt poussés par les vents contraires , entraînés par le courant , exposés au risque de voir la mer ouvrir ses abymes , ou au danger de se briser sur le rivage .

Ils ont encore à lutter souvent contre la rigueur

des saisons et les besoins de la vie, ne sachant comme le fils de l'homme où reposer leur tête; ou couverts de quelques peaux de bêtes, comme S. Jean, il leur faut braver la faim, la soif, la nudité, les maladies, les frimats de l'hiver ou les feux de la canicule; ils vivent avec l'esquimaux dans son outre de vache marine; ils se nourrissent d'huile de baleine avec le Groenlandois, le Tartare ou l'Iroquois; ils montent sur le dromadaire de l'Arabie, ou suivent le cafre errant dans ses déserts embrasés: toujours bénissant le ciel, remerciant Dieu de les avoir trouvés dignes de souffrir pour sa gloire, et contents de leur sort, s'ils peuvent parvenir à se faire écouter, à humaniser le sauvage, à instruire l'ignorant, à porter le flambeau de la vérité aux nations couvertes des ténèbres de l'erreur, à arracher à l'enfer quelques-unes de ses victimes.

Les missionnaires n'ont guère moins de périls à courir chez les peuples civilisés. C'est surtout ici que l'histoire des missions appelle l'attention des chrétiens, et celle du vrai philosophe.

Les cieux et la terre passeront, mais aucune des paroles de Jésus-Christ ne passera sans être accomplies. Sa religion est née sur la croix; c'est par la croix qu'il a résolu de l'établir dans toutes les parties de l'Univers. Que de larmes versées par l'Eglise à sa naissance, et que de sang lui coûtèrent son innocence et sa foi! Quelque part qu'elle tournât les yeux, que voyoit-elle? que le glaive levé pour sa ruine; toutes les puissances du monde armées contre elle, tous les sages réunis pour la détruire; les savans traitant

sa sagesse de folie ; toutes les passions rugissant de jalousie et de fureur : d'un côté , les clameurs séditionnelles des peuples ; et de l'autre , le supplice de ceux qu'elle venoit d'enfanter au salut.

■ Affliction plus amère encore : Jusque dans son sein lui naissoient des enfans de révolte , des esprits altiers , indociles , amoureux de leurs propres conceptions , secouant le joug de l'obéissance , épris de l'attrait des nouveautés. Poursuivie de toutes parts par le glaive des persécuteurs , elle sentoit ses entrailles déchirées par la perfidie des hérétiques. Mais qu'att-elle à craindre ? Dieu lui laisse la vertu de la croix , elle triomphera de tous ses ennemis. C'est pour cela , dit Bossuet , que Jésus-Christ imprima cette croix victorieuse sur le corps de ses braves soldats , en les associant à ses souffrances ; c'est par là qu'ils surmonteront tous les peuples , qu'ils élèveront des autels à Jésus-Christ sur les ruines de l'idolâtrie , qu'ils confondront les erreurs par la prédication de sa doctrine , les passions humaines par le spectacle des vertus les plus sublimes ; qu'ils désarmeront leurs persécuteurs par leur patience , leur sérénité au milieu des plus cruelles tortures : les loups à la fin deviendront des agneaux , à force d'immoler les agneaux à leur cruauté. Barbares et Grecs , les Scythies et les Arabes , les Indiens et tous les peuples du monde , composeront tous ensemble un nouveau royaume , qui aura pour sa loi l'Évangile , Jésus pour son chef , et la croix pour son étendard. Rome même , cette ville superbe , après s'être si long-temps cuivrée du sang des martyrs de Jésus , Rome baissera la tête. Vous y vien-

dreZ aussi, ô Césars ! Jésus crucifié vent voir abattue à ses pieds la majesté de l'empire. La croix sera gravée sur le front des rois ; elle sera l'espérance et la gloire des chrétiens, et le principal ornement de la couronne des empereurs. Rome chrétienne portera plus loin ses conquêtes, par la vertu de la croix de Jésus, que Rome païenne n'a fait autrefois par la force de ses armes.

Toute la force, toutes les résistances des hommes ne peuvent rien contre la volonté de Dieu ; et c'est par la croix et les vertus héroïques des prédicateurs et des disciples de l'Évangile, que Jésus-Christ imprime à sa religion le sceau de la divinité. Les vertus et les mœurs des peuples convertis à la foi, ont fait dans tous les siècles, la preuve la plus sensible de la beauté et de l'excellence du christianisme.

Pour ne parler ici que de la Chine, voilà le miracle de l'Évangile que Dieu a renouvelé par l'œuvre des missions dans ce vaste empire. Là, on se croit souvent transporté aux premiers âges de l'Eglise naissante ; même pureté de mœurs, mêmes vertus sublimes, même ardeur pour confirmer par le martyre la foi de son baptême. La persécution enflamme le courage, et les souffrances ne font qu'épurer la vertu. Là, les nouveaux convertis, de tout état, de tout âge, de tout sexe, supérieurs à toutes les craintes, montrent un visage serein au milieu des tortures ; des enfans qui confessent dans les tourmens la divinité que les plus illustres philosophes du paganisme n'avoient osé avouer devant le peuple ; des vierges timides, qui pâlissoient

ailleurs à l'aspect de l'épée, et qui courent ici au devant du glaive dont on les menace ; des lettrés célèbres, devenus après avoir abjuré l'idolâtrie, des défenseurs intrépides de la vérité, et qui scellent de leur sang le témoignage qu'ils lui ont rendu dans leurs écrits ; des vieillards respectables, dont les pas chancelans semblent s'être raffermis par la joie qui les conduit au martyre. Il n'est qu'un enthousiasme tout divin, la religion de Jésus-Christ qui puisse produire ces vertus admirables, changer la nature de l'homme, et l'élever à cette grandeur d'ame, à cette sublimité de courage. On a vu des sages dans l'antiquité donner des leçons de morale, cultiver quelques vertus qui ont fait leur réputation ; mais on n'a vu aucun d'eux renoncer aux avantages de la fortune, aux intérêts de sa gloire, s'abandonner à l'indigence, souffrir la persécution et le mépris, pour annoncer le Dieu qu'il adoroit, instruire les peuples qui le persécutoient, et publier sa doctrine aux dépens de sa vie.

Quels que soient son opinion et ses préjugés contre le christianisme, l'incrédule ne peut se défendre d'admirer, d'aimer dans ses apôtres et leurs disciples, cette ardeur de zèle et de charité, ce beau moral ; cette grandeur d'ame qui les caractérisent. Ces hommes tout divins n'auroient-ils donc été que des fanatiques et des insensés ? Il est si facile de distinguer l'enthousiasme religieux du fanatisme qui n'en est que le masque hypocrite ! Le courage que le fanatisme inspire, est fier, impétueux, inconstant, cruel et féroce ; et les vrais chrétiens ne sont jamais armés que de patience, de douceur et de leurs vertus. Je

vous envoie comme des brebis au milieu des loups, leur avoit dit le divin fondateur du christianisme; et les martyrs frappés du glaive des persécuteurs, ne savent que prononcer ce mot sublime, je suis *chrétien!* et bénir leurs meurtriers: ils leur pardonnent, et les aiment comme des bienfaiteurs, des mains de qui ils reçoivent la couronne de l'éternité.

Où placeriez-vous l'intérêt du fanatisme de nos martyrs? car il faut toujours en supposer aux passions. En haine de la religion qu'ils embrassent, les nouveaux chrétiens, dépouillés de tout, sont livrés aux mépris, à la haine publique, à l'infamie, traités en esclaves, confondus dans les cachots avec les scélérats, et connus de Dieu seul. Par quel nouveau genre de fanatisme ces confesseurs de la foi auroient-ils préféré une vie d'opprobre aux distinctions de la naissance, l'indigence aux richesses, une mort cruelle, ignominieuse, aux jouissances, aux douceurs de la vie?

Quel nouveau genre encore de fanatisme que celui qui ne cherche à gagner un néophyte à la religion, que pour le gagner à toutes les vertus qui honorent le plus l'humanité?

L'innocence pure ou réparée par les rigueurs de la pénitence, l'aimable simplicité, la pieuse concorde, l'obéissance qui met son bonheur à porter le joug de la subordination, le pardon des injures, l'amour des ennemis, la charité généreuse qui s'oublie pour soulager la misère de ses semblables, l'héroïsme de la charité qui consacre ses biens et sa vie, pour adoucir les malheurs de tout ce qui souffre.

En Jésus-Christ tout est rendu nouveau, dit S. Paul. La grâce du christianisme est une nouvelle création, un nouvel esprit de justice, une ardeur de charité qui rétablit parmi les hommes l'égalité naturelle, tout en resserrant les liens de l'obéissance et de la subordination. Le savant devient humble, l'esclave fidèle, le riche modeste et compatissant; la charité, ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre, est le signalement du chrétien; c'est la vertu par excellence qui unit ensemble Dieu, l'homme et l'Univers. La loi des chrétiens disoit Pline, étonné de ce spectacle si nouveau pour lui, le serment des chrétiens se réduisent à deux points capitaux: comprimer toutes les passions, et pratiquer toutes les vertus. Lucien rend un témoignage également glorieux à ces premiers chrétiens; et l'empereur Julien, leur ennemi déclaré, fait rougir les prêtres des idoles et les païens, en leur opposant la tendre charité de ces *impies Galiléens*, (il les appeloit ainsi) pour leurs pauvres, et même pour ceux d'entre les païens.

Parcourez les annales de la religion, ce beau spectacle vous le trouverez chez tous les peuples, à l'époque où ils naissent à la foi de Jésus-Christ. L'Église chrétienne, presque toujours persécutée à la Chine, vous offrira cet âge d'or du christianisme naissant. Pour préparer les esprits à l'étude de ce beau monument de l'histoire moderne, et faire connoître les avantages que l'on doit recueillir des *Lettres édifiantes*, nous avons placé en tête du second volume, un précis historique de la prédication de l'Évangile

l'Évangile à la Chine. Ce tableau commence aux siècles antérieurs à l'établissement des missions, et s'étend depuis cette époque jusqu'en juillet 1807.

Sous le rapport religieux et moral, le bien et le mal contrastent à la Chine d'une manière frappante. La religion nationale, aussi ancienne que la monarchie, sublime dans plusieurs de ses dogmes, et pure dans sa morale primitive, remonte jusqu'à près de quarante siècles. Confucius a entrepris d'en fixer les traditions près de cinq cents ans avant l'ère chrétienne. Cette religion traditionnelle a été dans tous les temps, et elle est enèdre aujourd'hui, la seule reconnue, adoptée, autorisée par le gouvernement, et pratiquée dans les sacrifices solennels offerts par l'empereur au nom de tout l'empire; et cependant la nation presque entière, suivant en aveugle et en stupide, les bonzes qu'elle méprise, mêle à son culte l'idolâtrie la plus caractérisée. Point de peuple qui soit plus follement entêté de l'astrologie, de la science des sorts et de la divination; les mandarins, et ces lettrés que nos sages d'Europe nous ont si souvent proposés pour modèles, l'empereur lui-même, se prosternent aux pieds des idoles les plus bizarres, sacrifient aux esprits, croient à la magie, et s'adonnent aux superstitions les plus extravagantes.

Entre la doctrine des bonzes et celle de nos illuminés d'Europe, entre les pratiques du cong-fou et celles du magnétisme européen, les traits de ressemblance sont sensibles. Pour mettre le lecteur en état d'en juger, nous avons ajouté à l'exposition

des systèmes chinois, des notices sur les Swenderborg, les Cagliostro, le thaumaturge Gasner, le docteur Kaut, le magnétisme et le convulsionisme, auxquels il reste encore une certaine classe de partisans.

La raison sans une guide sûr et infaillible, ne sert souvent qu'à jeter des nuages sur la vérité, en la soumettant à l'esprit de système. Il n'est point de peuple qui affiche plus de prétention à la science que le Chinois; et il n'en est pas qui montre plus de penchant à la superstition. Quatre sectes se partagent l'empire des opinions religieuses: la secte de Confucius et celles de Tao-Tsée, de Foe, et des bonzes lamas. On trouvera dans le premier volume une exposition détaillée de la doctrine de ces différentes sectes; leurs dogmes, les cérémonies de leur culte, leurs opinions sur la nature de Dieu, sur l'homme, les esprits invisibles, l'art magique, leurs breuvages qui donnent l'immortalité, la doctrine sur les bêtes, l'âme universelle et la métempsycose, etc.

A entendre certains voyageurs, les lettrés chinois ne seroient que des athées, des matérialistes, des sceptiques. Sans doute, l'histoire chinoise nous parle de cette secte de lettrés irréligieux; mais elle ne nous les montre que dans des temps de trouble, de révolution et d'anarchie. Le corps des lettrés répandu sur toute la surface de l'empire, et dont le nombre s'élève à plus de quatre cent mille, fonde sa doctrine sur les livres sacrés. Les lettrés les ont étudiés pendant le cours de leur éducation qui ne finit qu'à l'âge de trente ans pour les docteurs. Ils

enseignent la religion de Confucius au peuple, dont ils sont les instituteurs et les prédicateurs délégués par le gouvernement; et c'est une de leurs obligations essentielles. Sans doute encore, il paroît comme impossible, que des gens dont l'étude compose presque toute la vie, croient bien fermement aux superstitions chinoises; mais que suit-il de là, sinon qu'il faut juger d'eux comme des philosophes égyptiens, indiens, grecs et romains que nous devons plaindre ou mépriser, mais dont il seroit honteux et ridicule de nous proposer la sagesse et la conduite pour règle de nos opinions et de nos devoirs, soit comme hommes privés, soit comme hommes publics.

Il est plus facile de disculper les lettrés d'athéisme, que du vice de l'orgueil et de la présomption. Les lettrés chinois ne peuvent soutenir l'idée qu'un homme de l'Occident, ose vouloir apprendre quelque chose à un disciple de Confucius. Plus le peuple à la Chine est ignorant, plus ils lui répètent que les Chinois sont la nation la plus ancienne et la plus éclairée de l'Univers. Les prérogatives dont ils jouissent, ne sont que trop propres à entretenir cette enflure d'orgueil qu'on leur reproche. Ils sont seuls en possession de la science, et c'est elle aussi qui ouvre la porte aux honneurs, aux distinctions sociales et à tous les emplois civils et politiques.

Dès qu'apparurent les premiers missionnaires à la Chine, les mandarins, les gouverneurs des provinces signalèrent leur opposition au christianisme; et bientôt faisant cause commune avec les bonzes, ils se déclarèrent ouvertement ses ennemis et ses



persécuteurs : on devoit y s'attendre. L'idolâtrie nous paroît la foiblesse même, dit M. Bossuet, et nous avons peine à comprendre qu'il ait fallu tant de force pour la détruire. Mais au contraire, son extravagance fait voir la difficulté qu'il y avoit à la vaincre, et un si grand renversement du bon sens, montre assez combien le principe étoit gâté; toutes les passions, tous les intérêts, tous les préjugés combattoient pour les superstitions chinoises.

Un homme simple, et qui n'a d'autre intérêt que celui de la vérité, ne fait aucune difficulté d'avouer ses erreurs; mais l'expérience nous apprend que ce sacrifice fait à l'amour propre et à la vanité, est au-dessus du courage d'un savant orgueilleux. Tout contribuoit à tromper le peuple, à fortifier son attachement au culte de ses ancêtres, à nourrir les préventions contre les missionnaires européens, et contre la nouvelle religion qu'ils venoient lui annoncer; tout combattoit contre eux. Comme magistrats, les mandarins ont une autorité presque absolue; ils commandent souvent en tyrans, et on leur obéit en esclave. Le peuple les craint, et parce qu'il les craint, il se fait un besoin nécessaire de se les concilier, en flattant leur vanité. Consultez l'histoire, le règne des tyrans a toujours été le règne de la flatterie.

D'un autre côté, les mandarins sont les maîtres de la science; ils président à toutes les écoles nationales, et sont exclusivement chargés de l'enseignement public. Deux fois par mois, dans chaque district, ils assemblent le peuple pour l'instruire sur la reli-

gion et la morale. C'est encore parmi les plus célèbres d'entre eux, que l'empereur choisit les lettrés auxquels il confie l'éducation et l'instruction des princes, des grands de l'empire et de la famille impériale; on n'arrive à rien en Chine que par la profession de lettrés. La morale fondée sur la religion nationale, et la dialectique sont les sciences les plus cultivées; elles sont la matière et l'objet du long cours d'étude et des examens que l'on fait subir aux élèves pour les admettre aux degrés de bachelier, de licencié et de docteur. Pour peu qu'on ait quelque connoissance des écrivains chinois et de leur littérature, on a la preuve qu'il se trouve parmi les mandarins, un grand nombre d'orateurs et d'hommes éloquens, de cette éloquence surtout la plus propre à séduire le peuple, et à lui en imposer. L'astrologie, réduite en système, fait une partie des religions chinoises, et de là vient la passion des lettrés pour les mathématiques et l'astronomie. Le vulgaire qui n'entend rien à ces sciences trop relevées pour lui, n'en est que plus porté à admirer ceux qui y consacrent leur études. Dans les sciences comme dans les arts, les Chinois commencent tout et ne perfectionnent rien. Leurs lettrés n'en sont encore après tant de siècles, qu'aux premiers élémens, mais c'est plus qu'il n'en faut pour paroître des génies supérieurs aux yeux d'un peuple ignorant. Forts de leurs avantages et de leur réputation usurpée, les lettrés n'avoient que trop de moyens pour soulever les esprits contre une religion toute divine, qui, par la profondeur de sa doctrine, l'enchaînement de ses principes,

sa règle suprême de vérité, la beauté, l'excellence, la sublimité de sa morale, et par la certitude de ses motifs de crédibilité, devoit, si elle faisoit des progrès dans la Chine, produire le résultat infail-  
lible de dessiller les yeux du peuple, d'opérer dans les opinions nationales, une révolution qui constitueroit l'ordre moral sur de nouvelles bases, demasqueroit l'imposture des bouzes, renverseroit les temples des idoles, anéantiroit le crédit et l'influence des prêtres idolâtres sur la crédulité de leurs aveugles sectateurs; et qui, par une conséquence également nécessaire, mettroit à nu le zèle hypocrite des lettrés et des mandarins pour des systèmes religieux auxquels ils ne croyoient pas, mais dont l'enseignement se trouvoit intimement lié à leurs fonctions d'instituteurs du peuple, et à la considération qu'ils étoient si jaloux de se conserver pour le tenir asservi sous le joug de la servitude; et d'une soumission passive à laquelle le condamnoit son ignorance.

C'étoit bien mal entendre ses vrais intérêts. La religion de Jésus-Christ élève un trône aux souverains dans la conscience de leurs sujets. Le chrétien aime à obéir et se fait un bonheur de la subordination; il adore dans l'ordre social et politique l'ordre de la Providence, dans l'autorité des magistrats l'autorité de Dieu même dont ils sont les ministres et les représentans. La loi chrétienne change la crainte servile en obéissance filiale: qu'il est doux aux supérieurs de régner sur les cœurs de leurs subordonnés! Mais aveuglés par leurs préjugés, les mandarins

n'étoient pas faits pour connoître l'esprit du christianisme; la passion ne fait presque jamais que de faux calculs.

Les mandarins se crurent de grands politiques en se réunissant aux bonzes pour étouffer le christianisme naissant. Ils n'oublièrent rien pour rendre les missionnaires odieux, suspects et méprisables; ils les peignirent au peuple comme des perturbateurs de l'ordre public, des intrigans et des espions, envoyés par les puissances étrangères pour fomenter la révolte contre le gouvernement, et favoriser les projets d'invasion des nations de l'Occident contre la Chine. On vit bientôt dans un grand nombre de provinces, les mandarins proscrire, par des ordonnances particulières, le christianisme, comme une secte fautive, séditieuse, contraire aux loix qui défendent sous peine de mort la prédication de toute religion étrangère, et qui interdisent tout enseignement qui tendroit à affoiblir le respect que l'on doit à la doctrine de Confucius, révéral par la nation chinoise depuis plus de deux mille ans, comme le philosophe par excellence, le maître de la grande science, l'interprète du ciel, et le législateur suprême de l'empire.

Poursuivis par-tout comme ennemis de l'État et séducteurs des peuples, les missionnaires ne se crurent pas assez forts pour lutter contre des obstacles qui leur paroisoient invincibles. Découragés par la stérilité de leur ministère, et craignant moins pour eux que pour les généreux néophytes qui les tenoient cachés au risque de leur vie, les missionnaires réso-



lurent de céder à la tempête, et de se réserver pour un temps plus favorable au succès de leurs travaux. Reconnoissons ici la marche ordinaire de la Providence ; c'est qu'aud tous les moyens humains manquent, que Dieu se montre avec une protection plus marquée. Tout sembloit désespéré, et c'est ce moment-là même que Dieu choisit pour faire réussir les desseins de sa miséricorde, et allumer le flambeau de la foi dans cette vaste région de la haute Asie.

Le père Ricci qui étoit alors à la tête des missions, se retira à Macao, avec plusieurs de ses coopérateurs ; son séjour y fut de courte durée. Il profite de la première circonstance favorable pour pénétrer jusqu'à Nankin : les vastes connoissances qu'il avoit déployées à un premier voyage qu'il avoit fait dans cette ville, lui avoient acquis une grande réputation. A son arrivée, il reçut la visite de tous les grands et de tous les lettrés. Beaucoup d'entre ces derniers s'empressèrent de se rendre aux leçons qu'il ouvrit, et ils réformèrent à son école les fausses idées qu'avoient les Chinois dans presque toutes les sciences. A la réfutation des paradoxes et des erreurs, Ricci ajoutant des explications également simples et lumineuses, étoit écouté des savans comme un oracle. On aimoit à lui rendre de fréquentes visites ; et Ricci qui ne perdoit jamais son principal objet de vue, ne manquoit pas, en répondant aux questions qu'on lui adressoit sur l'état des sciences de l'Europe, de faire tomber l'entretien sur quelques points de doctrine qui lui fournissoient l'occasion de s'étendre sur la beauté et l'excellence de

la morale du christianisme. Dieu versa des bénédictions abondantes sur son zèle; les conversions se multiplièrent, et il fut assez heureux pour jeter à Nankin, les fondemens d'une église, devenue dans la suite si nombreuse et si florissante, que l'on a cru devoir l'ériger en évêché.

Chaque jour ajoutoit un nouvel éclat à la gloire du père Ricci. Les lettrés de Nankin le représentèrent dans leur correspondance avec les savans de Pékin, comme un génie étonnant et universel, et lui obtinrent la permission de se rendre dans cette capitale. Pour être plus sûrement accueilli de l'empereur, il falloit ne paroître devant ce prince qu'avec des présens qui pussent donner une grande idée des sciences et des arts de l'Europe. Le père Ricci avoit assemblé les curiosités et les chefs-d'œuvres des arts qu'il s'étoit procurés depuis long-temps pour cet objet. Le prince averti de son arrivée, s'empressa de lui accorder une audience, agréa ses présens, lui permit de s'établir à Pékin, et lui donna ainsi qu'à ses coopérateurs, des marques de considération personnelle qui attirèrent bientôt sur eux les regards des grands de la cour, et les firent rechercher par les savans les plus célèbres d'entre les mandarins et les lettrés.

La protection déclarée de l'empereur, tourna au profit de la religion. Des hommes, même des plus considérables par leur naissance et par leurs emplois, se rangèrent sous le joug de l'Évangile. On vit s'élever des églises nombreuses dans la capitale et dans les provinces de l'empire. La moisson devint

abondante ; le nombre des missionnaires étant bientôt insuffisant, on choisit parmi les Chinois convertis, ceux qui, par leurs vertus et l'étendue de leurs connoissances, parurent les plus propres au ministère apostolique ; et Rome, instruite par les missionnaires des progrès de l'Évangile, fit partir pour la Chine, des mathématiciens, des architectes, des peintres, des musiciens et des hommes habiles dans les sciences et les arts pour lesquels les Chinois montroient un goût plus décidé. Nous renvoyons pour ces détails importans au tableau historique placé à la tête du second volume de cette collection. On y trouvera en même temps la liste nombreuse et une notice suffisante des savans ouvrages que le père Ricci a composés dans tous les genres.

Les missionnaires ont senti d'abord, qu'un des moyens les plus prompts et les plus efficaces de propager la religion, étoit de la faire connoître par d'excellens ouvrages. Quoique très-exercés dans le langage chinois, mais se défiant de leur habileté, ils en faisoient retoucher le style par des lettrés convertis à la foi. Le fameux *Siu*, qui jouissoit de tout le crédit d'un ministre d'État que son mérite et sa vertu avoient élevé à cette place éminente, et qui s'étoit fait un grand nom parmi les lettrés, ayant eu le honneur d'embrasser le christianisme, a rendu les plus importans services à l'église de la Chine, soit par les savans ouvrages qu'il composa pour sa défense, soit par son zèle à revoir les traités de controverse du père Ricci, qu'il sut mettre au niveau de tout ce que la Chine a de mieux écrit.

Nous voici arrivés à la partie de l'histoire des missions la moins connue, et cependant la plus importante; je veux parler de la méthode de controverse employée par les missionnaires avec tant de succès. Sous quelque rapport qu'on la considère, elle offre le plus grand intérêt à ceux qui connoissent par leur expérience tout le prix de la vérité, et qui s'honorent du titre de philosophe. La nature d'une simple préface impose la nécessité de se resserrer dans un cercle très-étroit; nous nous bornons à examiner la manière dont s'y prenoient les missionnaires, pour convertir les savans et les lettrés au christianisme.

Les lettrés sont divisés entre eux sur la nécessité et l'importance des opinions religieuses. Les uns, appréciant à sa juste valeur la doctrine de Confucius, n'y voient qu'un système obscur, contradictoire, inintelligible, que chacun peut plier à ses opinions particulières; et l'expérience ne leur montre dans les autres sectes chinoises, qu'ignorance grossière, imposture et charlatanisme. Ils ne regardent la religion que comme une mesure politique, nécessaire pour maintenir l'ordre et les mœurs nationales, mais dont l'utilité se borne à venir au secours de la foiblesse, de l'incapacité et de l'ignorance du peuple: ce sont les déistes chinois. En fait de morale et de religion, ils érigent leur raison privée en tribunal suprême, et ne reconnoissent de Dieu que celui que leur imagination a créé.

Les autres, n'apercevant par-tout que doute et incertitude, et tourmentés par leur propre septicisme,

embrassent tour à tour, sans s'arrêter fixement à aucun, tous les systèmes qu'on leur présente sous quelque apparence spécieuse de raisonnement. Ils sont matérialistes avec les matérialistes, fatalistes avec les fatalistes, déistes avec ceux qui admettent un Être suprême qui préside aux destinées de l'Univers. Ils sont à la Chine ce qu'ont été en Europe Hobbes et ses sectateurs, et croient qu'avec une administration ferme, des loix sages, et un système d'éducation nationale bien organisé, la politique pourroit se passer de toute influence religieuse.

Les disputes philosophiques sont inconnues à la Chine. La religion de Confucius y est maintenue par cela seul qu'elle y est la plus ancienne. Toute atteinte portée aux coutumes, aux traditions primitives, est punie comme crime d'État : les lettrés, les mandarins y sont assujettis plus sévèrement encore que les simples citoyens ; de là le respect inaltérable pour tout ce qui tient à la religion nationale. Mais toute cette rigueur de discipline ne s'étend qu'à l'enseignement public, et aux actes extérieurs du culte ; on ne commande point à l'opinion, et il seroit impossible de faire croire les lettrés aux superstitions bizarres qui composent les cérémonies chinoises. La maxime favorite des lettrés est que *toutes les religions sont bonnes* ; et c'est là, sans doute, la preuve la plus complète, qu'ils ne reconnoissent dans aucune d'elles les caractères d'une révélation surnaturelle et divine. De cette opinion des lettrés à l'égard des religions de leur pays devoit résulter un préjugé difficile à détruire contre une

religion qui leur étoit annoncée par des étrangers, qu'ils plaçoient dans leur estime si fort au-dessous de Confucius, et des autres philosophes de leur nation.

Les missionnaires s'appliquèrent d'abord à connoître à fond les mœurs, la trempe d'esprit, la doctrine et le caractère de ceux que la Providence leur adressoit, et ils régloient, en conséquence des éclaircissements qu'ils s'étoient procurés, la forme et la marche des entretiens qu'ils devoient avoir avec eux.

L'ambition des lettrés, et surtout de ceux de la capitale, est d'acquérir la réputation d'hommes très-instruits dans l'art de la politique; c'est par là qu'ils parviennent aux grands emplois de l'Etat. Le moyen le plus sûr de piquer leur curiosité et de s'emparer de toute leur attention, a déterminé les missionnaires à traiter les matières de religion dans les rapports essentiels qu'elles ont avec la morale publique et le gouvernement politique des empires. La controverse avec les lettrés et les savans chinois, étoit donc le plus ordinairement ramenée à trois points principaux.

Ils démontroient d'abord la nécessité d'une religion révélée, pour constituer et maintenir l'ordre moral et politique. Ils prouvoient ensuite que l'authenticité et la fidélité des livres sacrés, et des monumens sur lesquels s'appuie la divinité du christianisme, s'élèvent au suprême degré de la certitude et de l'évidence historique.

La nécessité d'une religion révélée, l'autorité des

livres sacrés et des monumens du christianisme , les motifs qui doivent déterminer tout homme sensé et tout vrai philosophe à examiner les motifs de crédibilité de la révélation chrétienne, tracent le tableau sommaire des principales parties que nos savans missionnaires y faisoient entrer dans cette grande controverse.

*De la Religion révélée , considérée dans ses rapports nécessaires avec l'ordre moral et politique.*

Qu'est-ce d'abord qu'un corps politique , une nation civilisée ? Un Etat politique est un être collectif qui se compose d'une multitude d'hommes tellement unis entre eux , que , n'ayant plus qu'une seule et même volonté légale , qu'une seule et même direction vers le bien général , ils ne forment plus qu'une seule force , et par là , ne semblent plus constituer qu'un seul et même individu.

Les mœurs sont l'ame des Etats, quels qu'ils soient, républicains ou monarchiques ; elles font la gloire ou la honte des empires ; elles y maintiennent la paix , ou les agitent et les divisent ; en assurent la durée , ou en précipitent la ruine. Effets admirables des bonnes mœurs ! Elles garantissent l'exécution des loix sages , suppléent aux loix insuffisantes , et corrigent les mauvaises. Sous l'empire des mœurs , la vie privée est une leçon continuelle de la vie publique , et la passion de la gloire venant à se joindre à l'habitude des vertus domestiques , l'homme vertueux devient un citoyen sublime.

De cette source féconde découle le bonheur public. C'est dans le sein des familles et des vertus privées, que se forment ces grands caractères qui font l'éclat et la félicité des nations; c'est à force d'obéir comme enfant, qu'on apprend à obéir comme sujet; c'est par l'habitude de commander comme père, qu'on apprend à commander comme magistrat; c'est en aimant ses proches et ses amis, qu'on apprend à aimer ses concitoyens. N'oublions jamais que les mœurs publiques se composent, et sont le résultat nécessaire des mœurs privées. Les mœurs qui unissent les pères aux enfans, les maris à leurs épouses, les maîtres aux serviteurs; voilà les grands ressorts des Etats, les liens de l'organisation sociale: savoir les créer, les diriger, les mettre en activité, est le vrai secret, le grand art de la politique: avec les mœurs, les loix peuvent tout; et sans les mœurs, elles ne peuvent rien.

L'art de régner est donc l'art d'unir, d'un lien indissoluble, l'ordre politique à l'ordre moral, l'art de soumettre les volontés particulières à une règle suprême, à un système de morale qui soit commun à tous les membres de la société, et qui ait force de loi pour tout ce qui commande, et pour tout ce qui obéit dans l'empire.

Venons aux moyens d'organiser cet ordre moral et de le maintenir, d'en faire une barrière puissante contre la fougue et l'impétuosité des passions, qui tendent à en arrêter, à en briser les ressorts. Il y faut un code de loix morales qui soit commun à tous les membres de l'association, une force coactive et

coercitive, un corps de magistrats dépositaires et interprètes des loix; une constitution morale dont les loix fondamentales puissent soumettre la conscience des magistrats et celle de leurs subordonnés, commander aux classes supérieures comme aux classes inférieures de la société, au chef de l'empire, comme au dernier de ses sujets : il y faut un centre d'unité qui réside dans une autorité suprême, d'où partent tous les rayons du gouvernement moral, pour répandre dans toutes les parties de l'empire, la lumière, le mouvement et la vie.

Mettez au premier rang des élémens nécessaires de l'ordre moral dans les empires, l'instruction publique, un système d'éducation morale, pour former à la vertu l'esprit et le cœur des jeunes citoyens. Toute terre qui ne reçoit pas les influences du soleil, est une terre frappée de stérilité, ou qui ne porte que des fruits mal-sains, et ne rend que des exhalaisons dangereuses. Il en est ainsi de nos âmes, l'instruction est leur soleil; privées de sa chaleur, elles restent froides et languissantes, et n'obéissent qu'à l'instinct de la brute. L'éducation achève l'ouvrage de la nature. L'art de régner est l'art de mettre les hommes en toute valeur par l'éducation, de maintenir en harmonie les mœurs publiques avec les instructions du premier âge. Figurez-vous un souverain habile à en manier les ressorts, à mettre en honneur le ministère de l'instruction nationale, en n'y appelant que des hommes d'élite, qui posent le modèle des vertus qu'ils enseignent; alors régnant

en père sur l'opinion publique, il fera des hommes tout ce qu'il voudra.

C'est pour cela que les plus grands philosophes, les législateurs, les plus habiles politiques se sont occupés avant tout de l'éducation nationale. Elle est le premier besoin d'un Etat, et la première dette de tout gouvernement politique.

Mais comment réussirez-vous à organiser l'éducation morale et l'instruction publique, sans la croyance à une autorité suprême dans l'ordre moral, qui domine sur les esprits et sur les consciences. Amie de la vertu, et ennemie du vice, elle forme la sanction nécessaire de toutes les loix morales. Présente à tous les points de l'empire, elle voit tout, rien ne peut échapper à sa surveillance; elle est toute puissante pour encourager la vertu, et faire trembler le crime. Invisible aux yeux de l'homme, elle se fait sentir au fond de son ame. Règle suprême de vérité, rien n'est certain que ce qui est conforme à ses jugemens. Règle suprême des devoirs, son regard dans le cœur de l'homme imprime le mouvement à la volonté; sa voix, au fond de la conscience, donne aux loix morales cette sanction sans laquelle la loi reste sans garantie de son exécution. De là, pour l'organisation et le maintien de l'ordre moral, la nécessité de croire à l'existence et à la souveraine justice de cette autorité suprême. Il ne peut exister de conscience dans l'homme, sans ce symbole de croyance; ou plutôt la conscience n'est elle-même que le sentiment intérieur, la conviction certaine de l'existence de cette autorité souveraine, de notre dépendance absolue,

et de notre responsabilité envers elle : ce symbole devenu loi suprême , et adopté par une nation , forme la conscience publique ; et l'art de régner , est l'art d'en faire le premier ressort du gouvernement moral , et d'y soumettre tout ce qui commande , et tout ce qui obéit.

Toute loi suppose un législateur , toute autorité suprême suppose donc un être dans qui elle réside. Cet être souverain existe-t-il ? Est-il l'auteur , le lien , le garant de l'ordre moral ? S'est-il révélé aux hommes ? Le dépôt de sa révélation surnaturelle s'est-il conservé dans son intégrité ? Les monumens qui nous l'ont transmis portent-ils tous les caractères de la certitude et de l'évidence historique ? Voilà toute la controverse réduite à ses vrais principes de décision , à ses termes les plus simples.

Pour jeter plus de lumière sur cette belle théorie , rendons-la sensible par des exemples. J'invite nos sages d'Europe à suivre le savant missionnaire Ricci dans ses développemens avec le fameux *Siu* qu'il eut le bonheur de convertir au christianisme. Cette controverse traitée avec tout l'art de la dialectique , entre un philosophe chrétien et un des plus illustres philosophes chinois , ne peut que leur présenter un grand intérêt : en voici l'analyse abrégée.

Ce ministre d'État réunissoit des titres qui ne lui permettoient pas de rester indifférent et indécis sur cette importante discussion. Époux et chef de famille , lui disoit le savant missionnaire , vous êtes le premier instituteur de vos enfans. La Patrie , l'honneur et votre tendresse vous sollicitent d'en faire des hommes

dignes de leur père, dignes du rang qu'il doivent occuper dans la société. La gloire que vous avez acquise dans la carrière des sciences et des lettres, vous y a fait un grand nom. Homme d'État et associé aux destinés de la Chine, vous êtes le défenseur né du maintien de l'ordre politique, et vous reconnoissez dans l'ordre moral, protégé et maintenu, la source nécessaire de la grandeur des souverains et de la prospérité des empires. C'est un grand pas de fait dans toute dispute sérieuse, que d'avoir posé nettement le véritable point de la question. La voici présentée sous ses expressions les plus simples.

Première proposition. Supposez que la croyance à une religion révélée, forme dans le corps politique la règle suprême de vérité et la règle commune des devoirs, il existe des moyens certains et faciles d'organiser et de maintenir l'ordre moral.

Seconde proposition. Retranchez du corps politique ce symbole de croyance commune, il y a impuissance et nullité absolue de moyens pour fonder le principe créateur et tutélaire de l'ordre moral. Parcourons les principales preuves de ces deux principes péremptoires de décision.

La première proposition est évidente par elle-même : pour nous en convaincre, il suffit de fixer notre attention sur les dogmes fondamentaux de la morale révélée.

La religion place en Dieu même, créateur et conservateur de notre être, arbitre suprême des destinées de l'Univers, la sanction des loix ; et pour inspirer l'amour de la vertu, l'horreur du vice, elle

met en harmonie notre constitution morale avec nos destinées futures.

L'homme n'est point de lui-même cette vérité universelle, immuable, qui sentie au fond de sa conscience, détermine et dirige les actes de sa volonté; il est seulement l'organe par où passe cette lumière originelle. Il y a un soleil des esprits qui les éclaire tous, beaucoup mieux que le soleil visible n'éclaire les corps. Il nous donne tout ensemble et sa lumière, et l'amour de sa lumière pour nous la faire chercher. Nous trouvons comme deux principes au-dedans de nous; l'un donne, l'autre reçoit; l'un se trompe, l'autre corrige; l'un s'écarte de la vérité par ignorance, par foiblesse, ou par sa pente vicieuse; l'autre mène redresse, affermit mes pas vacillans, me ramène sans cesse à la vérité: c'est la raison suprême; elle est universelle, la même chez tous les hommes et pour tous les siècles. Elle luit en même temps sur les deux hémisphères; on voit sa lumière en quelque coin du monde qu'on soit caché. Il faut qu'elle soit quelque chose de réel; elle existe, car le néant ne peut perfectionner les natures imparfaites. Où est-elle cette raison qui est si près de moi, et qui n'est pas moi; cette raison qui est si différente de moi; cette raison universelle, indépendante, immuable? N'est-ce pas le Dieu que je cherche: oui, c'est le Dieu que j'adore. (Fénélon, *Exist. de Dieu*).

Si je veux découvrir où et en quel sujet subsistent les vérités qui servent de fondement à la morale, je suis obligé d'avouer un ÊTRE où la vérité est essentiellement subsistante; et cet Être est la vérité même.

Des vérités éternelles, que nous voyons toutes comme subsistantes avant nous, qui étoient également dans tous les hommes qui ont paru sur la scène du monde avant nous, que tout entendement aperçoit toujours les mêmes, sont quelque chose de Dieu, ou plutôt sont Dieu même.

Qu'est-ce donc que la raison dans l'homme, si ce n'est une raison subalterne, bornée, participée, empruntée, qui a besoin qu'une autre raison supérieure l'éclaire et la dirige, ou la réforme à chaque moment?

La vérité est la conformité de nos pensées, de nos jugemens, avec les pensées, les jugemens de cette intelligence suprême; c'est Dieu.

La loi éternelle est l'expression de la volonté de cet Être, principe et dernière fin de tous les êtres intelligens et raisonnables; c'est encore Dieu même.

La conscience est la conviction intérieure de l'obligation où nous sommes de prendre cet Être-suprême pour règle suprême de nos jugemens et de notre conduite; c'est le sentiment intime de notre responsabilité envers le législateur souverain, créateur et maître absolu de toutes choses.

Dites à l'homme moral, que la vertu est l'harmonie parfaite des volontés de l'homme avec la volonté de Dieu; que le dogme de la responsabilité de l'homme envers Dieu, est le principe moteur de la vertu et la sanction des loix; que tout système de morale qui n'est point appuyé sur ce fondement, est un édifice bâti en l'air, qui s'écroule au premier choc des passions; que Dieu, voyant à la fois

et d'un seul regard , le passé , le présent et l'avenir ; est sans cesse présent à tous les points de l'Univers ; que la conscience de l'homme est le regard de Dieu dans son ame ; que la voix qu'il entend au fond de son cœur dans le calme des passions , est la voix de Dieu même qui interroge l'homme ou qui lui répond ; que tous les devoirs de la morale se rapportent au premier de tous , l'obligation de vivre en union intime et en société avec Dieu , son premier principe et sa dernière fin , société de pensées , de désirs , d'affections et de volontés.

Dites à l'homme moral , que c'est jusque-là et pour tous les momens de sa vie que s'étend la loi de sa responsabilité ; qu'il rendra compte un jour de l'usage de ses biens , de son temps , de ses talens , de ses emplois , de tout , jusqu'à une parole oiseuse ; que de là naît l'obligation de soumettre sa raison privée à la raison suprême de Dieu ; de le présenter sans cesse pour règle suprême de vérité à sa conscience intellectuelle , et pour règle suprême de ses devoirs à sa conscience morale ; qu'enfin , pour vivre en sage , et marcher d'un pas ferme et assuré dans les sentiers de la vertu , il faut ne voir dans la vie présente que le noviciat de la vie future , se recueillir souvent en soi-même , et fixer sa pensée sur ce qui attend inévitablement tous les hommes à la fin de la carrière de cette vie fugitive , la mort , le jugement , un paradis ou un enfer.

Sages philosophes , marchez à la lumière de ce flambeau que l'auteur de votre être a mis dans vos mains ; pénétrez-vous , pénétrez vos disciples de ces

grandes vérités. Pères de famille, jetez-en les précieuses semences dans le cœur de vos enfans. Que l'homme public, et par sa conduite, et par la force entraînant de ses exemples, persuade à ses concitoyens, qu'il n'est pas d'autre route ouverte à l'homme pour arriver au bonheur par la vertu. Que le magistrat se persuade à lui-même, que la magistrature est un sacerdoce civil, et que, prêtre, interprète et organe de la loi, c'est de Dieu qu'il tient sa mission, et en son nom qu'il rend ses sentences. Que les maîtres de la terre sachent et qu'ils publient, que le droit de donner l'investiture du pouvoir suprême, n'appartient qu'à celui qui règne dans les cieux et sur tout l'Univers; que tout ce qui commande doit lui obéir; et qu'enfin tout le poids de cette imposante responsabilité, pèse sur la conscience et l'honneur des monarques, autant que sur la conscience et l'honneur du dernier de leurs sujets: telles sont les bases éternelles, immuables, sur lesquelles repose l'ordre moral et la destinée des empires. Saisissez cette chaîne de rapports et parcourez-en les divers anneaux; vous verrez alors toutes les notions de la justice, de l'honneur, de la bonté, de l'humanité, de la véritable grandeur de l'homme, et de sa destination sur la terre, se classer successivement et d'elles-mêmes dans votre entendement; vous en verrez sortir tous les devoirs que le droit naturel et le droit public prescrivent à tous les membres de l'organisation sociale, aux chefs des corps politiques, et aux hommes de toutes les classes sur qui s'étend le sceptre de leur domination suprême. Alors aussi vous verrez s'as-

seoir l'ordre moral sur ces bases éternelles, que le grand ordonnateur de la nature a posées, en formant l'Univers par sa souveraine sagesse, et qu'il conserve par sa vertu toute puissante.

Quand la religion, plus libérale que la nature, prête sa sanction à la morale, et intervient dans le pacte social, elle charge les devoirs de tant de prix, et les prévarications de tant de peines, qu'elle peut donner au cœur humain un penchant impérieux pour le bien, et une horreur invincible pour le mal. C'est alors que la politique, forte d'une si haute alliée, peut rétablir dans le monde moral les mouvemens réguliers, et créer par là, l'opinion publique en faveur de son administration. Si la religion ne répond pas de chaque individu, elle répond des masses et de l'universalité des membres de l'organisation sociale. Il n'en est pas ainsi de la philosophie; isolée de tout appui de la religion, elle peut à peine répondre de quelques individus; les masses, les peuples et les empires lui échappent, parce qu'elle ne peut jamais se faire entendre que du très-petit nombre, et qu'elle ne peut offrir que des motifs insuffisans pour se rendre maîtresse de la volonté, soumettre les passions, et dédommager l'intérêt particulier, des privations et des sacrifices, presque journaliers, qu'exigent l'ordre moral et l'intérêt général de la société.

L'histoire de tous les peuples, la tradition de tous les siècles, la politique de tous les souverains, la sagesse de tous les législateurs, le cri de l'Univers se réunissent pour donner à cette doctrine éternelle et

immuable, la force d'une démonstration rigoureuse.

Le savant missionnaire ne manqua pas d'ajouter à cette force de témoignages, l'autorité de Confucius, et celle de ses plus célèbres disciples.

La religion, dit le philosophe chinois, est le fondement nécessaire de tout ordre moral et politique ; elle est l'ame de la vertu du sage ; ses leçons sont sa lumière : de dix mille paroles que prononce le vrai philosophe, il n'en est pas une qui ne se rapporte à la religion, ou qui ne soit inspirée par elle. La religion est comme la source et la racine de tout bien. Parler de la religion de *Yao*, c'est peindre toutes ses vertus d'un seul trait.

Confucius montra le plus grand zèle pour s'opposer aux innovations contre cette doctrine salutaire. Il avoit paru à la Chine une secte de lettrés, qui voulant mettre l'autorité de la seule raison à la place des anciennes traditions, en étoient venus jusqu'à corrompre les vraies sources de la morale.

L'excès du mal montra à ce philosophe le seul remède qu'il falloit y apporter. Il se servit des dissensions intestines qui régnoient entre les sectaires, pour les combattre les uns par les autres. Il montra l'insuffisance de la raison pour contenir la multitude, et l'assujettir à l'obéissance. Il opposa à l'esprit de système l'autorité des livres réputés sacrés, qui avoient pour eux la plus haute antiquité. En rétablissant les autels de la religion, Confucius parvint à pacifier les troubles, et à rasseoir la morale naturelle sur ses véritables fondemens.

Remontez si haut que vous voudrez, et partant

ensuite du premier anneau de la chaîne pour redescendre d'âge en âge jusqu'à nous, nommez dans la durée des siècles, un seul peuple qui n'ait pas adopté, professé ces vérités fondamentales; un seul peuple, qui ne puisse attribuer la prospérité dont il a joui, à s'y tenir fortement attaché, ou ses malheurs à l'imprudence et à la témérité qu'il a eu de s'y soustraire : tel est le plan d'attaque et de défense que Confucius a suivi toute sa vie, contre les sectaires qui répandoient les poisons de leur nouvelle doctrine.

Passant ensuite à sa seconde proposition, l'habile controversiste montra la même supériorité de raison dans la manière de faire valoir ses preuves.

Il n'est que deux moyens d'arriver à la vérité; la voie d'examen et de la discussion, ou bien la voie de soumission à l'autorité et au ministère de l'enseignement. L'histoire de la raison, laissée à ses propres forces, nous atteste que la première voie a peu réussi aux génies, même d'un ordre supérieur; et le bon sens nous dit, qu'à l'égard de la totalité morale des hommes, elle est impraticable, et souvent nuisible. Il y faut une force intellectuelle, une pénétration d'esprit, une sagacité de jugement, une suite de réflexions, d'idées, de comparaisons, de raisonnemens dont les trois-quarts et demi du monde sont incapables. Je le veux, la nature a gravé dans l'ame de chaque homme les premières vérités et les principes fondamentaux de la morale; mais en est-ce assez pour composer un système de morale qui en renferme toutes les loix néces-

saires, et qui nous développe la série des devoirs imposés à chacun par le rang qu'il tient dans la société. La première leçon que donne la raison à un homme de bonne foi, est celle de son insuffisance; et le premier rayon de lumière qui éclaire la conscience d'un homme sans orgueil et sans préjugé, part du sentiment de sa propre foiblesse, et de l'instabilité de sa raison abandonnée à elle-même.

Formons-nous une idée exacte de la science morale; c'est la connoissance approfondie des rapports qui unissent entre eux Dieu, l'homme et l'Univers; c'est encore la connoissance certaine des loix morales qui en sont les conséquences, et qui assigne à chacun les devoirs qu'il doit remplir pour arriver au bonheur par la vertu. C'est donc une nécessité pour qui voudra vérifier ces loix au tribunal de sa raison, que d'être en état de parcourir cette longue chaîne de rapports, de l'étudier dans le spectacle de la nature, dans l'histoire des peuples civilisés, dans sa propre constitution physique, intellectuelle et morale.

A qui prétendez-vous prescrire cette tâche effrayante? Est-ce à l'artisan qui ne vit que de son travail? au cultivateur qui ne sait pas lire? au jeune adolescent, ou paresseux, ou délicat et timide, qui ne fait que naître à la pensée, et pour qui peut-être l'étude est un travail pénible et la réflexion le tourment de sa pensée? Est-ce à l'homme simple qui avoue son incapacité? Sera-ce aux ignorans présomptueux et vains, qui ne raisonnent jamais plus mal que quand ils veulent penser d'après eux-mêmes? c'est crier aux aveugles de voir, aux para-

lytiques de marcher. Vouloir faire d'une nation un peuple de raisonneurs , est de toutes les visions philosophiques le rêve le plus fou , le plus absurde ; l'esprit ne dispute presque jamais qu'au préjudice des pures lumières du sens commun. La manie de raisonner est la maladie de l'esprit présomptueux ; et quels en sont les grands résultats ? Les questions les plus simples sont devenues interminables ; les vérités les plus nécessaires ont été réduites en autant de problèmes , que le jargon philosophique , qui jette des nuages sur l'évidence même , a rendu insolubles aux esprits emportés par le flux et le reflux des nouvelles doctrines.

La philosophie morale ne pouvant être que le fruit des longues méditations et le travail de la vie entière , pour qui substitue la voie incertaine de l'examen à la voie assurée de l'autorité , elle ne doit ni ne peut être présentée au peuple qui , pour l'art de raisonner , est toujours au début de la vie. Si nous passons aux classes supérieures , qu'y trouverons-nous ? A peu près autant d'ignorance des vraies sources de la morale , et plus d'orgueil et de présomption ; autant de paresse pour les études spéculatives ; plus de penchant à raisonner l'obéissance : on y voit de faux préjugés de naissance , d'éducation , de coutume , de bienséance aussi fortement enracinés , et des passions plus variées , plus impétueuses ; et de là , plus d'obstacles à la vérité , et tout aussi peu de moyens d'y arriver par la voie de l'examen et du raisonnement.

Dire que la raison laissée à elle seule est insuffi-

sante pour nous ouvrir les sentiers de la morale et les routes du bonheur, ce n'est ni l'avilir ni la calomnier. Elle est ce souffle divin que l'auteur de la nature a versé dans l'homme, en l'élevant à la dignité d'un être intelligent. C'est parce que l'auteur de notre être a imprimé dans l'homme ce titre de sa grandeur et de son excellence, que Dieu a dit en le créant : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* La raison est après Dieu, le premier souverain de l'homme ; elle est tout dans le monde moral ; aperçue par les esprits, elle est la vérité ; agissant dans le fond de nos cœurs, elle est la conscience ; réduite en acte par notre volonté, elle est la vertu ; sentie par nos âmes, ses jouissances sont notre bonheur : organe et interprète des lois de l'Être suprême, quand elle est appuyée sur la règle de croyance que Dieu fait descendre du ciel pour apprendre à l'homme son origine, sa destinée sur la terre, et celle qui l'attend après cette vie, la raison rend des oracles toujours sûrs à ceux qui la consultent dans le calme des passions. Elle dicte au fond de la conscience tous les devoirs de l'homme envers l'auteur de son être, ses semblables et lui-même. Empruntant la balance de la justice éternelle et formidable, la raison pèse nos actions et jusqu'à nos pensées, et assigne à chacune la peine ou la récompense qui lui est due. Propager sa lumière dans tous les esprits, est le premier devoir de l'homme social, et la première dette des rois. Son sceptre, placé entre les mains des chefs de famille, leur assure l'obéissance et l'amour : placé entre les mains du

chef suprême du corps politique , il est le gage le plus sûr de la fidélité des peuples et de la durée de l'empire.

Telle est la raison dans l'homme ; mais pour s'en faire une idée exacte , il faut remonter jusqu'à son principe et à la source primitive d'où elle émane. Unie à la raison suprême de Dieu , elle est lumière pure : sitôt qu'elle s'en sépare et qu'elle veut être sa lumière à elle-même , ou elle se couvre de ténèbres , ou elle ne fait plus briller que de fausses lueurs.

La raison et la conscience sont dans le monde moral , ce que les planètes sont dans le monde physique ; elles ne brillent point de leur propre éclat : elles réfléchissent la lumière , mais elles n'en sont pas le principe : elles deviennent ténébreuses , elles échappent à nos regards , dès qu'on rompt la communication entre elles et la source où elles puisoient la lumière et la vie. C'est des perfections infinies du premier Être , que la raison emprunte les règles de la morale , et la conscience l'obligation d'y soumettre sa volonté. Loi supérieure à toutes les institutions , puisqu'elle doit être le modèle et la raison de toutes les loix humaines. C'est dans ce principe que se réunissent toutes les règles particulières de la morale , comme les rayons d'un cercle se rapprochent du centre qui est leur première origine.

Les apôtres de la raison ne cessent de nous proposer l'évidence de la raison , comme un admirable spécifique , une panacée universelle contre les maladies de l'esprit humain , et les passions , source fatale des erreurs qui nous aveuglent , et des maux

qui désolent l'humanité. Examinons de près les ressources que nous devons en attendre. . . Pour que l'évidence devint une règle commune à tous les esprits , il faudroit qu'elle se fit sentir à tous les hommes sur les mêmes objets , de la même manière et dans le même temps. Si , par malheur , ce qui est évident pour moi , ne l'étoit pas pour vous , aurois-je le droit de vous faire prendre pour règle de votre conduite , les raisons et les motifs qui justifient la mienne ? Or , il en est des esprits comme des yeux ; l'horizon intellectuel de chaque individu est très-limité , et varie autant que l'horizon matériel. Trouve-t-on beaucoup d'hommes qui aperçoivent les objets de la pensée sous le même aspect , et qui aient une mesure uniforme pour en porter les mêmes jugemens ? Si cependant , l'évidence est , je ne dis pas le seul moyen de conviction , mais la seule règle de conduite que vous proposiez aux hommes , comment vous flattez-vous que la raison , variant dans ses procédés comme dans ses points de vue , puisse conduire les hommes aux mêmes résultats ? Chacun érigeant dans sa conscience un tribunal privé , pourra appeler de vos jugemens , et en porter qui soient en opposition avec les vôtres. De tous ces examens partiels , ne doit-il pas résulter les plus étranges contradictions , les plus affreuses disputes , le désordre le plus funeste à l'ordre social ? Dans cette lutte inévitable des opinions , chacun n'étant obligé que de prendre la sienne pour la règle suprême de ses devoirs , que deviendra l'ordre politique dont la nature est de confondre , de réunir toutes les volontés dans une

seule volonté, qui fasse la loi suprême de toutes les volontés partielles ? Ne voyez - vous pas que , dans toute contrariété d'opinions , vous placez l'homme moral sous la nécessaire alternative , ou de mentir à sa conscience , ou de résister à la volonté générale.

L'expérience ne nous l'apprend que trop ; sans un guide certain et infallible , la raison ne creuse que des abymes. Quand Dieu veut punir l'homme , il l'abandonne à ses seules lumières. Quand Dieu veut punir les nations , il les livre à la séduction des esprits inquiets et factieux. Erigez la raison de l'homme en tribunal suprême ; proclamez la liberté de penser , étendue jusqu'au peuple , comme le seul garant de la liberté sociale , bientôt la raison se changera en délire ; l'ordre moral renversé , entraînera dans sa chute les bases de l'ordre civil et politique ; le débordement des crimes , et tous les fléaux réunis , fonderont à la fois sur l'empire.

Instruits par l'expérience , on avouera volontiers , qu'il est d'une sage politique d'inculquer au peuple le dogme de la responsabilité envers Dieu , et la croyance à une vie future , afin de le contenir plus facilement dans le devoir ; mais c'est à condition que ceux que leur éducation élève au-dessus des classes inférieures de la société , resteront affranchis du joug de toute religion surnaturelle. Mais quel est donc ce peuple dont il vous plaît de faire une classe à part ; ce peuple où vous reléguez la religion de vos ancêtres ? Ouvrez les yeux ; c'est la nation entière. Admettez - vous à cette liberté indéfinie de penser , les femmes , les enfans , le cultivateur , l'artisan ?

Accorderez-vous

Accorderez-vous même cette prérogative à ce riche négociant, à ce magistrat, ces hommes publics, et ces soi-disant philosophes, qui occupés de leur fortune, de leur ambition, de leurs plaisirs, ou qui, absorbés par les affaires, les devoirs de leur état, les sciences profondes, ou les arts d'agrémens, n'ont fait que parcourir les ouvrages de vos penseurs, et connoissent à peine les titres de ceux qui les ont réfutés? A combien, dans une immense population, ferez-vous monter le nombre de ceux qui sont en état de discuter, de combattre sous vos drapeaux, et seulement de rendre compte des motifs de leur prétendue incrédulité; de ceux enfin dont la raison peut se suffire à elle-même pour règle de morale, et règle suprême de vérité? Soyez de bonne foi: comparé à la totalité morale de ceux qui, de votre aveu même, ne peuvent se passer d'une religion, le nombre des adeptes que vous pourrez avouer, se réduit à peu près à zéro.

La religion est la raison du peuple, dites-vous; c'est un flambeau qu'il faut faire marcher devant lui pour diriger sa marche; un mors qu'il faut mettre dans sa bouche, pour le rendre souple et docile; mais l'aliment du peuple n'est pas la nourriture du vrai philosophe, la raison lui suffit; elle seule a la force de soumettre son esprit, et le droit de commander à sa conscience.

Quel système d'inconséquences et d'absurdités! En bon citoyen, en magistrat fidèle à ses devoirs, en père de famille sensé, vous crieriez à ce peuple, à toute une nation: Soumettez-vous au joug de la religion;

marchez à la lueur de son flambeau ; il vous est nécessaire pour suppléer à votre incapacité, à la faiblesse de votre raison : et cependant, détruisant d'une main ce que vous auriez édifié de l'autre, on vous verroit par vos écrits, vos discours, votre athéisme-pratique, et votre conduite anti-religieuse, laisser deviner votre funeste secret. Apôtre de l'incrédulité, corrompant la conscience publique, ébranlant les fondemens de la moralité du peuple, quoique forcé d'avouer votre impuissance pour rien mettre à sa place, vous affecteriez une indifférence insensée ; vous vous retraucheriez dans un honteux pyrrhonisme, et vous ne parleriez de la religion qui a reçu vos premiers sermens, que comme d'une mesure politique, et d'un impôt nécessaire à mettre sur l'ignorance et la crédulité du peuple.

Quelle monstrueuse association ce seroit, qu'un corps politique ainsi constitué ? On verroit d'un côté, l'immense majorité d'une nation, adorer le Dieu de ses pères, et se soumettre aux loix de son culte ; tandis que ce qu'il y a de plus distingué dans cette nation, insultant par son dédain à la crédulité du peuple, détruiroit par le scandale de sa conduite tout l'effet que la sagesse du gouvernement attend de l'influence de la religion sur les mœurs publiques. Dans la même famille, l'épouse, les enfans, les serviteurs, seroient religieux ; et les chefs de famille, déserteurs de la religion dans laquelle leur enfance auroit été élevée, seroient tout ce qu'il leur plairoit d'être, c'est-à-dire, athées, matérialistes, fatalistes, ou déistes, ou sceptiques ; et enfin attachés à telle

secte et à telle doctrine qu'ils auroient la fantaisie de choisir pour leur règle de croyance. Laissez subsister les germes de cette tolérance monstrueuse ; et bientôt toutes les bases de l'ordre moral seront renversées. En fait de religion et de mœurs l'exemple fait tout dans une nation ; l'expérience l'atteste ; l'influence morale des classes supérieures fait la destinée des mœurs publiques.

Il ne peut exister d'ordre moral sans une sanction qui garantisse l'exécution de ses loix ; c'est un des premiers axiomes de toute législation morale et politique. La volonté ne peut être déterminée, forcée d'agir ou de s'abstenir, que par l'espérance du bien ou par la crainte du mal. L'homme cherche son bonheur en tout. Il n'est point au pouvoir de l'homme de se priver d'une jouissance, de souffrir un mal présent, de faire un sacrifice sans l'espoir d'un dédommagement, et d'un bien plus grand que celui auquel la loi le force de renoncer ; ou sans la crainte d'un plus grand mal auquel il s'exposeroit, en cédaudant à ses penchans et à sa passion. Telle est la nature de l'homme moral, sa constitution essentielle et immuable. Comparons la sanction divine que présente la religion, avec cette sanction imaginaire que prétendent y substituer les apôtres de la raison. Examinons les motifs d'encouragement qu'ils présentent à la vertu, la digue qu'ils opposent à la fougue des passions, les terreurs dont ils environnent le vice, et comment ils s'y prennent pour soulever contre lui les remords de la conscience. Philosophes moralistes, la vertu chancelante implore votre se-

cours, venez la sauver du naufrage ; armez-moi contre la tentation du mal ; sauvez-moi de moi-même.

Inscusé que je suis , d'appeler pour me guérir des hommes plus malades que moi ! Je leur demande une règle de vérité qui me délivre du préjugé , de l'erreur , du tourment de mes doutes et de mes incertitudes ; et pour toute consolation , ils me renvoient à une raison universelle , qui n'est qu'un être idéal. Les idées générales et abstraites sont la source des plus grandes erreurs des hommes ; jamais le jargon de la métaphysique n'a fait découvrir une seule vérité ; et il a rempli la philosophie d'absurdités dont on a honte , sitôt qu'on les dépoille de leurs grands mots. Les philosophes irréligieux me renvoient à leurs livres ; et leurs livres renvoient , tantôt au tribunal du genre humain qui ne s'assemble jamais , tantôt à la raison de leurs penseurs , qui , ne s'accordant sur rien , se divisent dans une multitude de sectes , toutes opposées et contradictoires dans leur symbole de croyance et leurs systèmes de morale. Ils me renvoient à ma conscience dans ces momens de crise et de tourmens , où sa voix est étouffée par les cris tumultueux de ma passion. Mais quest-ce que la conscience pour l'athée qui ne croit point à l'existence de Dieu , et pour le déiste et l'illuminé , qui ne croient à Dieu que quand ils le font parler eux-mêmes ?

Sans l'appui de la religion ; que peut-on espérer d'un homme dans cette lutte pénible entre le vice qui le flatte , et la vertu qui ne montre à sa raison

troublée qu'un visage sévère. Le feu brûle dans ses veines, l'imagination l'attise par ses images séduisantes ; il ne voit, il n'entend plus que sa passion. Quelle digue opposerez-vous aux flots de la tempête ? La passion parle si haut, les précautions sont prises, le succès est assuré ; un vol secret, un poison bien déguisé, une trahison à jamais ignorée, vont le tirer de la misère, le délivrer d'un concurrent, lui procurer des jouissances et des plaisirs, lui ouvrir la porte des honneurs et des richesses. Que peuvent dans cette crise si dangereuse pour la vertu, des notions vagues d'honnêteté et de justice, la crainte du mépris, la sévérité des loix humaines contre l'emportement d'un caractère violent et impétueux, que l'attrait du plaisir, de l'ambition ou de la cupidité entraîne ? Le secret lui assure l'impunité, et cette assurance jette sur le crime un voile qui lui en dérobe tout l'odieux. Quel homme indécis et vacillant dans le chemin de la vertu ; se voit réduit pour tout dédommagement des sacrifices qu'elle exige, au simple témoignage de sa conscience, ou à l'estime de quelques hommes isolés, il se lassera bientôt des efforts d'une pénible résistance. De quoi auroit-il à rougir, quand il se voit semblable à presque tout ce qui l'environne ? Il ne balancera pas long-temps à préférer une licence utile, à un rigorisme de vertu stérile, qui le met dans un état de souffrance. Combien encore de crimes dans le monde auxquels on ne peut résister, sans s'avilir et se perdre aux yeux d'un faux point d'honneur ! Ce qu'on appelle convenance, honnêteté, beauté morale, sera rangé parmi les fantô-

mes du préjugé, ou ne s'offrira plus à un homme sans éducation chrétienne, que comme des nuages légers qui arrêtent un moment les regards, mais dont on détourne bientôt la vue, pour la fixer sur des objets qui se présentent sous le charme du plaisir et les douces illusions de l'espérance.

A des motifs insuffisans, le philosophe irréligieux ajoute souvent des principes corrupteurs; il fait de la morale une affaire de calcul. Il établit en principe, qu'il est impossible qu'un être sensible et intelligent veuille le contraire de ses intérêts personnels; qu'il est toujours déterminé, et qu'il ne peut jamais être mis en action que par l'opinion vraie ou fausse qu'il s'en forme. Ce principe n'est soutenable qu'en l'appuyant sur le dogme des récompenses et des peines qui nous attendent après la mort; et il est même une preuve invincible de l'immortalité de l'ame et de la vie future. Mais en restreignant à cette vie notre intérêt personnel, ce principe qui concentre la détermination de tous les actes de notre volonté, dans la bassesse de notre intérêt particulier et purement temporel, sape et renverse les fondemens de toute morale et de toute société; car, ce que les intérêts particuliers ont de commun avec l'intérêt public et le bien général, est si peu de chose, et dans la pratique si difficile à bien connoître, qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé. La pensée d'un Dieu vengeur viendra-t-elle soulever les remords dans la conscience expirante d'un homme aux prises avec la passion; qu'a-t-il à craindre du dieu des philosophes déistes? Ils ne lui parlent que d'un Dieu qui pardon-

ne, et jamais d'un Dieu qui punit. C'est tout au plus s'ils consentent à reconnoître après cette vie, un lieu d'expiation, où l'ame des plus grands criminels se purifie de ses souillures. L'expérience l'atteste : présentez à la cupidité, à l'ambition, à la vengeance, à la volupté, la crainte d'un châtement à subir après la mort, mais passager et infligé par un Dieu dont on mesure la justice sur les idées que s'en fait le philosophe ; le trait glisse sur la surface de l'âme, et ne lui laisse aucune impression. Les chefs du philosophisme ont été forcés de nous faire l'humiliant aveu, que sur ces dogmes importans, la vérité n'est jamais pour eux qu'un trait de lumière qui paroît un instant, pour les laisser retomber dans l'abyme de leurs incertitudes et des ténèbres où leur raison foible et tremblante, ne discerne plus rien, ou ne voit plus que des fantômes. Semblables à un vaisseau battu par la tempête, et poussé par des vents contraires, ils errent sans boussole sur la vaste mer des opinions humaines, ne sachant ni où jeter l'ancre, ni comment tenir une route assurée.

Et voilà d'où vient que le déisme n'est souvent qu'un athéisme déguisé. Remontez des effets à leur première cause, des progrès du libertinage d'esprit à sa première origine, vous verrez que la plupart de vos athées ont débuté par un déisme hypocrite : ce que le désir de s'affranchir du joug de la religion, qui pesoit à leur vertu fatiguée des efforts de leur résistance, avoit commencé, a été bientôt achevé par la lecture des ouvrages qui leur vantoient la liberté de penser comme le seul moyen

de n'être pas dupe des opinions humaines, et comme le premier apanage de tout être raisonnable. Enivrés de ces poisons funestes, on les a vus progressivement, de doutes en doutes, de contradictions en contradictions, de chute en chute, tomber de leur propre poids dans les plus monstrueuses erreurs; secouer sans pudeur le joug de toute religion révélée; bientôt après, abjurer les dogmes capitaux de la religion naturelle, les notions éternelles du juste et de l'injuste, la spiritualité, l'immortalité de l'ame, et jusqu'à l'existence d'un Dieu, créateur et vengeur de l'ordre moral.

Malheur à la nation où l'on semeroit impunément cette désolante doctrine! Les injustes penchans qui agitent avec violence le cœur des hommes cupides ou ambitieux, ne trouvant plus d'obstacles, entraîneront la multitude dans l'anarchie des principes, et dans les désordres qui en sont la suite inévitable; les passions comme autant de bêtes féroces dont on a rompu la chaîne, renverseront tous les fondemens de l'ordre moral; les liens de l'ordre social se relâcheront peu à peu, et l'état politique ne sera plus qu'un théâtre de violence et d'horreurs, où régnera seule la loi barbare du plus fort ou du plus adroit.

Vous appellerez en vain les loix politiques pour suppléer à l'insuffisance de la raison: leur sanction isolée de celle d'une religion révélée sera toujours trop faible. Les vertus que le gouvernement politique peut récompenser sont en très-petit nombre; et combien de vices contraires à l'ordre moral, qu'il ne peut ni prévenir; ni atteindre, ni punir! Les loix

n'arrêtent que la main, la religion seule règle le cœur. La loi expire sur le seuil du citoyen. La morale, sans le secours de la religion, ne seroit qu'une justice sans tribunaux ; il faut donc que l'autorité politique ait recours à d'autres moyens que ceux qu'elle tire d'elle-même, pour maintenir l'ordre moral dans le sein des familles. Elle a besoin d'une force coactive et coercitive, qui ne peut exister entre les mains du souverain politique. La conscience n'obéit qu'à Dieu, ou à ceux à qui Dieu donne l'autorité de parler en son nom. Qui dit raison suprême, volonté suprême, dit une raison à laquelle ceux qui commandent sont tenus de se soumettre ; une volonté qui soit la loi suprême du souverain comme celle de ses sujets. Renversez cette base éternelle, ces mots sacrés de pacte social, de contrat social, n'offriroient plus à l'esprit que des idées vagues et confuses, intelligibles. La raison des loix humaines doit se trouver, en dernière analyse, dans la raison éternelle de l'arbitre suprême des empires. Eriger la raison, la volonté du chef du corps politique en règle suprême, ce seroit en faire un Dieu. Mais ce n'est point aux innovateurs qu'il se faut mettre en frais de prouver cette doctrine : ce qu'il faut leur apprendre, c'est que, désobéir au souverain, c'est résister à l'ordre que Dieu a établi ; et que Dieu, d'où émane toute puissance souveraine, vengera l'autorité contre tout sujet rebelle à l'obéissance qui lui est due.

Ces vérités tutélaires et fondamentales de l'ordre moral et politique pouvoient être facilement prouvées par une multitude d'exemples tirés des annales de

la Chine. Il n'est rien de plus intéressant que le tableau que son histoire nous trace de l'éclat des sciences et des mœurs, sous la dynastie des Song. L'amour de la nouveauté, le faux éclat des systèmes, le goût du merveilleux, de la frivolité et du raffinement avoient changé le caractère national, séduit la multitude et égaré les sages eux-mêmes. La morale perdit son autorité, les mœurs se corrompirent, la raison obscurcie, éclipcée, ne répandit plus que de fausses lueurs. Faut de d'avoir prévu que la liberté de penser et d'écrire, sans frein et sans mesure, entraîne la licence d'agir et de tout oser, on tomba bientôt dans l'impuissance de sauver l'État de la confusion d'idées et de l'horrible corruption de mœurs qu'avoient produites le plébicisme littéraire et le fanatisme des opinions, qui finit toujours par haïr et secouer le joug de l'autorité.

La secte de *Foe* qui s'introduisit en Chine sous la dynastie des *Han*, en divisant les lettrés, ne lui apporta que des scandales et des troubles. Les uns abandonnèrent la doctrine de Confucius pour celle de *Foe*; les autres poussèrent jusqu'au fanatisme, la haine dont ils poursuivoient les disciples de ce nouveau maître. On vit alors les lettrés monter et descendre avec les événemens, aller flottant çà et là, au gré du vent de la faveur et de la mode. Les sciences furent couvertes de nuages épais, et l'empire fut en proie aux horreurs des guerres civiles et étrangères.

Il étoit réservé à la dynastie des Ming de voir les sciences avec les yeux d'une politique sage et éclair-

rée, et de retenir les savans par la chaîne des loix, pour leur éviter la honte de donner dans des écarts, qui tant de fois avoient été funestes à la tranquillité de l'empire. C'est à cette excellente politique que la Chine doit cette tempérance de savoir qui a mis fin aux disputes. Les Tartares qui se sont rendus maîtres de la Chine, l'ont adoptée, et la république des lettres est en paix. Ce plébiscite littéraire qui a été sagement réprimé, est aussi inconnu à Pékin que dans les provinces de l'empire.

Enfin, voulez-vous arriver par la voie la plus courte à une démonstration complète, consultez l'histoire même des disputes philosophiques. Le philosophisme, tant ancien que moderne, se divise et se subdivise à l'infini. Chaque écrivain fait une secte à part; le dogme fondamental et commun à tous, c'est la raison érigée en tribunal suprême. C'est au nom de la raison, que le matérialiste met en problème la spiritualité de l'ame et son immortalité. C'est au nom de la raison, que le fataliste, disputant contre la liberté de l'homme, l'affranchit de toutes les terreurs du crime, et étouffe la voix salutaire des remords. C'est au nom de la raison, que dans les diverses sectes du déisme, les uns, effaçant des perfections de Dieu celles qui contrarient leurs opinions systématiques, nient le dogme de la Providence et la responsabilité de l'homme envers l'Être suprême; et c'est au nom de la raison, que les autres se prosternant aux pieds de l'idole de leur imagination, n'adorent d'autre Dieu que celui qu'ils ont créé. A force de disputer sur tout, on finit par ne croire à rien : de lassitude

et de désespoir, on se jette dans un scepticisme presque universel. De ce chaos ténébreux sort l'effroyable athéisme ; la raison tombe en délire, et ne s'occupe plus qu'à l'ériger en dogme, et à le réduire en système.

Sur cet horizon nébuleux, la raison, jouet perpétuel de l'erreur et du préjugé, obscurcie encore, agitée, tirillée en sens contraire par les passions, n'est plus pour ses adorateurs qu'une lueur vacillante, qu'un fil imposteur qui se casse à chaque pas qu'ils font dans le labyrinthe tortueux où ils entraînent leurs disciples. Toujours flottans entre la vérité et l'illusion, le torrent des opinions les emporte, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; un jour touchés d'un argument, le lendemain ébranlés par un argument contraire. Chacun d'eux, en particulier, aussi peu d'accord avec lui-même qu'avec ses rivaux, nie ou affirme, élève ou abat, suivant l'intérêt ou le caprice du moment. Triomphans, quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne.

Dans cette horrible confusion d'idées, cette désolante anarchie de principes, où trouver un terrain solide sur lequel on puisse jeter les fondemens d'une législation morale et politique ? Je dois le dire avec impartialité : parmi les adversaires de la religion révélée, on compte quelques hommes célèbres qui ont enrichi les sciences et les arts, et qui, par d'immortelles découvertes, ont étendu la sphère de la rai-

son ; on trouve quelquefois dans leurs écrits , des morceaux dignes des meilleurs siècles , une profondeur de connoissances qui les place à côté du petit nombre de génies supérieurs dont s'honore et s'applaudit la vraie philosophie. Cependant, lorsque ces maîtres dans l'art de raisonner , quittant la région des sciences et des arts , ont voulu se mêler d'écrire sur les bases essentielles de l'ordre moral , ils n'ont réussi à rien , qu'à nous démontrer par leurs vaines théories , l'insuffisance de la raison , et leur impuissance absolue pour arriver à la solution de ce grand problème. Consultez leurs ouvrages ; on ne pourroit citer aucun écrivain parmi eux , qui ait abordé seulement le véritable état de la controverse , et qui ait attaqué la certitude des monumens du christianisme , par la méthode des faits et la confrontation de ces monumens avec les principes et les règles de l'évidence historique. Ils rejettent toute révélation surnaturelle , placent la raison sur le trône , et prétendent que tout membre de la société peut y trouver , avec la règle suprême des mœurs , la sanction de toutes les loix sociales. Qu'ils nous produisent donc un symbole de croyance , une législation morale , isolée de l'appui de toute base religieuse ; un plan d'éducation et d'instruction publique , en un mot , un système de doctrine quelconque , qui ait été arrêté , convenu dans une seule des sectes philosophiques , et qui ait force de loi sur les esprits et la conscience des nouveaux apôtres de la raison. Mille fois on leur a fait le défi de remplir leurs fastueuses promesses ; ils gardent un silence d'obs-

tion et de mépris. Ils ne répondront jamais.

L'insuffisance de la raison, la nécessité d'une révélation surnaturelle sont donc démontrées. Voyons maintenant si les monumens sur lesquels s'appuie la révélation chrétienne, pour prouver sa divinité, réunissent des caractères d'authenticité et de fidélité, qui soient d'une force concluante et irrésistible. Toute religion surnaturelle est un fait à démontrer ; c'est donc par la méthode des faits qu'il faut traiter cette importante controverse.

---

## TABLEAU HISTORIQUE

*De l'origine et de l'établissement de la religion de Jésus-Christ.*

IL y a dix-huit siècles qu'un homme puissant en œuvres et en paroles, a paru au milieu du peuple juif. La nature docile obéissoit au moindre signe de sa volonté ; il fit de grands prodiges. La sublimité de sa doctrine, la sainteté de sa vie surpassoient encore l'éclat de ses miracles. On l'entendit souvent répéter dans les dernières années de sa vie : Dieu m'envoie pour annoncer les destinées de la nation où je suis né, et celles de l'Univers. Je fonderai un empire spirituel sur les ruines de l'idolâtrie ; il se répandra par-tout, et jusqu'aux extrémités de la terre.

En haine de ma doctrine, et pour prix de mes bienfaits, les princes des prêtres et les anciens du

peuple me feront périr du supplice le plus infâme ; je serai crucifié.

Pour l'exécution de la conquête du monde entier, que je médite, j'ai choisi douze hommes que j'ai pris dans les dernières classes, pauvres, sans instruction, sans crédit, sans talens, et dépourvus par eux-mêmes de tous les moyens naturels qui répondent à une si haute entreprise. Ce qu'ils ne pourroient faire par eux-mêmes, ils le feront par ma vertu que je leur communiquerai, avec tous les dons surnaturels. Au temps qui leur sera prescrit, ils iront prêcher ma doctrine à toutes les nations ; l'esprit de Dieu leur enseignera toute vérité, et placera toutes les paroles sur leurs lèvres. Comme moi, ils vivront pauvres et dénués de tout appui humain : comme moi, ils seront persécutés, et scelleront de leur sang le témoignage qu'ils rendront à la vérité. La sainteté de ma doctrine qu'ils publieront, révoltera toutes les passions humaines. Les puissances du monde et de l'enfer s'armeront ; mais revêtus de ma force, ils triompheront de tout. Mon Évangile sera annoncé ; il s'élevera par-tout de nombreuses sociétés d'adorateurs du vrai Dieu ; et par eux et leurs disciples, le signe du salut sera planté dans toutes les contrées de l'Univers.

Je mourrai au temps que j'ai annoncé, et mon règne ne commencera qu'après ma mort : je ressusciterai le troisième jour, je m'élèverai au ciel, et, assis à la droite de mon Père, et sur son trône, j'enverrai mon Esprit à mes apôtres, et ferai descendre sur eux ma puissance, pour opérer les mêmes



miracles dont vous et vos enfans avez été témoins. Ils communiqueront à leurs disciples les dons qu'ils auront reçus de moi : changés en d'autres hommes, ils seront la lumière du monde, l'étonneront, le convertiront par le spectacle et l'héroïsme de leurs vertus. La justice de mon Père vengera ma mort sur Jérusalem, et sur toute la nation juive, qui refusera de me reconnoître pour l'envoyé de Dieu, le Messie annoncé par tous les prophètes. Cet homme étonnant se nommoit JÉSUS-CHRIST; il a fait plusieurs autres prophéties, et tout ce qu'il a prédit a été accompli à la lettre.

Jésus est mort au temps précis qu'il a désigné. Le troisième jour il est sorti victorieux du tombeau; il a conversé avec ses disciples, et ils ont touché les cicatrices de ses plaies, pour s'assurer de sa résurrection. Quarante jours après, il a été porté par sa propre puissance au-dessus des nues; du haut des cieux il a jeté sur la terre les fondemens de son empire, par un miracle au-dessus de tout ce que l'imagination de l'homme auroit pu concevoir, et dont la certitude s'élève au plus haut degré de l'évidence historique. Récitons-en les principaux détails : jamais la divinité ne s'est révélée aux hommes par des prodiges aussi éclatans.

Depuis dix jours, l'esprit absorbé dans l'admiration des merveilles dont leurs yeux avoient été témoins, embrasés de piété, brûlans des desirs de l'espérance et d'amour pour leur divin maître, pleins de confiance dans ses magnifiques promesses, occupés à lire les prophètes, méditant, priant sans  
cesse,

cesse, les apôtres, et cent vingt disciples assemblés avec eux, attendoient le moment du ciel. Il arrive; un vent impétueux l'annonce; des flammes, en forme de langues de feu, pénètrent le cénacle qui les renferme; elles se partagent, se distribuent, viennent se reposer sur chacun des assistans. Répétons-le, Dieu dit, et la lumière fut faite, et le néant enfanta l'Univers. Le miracle de la Pentecôte offre un prodige qui n'est pas moins merveilleux que la formation de l'Univers.

Le Saint-Esprit descend dans les ames, crée la lumière dans les esprits, la chaleur dans tous les cœurs qu'il pénètre; et les apôtres, à peu de temps de là, ignorans, sans intelligence, comme sans éducation, foibles dans la foi, sans émulation pour imiter les vertus de leur maître, sont tous à la fois, et tous dans un même instant, changés, transformés en hommes tout divins. Fondateurs d'un empire qui se répandra sur le monde entier, législateurs faits pour servir de modèles, moralistes sublimes, théologiens profonds, hommes d'éminente sainteté, puisans en paroles et en miracles, l'Esprit saint en fait dans un moment, des hommes de prodiges sous tous les rapports. Dons des langues et de toutes les langues, dons de science et de prophétie, dons de vertu et de sainteté, dons de force et d'intrépidité, dons des miracles et des prodiges; le pouvoir de conférer les mêmes dons surnaturels dont ils sont investis. Dans un seul moment, et tous à la fois, les apôtres reçoivent la faculté de se faire entendre des hommes de toutes les nations, et d'entendre eux-

mêmes leurs différens langages. Ils reçoivent la science qui fera d'eux les maîtres et les docteurs du monde, l'intelligence qui leur révèle les mystères de l'Écriture et des prophètes ; la sagesse qui fait les législateurs, cette éloquence simple, mais sublime, qui puise dans la vérité même, les traits de lumière et l'onction qui la rendent victorieuse, la profondeur des connoissances que rend nécessaires la fondation d'un empire destiné à embrasser l'Univers ; d'un empire qui met tous les peuples sous les mêmes loix, la même créance, la même morale, la même constitution, le même centre d'unité, d'où partent et où viennent aboutir tous les rayons du gouvernement. Enfin, pour l'exécution d'une si haute entreprise, ils reçoivent l'ardeur et le courage qui font les martyrs, l'intrépidité qui fait les héros, la piété et les vertus qui font les saints du premier ordre.

Voyons maintenant ce que feront des hommes tout à coup investis de la science, de la sainteté, de la puissance du Dieu qui les choisit et les crée pour une si haute et si vaste entreprise ; quels seront en un mot les résultats d'un événement dont chaque circonstance est un prodige.

Jérusalem, frappée d'étonnement au bruit qui se fait entendre, s'émeut, s'agite, et accourt en foule. La solennité de la Pentecôte avoit attiré, rassemblé dans la capitale, des étrangers de toutes les nations, de la Phrygie, de la Mésopotamie, de la Grèce, du fond même de l'Égypte et de l'Arabie : il se forme une nombreuse multitude ; tous, et habitans et

étrangers, voient et entendent les apôtres parlant à chacun sa langue, et changeant successivement de langue et d'idiome, suivant le pays et l'idiome de ceux auxquels ils s'adressent ou qui les interrogent. Ils les voient, ils les entendent expliquer les Écritures, et rendre à tous raison du prodige qui les étonne; publier les miracles, la résurrection de leur divin maître, son ascension au-dessus des cieus; exhorter à la pénitence, prêcher Jésus-Christ, et montrer en lui tous les caractères sous lesquels les prophètes avoient désigné le Messie.

Pierre réunit dans deux discours toutes ces grandes vérités. Huit mille hommes, témoins de cette multitude de prodiges, croient, se convertissent, reçoivent le baptême, et plusieurs d'entre eux, avec le Saint-Esprit, reçoivent le don des miracles et celui des langues.

Malgré les persécutions qui s'allument de toutes parts, et qui menacent les apôtres et ceux qui embrassent l'Évangile, les fondemens de l'église de Jérusalem s'affermissent, le règne de Jésus-Christ s'établit, et chaque jour y ajoute de nouvelles conquêtes; le changement subit dans les mœurs et les habitudes des prosélytes, leurs vertus, la charité qui les unit, semblent aux Juifs étonnés, un prodige aussi merveilleux que les dons surnaturels qui accompagnent souvent la grâce du baptême.

Les Gentils sont appelés à la foi de l'Évangile; bientôt il sera porté, propagé dans les régions les plus lointaines; sa lumière s'élève sur l'Égypte, la Grèce, l'Arabie, les Indes, et de proche en proche

se répand dans presque toutes les parties du monde. Les merveilles dont la Judée a été témoin, se répètent avec le don des langues, par-tout où la foi en Jésus-Christ a été annoncée; par-tout, sur le modèle de l'église de Jérusalem, et par les mêmes moyens, se forment des sociétés de vrais adorateurs. Rome, maîtresse de la plus grande partie du monde, et qui va devenir la capitale de l'Univers chrétien, reçoit dans son sein, Paul, l'apôtre des Gentils, et Pierre, le chef des apôtres et de toutes les sociétés chrétiennes. L'église de Rome est fondée; et par elle, les Gaules, l'Espagne, l'Europe entière seront enfantées à Jésus-Christ.

Une génération d'hommes ne s'est pas encore écoulée, et l'Univers a vu s'établir par-tout, avec une nouvelle religion, un nouveau culte, une nouvelle législation morale, et avec elle des mœurs jusque-là inconnues; un esprit de paix, de concorde, de charité et de sainteté, qui élèvent l'homme au-dessus de sa nature. Enfin l'Univers a vu un peuple nouveau, composé de sociétés formées toutes sur le même modèle, professant la même doctrine, rangées sous les mêmes supérieurs hiérarchiques, régies par la même constitution, une même forme de gouvernement, sous un seul chef suprême, ressortissant toutes à un centre commun d'unité, et ayant pour lien de cette unité parfaite, la même règle suprême de vérité, d'interprétation des loix, et un tribunal infailible pour juger définitivement de toutes les contestations qui peuvent s'élever dans quelques-unes des sociétés particulières.

res , dont le peuple un et indivisible est composé.

D'un autre côté, la prophétie de Jésus-Christ est accomplie sur le peuple déicide; Jérusalem a été ensevelie sous ses ruines : depuis près de dix-huit cents ans , on voit le peuple juif effacé de la liste des peuples ; les Juifs errans et dispersés sur la surface de l'Univers , se retrouvent par-tout divisés en petites parcelles, et par-tout conservant leurs mœurs, leurs coutumes , leur caractère , se mêlant à toutes les nations sans jamais se confondre avec aucune d'elles , enfin , exécutant eux-mêmes l'arrêt du ciel, qui les condamne à faire connoître à toute la terre la cause de leur dispersion , et à fournir par là contre eux-mêmes , une preuve toujours subsistante de la divinité du christianisme.

D'après ce tableau fidèle tiré des livres du Nouveau Testament , venons à la démonstration évangélique. Supposée la vérité des faits merveilleux qu'ils racontent , Dieu a évidemment parlé , la mission de Jésus-Christ est démontrée divine ; le scepticisme de l'incrédulité seroit un délire et une folie. Or , rien n'est plus facile que d'élever la certitude de ces faits à un degré qui les mette à l'abri de la plus sévère critique.

Et d'abord , témoignages des sociétés chrétiennes répandues dans l'Univers. Jetons un coup d'œil sur l'état de la religion naissante. A la voix des apôtres , et dès les deux premières prédications de S. Pierre , huit mille hommes , témoins des prodiges de la Pentecôte , et dont un grand nombre avoit pu l'être des miracles de Jésus-Christ , embrassent la nouvelle

religion et professent son culte ; l'église de Jérusalem est fondée , s'accroît et se multiplie , à une époque qui a précédé de plusieurs années la publication du premier Evangile , celui de S. Mathieu.

La persécution disperse les apôtres et les disciples de Jésus-Christ ; la foi est portée dans tous les pays où ils se répandent ; bientôt le Dieu des chrétiens a des adorateurs en esprit et en vérité , dans la Mésopotamie , la Parthie , la Scythie , l'Arménie , l'Arabie , la Perse , l'Ethiopie et les Indes. Il est vrai , l'histoire de ces églises est peu connue , mais leur origine et leur existence sont certaines. Rapprochons-nous du berceau de la religion : voici une multitude d'églises dont les monumens sont authentiques et indubitables. S. André et S. Barnabé élèvent des autels à Jésus-Christ , dans l'Asie mineure et dans la Grèce. S. Pierre , après avoir prêché dans la Judée et la Syrie , fonde à Antioche une église florissante , où il y avoit déjà un peuple de chrétiens , lorsqu'il lui donne Evodius pour évêque , et va étendre dans d'autres contrées , la conquête de l'Evangile. S. Marc , son disciple , annonce la foi en Egypte , et donne naissance à l'église d'Alexandrie , l'une des plus fameuses du monde chrétien. S. Paul parcourt un grand nombre de pays , y fonde des églises , établit le culte chrétien , institue des pasteurs. Rome enfin , arrosée du sang des apôtres et des martyrs , devient le premier siège et le centre de la religion. Dans ce même temps , l'église d'Ephèse est gouvernée par Timothée , celle de Crète par Tite , celle d'Athènes par Denis , tous disciples de S. Paul , S. Jean

établit, propage la religion, par lui ou par ses disciples, dans presque toutes les îles de la Grèce. Les Gaules voient s'élever au milieu d'elles des églises, présidées par d'illustres personnages, dont les noms immortels donnent encore aujourd'hui tant d'éclat à la gloire de l'Eglise gallicane.

Revenons au centre d'où sont partis tous ces rayons de lumière, à Jérusalem, cette église encore teinte du sang de Jésus-Christ et de ses martyrs : j'y vois un peuple de croyans dont plusieurs ont vu le divin Messie, ont entendu ses discours et vu ses miracles, et, après son ascension au ciel, les prodiges opérés par la descente du Saint-Esprit, au jour de la Pentecôte; un peuple de croyans qui montre encore les endroits où se sont faits les miracles de Jésus-Christ et ceux de ses apôtres, les personnes sur lesquelles ils ont été opérés : cette église, le berceau du christianisme, est gouvernée par S. Jacques, qui vécut jusqu'à une extrême vieillesse, et ensuite par S. Siméon, disciple de Jésus-Christ, qui reçut la couronne du martyre à l'âge de cent vingt ans. La vie de ces deux évêques et leur église, formeroient seules une tradition contre l'authenticité de laquelle tous les efforts de l'incrédulité devroient échouer; c'est un peuple de témoins oculaires; c'est un Evangile qui dépose d'une manière invincible pour la vérité des faits évangéliques, du miracle de la Pentecôte, et des prodiges qui l'ont accompagné. On en croit à des hommes qui, sans autre intérêt que la vérité, déposent de ce qu'ils ont vu, et qui, plutôt que de revenir sur leur déposition, bravent les menaces, les tourmens et la mort.

Seconde preuve de la vérité des faits évangéliques et de la divine mission de Jésus-Christ ; l'autorité des livres dépositaires de la révélation chrétienne. Les livres sacrés du nouveau Testament sont un miracle toujours subsistant , visible à toute la terre , et que chacun peut vérifier ; ils portent évidemment le sceau de la divinité. Ils ont été écrits et n'ont pu être écrits que sous son inspiration. Les écrivains de ces livres sacrés étoient des hommes ; et c'est ici l'ouvrage d'un Dieu.

Et quels hommes encore avant le miracle de la Pentecôte ! Nous le redirons à la gloire du christianisme ; eux-mêmes l'ont publié à la face de l'univers. Tirés des classes indigentes du peuple , c'étoient des hommes obscurs , ignorans , sans éducation et sans culture d'esprit ; de pauvres pécheurs qui ne connoissoient que leurs filets , élevés dans les fonctions grossières où rabaisent les besoins de la vie. Maintenant , ouvrez ces livres sacrés que l'ignorance blasphème ; quels trésors de lumière , de sagesse , de doctrine , et si je puis me servir d'un nom trop profané par l'incrédule , quelle philosophie profonde ils renferment !

Beauté et excellence de leur morale ; elle dit anathème à tous les vices : à l'ambition , elle lui ôte ses projets , ses desseins , ses fantômes , ses songes flatteurs ; à la politique , elle lui défend ses manéges , ses intrigues , ses adulations , ses perfidies ; à l'orgueil , elle condamne son faste , ses hauteurs , son ton d'empire et d'autorité ; à la haine , elle lui reproche ses aigreurs , ses animosités ; à la vengeance , ses trahisons ;

*ses emportemens ; à l'esprit d'intérêt, elle lui fait un crime de ses précautions inquiètes ; à l'oisiveté, elle l'arrache de ses langueurs, de son repos, de son indolence ; à l'amour du plaisir, elle le prive de ses fêtes, de son luxe, de ses spectacles ; à la volupté, elle la force de rougir d'elle-même. Sainte austérité, ce n'est là encore que la moitié du précepte ; l'esprit du christianisme ira plus loin : il condamne l'ambition à s'abaisser, l'orgueil à s'humilier, la vanité à se mépriser, la vengeance à pardonner, la haine à aimer ses ennemis, la volupté à se punir par les rigueurs de la pénitence.*

Le vrai chrétien craint la prospérité, et bénit ses disgrâces ; il préfère une indigence qui vit de son travail, aux richesses dont il est si difficile de ne pas abuser ; au faste de la grandeur, il respecte l'homme obscur, mais vertueux ; il pratique la vertu, et fuit la gloire qui l'accompagne ; il ne redoute du monde que ses faveurs ; il craint de l'aimer trop, et d'en être trop recherché. Quels préceptes, et quelle morale !

Religion sage, qui n'exige ni trop, ni trop peu : elle est autant éloignée d'outrer la vertu, que de tolérer le vice ; elle règle les conditions sans les confondre, et concilie les devoirs de l'homme avec les bienséances de la société : le souverain voit des frères dans ses sujets, et les sujets dans leur souverain voient l'image et le représentant de la divinité : sous l'empire de la religion, l'homme reste toujours libre, parce que souverain et sujet, supérieur et subordonné, on voit Dieu en tout ; et en remontant

toujours à la source de toute autorité, on n'obéit qu'à Dieu.

Morale sublime dans ses principes et la sanction de ses loix. C'est ici surtout, que l'homme disparaît, et que l'empreinte de la divinité brille de tout son éclat. A qui pourrez-vous faire croire que de pauvres pécheurs, étrangers à toute éducation soignée, sans étude et sans culture, aient pu monter leur génie à une si grande hauteur, pour nous tracer le plan de l'Évangile? Là, nous sont proposées les profondeurs incompréhensibles de l'Être divin, et la grandeur ineffable de son unité, et les richesses infinies de cette nature, plus seconde encore au dedans qu'au dehors : là, est présenté à notre adoration, à notre admiration, à notre amour, le Dieu des chrétiens, l'Être par essence, la grandeur même, la souveraine perfection, notre premier principe, notre dernière fin, notre règle unique et invariable, notre souverain bien; lui qui éclaire notre esprit par la splendeur de sa lumière; lui qui anime et vivifie notre cœur par la communication de sa vertu créatrice. Notre intelligence privée de sa vérité, n'est plus que ténèbres; notre volonté dépourvue de son amour, retombe dans le dérèglement et la servitude des passions; s'il retire un moment son influence et ses dons, notre être n'a plus ni activité, ni vie, ni mouvement.

Là, sont expliqués les mystères qui étoient enveloppés, et comme scellés dans les anciennes Écritures; le secret de Dieu nous est découvert. En remontant de siècle en siècle, jusqu'au berceau de

l'Univers, une même lumière nous paroît partout ; elle se lève sous les patriarches ; sous Moïse et sous les prophètes, elle s'accroît. Jésus-Christ, plus grand que les patriarches, plus autorisé que Moïse, plus éclairé que tous les prophètes, nous la montre dans sa plénitude : un Dieu, une providence, un médiateur placé entre la majesté suprême et l'humaine foiblesse ; l'origine de l'homme, sa petitesse et sa grandeur, sa force et sa foiblesse, ses pertes et ses ressources, ce qu'il est et ce qu'il doit être, le but où il doit tendre pendant cette vie, ses destinées futures, un jugement dernier, une résurrection des morts, une éternité heureuse ou malheureuse, tout ce qui peut inspirer de la terreur au vice, tout ce qui peut allumer dans le cœur la noble émulation de la vertu : un Dieu pour père, pour appui, source de tous les biens, et en même temps un Dieu pour modèle, pour juge, pour rémunérateur ou pour vengeur, et qui, magnifique dans ses promesses, ou terrible dans ses châtimens, mesure les récompenses de la vertu, ou les peines réservées au crime, sur sa bonté ou sa justice infinie, dans son étendue et sa durée. Doctrine simple et populaire, qui, en même temps qu'elle étonne le génie le plus vaste, porte sa clarté dans l'âme simple et ignorante, qu'elle pénètre de sa clarté. C'est le soleil des esprits ; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir sa lumière, et sentir sa chaleur.

Que m'apprennent, même dans le siècle le plus brillant de la philosophie morale, les sages de l'antiquité, sur ces vérités si nécessaires à mon bon-

heur ? Plus je lis ces grands personnages, plus je m'aperçois, que tourmentés par leurs propres pensées, ils ne font que chercher, hésiter, chanceler sur la ligne qui sépare le possible de l'impossible, le certain de l'incertain, la vérité de l'erreur et de l'illusion ; je sens par-tout l'effort qu'ils font pour soulever un voile qui retombe sans cesse sur leurs yeux.

Si des anciens sages, passant aux nouveaux apôtres de la raison, je les interroge sur ces vérités capitales, qui sont pour nous le fondement de la plus solide grandeur, le titre des plus hautes espérances, la source et le principe de nos devoirs, je retombe avec eux dans des ténèbres encore plus épaisses. Ces grandes vérités sont souvent l'objet de leur curiosité, et la matière de leurs disputes ; mais ils n'en font point d'autre usage : après les avoir ainsi ballotées dans leurs contestations interminables, les avoir attaquées par des objections puériles, ou vengées par de foibles argumens, ils les mettent au rebut comme des idées inutiles. Leur morale abjecte et mutilée, n'a de vues, de préceptes, de récompenses, de menaces que pour cette vie fugitive. Les plus grands hommes qu'ils offrent à notre admiration, et dont la philosophie nous oppose fièrement les vertus, comptent le fini pour tout, et l'infini pour rien.

Mais prenant l'Évangile à la main, bientôt je découvre tout ce qui intéresse le repos de ma conscience, et me dicte mes devoirs ; je ne veux et ne souhaite plus rien. Mon sort dans ce monde, est soumis aux directions paternelles d'un Dieu qui a

soin de moi ; et arrivé au terme de la vie , au milieu des clartés consolantes d'une éternité , je rendrai mon dernier soupir entre les bras de la miséricorde de l'auteur de mon être : cette espérance me soutient et m'affermi dans les sentiers de la vertu. Indépendamment de tous les motifs de crédibilité sur lesquels ma raison s'appuie , j'aime , je bénis ces principes ; mon cœur s'y repose avec une plénitude de joie et de consolation indicible. O incroyable ! que je vous plains !

Le sage formé à cette divine école , est par anticipation , un citoyen du ciel ; ses pensées , ses dessein , ses actions répondent à l'excellence de son être , et à sa durée immortelle ; il sait que tout le reste n'est que l'illusion d'un moment , et que les plus grands désastres sont peu de chose , s'ils n'ont rapport qu'à cette vie. Les mystères et les pratiques de la religion , le nourrissent sans cesse des pensées et du désir de l'éternité : dans cette perspective que sa foi rapproche chaque jour de son cœur , il vit en union intime , en société continuelle avec son Dieu ; société de pensées , de désirs , d'affections , de volontés ; la vie est pour lui le noviciat du ciel : pourroit-il n'être pas heureux , autant du moins qu'il est possible de l'être sur la terre ?

Doctrine surnaturelle , que le philosophe incrédule contredit , parce qu'il la craint , mais à laquelle il n'est pas le maître de refuser son admiration. Voilà ce qu'ont écrit les disciples de Jésus-Christ , sans prédécesseurs qui leur eussent frayé la route , sans successeurs qui puissent faire plus que de les

comprendre et de les commenter. Il ne leur a coûté ni pénétration, ni étude, ni profondeur de recherches pour s'élever jusqu'à cette sublime philosophie; par-tout on voit, on sent qu'ils écrivoient, et qu'ils n'ont pu écrire que sous l'inspiration de Dieu même.

Par-tout encore on voit, on sent l'empreinte de la divinité dans le style même des livres du Nouveau Testament : sous quel aspect qui frappe et qui étonne, ne nous montre-t-il pas les premiers prédicateurs de l'Évangile ?

Fondateurs d'une religion qui doit, sur les ruines de l'idolâtrie, changer la face du monde intellectuel et moral, les apôtres ne se proposent pas moins que de former à Jésus-Christ un empire spirituel, qui ait le trône de Dieu pour base, le monde entier pour domaine, l'éternité pour terme de sa durée. Sous la loi de l'Évangile, l'Univers ne composera dans l'ordre divin, qu'une seule famille.

Ambassadeurs du ciel auprès de tous les peuples de la terre, les apôtres se partagent le monde, devenu le théâtre de leur zèle; par-tout, pour moyen d'exécution, chacun d'eux présentera les mêmes lettres de créance, le pouvoir des miracles, et ses propres vertus; par-tout, et avec une marche uniforme d'enseignement, ils publieront le même symbole de croyance, le même corps doctrinal, la même législation morale; par-tout, et d'après la même constitution, ils établiront les mêmes loix fondamentales, le même culte, la même hiérarchie de pouvoirs, la même discipline des mœurs, et la même forme de gouvernement. Des magistrats, des tribu-

naux sacrés , interprètes et juges du véritable sens de la doctrine et des loix, sont institués; et pour ranger tout sous la loi de l'unité, et tout ce qui commande, et tout ce qui obéit dans l'empire de Jésus-Christ, une seule règle suprême, mais visible à toute la terre, à la portée des intelligences les plus bornées, assez forte pour abaisser l'orgueil de la science présomptueuse, et exclusivement propre à la vérité, est la base du gouvernement; règle dont ne pourra jamais s'emparer aucun sectaire, aucune société qui se retranchera de l'unité; règle inaltérable et suprême, qui commune à tous, et dans toutes les contrées du monde, sera tout à la fois, règle de vérité, règle d'enseignement, règle d'interprétation et de controverse. A ces caractères, vous reconnoissez la constitution catholique (1).

---

(1) Il faut à toute société, soit religieuse, soit politique, pour organiser l'ordre moral, et maintenir l'ordre public, une autorité suprême qui parle à tout moment, pour déclarer le véritable sens de la doctrine, et interpréter les loix. Sans cette autorité fixe et visible, l'Église chrétienne ressembleroit à une république à qui l'on auroit donné des loix sages, mais sans magistrats pour les faire exécuter. Quelle source de confusion! Chacun viendroit, le livre des loix à la main, disputer de son sens; les livres divins ne serviroient qu'à nourrir notre vaine curiosité, la jalousie des opinions, et la présomption orgueilleuse; il n'y auroit qu'un seul texte, mais il y auroit autant de manières différentes de l'interpréter, que de têtes.

Comment vent-on qu'un homme du peuple, un artisan, un cultivateur, la plupart même des savans, s'engagent dans un examen, où les plus habiles théologiens des di-

Destinés à établir le règne des vertus, des mœurs, jusqu'alors inconnues et méprisées, à faire une guerre ouverte à toutes les passions, et sur tous les points de l'Univers où ils porteront le flambeau de l'Évangile, à quoi devoient s'attendre les apôtres de Jésus-Christ ? tout étoit prévu, tout avoit été prédit. Dès que paroissent les apôtres, toutes les nations s'armèrent contre le peuple naissant ; le glaive des tyrans sembloit attendre l'Église chrétienne, pour

---

verses sectes n'ont pu s'accorder ? Il falloit donc un interprète sûr, pour épargner une recherche dont l'immense majorité du genre humain est incapable, et dont le succès est incertain, même parmi les gens les plus instruits. Tout homme simple et sincère n'a besoin que du sentiment de sa propre foiblesse, pour voir la fausseté de toutes les sectes, qui fondent leur séparation de l'Église catholique, sur l'offre de le rendre juge d'une interprétation qui surpasse la capacité naturelle de son esprit. Mille volumes de controverse se réduisent à ce peu de lignes. La nécessité d'une religion révélée se prouve par l'insuffisance de la raison humaine, pour s'élever à la connoissance des vérités et des loix, dont se compose la religion naturelle et l'ordre moral ; et c'est par là que l'on démontre, ou l'ignorance, ou la mauvaise foi de l'incrédule. L'insuffisance de la raison privée pour composer un système d'interprétation des divines Écritures, n'est pas moins évidente que son insuffisance pour composer un symbole de croyance et un code de morale naturelle. (Voyez Vie de Fénelon, par M. de Ramsay).

Si la constitution de l'Église catholique n'étoit pas l'ouvrage d'un Dieu, elle seroit le chef-d'œuvre de l'esprit humain ; mais l'homme n'auroit jamais pu atteindre à cette sublime conception, ou n'auroit pu la réaliser.

l'immoler

l'im  
noir  
puis  
ples  
fond  
et le  
tre t  
lâch  
vern  
Ron  
pers  
est  
ne p  
supp  
tacl  
hom  
lass  
dant  
se r  
la fé  
I  
dev  
for  
san  
gue  
inv  
d'é  
cp  
la  
co  
loi

l'immoler dans son berceau : l'imposture des plus noires calomnies, le zèle des magistrats, toute la puissance des princes, la fougue et la licence des peuples, l'insatiable cupidité des hommes de sang, qui fondent l'espoir de leur fortune sur les proscriptions et les dépouilles que la sévérité des loix prononce contre tout chrétien qui préfère la gloire du martyr à la lâcheté d'une honteuse apostasie ; tout est mis en mouvement, tout combat contre l'Évangile. Le sénat de Rome et ses Césars s'en font une maxime d'État ; la persécution la plus violente s'allume ; l'Univers en est embrasé. Le sort réservé aux chrétiens, est de ne périr qu'après avoir passé par tous les genres de supplices, et donné successivement tous les spectacles de douleur que peut inventer la haine des hommes animés par les fureurs de l'enfer. Rome s'est lassée de répandre le sang de ses gladiateurs ; et pendant près de trois siècles, elle ne se lassera pas de se repaître, de s'enivrer du sang des confesseurs de la foi.

Dans cette lutte de la terre contre le ciel, que deviendront les prédicateurs de l'Évangile ? Nulle force de résistance ; sans crédit, sans fortune, sans moyen humain ; par-tout des passions fougueuses et déchaînées à affronter, des obstacles invincibles à surmonter. Préjugés de naissance et d'éducation ; préjugés de coutume et d'antiquité ; opposition d'orgueil et de vanité ; l'austérité de la morale chrétienne, et la terreur des menaces contre tout ce qui rejettera l'Évangile, rien ne parloit pour les apôtres, et tout parloit contre eux.

J'ouvre l'Évangile, et tout s'explique : *Allez*, dit Jésus-Christ, *enseignes toutes les nations ; baptisez-les au nom du Père , du Fils , et du Saint-Esprit. Recevez le Saint-Esprit et tous les dons surnaturels en même-temps ; je vous investis de ma puissance, comme Fils de Dieu ; vous répéterez mes miracles , vous retracerez mes vertus. Allez, publiez mon Évangile chez toutes les nations ; commencez par la Judée : avant que cette génération passe , on aura vu se former à votre voix , à celle de vos disciples , sur une immense partie de l'Univers , des sociétés d'adorateurs du vrai Dieu.*

Telle est l'histoire de l'origine et des succès du Christianisme ; et à qui Dieu en a-t-il confié les destinées ? A des hommes pris dans les dernières classes de la société, et auxquels il est prescrit, pour tout moyen d'exécution, de n'employer que le pouvoir des miracles, l'ascendant des vertus et l'ardeur du martyre.

Législateurs du monde, ces écrivains sacrés proscrirent tous les vices, enseignent toutes les vertus, dictent des loix à tous les états, et à chaque condition : rois, sujets, pauvres et riches, les magistrats et les ministres des autels, les guerriers et les citoyens, les pères de famille, l'épouse et les enfans, les serviteurs et les maîtres, les amis et les ennemis, l'influence réciproque des opinions sur les mœurs, et des mœurs sur les opinions ; rien n'est oublié, tout est clair et précis dans leur code de morale. Il n'est aucun sujet important, et sur lequel il est nécessaire que les hommes aient des idées saines, que ce livre

étonnant ne leur présente sous son vrai point de vue, et toujours sans étalage, sans prétention, et sous les traits d'une simplicité qui ajoute encore à l'admiration. Quel est dans l'esprit humain le point lumineux où le livre du Nouveau Testament ne vienne frapper? quelle est la fibre du cœur et de la sensibilité qu'il faut toucher, et qu'il ne sache ébranler et faire frémir? Sa morale, toujours grande et toujours majestueuse, se retrouve pour la richesse et la fécondité des maximes qu'elle établit, dans ces premiers principes, d'où tout découle dans le système des connoissances humaines : elle élève tout l'édifice de nos devoirs sur la nature même de Dieu et de l'homme, sur les relations immuables et éternelles qui unissent le créateur à la créature, et celle-ci à toutes les intelligences qui, dans ce monde, et dans toute l'éternité, ne composent qu'une seule société, dont la vertu est la base.

Les maîtres de l'art nous le répètent sans cesse; la véritable éloquence, simple dans ses expressions, et forte de choses, doit parler en même temps à l'esprit et au cœur, éclairer et toucher, montrer le devoir à la conscience, et subjuguier la volonté qu'entraînent en sens contraire, les préjugés ou les passions; les incrédules eux-mêmes l'avouent. Les écrivains du Nouveau Testament ont les premiers posé le modèle d'une éloquence, qui n'a point eu, et qui n'aura jamais d'imitateurs pour le ton du coloris, la richesse des images, la fécondité des idées, les formes originales du style : tantôt douce, tendre, pénétrante; tantôt simple et gracieuse; tantôt

forte et terrassante : nos écrivains sacrés prennent et varient tous les tons, parce que toutes les routes de l'imagination et du cœur, leur sont également ouvertes et connues.

Saint-Pierre, dans la première persécution qu'il souffre pour l'Évangile ; Saint-Paul dans Jérusalem, à Lystre, en Lycaonie, dans l'Aréopage, ou bien s'adressant aux pasteurs et aux anciens de Milet, parlant sur les degrés du temple, dans le sanhédrin, devant Félix, Festus et Agrippa, offrent une moisson de beautés, où la clarté et la force du raisonnement, l'énergie de l'expression, et par-tout l'empreinte des plus belles âmes se disputent notre admiration. Et comment par les règles de l'art, tracer dignement le caractère des traits vifs et rapides, des mots heureux, des réparties sages ou fines, profondes ou affectueuses, menaçantes ou consolantes ; de ces éclairs où l'homme tout entier, le grand homme vous apparaît tout à coup, et porte dans l'âme une impression qui ne s'y effacera jamais ?

A-t-on jamais essayé d'atteindre à la majestueuse simplicité, à l'unction pénétrante des paraboles et des discours de Jésus-Christ ? En présence de l'Évangile, le génie des Chrysostôme et des Basile, des Bossuet et des Fénelon, ravis en admiration, se tait, et adore celui qui a voulu que Dieu se révélât aussi visiblement dans le livre des chrétiens, que dans le spectacle de l'Univers, qui est l'ouvrage de ses mains.

Marqués du sceau de la divinité, les livres sacrés du christianisme tirent d'eux-mêmes leur authenti-

cité et la véracité de leurs auteurs. Mais quelle multitude de témoignages extérieurs dont l'harmonie et la force concluante déposent en leur faveur ! L'univers chrétien y croit et y a toujours cru. Consultons les monumens de son histoire. Dès les temps primitifs, les livres sacrés du Nouveau Testament ont été la constitution écrite du peuple chrétien ; on y trouve tout ce qui tient à son organisation essentielle ; son corps doctrinal, la forme de son gouvernement, sa hiérarchie pastorale, son système de morale, son symbole de croyance, les prérogatives attachées à son centre d'unité, le code de ses loix fondamentales, et les motifs d'obéissance qui en forment la sanction. Cet édifice sacré a dans les cieux le trône de Dieu pour appui, et sur la terre l'autorité des livres du Nouveau Testament ; ils sont, et la loi souveraine et la règle suprême de vérité, le lien d'unité pour tout ce qui commande et obéit dans l'empire de Jésus-Christ : les reconnoître sous ces deux qualités, est la marque du chrétien : refuser d'y reconnoître la parole de Dieu, est le signe de l'apostasie.

On ne peut pas faire un pas dans les antiquités chrétiennes, qu'on ne lise cette profession de foi à la tête de tous les monumens que la tradition nous a conservés : vous la trouverez dans les apologistes de la religion, les historiens, les commentateurs, les controverses contre les philosophes païens, les ouvrages des Pères, les travaux sur les Ecritures, sortis en grand nombre des fameuses écoles de Rome et d'Alexandrie ; celles-ci présidées par les Origène, les Clément d'Alexandrie, deux hommes d'uu

génie si élevé, d'un savoir si profond : cette profession de foi met en unité l'Asie, l'Afrique, la Grèce, les Gaules, l'Orient et l'Occident, toutes les sociétés catholiques. Puisque c'étoit le dessein de Dieu de permettre, pour éprouver les fidèles, qu'il s'élevât des schismes, des hérésies, il n'y a point de moyen plus ferme pour se soutenir, ni plus fort pour les abattre. Par cette règle suprême de vérité, tout est fort dans le christianisme, puisque tout y est divin et que tout y est uni ; que chaque partie agit avec la force du tout.

Voici un témoignage qui authentique tous les autres, et qui par lui-même présente une force de certitude irrésistible : c'est le témoignage de l'Église universelle assemblée à Nicée. Ne perdons rien de ce grand événement : l'objet de la convocation, la multitude, les qualités, le caractère des représentans, la méthode de controverse qui préside à toutes les discussions, la durée du concile, et le nombre considérable des conférences où sont appelées toutes les parties intéressées ; la décision et les décrets du concile, le symbole de croyance qu'il dresse, ses résultats, ses actes envoyés par l'empereur Constantin, et publiés dans toutes les églises ; tout, jusqu'au cérémonial observé à chaque séance, va offrir une démonstration complète, rigoureuse, irrésistible, de l'authenticité des livres du Nouveau Testament.

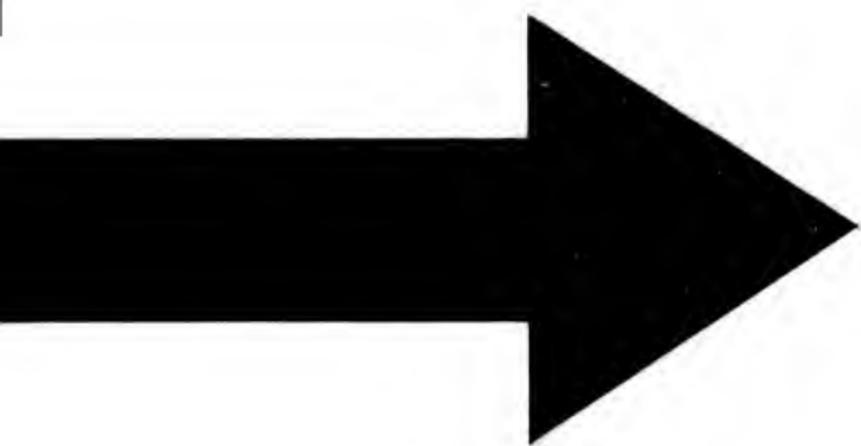
Formons-nous une idée exacte de cette assemblée. La majesté de l'empire romain s'y fait voir dans toute sa pompe, Constantin en relève l'éclat par sa présence. Le représentant du chef suprême

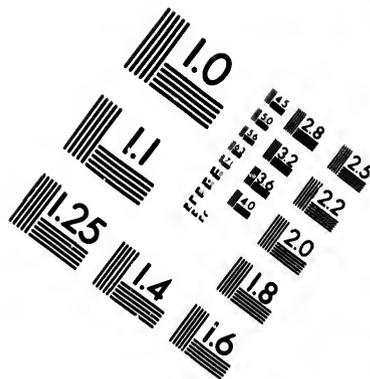
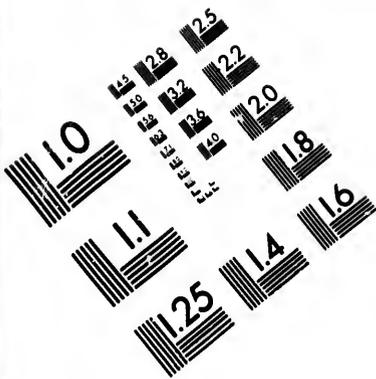
de l'Église  
évêque  
de pro  
n'ont  
l'Église  
et la  
les A  
prop  
Au  
tuen  
pect  
chris  
été t  
Père  
sa la  
mité  
la d  
prén  
la d  
dépu  
coré  
qu'à  
jour  
soit  
blé  
de  
aut  
étr  
un  
cè  
tro

de l'Eglise, trois patriarches, trois cent dix-huit évêques, accompagnés d'un nombre considérable de prêtres et de diacres, délégués par les évêques qui n'ont pu s'y rendre, forment la représentation de l'Eglise universelle; chaque évêque apporte la foi et la tradition de son église. Il s'agissoit de juger les Ariens; leurs députés assistent à la séance, et se proposent de défendre leur cause.

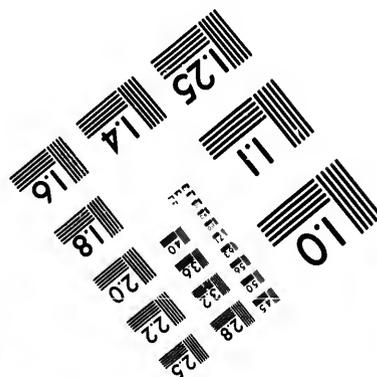
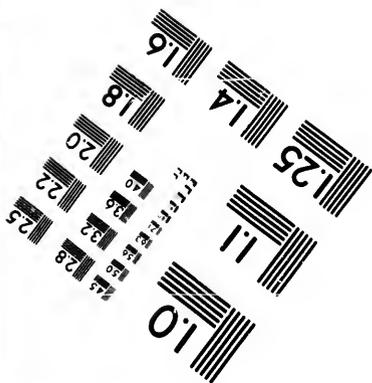
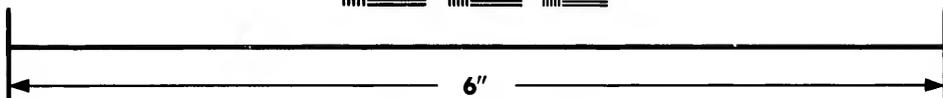
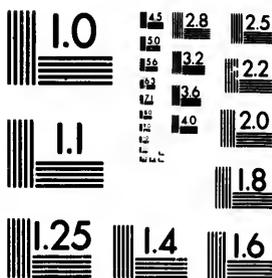
Au milieu de l'assemblée s'élève un trône majestueux, qui fixe tous les regards et attire tous les respects. C'est là que l'on voit placés les livres sacrés du christianisme; presque dès leur origine ils avoient été traduits dans toutes les langues connues; chaque Père de l'Eglise avoit en main la traduction faite en sa langue, et étoit à portée d'en vérifier la conformité avec le texte des livres placés sur le trône: la discussion s'ouvre, et quel sera l'arbitre suprême de la controverse, la règle de foi sur laquelle la décision sera dressée? Sur ce point décisif, les députés catholiques et hérétiques, tous sont d'accord; tous conviennent que depuis les apôtres jusqu'à eux, les livres du Nouveau Testament ont toujours eu l'autorité d'une règle suprême de croyance, soit dans l'Eglise dispersée, soit dans l'Eglise assemblée; que cesser de les reconnoître pour la parole de Dieu écrite, et les dogmes qu'ils renferment pour autant d'oracles du ciel, ce ne seroit pas seulement être hérétique, mais abjurer le christianisme, être un véritable apostat. Aussi voyez comme on procède dans l'assemblée; à chaque proposition controversée, on consulte l'Ecriture, on en extrait







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 28 2.5  
1.8 32 2.2  
2.0 36 2.0  
2.2 40 1.8

10  
5

les textes qui y ont rapport ; la dispute s'engage sur le vrai sens de l'oracle divin : la contestation suffisamment instruite, on recueille les voix de tous ceux qui ont le droit de voter ; le jugement est prononcé, et il a force de loi souveraine, comme étant la vraie expression, l'organe de la parole de Dieu même.

Il est prouvé par l'histoire et par les actes du concile, que dans le nombre des évêques assemblés à Nicée, il s'est trouvé beaucoup de personnages justement célèbres par leurs talens, leurs connoissances, et la réputation de sainteté qui atteste leur caractère moral et la fidélité de leur déposition. Comment détruire la force de tous ces témoignages réunis ; et comment, jetant des nuages sur l'évidence même, nous persuaderoit-on que ces trois cent dix-huit témoins, convoqués de toutes les parties du monde soumis à l'Évangile, Grecs, Africains, Asiaticques, Égyptiens, Italiens et Gaulois, tous inconnus les uns des autres, et parlant diverses langues, n'étoient que des gens crédules et superstitieux, des imbécilles et des ignorans, des enthousiastes ou des imposteurs ?

Il est dans l'histoire une multitude de monumens dont il seroit fou et extravagant de révoquer en doute l'authenticité (1). Par exemple, la bulle d'or

---

(1) Les missionnaires appuient la force de leur démonstration évangélique sur des faits tirés des annales de la Chine. Ces faits étant peu connus de la plupart des lecteurs, pour rendre notre idée plus sensible, nous avons cru devoir y substituer des monumens et des faits historiques, puisés dans l'histoire de la France et de l'Europe.

qui régit l'empire germanique; la constitution à laquelle l'Angleterre est soumise depuis plusieurs siècles; les actes du concile de Trente, et l'édit de Blois, qui a été rendu sur ces actes; le code civil et criminel qui faisoit la loi de la France et de ses tribunaux, sous les régnes précédens; la succession des empereurs de Rome ou d'Allemagne; celle des rois de France, divisée en trois dynasties; et combien d'autres monumens historiques pourroit-on citer? Que penseroit-on d'un homme qui en nieroit l'authenticité et la vérité? Pourquoi ses refus obstinés de se rendre à l'évidence des témoignages, seroient-ils autant d'actes de démençe? C'est qu'il est des caractères d'évidence historique, auxquels il est impossible que la conscience intellectuelle d'un être raisonnable refuse son assentiment.

Choisissez vous même dans l'histoire, peut-on dire à l'incrédule, un fait qui réunisse ces caractères, et prenons-le pour objet de comparaison. En attendant que vous ayez fait un choix, je vous offre les actes du concile de Trente, dont la publication a si fort agité la France, l'Angleterre, les pays du nord et l'Europe entière.

Formons deux colonnes : sur la première, placez les motifs de crédibilité qui portent l'authenticité des actes du concile de Trente au plus haut degré de l'évidence historique. De mon côté, je placerai les motifs de crédibilité de l'Evangile sur l'autre colonne; et je pourrai toujours y placer le double de ceux que vous présenteriez pour me faire croire à la vérité de votre monument. Au milieu de ces

deux colonnes, seront écrites ces deux questions : la première ; est-il possible de révoquer en doute l'authenticité des actes du concile de Trente ? Et la seconde ; peut-on refuser à l'authenticité des livres du Nouveau Testament, les caractères de l'évidence historique au suprême degré ?

Voici ma méthode pour arriver à la solution de ce grand problème. Je vous en prévient ; à chaque motif de crédibilité que vous produirez pour votre monument ; je m'en saisirai ; et il n'est aucun principe de certitude dont vous puissiez faire usage, qui ne s'appliquera de lui-même à l'authenticité des livres du christianisme. Il en sera de même de vos objections ; je les rétorquerai toutes contre vous ; pas un de vos argumens ne m'échappera ; je les mettrai en forme de syllogismes, et il sera démontré que l'incrédule n'a pas plus de raison pour rejeter l'authenticité de nos monumens, que nous n'en avons pour contester l'authenticité de tout monument auquel on peut appliquer les caractères de l'évidence historique. De cette méthode comparative, il ne sortira que l'une ou l'autre de ces deux conséquences : ou l'authenticité et la fidélité de nos livres sacrés, ou la nécessité d'un pyrrhonisme qui s'étende sans exception sur les monumens de l'histoire ; en un mot, ou il faudra ne plus croire à rien, ou croire aux livres du Nouveau Testament.

Il n'est point de sophisme qui puisse tenir contre ce genre de démonstration ; les incrédules le savent ; aussi n'ont-ils jamais osé se mesurer avec les grands hommes du christianisme qui l'ont employé. On ne

pourroit citer un seul écrivain incrédule, qui, dans son plan d'attaque, ait procédé par la méthode des faits et la confrontation avec les principes de la certitude historique.

Que l'incrédule écoute sa conscience, et consulte la voix de l'honneur. S'il avoit été témoin du miracle de la Pentecôte, et des faits évangéliques, qu'auroit-il fait? Et si on lui en démontre la vérité, que doit-il faire?

La démonstration évangélique ainsi présentée, il ne s'agissoit que d'appliquer les règles de la certitude morale et de l'évidence historique, à l'authenticité, à la véracité, à la force concluante des livres du Nouveau Testament, dépositaires de la révélation chrétienne. Rien n'est aussi facile, quand la controverse s'ouvre avec des philosophes instruits, sans passion, et amis sincères de la vérité.

Les livres du Nouveau Testament portent avec eux leurs lettres de créance, et les caractères de leur authenticité. Se peut-il faire qu'un livre à la fois si sublime et si simple, si profond dans sa doctrine, si parfaitement inimitable dans son style, si vaste dans ses conceptions, si fort au-dessus de la sagesse et du génie des plus grands législateurs, destiné à changer la face du monde intellectuel et moral, à fonder un empire spirituel qui doit avoir le trône de Dieu pour base, l'Univers pour son domaine, l'éternité seule pour terme de sa durée; qu'un livre dont toutes les vues, toutes les parties se lient et s'enchaînent d'une manière si admirable, soit l'ouvrage de quelques hommes tirés des dernières classes

du peuple, rabaisés aux occupations les plus incompatibles avec les grandes conceptions du génie, sans crédit, sans éducation, sans moyens naturels ni acquis? Plus on a l'esprit cultivé, une ame élevée, un cœur sensible, et le tact du beau et du sublime, plus on est convaincu que le livre des chrétiens, unique dans son genre, qui n'a point eu de modèle, et n'aura jamais d'imitateur qui atteigne ses beautés et son excellence, ne peut être l'ouvrage des hommes; plus il reste démontré, qu'il a été écrit et n'a pu être écrit que sous la dictée et l'inspiration de Dieu même. Remontant des effets à la cause, on la trouve dans le miracle de la Pentecôte, et l'effusion des dons surnaturels.

Ces livres sacrés suffiroient donc pour démontrer la vérité des faits évangéliques; et la démonstration se complète, quand venant à parcourir les annales des premiers siècles du christianisme, on est forcé de convenir, que l'authenticité et la fidélité des monumens de la révélation chrétienne s'élèvent au degré le plus haut de la certitude historique; quand surtout, arrivé au témoignage du concile de Nicée, qui authentique tous les témoignages précédens, on acquiert la preuve invincible, que dès l'origine du christianisme, et à l'époque de la fondation de chaque église, ces livres sacrés ont été le code doctrinal, et tout à la fois, la règle suprême de vérité; la règle d'enseignement et de controverse, la constitution écrite de l'empire chrétien, comme étant la pure parole de Jésus-Christ, et celle de ses apôtres.

Les missionnaires en firent l'heureuse expérience.

Encouragés par le succès, un de leurs premiers soins fut de traduire le Nouveau Testament en chinois; et pour donner à leur travail toute la perfection dont il pouvoit être susceptible; ils s'adressèrent à des lettrés qui joignoient à la réputation d'orateurs célèbres, celle d'écrire leur langue avec le plus de dignité et de pureté.

Finissons par le résumé des conférences du vertueux missionnaire, avec le savant lettré son disciple.

Il ne peut exister d'ordre ni moral, ni politique, sans une base religieuse.

Toute révélation surnaturelle est un fait à vérifier. Le premier principe de l'art de raisonner, est d'employer, pour chaque genre de certitude, la méthode qui lui est propre. Ce n'est donc pas dans des raisonnemens abstraits, métaphysiques, mais bien dans les règles de la méthode des faits qu'il vous faut chercher les vrais principes de décision.

Pénétrez-vous de toute la grandeur et de l'importance d'une controverse, qui a pour objet de traiter des choses divines. Placez-vous sous l'impression de Dieu et de votre conscience, et apportez-y la candeur de la bonne foi, l'exemption de tout préjugé, un cœur brûlant du désir d'arriver au bonheur par la vérité.

C'est un grand pas de fait dans toute discussion sérieuse, que de poser exactement l'état de la question, et de la réduire à ses termes les plus simples. Les monumens sur lesquels s'appuie la révélation chrétienne, réunissent-ils des caractères indubitables

d'authenticité, de fidélité, de force évidemment concluante? Voilà le point décisif.

On ne peut refuser de reconnoître ces trois caractères essentiels dans les livres sacrés du Nouveau Testament, et dans le tableau historique que nous avons tracé, de l'origine et de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Jésus-Christ étoit donc l'envoyé de Dieu, et sa mission a tous les caractères d'une mission céleste et toute divine. Le christianisme est démontré.

Le sceau de la divinité est sensiblement empreint sur le livre des chrétiens; il n'a pu être écrit que sous l'inspiration de Dieu même. Les livres du Nouveau Testament suffiroient donc pour former la démonstration évangélique. Il y a contradiction évidente et criminelle, à se voir forcé de reconnoître l'authenticité, la fidélité, la divinité des livres sacrés des chrétiens, et cependant à refuser de les prendre pour symbole de sa croyance, pour règle suprême de vérité, pour règle suprême et pour fondement de l'ordre moral, pour base nécessaire de tout système d'éducation et d'instruction publique.

Les faits évangéliques, les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, les prodiges qui ont accompagné le miracle de la Pentecôte, s'élèvent au plus haut degré de la certitude et de l'évidence historique. Il existe donc un être supérieur à l'homme, un Dieu infiniment supérieur à la nature, puisqu'il la maîtrise, et qu'il interrompt à son gré le cours de ses loix. Que l'affreux athéisme tombe aux pieds de l'Evangile, ou qu'il rentre dans l'enfer d'où il est

sorti, pour flétrir la raison humaine et désoler la terre, en ruinant, par ses paradoxes insensés, tous les fondemens de l'ordre moral et politique.

La question n'est pas de savoir si les mystères de la religion sont incompréhensibles, mais si la révélation de ces mystères, si la mission de Jésus-Christ réunissent des caractères indubitables de divinité. Qui oseroit citer la raison suprême de Dieu au tribunal de sa raison privée; ou soutenir que des dogmes que Dieu révèle sont contraires à la raison de l'homme? Toute doctrine contraire aux dogmes d'une révélation divine, ne peut être qu'une doctrine de mensonge et d'imposture.

Ne soyons pas dupes des mots: souvent l'incrédule chinois prend le nom de déiste, parce qu'il rougit de se montrer athée. Avouer un Dieu, mais nier sa providence, ou la liberté de l'homme et sa responsabilité envers cet Etre suprême, est un athéisme déguisé; c'est être athée-pratique, ce qui est le dernier degré du délire de la raison et de la corruption du cœur.

Se prosterner comme vos lettrés-chinois, aux pieds des idoles, pratiquer le culte d'une religion sans y croire, est une imposture indigne d'un homme d'honneur. Pour un mandarin instruit, l'alternative est nécessaire; il lui faut ou renoncer à toute religion, ou embrasser le christianisme. Est-il, en effet, de révélation surnaturelle, de religion sur la terre, qui puisse, soit pour les motifs de crédibilité, soit pour la sublimité de la morale, soutenir la comparaison avec la religion des chrétiens?

J'interroge votre raison ; que l'honneur et votre conscience me répondent : si vous aviez été témoin des miracles et des faits évangéliques, qu'auriez-vous fait ? Je vous en ai démontré la vérité ; que devez vous faire ?

Saisissez cette chaîne de rapports que le christianisme établit entre Dieu, l'homme et l'Univers : parcourez-en tous les anneaux, vous verrez sortir de la morale de l'Évangile toutes les notions de la justice, les principes du droit naturel et public, toutes les vertus sociales. Un Dieu pour père, pour législateur, pour modèle et pour juge ; un Dieu toujours présent au plus intime de votre ame, et agissant sur tous les points de l'immense Univers ; le jugement qui vous attend à la mort, un paradis ou un enfer qui fixeront vos destinées pour l'éternité : quel motif d'encouragement pour la vertu du vrai chrétien ! quel sujet de trembler pour le prétendu incrédule qui, pour se dispenser de croire, refuse d'examiner ! L'homme, séduit, aveuglé par ses passions, concentre sa vie dans la courte durée du temps ; le vrai sage interroge sans cesse l'éternité, et l'éternité répond à chacune de ses pensées. Votre raison est convaincue ; consultez Dieu, votre conscience, l'intérêt de votre bonheur, et décidez vous.

Dieu bénit le zèle du savant et pieux missionnaire. *Siu* embrassa le christianisme, et en devint le protecteur, l'apôtre et l'apologiste auprès de l'empereur ; les ouvrages qu'il composa pour sa défense, firent une grande sensation. Tel est l'ascendant d'un grand homme sur l'opinion publique : des princes du

sang

sang imperial, et plusieurs mandarins, excités par l'exemple d'un ministre d'État, aussi célèbre par ses vertus que par ses vastes connoissances, demandèrent à s'instruire. Il se fit plusieurs conversions éclatantes; et c'est là une des parties les plus intéressantes de l'histoire de la prédication du christianisme à la Chine.

### C O N C L U S I O N.

L'ouvrage que nous publions s'annonce sous les auspices les plus favorables : les sociétés des missionnaires sont rendues à la religion; de nouveaux ouvriers évangéliques partent pour la Chine sous la protection déclarée et aux frais de l'empereur. Ce prince à qui tout ce qui est grand ne paroît que simple et naturel, s'associe au génie et à la munificence de Louis XIV, qui sut si bien apprécier ces institutions religieuses, même sous le point de vue politique. Le rétablissement de l'Université et celui des missions françaises seront inscrits dans les fastes de Napoléon, parmi les plus belles époques de son règne.

Le cœur des bons princes ne se repose jamais.

Fatigués du spectacle que nous retrace le souvenir de nos malheurs, adorons les impénétrables décrets d'un Dieu juste et bon, qui punit et qui pardonne; ouvrons nos cœurs à la consolation et à l'espérance; voyons les ressources que sa providence nous prépare, pour la régénération des mœurs publiques.

Le philosophisme est jugé; la philosophie, digne de ce beau nom, reprend ses droits; la France po-

litique s'unit d'un lien indissoluble, à la France chrétienne; un génie tutélaire, dirigé par les oracles d'une sage politique, et par ses propres conceptions, après avoir relevé les autels du christianisme, sanctionne l'alliance sacrée de la religion, de la morale et des sciences; l'Université retablie, recrée sous des formes et sur des bases plus solides et plus étendues, va réfléchir ses rayons sur tous les points de l'empire. En marchant sur les traces de Charlemagne, Napoléon agrandit encore le génie de ce prince (1).

---

(1) La longue minorité de l'esprit humain dura jusqu'au règne de Charlemagne. Ce prince fonda un vaste empire par ses conquêtes et par ses loix; et avec les matériaux de la religion il construisit l'Europe.

Il amena des grammairiens de Rome; il ordonna à tous les évêques et à tous les abbés de ses États, d'établir des écoles pour l'enseignement des lettres humaines, dont il présenta la connoissance comme infiniment utile et favorable à l'intelligence des divines Ecritures: il voulut aussi propager la religion par les beaux arts, et assurer la stabilité et les progrès des beaux arts et des sciences, par les progrès et la stabilité de la religion même.

Le mouvement fut donné. Tous les conciles du temps sanctionnèrent, par leurs décisions, les grandes vues que Charlemagne avoit manifestées dans ses ordonnances,

Quel spectacle plus étonnant, au milieu de l'ignorance et de la barbarie, que le spectacle de l'alliance sacrée de la religion et des sciences, alliance si heureusement conque et consommée par le génie de ce grand homme.

De là on vit sortir toutes les écoles connues sous le nom d'*Universités*. Les divers peuples cessèrent d'être étrangers les uns aux autres. On accouroit de toutes parts pour recevoir le même enseignement et la même doctrine; les

Le titre qu'ambitionnent le plus les bons rois , est celui de père de la patrie. Par son édit impérial, jaloux de conserver ce beau titre , de le perpétuer dans les races futures, et de lui imprimer le sceau

---

mœurs s'adoucirent, les relations se multiplièrent ; et l'Europe, en s'éclairant, ne fut plus qu'une grande famille composée de diverses nations qui, continuant à être divisées par le territoire, se trouvèrent unies par la religion, les sciences et les mœurs. ( M. Portalis, rapport sur les Séminaires métropolitains ).

Charlemagne établit des écoles dans les principales villes de son royaume ; il mit le célèbre Alcuin à la tête d'une académie, qu'il forma dans l'enceinte même de son palais : les jeunes princes, ses enfans, et les grands de sa cour y venoient pour s'instruire. Le monarque leur en donnoit le premier l'exemple, et ne rougissoit pas de descendre du trône, pour se placer au rang des disciples d'Alcuin. Né avec les dispositions les plus heureuses, il les cultiva de manière, qu'il devint un des plus savans hommes de son royaume. Son exemple ranima, vivifia tout, et chacun s'empressa d'acquérir des connoissances : cette émulation devint générale, et avança beaucoup le progrès des études.

A mesure que la vérité répandoit sa lumière, les bonnes lettres et les bonnes mœurs, qui en sont la suite, repro- noient leur vigueur.

Heureuse la nation qui retrouve dans son souverain, le sage législateur, le grand guerrier, le politique habile qui fit triompher le christianisme chez les peuples barbares, qui aima la religion, rétablit les bonnes mœurs, et que les savans révèrent comme le père des lettres !

(Voyez De la Décadence des lettres et des mœurs, page 235 ).

de l'immortalité, Napoléon se déclare le chef suprême de l'éducation nationale ; son cœur adopte tous les jeunes citoyens pour ses enfans, et il s'en fait le premier instituteur. Cette gloire, depuis plus de trente siècles, sembloit être réservée aux seuls empereurs de la Chine (1) ; l'empereur des Français s'en empare, et y ajoute un nouvel éclat (2).

Quand Dieu place sur le trône un prince qu'il destine à faire le bonheur des peuples, il lui donne cette sagesse de discernement, un tact sûr pour bien choisir ceux qu'il associe à ses travaux pour la félicité publique. Ce fut à un degré éminent la gloire de Louis XIV ; et on voit Napoléon, en recréant l'Université, placer sous sa direction suprême, à la tête de ce grand établissement, ceux-là mêmes que le vœu de la France, leurs talens et la vertu lui ont désignés.

Le génie ne fait jamais le bien à moitié. La France demandoit à son souverain une organisation complète. L'expérience d'une longue suite de siècles nous

---

(1) Les empereurs de la Chine prennent dans leurs édits, le titre de *Père* et *Mère* de l'empire.

(2) La politique est fondée sur des principes éternels et immuables. Sans s'être communiqués entre eux, les législateurs doivent donc arriver souvent aux mêmes idées, et à des résultats pareils. On ne lira pas sans intérêt les divers rapprochemens, et même plusieurs points de contact qui se rencontrent entre l'Université de Pékin, et la nouvelle Université française. Les traits de ressemblance sont frappans ; consultez, pour vous en convaincre, ce premier volume, pag. 66, jusqu'à la pag. 72.

apprend que chez le peuple français , la destinée des mœurs publiques est attachée aux vertus et aux moeurs des femmes ; et qu'en bien ou en mal , leur influence donne le ton au caractère national : il falloit donc un système d'éducation assorti au rang qu'elles tiennent dans la société. Cette mesure politique se présente la première à la sollicitude paternelle de l'Empereur. Près de la capitale et de l'Université , un nouveau Saint-Cyr est établi sous les auspices sacrés de la religion. Ce prince ne se borne point à la gloire d'en être le fondateur : en signant sur le champ même de la victoire , l'édit impérial qui le met sous sa protection spéciale , il y joint , pour en assurer le succès , un plan d'organisation que la religion a dicté à sa pénétration et à sa sagesse.

Rétablie sur ses véritables bases , l'Université va devenir , dans l'empire , le centre d'unité de l'ordre moral. Créer un corps d'instituteurs , c'est ériger un temple à la vertu : par leur état , représentans des chefs de famille , chargés de les acquitter du devoir sacré , du premier devoir que leur impose la nature , les instituteurs sont essentiellement les pères de la patrie. Combien de talens et de qualités ne doivent-ils pas réunir pour atteindre jusqu'à la dignité de leurs fonctions , et remplir le vœu de leur fondateur ! Les hommes se conduisent plus par l'autorité que par les préceptes ; la vertu ne se commande pas , elle se persuade. Pour tout instituteur , la loi la plus indispensable est de poser le modèle de toutes les vertus qu'il enseigne ; autrement il

sème et ne recueille pas ; il arrose , et il ne voit point d'accroissement ; le champ qui lui est confié est toujours frappé de stérilité. Sa mission qui vient de Dieu même ; il doit en être l'image vivante aux yeux de ses élèves , par l'ascendant de ses vertus. Disciple de Jésus-Christ , et apôtre de sa doctrine , il en doit être l'imitateur.

Appelé à vivre sous la loi du célibat , ce n'est point assez pour un instituteur que de vivre en chrétien ordinaire ; son ame magnanime et courageuse doit s'élever jusques aux conseils et à la perfection du christianisme. La vocation du célibat élève l'homme au-dessus de lui-même , et de la nature ; des ames communes et vulgaires seroient trop foibles pour en porter le poids avec honneur. Mœurs pures et austères , vie de sacrifices et de privations , divorce avec le monde , ses spectacles et ses plaisirs ; une surveillance sur soi-même , qui ne se repose jamais , et qui s'alarme au moindre danger ; une piété éclairée , fortifiée , chaque jour , par la méditation des choses saintes , et souvent nourrie de la manne céleste : ouvrons l'Évangile , telles sont les règles de conduite qu'il prescrit aux ames sublimes que Dieu destine à cette vocation extraordinaire.

Les moyens d'exécution répondent au but du législateur ; il a pourvu à tout. Des hommes de mérite , désignés par leur propre réputation , sont mis à la tête du séminaire des instituteurs : astreints à une règle commune , vivant sous les regards de leurs directeurs , et souvent en présence les uns des autres , ils trouveront , dans un régime sage , tout ce qui

allume et entretient dans des âmes bien préparées, la noble émulation de la vertu.

Les nouveaux secours accordés aux Séminaires métropolitains, relèvent encore les espérances en faveur de l'ordre moral : ses ministres sont, dans l'ordre divin, les pierres angulaires qui soutiennent tout l'édifice. Interrogez toutes les nations et tous les siècles ; à qui verrez-vous confiées l'instruction du peuple et la première éducation de l'enfance, si ce n'est aux ministres de la divinité ? Otez la religion et le ministère des pasteurs, que mettez vous à la place ? Il n'y a, dans ce vaste empire, que des chrétiens ou des incrédules ; l'alternative est nécessaire ; sur qui tombera votre choix ? Les incrédules eux-mêmes, ou détrompés par l'expérience, ou pour se sauver de la haine publique, ont applaudi à la sagesse du gouvernement, qui s'est empressé de rasseoir sur leurs vrais fondemens, l'ordre moral et l'édifice politique.

Les philosophes nous parlent sans cesse de bienfaisance et d'humanité : il n'est sorte de biens qu'un homme peut faire à ses semblables, qui ne puisse nous venir d'un pasteur vertueux. Que d'ignorans instruits ! que de consciences éclairées ! combien d'âmes foibles et vacillantes arrêtées sur le penchant du crime ! combien de justes fortifiés, affermis dans les routes difficiles de la vertu, aux prises avec la violence des passions, ou découragée par l'injustice et l'ingratitude des hommes ! Censeur des mœurs publiques, que de désordres prévenus par sa vigilance, et de scandales réparés par son zèle ! Soyons

justes et reconnoissans envers le ciel, c'est un des plus précieux dons qu'il ait fait à la terre. Voyez ce pieux et charitable pasteur auprès de l'infortuné qu'il console, du foible qu'il protège, des enfans du peuple qu'il instruit, de la veuve et de l'orphelin dont il défend la cause contre le puissant qui l'opprime. Voyez-le, pénétrant dans les réduits les plus obscurs, descendant avec le malheureux dans les cachots, montant sur l'échafaud avec le criminel, portant partout, ou des secours ou des consolations; le pauvre le bénit, et le riche le révere : son œil vigilant voit tout; son cœur bienfaisant suffit à tout; il est le guide des jeunes gens, et le conseil des vieillards : dans l'heureuse impuissance de nuire à personne, toujours prêt à voler au secours de ceux qui le réclament, il est l'ami de tous.

Cependant cette profession si sublime, ce ministère si utile aux hommes, qu'offriroient-ils souvent au ministre qui chercheroit sa récompense dans ce monde ? qu'un champ semé d'épines et abreuvé d'amertumes. C'est un état qui effraie par l'étendue de sa responsabilité, et souvent pénible à remplir auprès de ceux auxquels il est le plus nécessaire.

Tel est le sort de la vertu ; elle ne fait le plus souvent le bien qu'aux dépens de son repos, et au sein des contradictions. La religion est née sur la croix ; ce n'est que par l'amour des croix et des souffrances qu'on étend ses conquêtes. Faut-il s'en étonner ? L'état du ministère religieux est une lutte continuelle, un état de guerre ouverte contre les

pe  
le  
ni  
qu  
réf  
att  
peu  
et  
por  
vou  
par  
vot  
vou  
fice  
sépa  
d'un  
et v  
den  
arra  
pass  
vous  
aime  
rem  
la te  
cha  
par  
Et  
mag  
Que  
mun  
vicio

penchans dont la plupart des hommes composent leur existence et leur bonheur. Que veut ce ministre courageux, venant à vous au nom du Dieu qui l'envoie? De quoi va-t-il vous parler? Il vient réformer vos jugemens, combattre vos préjugés, attaquer un faux point d'honneur qui vous égare; peut être redemander le bien qui est dans vos mains, et que réclame l'infortuné que vous en avez dépouillé : il vient vous faire un crime de votre luxe, vous citer au tribunal sacré de la nature, et vous faire partager votre fortune avec le pauvre, ce pauvre, votre frère, et qui périt de besoins : il va peut-être vous faire rougir de vous même, démasquer vos artifices, dissiper des illusions que vous chérissez, vous séparer des habitudes, et peut-être du commerce d'un monde qui vous plaît; abattre votre ambition et votre orgueil aux pieds de la croix d'un Dieu rédempteur, et vous faire embrasser ses humiliations; arracher de votre cœur, jusqu'à la racine de vos passions; rappeler à votre souvenir les sermens que vous avez violés; briser les idoles que votre cœur aime et adore; vous faire éprouver le tourment des remords, pour triompher de vos résistances; porter la terreur et l'effroi dans votre ame, en vous prêchant un Evangile, un Dieu jusque là inconnu, ou par une vie toute mondaine honteusement outragé. Et qu'attend, pour prix de son zèle, ce ministre magnanime? Quel fruit recueillera-t-il de ses travaux? Quelquefois une estime forcée, souvent les murmures mis à la place de la reconnoissance. L'homme vicieux ne voit en lui que l'ennemi de ses penchans

et de ses plaisirs ; il lui reproche au fond de son cœur , lâche et corrompu , d'empoisonner ses jouissances , en lui montrant dans un avenir peu éloigné , des châtimens mille fois plus redoutables que ceux dont les codes humains menacent le crime ; sa présence lui fait honte de ses égaremens et de ses faiblesses , et , en l'accusant , venge d'avance la vertu , par des remords dont il s'efforce d'étouffer la voix importune.

Un père outragé peut livrer à son malheureux sort un fils dénaturé ; ne craignez rien de semblable de l'homme apostolique : l'ingratitude peut affliger son cœur , mais elle ne pourra attiédir sa tendre compassion. Ministre et image visible de la bonté de Dieu , qui fait également lever son soleil , et sur l'homme de bien qui le bénit , et sur l'ingrat qui blasphème sa providence , un pasteur fidèle à ses devoirs , ne se lassera point d'être bon et généreux ; jamais il ne se plaint , il ne sait qu'aimer , consoler et pardonner.

Puisant sa force dans l'oraison , il prend aux pieds de la croix les armes auxquelles Dieu a attaché le succès de ses travaux. Victime d'expiation pour les péchés du peuple , il ranime son courage dans les saintes rigueurs de la pénitence : simple dans ses mœurs , il n'a d'autre crédit que celui que donne l'ascendant des vertus ; sa vie est un Evangile vivant. Quelque rang qu'il occupe , apôtre d'un Dieu pauvre , il rougiroit d'étaler le luxe de l'opulence ; il met au nombre des bienséances de son état , la pauvreté évangélique. Etranger aux cercles du monde , il partage son temps entre l'étude et les exercices d'une

piété tendre et affectueuse ; il ne sort de sa solitude, qu'à la voix du devoir qui l'appelle au dehors : s'il a besoin de délassemens, il les trouve dans la société de ses confrères, et le temps qu'il y passe tourne encore au profit de la religion. Paroit-il en public, la candeur de son ame se peint dans tout son extérieur ; fidèle à la loi, qui a tout réglé, jusqu'à la forme des vêtemens, il porte dans tous les cœurs l'impression du Dieu dont il est pénétré ; le peuple qui le voit, bénit le ciel, et ne manque jamais de se dire : voilà l'homme de Dieu ; c'est le nom que, par une sorte d'instinct divin, le peuple lui donne toujours.

A la simplicité de la colombe il joint la prudence du serpent ; ses paroles distillent la douceur, son zèle est toujours mesuré : mais si l'on attaque les droits de la vérité, son ame s'agrandit, il n'est plus lui-même ; c'est Dieu qui place ses paroles sur ses lèvres ; nul obstacle ne le rebute, nulle menace ne l'effraie. Qui a toujours vécu pauvre, ne craint pas la perte de ses biens ; et la vue même de la mort pourroit-elle intimider celui qui toute sa vie, ne l'a envisagée que comme une faveur du ciel, et la palme du martyr ?

C'est sous ces traits que l'histoire des missions, nous va faire admirer les François-Xavier, et les ouvriers évangéliques qui ont marché sur ses traces ; et c'est par ces vertus sublimes qu'ils ont étendu les conquêtes de la religion dans les Indes, la haute Asie, et presque aux extrémités du monde : voilà nos modèles. La constitution morale du sacer-

doce est immuable comme l'Évangile qui l'a dictée ; la religion ne se conserve que par les moyens qui l'ont établie : peut-être est-il encore plus difficile de régénérer les mœurs d'une nation, que de créer un nouveau peuple ? Tout ouvrier évangélique est essentiellement missionnaire. Dans ces derniers temps, S. Charles, S. François de Sales et S. Vincent de Paul, que leurs succès ont couronnés de tant de gloire, nous offrent à imiter le même esprit apostolique, les mêmes vertus auxquels les successeurs de S. François-Xavier ont dû leurs victoires sur l'idolâtrie, chez les nations infidèles.

Que tous ceux qui aiment Dieu, la vérité et la patrie, se réunissent ; on gagne peu à multiplier les ouvrages de controverse. Voulons-nous triompher du *philosophisme* ? honorons la religion par les vertus qui la font respecter ; honorons-la surtout par les vertus qui la font aimer.

---

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE  
DE LA CHINE,  
ET DES ÉTATS VOISINS.

---

DU ROYAUME DE TONG-KING.

Ce pays a de cent à cent vingt lieues de long sur quatrevingts à quatrevingt-dix de large. Il s'étend du 19° parallèle de latitude nord au tropique du cancer. Ses bornes sont, à l'occident, le royaume de Laos, la Chine au nord et à l'orient, au midi la Cochinchine. La rivière de Chaul traverse tout ce royaume, et va se jeter dans le golfe de la Cochinchine.

L'air est sain et agréable, particulièrement dans les temps secs. L'année se partage en deux saisons, dont l'une est sèche et l'autre pluvieuse. Le sol est fertile. Ses productions principales sont le riz, des oranges, des ananas, la soie en abondance et de bonne qualité. Les forêts sont remplies de tigres, de cerfs et de singes. Les rivières sont très-poissonneuses. Le commerce avec les nations étrangères consiste en soieries de toutes espèces, en toiles peintes, drogues médicinales, porcelaine et vais-

selles de terre. Les Portugais, les Hollandais, et ensuite les Français, ont tenté en vain d'entretenir des relations de commerce avec ce royaume; ils y ont renoncé. Il n'y a que quelques négocians européens, ceux particulièrement de Madrass, qui aient suivi, abandonné et repris ensuite cette navigation. Il faut en excepter Kéchou, capitale du royaume de Tong-king, où les Hollandais et les Anglais ont des factoreries et des comptoirs. La population de cette ville est assez considérable; on y compte vingt mille maisons, mais toutes fort basses, et bâties avec de la boue séchée.

Le gouvernement repose sur deux têtes. Le roi, que l'on appelle bova, n'a guère que la représentation de la souveraineté; tout se fait par le chova, que l'on pourroit appeler le premier ministre ou le régent. Les forces militaires, les revenus, et les principaux officiers de la couronne sont à sa disposition et sous sa puissance.

Les habitans de ce royaume sont en général bien faits, mais d'une constitution peu robuste, d'une taille médiocre, le teint basané, le visage plat, les cheveux noirs, longs et épais: ils se noircissent les dents; leur blancheur passe pour une difformité.

Les Tonkinois sont très-sobres; leur nourriture consiste en légumes, œufs et poissons. On les dit d'un esprit léger à l'extrême, adroits, ingénieux, aimant les sciences, mais paresseux, adonnés au jeu, à la danse, aux plaisirs; civils, honnêtes, loyaux envers les négocians. Cependant les voyageurs qui, sans doute, nous traçent leur caractère d'après la

manière dont ils en ont été traités , nous disent que le petit peuple est fort adonné au larcin , malgré la rigueur des loix qui le répriment ; et que les gens en place et les grands sont fiers et hautains , et les soldats insolens et lâches.

La population dans ce royaume est prodigieuse ; de là vient qu'on y voit beaucoup de pauvres , réduits à vendre leurs enfans ou à se vendre eux-mêmes pour se tirer de leur extrême misère. Quant à la religion, elle est assez semblable à celle des Chinois , et leur langage paroît être un dialecte dérivé du chinois.

## DE LA COCHINCHINE.

Ce n'est proprement qu'une lisière de terre , qui a deux cent-cinquante lieues de longueur, et seulement vingt à trente dans sa plus grande largeur. Elle est située entre le 10° et le 18° degré de latitude septentrionale; bornée par le golfe de la Cochinchine à l'orient ; à l'occident par une longue chaîne de montagnes, qui la séparent des royaumes de Laos et de Camboge; au nord par le Tong-king , et au midi par la mer des Indes.

Le climat a beaucoup de ressemblance avec celui de Tong-king. On y éprouve des débordemens qui contribuent beaucoup à la richesse et à la fertilité du sol. Les productions sont en général les mêmes que celles du Tong-king, et en même abondance.

Les Cochinchinois n'ont de navigation que le long des côtes , elle ne s'étend pas au delà de la rivière qui les sépare du Tong-king. Les nations de l'Europe qui font le commerce dans l'Orient , ont eu des relations

avec la Cochinchine ; mais aujourd'hui on ne voit guère dans ses ports que ses propres bâtimens , quelques jonques chinoises , et un petit navire que Macao y envoie de temps en temps.

La nourriture du peuple , et en général la plus ordinaire pour toutes les classes , sont le riz , les légumes et des fruits excellens. La chair d'éléphant est regardée comme un mets délicat. On préfère la viande de buffle à celle du bœuf. La liqueur favorite ressemble à l'eau-de-vie de grains : On recherche les liqueurs spiritueuses , et les personnes de tout sexe et de tout état mâchent des noix d'arêque avec des feuilles de bétel , et fument du tabac. Tout homme qui possède quelque fortune se fait suivre par un domestique qui porte sa pipe et son tabac , et lui-même tient son arêque et son bétel dans un petit étui ou dans une bourse qu'il attache à un joli ruban passé par-dessus l'épaule , et tombant jusqu'à la ceinture. Les Cochinchinois ne font point usage du lait , et on ne les voit jamais traire aucune espèce d'animal. Les vignes viennent spontanément sur les montagnes ; cependant il ne paroît pas que l'usage du vin y soit connu.

On compte parmi les mets les plus recherchés , ces fameux nids d'oiseaux que l'on mange dans toute l'Inde et à la Chine , et dont on se sert pour assaisonner les autres mets. L'oiseau qui les construit ressemble à nos hirondelles. Il est inventeur de les matériaux qu'il va chercher sur les bords de la mer , consistent dans une espèce de fucus ou dans quelques petits insectes aquatiques. Ces nids ressemblent

à une écorce d'orange qui seroit enduite de sucre : le goût en est légèrement aromatique. On en trouve aussi à Sumatra , à Bornéo , et dans quelques Etats voisins.

Il y a peu de différence entre l'habillement des hommes et celui des femmes ; les uns et les autres portent des robes très-amples avec des collets étroits, et des manches longues et larges. On ne connoît point l'usage du linge ; une légère veste de coton ou de soie tient lieu de chemise , et un pantalon sert de caleçon. Les hommes portent des toques entourées de mousseline : les femmes y substituent le chapeau. Les plus riches même de l'un et l'autre sexe ne portent ni bas ni souliers. Cette habitude de marcher nus pieds donne à leurs orteils un mouvement bien plus libre et une plus grande facilité de se plier, qu'à ceux qui ont toujours les pieds renfermés dans une chaussure ; aussi dans beaucoup de métiers , et principalement dans la construction des canots , les orteils ainsi que le reste du pied , deviennent les auxiliaires de la main.

La pluralité des femmes est permise ; et on prétend que les intrigues de galanterie sont traitées avec assez peu de circonspection. Les gens d'un rang supérieur entretiennent des sérails. Il est plus exact de dire, qu'excepté la première des femmes qui est la véritable épouse , les autres ne sont regardées que comme des concubines. C'est comme dans le Tongking, une sorte de parure que d'avoir les dents noires et les ongles fort longs. Elles sont en général peu favorisées du côté de la figure et de la taille.



Les voyageurs se louent , pour la plupart , du caractère des Cochinchinois. On les dit francs , affables envers les étrangers , et d'une simplicité dans les mœurs qui les fait aimer. Les classes supérieures reçoivent une assez bonne éducation. La gravité en présence de leurs inférieurs est une qualité fort recommandée.

Les Cochinchinois sont peu avancés dans les sciences et dans les beaux arts. On ne voit pas qu'on y cultive la peinture et la sculpture ; cependant ils sont fort adroits dans les arts qui tiennent à la mécanique.

Les soldats cochinchinois sont armés d'arcs , de flèches , de lances , de javelots , de sabres dont la poignée a trois pieds de long et que l'on porte sur l'épaule. On compte beaucoup pour les succès dans la guerre , sur les éléphants dressés pour combattre. La manière d'instruire ces animaux est de placer devant eux des rangs de soldats postiches , qu'on les dresse à attaquer avec furie , à frapper de leur trompe , et à fouler aux pieds. Leurs relations avec les Européens leur ont appris à faire usage de canons : on en compte douze cents autour du grand palais du roi. Plusieurs qui sont de bronze et très-beaux , ont été fondus dans ce pays par un artiste portugais nommé Acosta , qui avoit été naufragé sur la côte de ce pays.

Les Cochinchinois montrent du goût pour la musique. Le lord Macartuey , qui a voyagé dans ce pays , rapporte que dans son séjour à Touron , ville ou plutôt riche bourgade de ce royaume , il assista à

une espèce d'opéra historique , où jouoient des actrices dont il loue le talent et la plus grande exactitude à suivre la mesure et la cadence , et dans lequel il y avoit des récitatifs , des airs et des chœurs aussi réguliers que sur les théâtres italiens. La voix des Cochinchinoises est en général très-agréable , et presque semblable à une douce musique. Elles ont de plus , une éloquence naturelle et beaucoup de goût. Ajoutez-y des qualités bien plus essentielles , l'amour du travail et une industrie merveilleuse. Celles des campagnes labourent la terre , celles des villes font le commerce en gros et en détail.

On trouve dans ce royaume aussi-bien que dans ceux de Siam et de Camboge , un peuple sauvage qu'on nomme Kémois. Il vit dans les bois et sur les montagnes , sans aucune dépendance des souverains du pays

*Hué* ou *Kehué* est la capitale de la Cochinchine ; ce n'est qu'un amas de bâtimens divisés par quartiers , et qui forment pour ainsi dire autant de hameaux ou de villages. On y voit de riches boutiques et de belles places. Le palais du roi est au nord , dans une île d'une lieue de long ; on l'appelle l'île du roi. Elle est aussi habitée par les principaux mandarins ou seigneurs de la cour. Le palais n'a qu'un étage ; il est tout boisé et soutenu par des colonnes d'ébène , toutes égales et d'une propreté naturelle et achevée. Il y a , soit dans la ville , soit dans l'île , une garnison que l'on porte à trente mille hommes ; ils sont armés de mousquets et de fusils , et sont chaque jour exercés. Les lances et les piques dont



se servent les soldats sont ornées de glands de poils teints en rouge. Personne , à l'exception des militaires , ne peut porter cette couleur dans ses vêtements ou ses équipages , sans un ordre exprès ou une permission du roi.

Nous réservons à parler dans un autre endroit, du gouvernement et de la religion dominante à la Cochinchine.

### DU ROYAUME DE SIAM.

CE royaume est borné au nord par la province d'Ava , et par le Ju-nan , province de la Chine ; à l'est , par les royaumes de Cambodia et de Laos ; au sud par le golfe de Siam ; à l'ouest par le Pegu. Il s'étend sur deux cent-vingt lieues de long du nord au sud , et il a cent lieues dans sa plus grande largeur. Il est tout entier sous la zone torride ; aussi le sol est-il brûlant , et il n'est guère habitable qu'au près des rivières. Ses principales productions consistent en riz , en fruits et en coton. L'écorce de l'arbre tonki sert à faire du papier. L'or et l'argent , que l'on trouve abondamment dans ses montagnes , se trouvent mêlés avec le cuivre. Les mines de fer et de kaolin sont des objets bien plus importans. On rencontre aussi dans ce royaume , du salpêtre , du soufre , des aimans , et quelques pierres précieuses.

Les forêts sont peuplées d'animaux féroces et gigantesques , de rhinocéros , de tigres , d'oiseaux et d'insectes d'une grandeur démesurée ; d'éléphans , qui sont les plus grands et les plus beaux de l'Asie

après ceux de Ceylan. Les scorpions , les serpens , les lézards d'eau , dont la blessure est mortelle ; les mille-pieds , souvent de la longueur de dix à douze pouces ; fourmillent dans les vastes marais et dans des forêts immenses. On trouve des crocodiles qui ont jusqu'à cinquante pieds de long.

Les Siamois sont d'une taille médiocre et assez régulière. La forme du visage , tant des hommes que des femmes , tient moins de l'ovale que du losange ; il est large et élevé par le haut des joues , et tout d'un coup le front se rétrécit et se termine autant en pointe que le menton ; le nez court et arrondi par le bout , de grandes oreilles , les yeux petits , ternes et fendus un peu haut , le blanc en est jaunâtre ; les joues creuses , la bouche grande , les lèvres grosses et pâles , les dents noircies , le teint grossier et d'un brun mêlé de rouge , tel est le signalement commun aux Siamois.

Les individus des deux sexes y sont presque nuds , plus modestes cependant que beaucoup des peuples voisins. Simples dans leurs logemens , les meubles , les habits , la nourriture , on ne voit chez eux ni nappes , ni serviettes , ni cuillers , ni fourchettes , ni couteaux ; une table n'est pour eux qu'un plateau à bords relevés et sans pieds ; point de sièges que des nattes de jonc plus ou moins fines : les riches ont des coussins pour s'appuyer. Leur vaisselle est de porcelaine et d'argile : le bois simple ou le bambou leur fournit tout le reste. Les meubles du roi ne sont guère plus magnifiques ; ce sont les mêmes à peu près que ceux dont les particuliers font usage ,

ils sont seulement plus riches et mieux travaillés.

L'usage de fumer le tabac est commun aux deux sexes.

Quant à leur caractère, on les dit en général bons, paisibles, naturellement sobres; ils regardent la mendicité comme une infamie. Les hommes se montrent jaloux plutôt par vanité que par passion. L'hospitalité est chez eux une vertu inconnue, à cause du soin que chacun prend de tenir ses femmes renfermées et invisibles: aussi n'y a-t-il point d'hôtelleries dans ce pays, les bateaux des voyageurs en tiennent lieu.

Leur religion est bizarre et absurde. Ils ont des temples, et ils ont érigé des statues à une idole, qu'ils nomment Sommonacodon; ils lui rendent un culte public, et ils le regardent comme le fils d'un dieu. Ce Sommonacodon est leur prophète et leur législateur suprême. Les talapoins sont les dépositaires de sa doctrine; ce sont des espèces de bonzes qui vivent d'aumônes, et habitent des réduits où chacun a deux loges, l'une pour soi, l'autre pour les passans qui leur demandent l'asile. Les Siamois brûlent leurs morts, et déposent les cendres avec un respect religieux dans de petits mausolées qu'ils élèvent en leur honneur. Ce sont les talapoins qui marient les époux, en répandant sur eux de l'eau sur laquelle ils ont récité quelques prières. Ils accompagnent aussi de diverses prières ces cérémonies religieuses qui accompagnent la célébration de ces mariages. Le divorce y est toléré, mais regardé comme nuisible et funeste aux mœurs et à l'état des

enfants ; aussi la législation y a mis des entraves qui le rendent peu fréquent.

Le royaume de Siam approche beaucoup de l'empire chinois par la forme de son gouvernement. Il est absolu, et, ce que n'est pas celui de la Chine, extrêmement despotique. Il y a six ordres ou dignités dans l'Etat, dont les principales décorations consistent dans les titres fastueux que prennent ceux qui en sont honorés. Tous les hommes sont nés soldats, et enrôlés dans la milice. Pour habituer les Siamois au joug despotique, on les fait observer un cérémonial et des prosternations en usage jusques dans les occasions les plus indifférentes. Les serviteurs paroissent à genoux devant leurs maîtres : tous, jusqu'aux mandarins, se prosternent devant le roi.

C'est peu qu'à Siam les hommes y soient esclaves d'autres hommes, ils le sont même des bêtes. Le roi de Siam, sans utilité et par des idées de pur faste, entretient un grand nombre d'éléphants. Il en est qui ont jusqu'à quinze esclaves attachés à leur service. Les éléphants du palais sont traités avec des honneurs et des soins extraordinaires. Personne n'oseroit fermer son champ aux éléphants du roi, dont plusieurs sont décorés de titres honorables, et pour employer les expressions des voyageurs, élevés aux premières dignités de l'Etat.

#### DE LA TARTARIE OU TATARIE.

AVANT que d'offrir le tableau de la Chine, il est bon de faire connoître les Tartares qui sont venus à

bout de la subjuguer et de la soumettre à leur domination.

M. de Laperouse trouva les côtes du pays de Mantchoux sous les latitudes extrêmes qui s'élèvent à 52 degrés et descendent à 40. La frontière du sud-ouest atteint le 115<sup>e</sup> cercle de longitude à l'est de Paris.

La Mantchourie s'étend entre le gouvernement russe d'Irkulks au nord, la Mongolie à l'ouest, la Chine, la Corée au sud, la mer du Japon à l'est.

De toutes les nations tartares, les Mantchoux peuvent être considérés comme les plus rapprochés de l'état de civilisation, surtout depuis qu'ils ont fait la conquête de la Chine; leurs progrès à cet égard doivent s'accroître de plus en plus, le dernier empereur ayant ordonné que les meilleurs livres de la Chine seroient traduits dans la langue des Mantchoux. Cependant les Chinois conservent leur ancienne aversion envers leurs vainqueurs: ils les méprisent et les regardent comme des sauvages.

Chun-tchi est le premier de la dynastie actuellement régnante, qui ait porté de son vivant le titre d'empereur de la Chine. Ce fut en 1651 que les Mantchoux se virent en possession de toutes les provinces de l'empire; ils ne laissèrent cependant pas d'être troublés de temps en temps par quelques révoltés qui s'élevèrent, principalement sur les côtes du Fou-kien qui ne furent jamais entièrement tranquilles et soumises.

L'inclination guerrière est le caractère propre de

la nation tartare. Un soldat mantchoux , disoit l'empereur actuel ( en 1782 ) en vaut dix d'une autre nation.

Les Mantchoux étant rangés sous dix bannières , s'il s'agit de marcher , une demi-heure suffit pour les rassembler. Un cavalier fait l'appel avec un cor , et de la manière dont il sonne , on connoît les chefs et les soldats qui doivent partir , et le nombre qu'on demande. Rien ne retarde et n'embarrasse leur marche. Peu inquiets d'établir des magasins , ils se contentent de ce qu'ils trouvent ; et. faute d'autre aliment , ils mangent , à demi cuite , la chair de leurs chevaux et de leurs chameaux. Endurcis à la fatigue , ils couchent sur la terre , en la couvrant seulement de la housse de leurs chevaux. Ils dressent et abattent leurs tentes avec une célérité incroyable. Comme elles sont magnifiques , ils les préférèrent à des maisons.

Tous les Mantchoux , de quelque qualité qu'ils soient , sont les esclaves de l'empereur. Les grands , les régules , et tous les princes se donnent eux-mêmes le nom d'esclave , lorsqu'ils sont en présence du roi , au lieu que les Chinois se nomment simplement du nom de leur grade ou de leur dignité.

Après que les Tartares Mantchoux se furent emparés de la Chine , l'empereur , sans toucher aux terres du peuple , se saisit de celles qui étant incultes , appartenoient aux princes et aux grands qui avoient constamment suivi le parti des restes de la dynastie qui venoit d'être éteinte. Il en fit comme l'apanage de ceux de sa nation auxquels il les distribua

toutes, en interdisant seulement le droit de les aliéner.

Les Tartares sont blancs, robustes et bien faits de corps : quoiqu'ils aient, comme les Chinois, le visage un peu large, ils ont les yeux et le nez moins petits qu'eux ; ils ont l'air pensif et réfléchi, surtout à cheval et en marche, où ils observent le silence le plus absolu. Malgré leur humeur sérieuse, ils s'accommodent peu de la gravité chinoise, et caressent volontiers les étrangers qui abordent chez eux, et envers qui ils exercent l'hospitalité.

Les Tartares se rasent dès que leurs cheveux commencent à pousser, et s'arrachant les poils de la barbe jusqu'à la racine, ne gardent que des moustaches. Ils laissent croître derrière la tête une touffe de cheveux qui pend négligemment sur l'épaule en forme de queue, et portent un bonnet de pluche rouge. Leurs habits qui descendent presque jusqu'aux talons, ont des manches semblables à celles des Hongrois et des Polonois. Leur chaussure est une espèce de patins, dont la semelle, unie et sans talons, est épaisse de trois doigts. Leurs bottes sont faites de cuir de cheval apprêté, ou bien d'étoffe de soie, mais ils n'ont pas l'usage des éperons. La bonté de leurs chevaux, infatigables à la course et accoutumés à gravir sur les montagnes les plus escarpées, donne à leur cavalerie une supériorité que les Chinois ont éprouvée dans les guerres qu'ils ont eues de tout temps avec eux.

Les Tartares sont fort adonnés à la secte de Foé, secte très-répondue au Japon et dans les Indes, où.

elle a pris naissance (1). Ce fut l'an 65 de l'ère chrétienne et sous Mingate, que la secte de Foé s'introduisit dans la Chine. Les lettrés se sont souvent élevés avec véhémence contre elle et ses sectateurs ; et ils ont constamment défendu la doctrine de Confucius, que l'on peut regarder comme la religion ancienne et propre des Chinois.

## DE LA CHINE.

Tout semble au premier coup d'œil tenir de l'extraordinaire et du merveilleux ; et tout irrite la curiosité, quand on en vient à parcourir cette longue galerie de tableaux, tracés par les auteurs qui ont écrit sur l'état de l'empire chinois : ses origines et ses antiquités ; les révolutions qu'il a subies dans une longue succession de siècles ; la forme de son gouvernement et sa législation ; ses mœurs, ses usages et ses coutumes ; ses opinions philosophiques et religieuses ; sa population prodigieuse et sa manière de pourvoir à la subsistance de ses habitans. Vient ensuite ses lois civiles et politiques ; l'état des sciences que l'on s'imagine y être les plus cultivées et les plus favorisées ; son tribunal des rites, son corps de Mandarins et de lettrés, sa religion, ses superstitions, ses astrologues et ses magiciens ; sa tolérance apparente et son fanatisme très-effectif ; les productions de son sol et les honneurs, les en-

---

(1) Voyez M. Deshausterayes, tome III, pag. 357.

couragemens accordés à l'agriculture ; l'état des hautes sciences , mathématiques , astronomie , jurisprudence , art militaire ; l'état des beaux arts , la peinture , l'architecture , la musique ; sa langue et les caractères de son écriture ; ses poètes , ses historiens , ses philosophes célèbres , et ses législateurs plus fameux encore ; enfin , ses monumens anciens et modernes. Il faut s'armer de courage et s'appesantir successivement sur tous ces objets , pour prendre connoissance de l'état de cette vaste contrée. Et après avoir passé beaucoup de temps à lire une multitude d'ouvrages , dont le nombre composeroit une bibliothèque considérable , on est forcé de convenir que cette nation , qui a occupé le loisir et l'attention de tant d'écrivains , est encore un peuple sur lequel on ne nous a donné que des idées vagues et des notions très-imparfaites , toujours obscures , souvent opposées et contradictoires. Ce qu'il y a , ce semble , de mieux à faire pour éviter l'illusion , est de borner ses recherches et sa curiosité aux objets les plus connus , et sur lesquels il étoit plus difficile à la partialité des écrivains de nous en imposer. C'est ce que nous avons fait dans la notice abrégée que nous avons cru devoir présenter.

L'empire de la Chine , que l'on dit presque aussi grand que l'Europe , et qui la surpasse en population , est renfermé entre le 20° et 42° degré de latitude nord , et quant à sa longitude , entre le 95° et le 120° degré. Ce vaste pays est borné par la Mongolie , la mer Jaune , la mer de la Chine , et le canal Formosa , par le Tunkin , le Tibet et le Sifan.

La

La C  
cette  
étend  
nes e  
divise  
leur p  
tant d  
chaîn  
que d  
l'Asie

Un  
qui t  
et à l  
bles.  
habita  
dent  
ces ca  
viron  
vers l  
giskan  
y a d  
y épr  
s'y fa  
contr  
mes l  
septen  
ture d  
qui c  
née ,  
princi  
D'un

I.

La Chine est séparée du pays des Mantchoux par cette fameuse muraille qui se prolonge dans une étendue de cinq cents lieues, jusques dans les plaines et les vallées les plus profondes. Cet empire se divise en quinze provinces, qui, par leur étendue et leur population, pourroient passer chacune pour autant de royaumes. Elle est coupée par cinq ou six chaînes de montagnes, qui toutes ensemble ne sont que des prolongations du grand plateau central de l'Asie et des Alpes Tibérais et Mongoliennes.

Une multitude de fleuves, de rivières et de lacs qui traversent la Chine, procurent à l'agriculture et à la navigation intérieure des avantages incalculables. Ajoutez-y des canaux que l'industrie de ses habitans a creusés. Il y en a plusieurs qui s'étendent jusqu'à trois cents lieues. Le plus célèbre de ces canaux communique de Pékin à Canton. Il a environ six cents lieues de cours, Il a été construit vers la fin du treizième siècle, par le fils de Gengiskan. Attendu la vaste étendue de cet empire, il y a des différences très-variées dans le climat. On y éprouve ici, des chaleurs excessives, là, le froid s'y fait sentir plus fortement que dans aucune des contrées de l'Europe, qui sont situées sous les mêmes latitudes. L'élévation du sol dans les régions septentrionales et occidentales de la Chine, la nature du terrain qui est imprégné de nitre, les neiges qui couvrent, pendant une grande partie de l'année, les montagnes centrales de l'Asie, sont les principales causes de cette diversité de température. D'un autre côté, la proximité d'un immense océan,

modifie d'une manière particulière, le climat et les saisons des provinces maritimes.

A Pékin les extrêmes du froid et de la chaleur sont beaucoup plus grands qu'à Madrid, quoique la latitude soit à peu près la même. Les gelées commencent à Pékin dès le mois de novembre, et continuent presque sans interruption, jusqu'à la fin de mars. Le froid est promptement suivi d'une chaleur excessive. Il n'y a proprement à Pékin que deux saisons, l'hiver et l'été. Dans l'hiver, il ne tombe que de la neige et en petite quantité; l'été, au mois de juillet et d'août, les pluies sont très-abondantes. Les trombes qui se montrent d'une manière si terrible, dans le golfe de Tong-king, sont communes aux parages de la Chine. On y éprouve des ouragans qui souvent y causent de grands ravages. Au printemps et à l'automne, les vents soufflent avec violence au lever du soleil, et cessent notablement à son coucher. Ils apportent souvent une poussière jaune et très-abondante, qui ressemble à une pluie de soufre; on a lieu de croire que cette pluie se compose des étamines des fleurs de pins et de sapins qui se trouvent dans le voisinage de Pékin. On s'aperçoit souvent, des aurores boréales et des phénomènes lumineux. Pendant le jour même, ils sont quelquefois visibles; mais ils n'en sont pas moins de la même nature que ceux qui s'aperçoivent la nuit.

Dans le dernier siècle, nos philosophes ont cru nous annoncer de grandes découvertes sur l'homme moral, en réchauffant les systèmes de l'influence

des climats sur les vertus et les passions, et le caractère des peuples qu'avoit imaginé Charron dans son livre de la Sagesse, ouvrage semé tout à la fois de vérités utiles et de paradoxes qui le déparent. Il peut être intéressant de savoir ce que pensent les Chinois de cette doctrine. « Sans doute, dit l'empereur Kang-Hi, les causes physiques influent sur le caractère; mais il faut pour cela qu'elles soient combinées avec les causes morales. Quand la cour étoit dans les provinces méridionales, les richesses qu'elle y attiroit y avoient porté un luxe, une mollesse, et une corruption de mœurs qui avoient presque changé les hommes en femmes, tant ils étoient devenus mous, délicats et esclaves du bien-être et des commodités de la vie. Maintenant que la cour est dans les provinces du nord, ils sont devenus plus fermes, plus agissans et plus réglés. Ceux du nord, au contraire, s'amollissent et se corrompent insensiblement: nos naturalistes et nos astrologues se trompent, lorsqu'ils veulent mesurer le caractère des hommes, leurs instructions, et leurs mœurs sur les climats et les étoiles. Je suis sur le trône depuis trente ans, j'ai vu, j'ai employé des hommes de tous les climats de mon empire. Les gens de bien de tous les pays se ressemblent. L'histoire particulière de chaque province compte des guerriers, des savans, des littérateurs, des artistes, des grands hommes et des monstres. L'homme est homme par-tout, et dans la même ville, il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que des peuples du nord à ceux du midi. Le poète Lieou-Tchi a dit fort finement :

*Aucun climat n'adoucit le tigre , ni ne donne du courage au lapin ».*

« Ce n'est pas, ajoute l'empereur Chang-Tsu-Hoang-Ti, que je veuille admettre pour beaucoup, l'influence des climats. J'ai visité les provinces méridionales, et j'ai trouvé que par delà le fleuve Kiang; le climat portoit à la mollesse; que les habitans étoient foibles, et mangeoient peu: en deçà, le climat, est très-bon, les hommes y sont forts et robustes; parce que les alimens et les boissons y sont fort nourissans. Tout cela est vrai; mais quand il faut rapporter ce caractère et ces mœurs à leurs véritables causes, c'est une erreur de les faire dépendre principalement du climat et de la température. Quand les tempéramens s'altèrent et se vicent par l'influence du climat, il est d'une sage politique de les modifier, et d'en corriger l'influence par l'éducation, et les loix d'une sage politique ».

Observons en passant que le système des climats de Charron, adopté par Montesquieu, est démontré faux pour la Chine. L'activité, par exemple, et l'industrie caractérisent bien plus les Chinois des provinces du midi que ceux des provinces septentrionales. Leurs anciennes et nouvelles révoltes prouvent qu'ils sont aussi jaloux de leur liberté que les Spartiates, qui n'habitoient pas davantage le nord de la Grèce. Il seroit curieux de comparer, pour juger de la doctrine des climats, les mœurs européennes avec celles de la Chine. Au reste, c'est témérité et perte de temps que de vouloir toujours arracher à la nature son secret. Elle nous laisse

observer les résultats , mais elle se réserve la connaissance des premières causes et des principes qui dirigent sa marche. L'homme qui mesure le ciel et la terre , nous dit Lieou-Thci , *ne sait pas mesurer la capacité de son cerveau ; la réflexion et la science ont beau l'étendre , l'Univers ne peut y entrer.*

Les Chinois sont de moyenne taille , ils ont le visage large , les yeux noirs et petits , le nez plus court que long. Les idées qu'ils ont sur la beauté leur sont toutes particulières ; ils arrachent avec des pinces , les poils de la partie inférieure du visage , et n'en laissent qu'un petit nombre épars en forme de barbettes. Leurs princes tartares les obligent , dit-on , de se couper les cheveux ; du moins est-il certain , que semblables en cela aux Mahométans , ils ne portent qu'un petit bouquet de cheveux sur le haut de la tête. L'homme qui a le plus d'embonpoint , est à leurs yeux le plus beau. Le teint est clair dans les provinces du nord , et basané vers le midi. Les gens de qualité et les savans , moins exposés au soleil , ont le teint délicat. Les gens de lettres , par un raffinement de vanité , laissent croître leurs ongles pour montrer qu'ils ne s'occupent d'aucun travail manuel.

Les femmes ont les yeux petits , les lèvres arrondies et vermeilles , la chevelure noire , les traits réguliers , le teint délicat et fleuri. Une Chinoise n'est belle qu'autant qu'elle a les pieds d'une petitesse extrême ; c'est la beauté par excellence. Le soin qu'on prend de leur donner cette perfection fait le tourment et le supplice de la jeunesse. II

fant emmailloter les pieds et les tenir étroitement serrés. Aussi dans un âge plus avancé, elles semblent chanceler plutôt que marcher.

L'habillement varie suivant la distinction des rangs et la diversité des saisons. Comme il y a fort peu de laines à la Chine, on supplée aux draps par les pelleteries, et à nos autres étoffes par celles qu'on y fait, en employant le coton, le chanvré, le lin, et différentes racines : surtout par cette prodigieuse quantité de soieries dont la Chine a varié les espèces selon les saisons, et qu'elle a eu la sagesse de mettre au niveau de tous les états. La loi qui règle tout à la Chine, a déterminé la nature et la forme des habillemens, et jusqu'à la couleur qui distingue les rangs, les états et les professions. L'empereur et les princes du sang ont seuls le droit de porter le jaune. Les Mandarins se vêtissent d'un satin fond rouge, mais seulement dans les jours de cérémonie. Les autres jours ils s'habillent en noir, bleu ou violet.

La classe ordinaire du peuple ne porte que le noir ou le bleu, et l'habit est toujours de coton uni. Les hommes ont des chapeaux en forme de cloche ; les personnes de distinction les garnissent de pierreries et de bijou. Le reste du vêtement est aisé, large, et consiste en une veste avec une ceinture, un habit ou robe par-dessus, des bottines de soie piquées en coton, et une paire de caleçons. Le peuple ne porte que des souliers.

La mode et le caprice n'ont aucun empire sur la forme de l'habillement. Les femmes mêmes, dont

Le costume diffère peu de celui des hommes, sont assujetties à cette loi d'uniformité, et elles ne peuvent se permettre de nouvelles modes, si ce n'est dans l'arrangement des fleurs et des autres ornemens qu'elles mettent sur la tête. Elles ont en général un réseau de soie qui leur tient lieu de chemise, et par-dessus, elles portent une veste et de grands caleçons de soie, qui dans l'hiver sont garnis de fourrures. Elles mettent de plus par-dessus cette veste, une longue robe de satin, rassemblée avec grâce autour du corps, et nouée avec une ceinture. Les couleurs sont différentes, le goût consiste dans leur choix et leur contraste. Les femmes laissent croître leurs ongles, et ne conservent de leurs sourcils qu'une ligne arquée et très-mince; au lieu que chez les hommes, l'embonpoint est un des caractères de la beauté, chez les femmes, elle consiste dans la finesse et la délicatesse de la taille. Elles ne négligent aucun moyen d'atteindre à cette perfection, et de la conserver.

Le cotonnier, arbre, et le cotonnier, herbace, sont aujourd'hui, la grande ressource du peuple pour les vêtemens.

Les Chinois aiment la modestie et la simplicité dans la manière de se vêtir. Il en faut excepter les jours de cérémonies où l'on fait paroître de la magnificence; mais sans jamais se permettre d'outrager la loi qui a tout réglé. La cour a fait imprimer un livre où tout est expliqué et gravé en planches, qui représentent chaque costume. C'est une précaution de prudence pour qu'il ne soit rien in-

nové à cet égard , ni à la ville , ni dans les provinces. Les habits de cérémonie de l'empereur varient selon les cérémonies religieuses , politiques ou domestiques pour lesquelles il les prend. Les ornemens distinctifs des habits sont tellement combinés , qu'ils vont toujours en diminuant depuis l'empereur jusqu'aux mandarins du neuvième ordre ; et la gradation est si sensible , qu'on distingue au premier coup d'œil , le grade et le rang de tous les hommes publics : en outre , cette gradation est si bien ménagée pour l'économie , qu'elle arrête le luxe des riches , et se proportionne aux facultés des gens peu fortunés. L'impératrice mère a dans son costume un degré de magnificence au-dessus de l'empereur : l'impératrice épouse se tient à l'égalité avec celui de l'empereur , ainsi que font les princes et les grands. Dans les fêtes de famille , les enfans prennent leur habit de cérémonie : par exemple , une mère a-t-elle atteint sa soixantième année , c'est un jour de fête ; et le mandarin son fils , vient en habit de cérémonie , avec son épouse et ses enfans , pour se prosterner devant elle.

On se doute bien que l'habit militaire aura fixé principalement les regards de la loi ; et aussi a-t-elle déterminé les uniformes et leurs ornemens particuliers pour tous les grades , depuis le simple soldat jusqu'aux officiers supérieurs , en observant pour chaque grade , des différences variées et distinctives.

Les Chinois sont en général très-sobres. La nourriture du peuple est toujours la même. Du riz bouil-

li, du millet, des légumes, des navets coupés par morceaux et frits dans l'huile. Les jours de régal ou assaisonne avec des épicerics. La boisson ordinaire est une infusion de feuilles de thé, que l'on boit sans sucre. Les Chinois font aussi beaucoup d'usage des fruits, tels que les pommes, les poires, les abricots, fruit fort recherché parmi eux, les concombres et les melons d'eau. Il y a des préparations propres à faciliter la digestion de tous ces fruits. Ils ont aussi des moyens de faire du gland un aliment très-sain, et d'accommoder, pour les manger, les premiers bourgeons et les jeunes tiges du frêne odorant : les jeunes rejetons de bambou, la graine, la fleur et la racine du nénéphar, etc., etc.

Les Chinois font quatre repas. Ils se piquent peu de grande propreté dans la cuisine, et de délicatesse dans le choix des viandes dont ils ne mangent guères que les jours de fêtes et de réjouissances. Leur table n'est pas élevée de plus d'un pied. On s'assied autour sur le plancher. Le vaisseau qui contient le riz étant placé sur la table, chacun en remplit son petit bassin, et le mange avec des végétaux frits, à l'aide de deux petits batons pointus. La préparation des viandes se fait en les coupant par petits morceaux, et en les faisant frire dans l'huile avec des racines et des herbes : on y ajoute force vinaigre qui tient lieu de sauce.

Il n'est aucun point de critique sur lequel les savans, soit français, soit étrangers, soient aussi partagés à l'égard de la population de la Chine. C'est assez pour l'objet qui nous occupe que de rendre

compte des diverses opinions. Il est des voyageurs qui la portent au delà de trois cents millions. Les élémens du calcul sur lesquels ils se fondent sont suspects d'exagération. On prétend que les gazettes anglaises annoncent, que d'après les nouvelles reçues de la société savante établie à Calcutta, et très à portée par sa proximité de cet empire et ses relations, de donner les renseignemens les plus sûrs, le dénombrement envoyé de la Chine, et fait en dix-huit cent deux, n'évaluoit sa population qu'à cinquante-cinq millions d'individus. On a répondu que tout donnoit à croire que ce recensement ne contenoit que les mâles, et tout au plus les contribua- bles ; et on en appelle à l'autorité du père Alers- tain, jésuite missionnaire, et président du tribunal des mathématiques de Pékin, qui avoit tiré son dé- nombrement du tribunal des subsides pour l'année 1761. La population y est évaluée à un nombre très-approchant de deux cents millions, en redressant toutefois une erreur qui s'étoit glissée dans le total des additions partielles. C'est aussi l'opinion du père Amyot. M. de Guignes, ayant élevé des doutes sur l'exactitude de ce calcul, ce savant missionnaire envoya de la Chine même, les détails et toutes les preuves qui viennent à l'appui de son assertion. En- fin les rédacteurs des mémoires de la Chine, pu- bliés en 1780, pour démontrer la nécessité de se rendre à l'autorité du père Amyot, produisent une pièce originale de son dénombrement reçue cette même année de la Chine, et tirée du tribunal des fermes. Il faut sans doute autre chose de des

raisonnemens et des conjectures pour détruire des faits aussi précis et aussi authentiques. On les trouvera au tome VI de ces mémoires, pag. 292 et suivantes. Observons encore qu'il ne s'agit ici que de la Chine proprement dite ; il faudroit encore y ajouter près de soixante millions, si on y faisoit entrer la population du Tibet et des autres Etats voisins de cet empire, et qui sont sous sa dépendance. On ne comprend pas, d'après des preuves si variées et des faits si bien constatés, comment les auteurs de la géographie, publiée il y a quatre ans, en seize volumes, réussiront à nous prouver qu'il faut réduire cette immense population au-dessous de cent millions.

Il est dans le même volume, un mémoire très-curieux et intéressant sur le montant des revenus en numéraire, qui entrent chaque année, dans le trésor public de l'empereur. Le revenu fixe et invariable est évalué au moins à deux cent cinquante-cinq millions et plus, qui proviennent de l'impôt sur les terres. Les autres branches de la recette publique se composent du revenu des domaines particuliers du souverain, des haras d'où il sort chaque année une multitude de chevaux, de la pêche des perles dans le Hetong-Kian, des produits de douanes qui sont considérables, des confiscations et des douanes en fort grand nombre, des droits sur les vaisseaux de l'Europe qui abordent à Canton, des revenus en nature qui lui sont fournis en abondance, tels que le riz, la soie, et beaucoup d'autres marchandises ; enfin de la vente exclusive du jen-cheng, dont il se

fait une consommation si forte dans tout l'empire. Le poids du jen-cheng se paie au moins cinquante fois plus cher que le poids de l'or. Un objet qui doit entrer pour beaucoup en ligne de compte dans la recette générale, consiste dans tout ce que l'empereur reçoit à titre de présens, et à des occasions qui se renouvellent fréquemment, tant des grands officiers des provinces et de tous les mandarins, que des donaniers et des fermiers préposés à l'administration des finances. On ne pourra, en lisant les détails et les preuves qui les authentiquent, s'empêcher de convenir, que si à raison de l'immensité du territoire, les impositions sont modiques, il en résulte un total qui place l'empereur de la Chine au premier rang parmi les princes les plus riches de l'Univers.

Il seroit trop long d'entrer dans l'énumération des richesses territoriales et des productions de la Chine. Ce vaste empire possède à peu près, et en abondance, tout ce que l'on trouve dans les autres parties du monde, et il y a beaucoup d'objets qui lui sont particuliers. La plupart des légumes viennent spontanément, ou par une culture très-légère, dans un grand nombre de ses provinces. Les légumes sont, avec le riz et les fruits, la partie la plus ordinaire et la plus essentielle de la nourriture des Chinois. Le thé devenu une denrée de première nécessité pour les nations européennes, procure à la Chine des profits immenses. Les vernis de Chine si estimés, et qui font une branche de commerce considérable, sont faits avec la gomme qu'on tire par incision d'un arbre appelé tchi-shu.

L'arbre d'*aloe*, de la hauteur et de la figure d'un olivier, renferme, sous son écorce, trois sortes de bois ; le premier, appelé bois de l'aigle, est noir, compact et pesant ; le second, nommé le calambour, est léger comme le bois pourri ; le troisième qui est vers le cœur de l'arbre, s'appelle le calumba, il se vend dans l'Inde au poids de l'or. Son odeur est exquise ; c'est un excellent cordial dans l'épuisement ou la paralysie. On se sert des feuilles de cet arbre pour couvrir les maisons : on leur donne aussi la forme de plats et d'assiettes. Les fibres des feuilles donnent une espèce de chanvre dont on fait de la filasse. Les pointes qu'on trouve sur les branches servent à faire des clous, des dards et des alènes. En arrachant les boutons de l'arbre, il en sort une liqueur vineuse et sucrée, qui se change quelquefois en excellent vinaigre. Le bois des branches est bon à manger, et il a le goût d'un citron confit.

Il se trouve des forêts immenses dans les parties occidentales de la Chine.

Outre tous les animaux domestiques connus dans tous les autres Etats, on trouve à la Chine des chameaux, des éléphants, qui sont très-communs dans le midi ; le rhinocéros, les sangliers, les tigres, plusieurs espèces de singes, le gibbon aux longs bras, le magot à face hideuse, le pithèque, qui imite les gestes et jusqu'au rire de l'homme.

Le règne minéral n'est ni moins riche ni moins abondant en productions. Bornons-nous à nommer les mines d'argent, le cuivre jaune, le plomb et l'étain, l'arsenic sulfuré, le lazulite, le jaspé, le

crystal de roche , l'aimant , le granit , le porphyre , et différentes espèces de marbres ; enfin dans quelques provinces , le charbon de terre est abondant.

Les dépôts de sel gemme et de salpêtre sont inépuisables dans le nord et à l'ouest de la Chine.

Le bambou , le plus grand des roseaux , est , à raison de la légèreté de ses tiges , employé à une multitude d'usages. Jeunes , on les coupe et on en fait des nattes et un papier grossier ; vieilles , elles deviennent d'une dureté qui égale celle du bois de construction le plus fort.

Le commerce extérieur n'est pas très-considérable à la Chine ; mais le commerce intérieur est en grande activité. L'immensité du territoire de cet empire lui ouvre des sources de richesses commerciales assez considérables , pour que les Chinois cherchent les moyens d'établir de grandes relations de commerce avec les étrangers.

Pour peu que l'on considère d'un côté, la vie sobre , active , laborieuse , la simplicité des mœurs et l'éloignement de tout faste et de tout luxe du peuple chinois , et que de l'autre côté , on réfléchisse sur l'abondance des productions en tout genre du sol , sur l'extrême facilité de la culture , le génie industrieux des Chinois , et l'art de convertir en aliment et en boisson , un grand nombre de productions végétales dont on ne sait tirer aucun parti chez les autres peuples , chez ceux mêmes à qui le sol offre les plus précieuses ressources , on sera peu surpris de la population prodigieuse de ce pays , sur laquelle s'accordent la plupart des voyageurs et des écrivains.

La vraisemblance est bien près de se changer en certitude , si on pense à l'état florissant de l'agriculture dans toutes les provinces chinoises , à l'ardeur des Chinois pour se livrer à ses travaux , et à l'esprit public qui les recommande à tous les ordres de l'Etat , aux militaires mêmes , comme étant la source de la richesse d'un empire , et la profession la plus digne de l'homme et la plus honorable.

## DES PROVINCES CHINOISES

### ET DES PRINCIPALES VILLES DE L'EMPIRE.

L'EMPIRE chinois se compose de quinze provinces divisées en quatre classes. Six provinces maritimes , trois provinces centrales , deux situées au nord-ouest , et quatre au sud-ouest.

Pet-tché-li est la première des provinces chinoises. Elle est située sur un golfe du même nom , au sud de la grande muraille. Sa température est froide. La rareté du bois y a fait substituer l'usage du charbon de terre , que fournissent abondamment deux de ses montagnes. La glace qui se forme dans l'hiver est si compacte et fond si difficilement , qu'on la transporte sans précautions , même pendant les plus grandes chaleurs. Dans certains cantons , la campagne paroît tous les matins , couverte de nitre , que l'on ramasse , et dont on tire un sel qui tient lieu de sel usuel. Cette excessive quantité de nitre est peu favorable aux productions végétales ; mais par l'industrie de la culture et à force de travail , les terres

deviennent fertiles. Cette province est divisée en neuf *fou*, ou villes du premier ordre.

Pékin est la capitale de cette province et de tout l'empire chinois ; c'est la résidence ordinaire de l'empereur. Elle est située à vingt lieues de la grande muraille , dans une plaine très-fertile. Pékin forme un carré long , et se divise en deux villes. Les Tartares qui ont conquis la Chine et se sont rendus maîtres de Pékin , n'ont pas permis aux Chinois d'habiter avec eux et dans la même partie de la ville ; ils les ont par là obligés de se construire une ville nouvelle hors des murs , et ils ont donné à la partie dont ils se sont emparés, le nom de ville tartare. Un circuit de six lieues qui renferme l'ancienne et la nouvelle ville , forme leur enceinte. Les murs et les portes de Pékin ont soixante et quinze pieds de hauteur ; leur largeur est assez considérable pour y placer des sentinelles à cheval. Les arcades des portes sont construites en marbre , et le reste en larges briques cimentées d'un excellent mortier.

La ville de Pékin est un spectacle intéressant et bien nouveau pour un Européen. S'il voit en philosophe cette grande ville , la plus belle de l'Asie , la plus peuplée de l'univers , il ne se lasse pas d'admirer que dans une si prodigieuse population réunie sur un seul point , tous les individus y soient régénérés par la police , comme des écoliers par leurs maîtres , avec moins de facilité encore pour échapper à la surveillance, et oser s'émanciper. Des rues, la plupart plus larges que celle qui est en face du Luxembourg à Paris : plusieurs de ces rues ayant cent vingt  
pieds

pieds de largeur et une lieue de long , toutes remplies d'habitans allant et venant en foule sans se presser les uns les autres , ceux-ci à pied , ceux-là en charrettes , d'autres à cheval , grand nombre portant des fardeaux ou criant les denrées qu'ils vendent ; la foule est prodigieuse , et la tranquillité est par-tout. Les Chinoises aiment la vie retirée ; les mœurs du pays les y condamnent. Soit filles , soit femmes , peu se montrent dans les rues.

Ce n'est pas aux piétons à être sur leur garde ; un grand craindroit de heurter un vendeur d'allumettes ou de l'éclabousser. Au moindre cri , les soldats du corps-de-garde voisin accourent , terminent le différend avec quelques menaces , ou avec des coups de fouet , quand on n'obéit pas sur le champ. La nuit venue , les barrières des petites rues se ferment , chacun est retiré chez soi , on n'entend plus que le bruit des soldats qui battent les veilles ; on ne rencontreroit que le guet qui fait sa ronde pour veiller à la sureté publique ; aussi ne parle-t-on jamais de vols ni d'assassiats. Au moindre signal d'incendie , les pompes , les soldats , les ouvriers , et à leur tête , les mandarins , les grands et les princes mêmes arrivent de tous côtés.

Les rues , la plupart tirées au cordeau et fort spacieuses , sont arrosées plusieurs fois le jour , pour abattre la poussière. En été , il y a de petites halles d'espace en espace , où l'on donne au peuple de l'eau à la glace ; par-tout on trouve des rafraîchissemens , du fruit , du thé , des maisons où l'on donne à manger.

Chaque denrée a ses jours et ses endroits pour être exposée en vente. Les passans rencontrent partout des amusemens variés ; on écoute ou on lit des histoires , on joue de petites comédies ; les faiseurs de tours et de curiosités déploient leurs talens.

Dans les temps de calamité , l'empereur fait distribuer du riz et des habits aux pauvres. Dans les temps de réjouissances , toutes sortes d'amusemens contribuent à mettre le peuple en gaité. On aborde en cette ville de toutes les provinces de l'empire ; on'y voit des Tartares d'au delà de la grande muraille , des nations nouvellement subjuguées , des peuples tributaires : personne ne veut mourir sans avoir vu Pékin.

La police active et toujours surveillante , sait tout ce qui se passe jusque dans l'intérieur du palais des princes ; elle est informée de tous ceux qui arrivent ou qui s'en vont ; elle tient des catalogues exacts de toutes les personnes de chaque maison. Chargée de l'approvisionnement et de procurer l'abondance des denrées , elle fait faire à temps , les réparations que demandent la commodité , la propreté , la sûreté. Princes et mandarins , citoyens et étrangers , soldats et courtisans , honzes et lamas , tout est soumis à son tribunal. Sans arrêts , sans coups de rigueur , sans paroître presque se mêler de rien , elle contient tout le monde dans l'ordre et le devoir.

Il y a à Pékin un nombre étonnant de chaises à porteurs pour les dames. En visite , une dame est quelquefois suivie de vingt chaises à porteurs , et d'autant de domestiques. Des draperies , des rubans ,

des ornemens avec une grande variété de couleurs , parent ces chaises : c'est le grand luxe à Pékin.

Les boutiques, où se vendent les soieries ou les marchandises de la Chine , occupent ordinairement toute la rue , et présentent un spectacle agréable ; les maisons n'ont pour la plupart, que le rez-de-chaussée , et tout au plus un étage , mais on y voit beaucoup de galeries et de balcons. Les rues sont larges , mais sans pavé ; les arrosemens fréquens n'empêchent pas qu'il ne s'y élève souvent , une poussière incommode. On voit des maisons dont le toit est couvert d'un vernis jaune et brillant.

La ville tartare de Pékin a quatre lieues de tour , et elle avoit neuf portes qui aujourd'hui sont réduites à sept : c'est de là, sans doute, que le gouverneur de Pékin se nomme le *gouverneur des neuf portes*.

Ses temples n'offrent rien de magnifique. La religion particulière de l'empereur n'est point celle des Chinois , et ses cérémonies sont pratiquées à Pékin avec moins de pompe qu'en Tartarie. Les mandarins, les lettrés, les magistrats de l'empire se rassemblent à des jours fixes pour honorer la mémoire de Confucius , dans des édifices très-propres , mais d'une construction simple. On compte à Pékin deux églises du rit grec pour les Russes , et un plus grand nombre d'églises catholiques.

L'architecture travaille dans cet empire sur d'autres plans qu'en Europe : la magnificence et le goût suivent d'autres idées et d'autres principes. Cependant l'Européen , malgré ses préjugés , est forcé de se livrer souvent à l'admiration , surtout à la vue du

palais qui annonce par lui-même, la grandeur et la puissance du souverain qui l'occupe, et y rassemble les principaux mandarins et les grands de sa cour. Ce palais a plus d'une lieue de circonférence : le Louvre seroit au large dans une de ses cours, et on en compte un bon nombre, depuis la première entrée jusqu'à l'appartement le plus reculé des empereurs, sans préjudice des cours latérales. Si les différentes parties dont ce palais est composé, ne charment pas la vue, comme les grands morceaux d'architecture de l'Europe, leur ensemble offre un spectacle auquel rien de ce que l'on auroit pu voir n'auroit point préparé. L'immensité, la symétrie, l'élévation, la régularité, l'éclat et la magnificence des nombreux bâtimens qui le composent, tout s'y trouve réuni, et produit un effet qu'il est difficile de bien exprimer. Les tableaux et les peintures n'entrent point dans la décoration des grands appartemens impériaux ; la majesté du trône n'y admet que des ornemens simples, nobles et augustes comme elle : les peintures sont reléguées dans les cabinets, les galeries et les salons des jardins. C'est un reste de goût antique qu'on ne se charge point de justifier, mais que peut-être on ne doit pas légèrement condamner.

Les péristiles des bâtimens intérieurs du palais sont bâtis sur une plate-forme de marbre blanc, au-dessus de laquelle ils ne sont élevés que de quelques marches. Cette plate-forme est ouverte par trois grands escaliers de marbre, un grand au milieu, et deux latéraux, séparés les uns des autres par des balustrades de marbre en rampe, entre lesquelles sont

des gradins qui portent de grands vases de bronze et des figures symboliques. Les couleurs d'or et du vernis dont sont peints ces bâtimens , leur donnent un éclat qui peut-être nous paroîtra contraire aux vraies règles du goût. Ce défaut , si c'en est un , est bien racheté par la variété des formes et la noble simplicité des proportions. Tout est gradué et s'embellit , à proportion que l'on approche de la salle du trône et des appartemens de l'empereur.

Le palais n'est pas seulement destiné à l'habitation de l'empereur ; ses murs renferment dans leur enceinte , une ville entière où habitent les officiers de la cour , et une multitude d'artisans attachés à son service. Les jardins du palais occupent un vaste terrain , on y va , à des distances convenables , des montagnes de vingt à vingt-six pieds , et séparées les unes des autres par de petites vallées arrosées de canaux. Toutes ces eaux , en se réunissant , forment des lacs que sillonnent des barques magnifiques , et dont les bords sont ornés d'une suite de bâtimens , dont la diversité produit le plus charmant effet. Dans chaque vallée se voit une maison de plaisance ; la vaste enceinte des jardins en contient plus de deux cents ; le cèdre , dont elles sont construites , ne se trouve qu'à cinq cents lieues de Pékin. Plusieurs de ces maisons sont assez vastes pour loger un des plus grands seigneurs de l'Europe avec toute sa suite. Dans l'enceinte des jardins , se trouve un lac , qui a plus d'une demi-lieue de diamètre , et au milieu du lac une île de rochers , sur laquelle on a construit un superbe palais qui a plus de cent appar-

temens. Il a pour ornement principal quatre façades , toutes d'une structure élégante et magnifique. Les montagnes et les collines sont chargées d'arbres qui produisent de belles fleurs aromatiques. Les canaux sont bordés de rochers arrangés avec tant d'art, qu'ils imitent, et rendent parfaitement, ce que la nature a de sauvage et de désert : le tout a l'air de l'enchantement. Le sommet des plus hautes collines est couronné par de grands arbres , qui forment l'enceinte des pavillons , et des kiosks faits pour servir de retraite , et destinés aux divers amusemens qui accompagnent les fêtes.

Terminons cet article par rendre compte des diverses opinions sur la population de cette grande ville. Les Russes prétendent qu'elle n'exécède que de bien peu la population de Moscow , qui est de trois cent mille ames. Le P. Amyot porte celle de Pékin à deux millions. Ecoutons le missionnaire M. Bourgeois , qui a été fort à portée de s'assurer de la vérité, dans le séjour qu'il y a fait. « La ville tartare de Pékin , nous dit-il , a quatre lieues de circuit , et on lui donne assez constamment, un million et un tiers d'habitans. Toutes les objections tirées de la largeur des rues , de la vaste étendue du palais , et du peu d'élévation des bâtimens , perdent bien de leur force, quand on en vient à examiner avec attention, la manière de vivre des Chinois, et la simplicité de leurs mœurs ». On peut appliquer ici ce que M. Bourgeois nous dit de Nankin , dont on vouloit aussi réduire la population bien au-dessous du nombre qu'il lui assignoit. Il n'en est pas de Pékin

comme de Paris et des grandes villes de l'Europe. Les Chinois n'ont point de salles à manger , point d'appartemens séparés pour le maître et la maîtresse de la maison , point de cabinets , de cuisine , de remises et même d'écuries. Il y a dans le fond de la chambre, une estrade haute de deux pieds , qui s'avance au-devant de la maison , qui est toute en fenêtres. Là , couchent père et mère , frères et sœurs , etc. Là se fait la cuisine , parce que devant l'estrade, il y a un fourneau qu'on chauffe avec du charbon de terre. De ce fourneau, la chaleur se répand sous l'estrade, par des canaux ; et voilà ce qui tient lieu de feu en hiver. Une famille toute entière se loge dans une seule chambre , profonde de dix à douze pieds , et large à peu près d'autant. Ce sont là , des faits sur lesquels il faut appuyer ces calculs ; et on peut juger , sans prendre la peine de faire de longues opérations arithmétiques , s'il n'est pas possible qu'une ville chinoise , même sans occuper un vaste emplacement , soit extrêmement peuplée.

Les habitans de Pékin , pour se défendre de la rigueur du froid en hiver , se couvrent de fourrures et de toiles de coton piquées. On se passe de feu. Il n'y a d'autres cheminées que celles qui sont dans les cuisines des grands hôtels. On se sert de poêles , qui sont chauffés en dehors des appartemens , avec le charbon de terre. En été , les chaleurs sont souvent excessives.

Il y a encore dans la province de Pet-tchéli, deux villes considérables , Pao-tingfou et Suen-hoafou :

la première est la résidence du vice-roi. Le lac qui est à peu de distance, au midi de cette ville, est renommé par la quantité du nénuphar qu'on y recueille. Ses fleurs violettes, blanches, ou mêlées de rouge et de blanc, s'élèvent de deux à trois coudées, au-dessus de l'eau. On les prépare de manière, qu'on les convertit en une nourriture que les Chinois estiment. Suen-hoafou est célèbre par le beau cristal, le marbre et le porphyre qu'on tire de ses montagnes.

La seconde province de la Chine est Schanton, province vénérée des Chinois pour l'honneur d'avoir été la patrie de leur philosophe Confucius; pays très-fertile, abondant en charbon. On y voit ces cinq masses énormes de rochers, que les Chinois appellent les cinq têtes de cheval; Yeu-tcheou-fou, ville grande, bien peuplée et commerçante: cette ville renferme plusieurs monumens élevés en l'honneur de Confucius. Tsi-nan-fou, capitale de la province, se distingue par ses soies très-belles et d'une blancheur éclatante.

La troisième ville est Ling-schin-fou; c'est là que commence le fameux canal impérial, qui a soixante-douze écluses, toutes construites en granit. Les droits que l'on perçoit sur les passagers et leurs marchandises, au nom de l'empereur, sont considérables. Ce canal est éclairé la nuit, par une grande quantité de lanternes: c'est par son moyen qu'on a établi la communication entre les villes de Pékin et celle de Canton.

Kian-nan est la province la mieux située et la plus

riche de tout l'empire , soit par ses productions , soit par son commerce. Elle renferme les villes les plus peuplées et les plus marchandes de la Chine. Le pays est bien coupé par des lacs , des rivières , des canaux creusés par la nature , ou dûs à la manœuvre et à l'industrie des Chinois ; ils communiquent tous avec le grand fleuve Iang-tse-kiang , qui traverse la province. La capitale est Nankin ; elle étoit de tout l'empire , avant que les empereurs en eussent transporté le siège à Pékin , pour se rapprocher davantage de la Tartarie.

L'emplacement de Nankin est immense. Les voyageurs nous en parlent souvent , comme de la plus grande ville du monde. Cette réputation a pu être méritée dans les temps où Nankin étoit le siège de l'empire ; mais aujourd'hui , elle ne montre guères que des monumens qui sont tombés en ruines. Son faubourg a une lieue de long , et l'enceinte de la ville a de trois à quatre lieues de circonférence ; mais une partie de ses quartiers , est , ou mal peuplée ou déserte. Son palais a été brûlé en 1645 par les Tartares qui sont venus soumettre la Chine à leur domination. On trouve encore sur pied , mais un peu délabrée , sa fameuse tour qui est d'une élévation prodigieuse , et revêtue par-tout de briques vernissées. Cette ville n'a plus d'édifices marquans que ses portes qui sont d'une hauteur et d'une beauté extraordinaires.

Les habitans de cette ville se ressentent de l'ancien séjour de la cour , par leur politesse et leur amour pour les sciences. Les bibliothèques y sont en plus grand nombre que dans aucune autre ville. Les

médecins de la Chine y ont leurs principales académies.

Nankin l'emporte sur Pékin, par le commerce que facilitent beaucoup sa situation et la commodité de son port. On y fabrique des satins unis et à fleurs, qui passent pour les meilleurs de la Chine.

La ville de Sou-tcheou-fou se trouve à deux journées de marche de la mer, au trente et unième degré de latitude. La beauté de cette ville et sa situation enchanteresse au milieu de la campagne la plus riante et la plus fertile, ont passé en proverbe. Le Paradis est dans les cieux, disent les Chinois, Sou-tcheou-fou est sur la terre. C'est le séjour des plus riches marchands, l'école des plus grands artistes, des savans les plus célèbres, le rendez-vous des Chinois riches, oisifs et voluptueux. On doit juger de ses mœurs, par ce tableau qui n'est que trop fidèle; il s'y fait un commerce très-lucratif en livres de littérature et de poésies, en brochures, feuilles littéraires et romans.

La maison de campagne de Yan-tcheou, occupe plus de terrain que la ville de Rennes en France. C'est un amas de monticules et de rochers qu'on a élevés à la main, on y voit des vallons, des canaux tantôt larges, tantôt étroits, tantôt bordés de pierres de tailles, tantôt de roches rustiques semées au hasard; et une foule de bâtimens tout différens les uns des autres : des salles, des cours, des galeries couvertes et fermées, des jardins, des parterres, des cascades, des ponts, des pavillons, des bosquets, des arcs de triomphe. Ce monument est une nou-

velle preuve de la magnificence et des richesses immenses des empereurs de la Chine.

Long-kiang-fou, bâtie dans l'eau, est renommée par la quantité extraordinaire de coton et de toiles de toutes les sortes, dont elle fournit l'empire et les pays étrangers.

La ville de Tchín-kiang-fou est une des clefs de l'empire du côté de la mer. Près de là, se trouve une île appelée la *Montagne d'or*. L'art et la nature se sont réunis pour lui donner une perspective enchantée. Elle est bordée de temples, d'idoles et de maisons de bonzes; c'est une propriété de la couronne. L'empereur y a fait bâtir un très-beau palais, ainsi que des temples et plusieurs pagodes.

Ngan-king-fou a un vice-roi particulier. Son commerce est considérable. Hoci-tcheou est une des plus riches villes de l'empire : près de là, sont des montagnes qui renferment des mines d'or, d'argent et de cuivre. On prétend que le thé qui croît dans la campagne où cette ville est située, est le meilleur de la Chine.

Fou-yang-fou, patrie du premier empereur de la dynastie précédente, est entièrement déchu de son ancienne splendeur. Elle n'est plus guères qu'un simple village. On donne deux cent mille âmes de population à la ville et aux faubourgs de Yang-tcheou. Son commerce est en sel, et il est très-considérable. La province de Tchekien, qui a pour bornes, le Fo-tkien, la mer, le Hian-nan, ne le cède guères en richesses, ni pour le commerce, aux autres provinces chinoises. Elle a pour villes principales, Han-tcheou-fou, Ning-po-fou, et Chao-



king fou. Des montagnes entières , des collines couvertes de verdure , des lacs , des rivières qui la traversent , tout annonce la fertilité du sol et l'abondance des productions. Ning-po-fou est une ville du premier ordre avec un très-bon port , sur la mer orientale vis-à-vis le Japon. Les marchands chinois de Siam et de Batavia , ceux des provinces chinoises y viennent tous les ans , pour y acheter les soies qui sont les plus belles de l'empire. Il s'y fait un très-grand commerce avec le Japon : le port est ouvert aux étrangers.

La province de Fo-tkien , une des moindres de l'empire pour l'étendue , en est une des plus riches. Elle fait un commerce très-lucratif au Japon , aux Philippines , à l'île de Formuzw , à Java , à Siam , au Camboge. On trouve dans cette province , du musc , des pierres précieuses , des mines de fer et d'étain , du vif argent. Il y a aussi un grand nombre de riches manufactures , en soieries , en étoffes et en toiles. Elle renferme neuf villes dont Fou-tcheou-fou est la plus considérable.

Canton ou Quan-ton , borné au nord-est par le Fo-theni , au nord par le Kian-si , et par la mer , est sous tous les rapports la plus considérable des provinces méridionales de la Chine. Son commerce est très-florissant. On y trouve des mines d'or , des pierres précieuses , des perles , de l'étain , de l'ivoire et des bois odoriférans dont on fait toutes sortes d'ouvrages : et enfin un arbre dont on fait des tables , des chaises , et autres meubles semblables. Les Portugais ont appelé cet arbre , bois de fer , parce qu'en effet , il



imité le fer par sa couleur ; sa dureté , sa pesanteur , qui est telle qu'il ne peut flotter sur l'eau.

Canton , autrement Quan-lon-fou , est la capitale de cette belle province. L'immensité de son commerce , l'affluence des étrangers , ses manufactures , ses objets d'importation et d'exportation , la beauté et la sûreté de son port , tout contribue à lui assurer le rang le plus distingué parmi les villes du premier ordre de la Chine. Des murs dont la circonférence est près de deux lieues ; des forts qui dominent et sur la ville et sur des campagnes agréables et fertiles ; pour points de perspective , des montagnes et des collines couvertes de la plus riante verdure , et entrecoupées par des vallées qu'arrosent délicieusement des lacs , des canaux , les branches et les ramifications de la rivière Ta , qui offre le beau spectacle d'une multitude de bateaux et de jonques qui abordent de toutes parts , se croisent , viennent ou retournent par diverses routes vers les cantons les plus riches du pays : enfin de grands et beaux édifices , des temples richement ornés de statues ; de nombreux marchés où toutes les espèces de comestibles se rassemblent , et se vendent à bon compte ; ajoutez à ce spectacle , la propreté recherchée et la magnifique apparence des boutiques où s'étalent les plus belles soieries , une circulation continuelle , et dans les rues une si grande foule de peuple allant et venant , qu'il faut une certaine adresse pour n'être pas souvent arrêté dans la course ; tel est Canton d'après le tableau fidèle que nous en ont tracé tous les voyageurs. Ils se divisent sur la quantité de sa population ; les uns la veulent

de cent cinquante mille, les autres de deux cent mille habitans : les voyageurs anglais de deux cent cinquante mille. Le père Lecomte la porte à un million et demi ; Duhalde la réduit à un million. M. Souverat, qui semble prendre à tâche dans son ouvrage, de contredire presque en tout, les relations qui ont précédé celles de son voyage aux Indes, traite tous ces calculs d'exagération ridicule, et lui accorde, à peine soixante et quinze mille habitans. Le plus sûr moyen d'approcher davantage de la vérité, est de s'en tenir à un terme moyen.

Le port de Canton est le seul qui soit fréquenté par les Européens ; et on assure que par la loi de l'empire, il est défendu à tout étranger de passer outre, et de pénétrer dans l'intérieur de la Chine, sans la permission expresse du gouvernement. Cette ville est la résidence d'un vice-roi ; et c'est dans son port que s'arment la plupart des jonques que l'on expédie pour le Japon, Manille, la Cochinchine, Batavia, et les autres contrées voisines.

On compte encore, entre les villes les plus fréquentées dans cette province, Nan-quan, Thacking-fou, et Lien-tcheou-fou qui a un port fort spacieux au confluent de trois canaux, dont l'un conduit à Canton. Sur ses bords vers l'orient, on voit une belle tour à neuf étages, d'où l'on aperçoit aux deux côtés de la rivière, un grand nombre de gros villages, si près les uns des autres, qu'ils semblent n'en faire qu'un. C'est près de cette province que se trouve située la ville de Macao, établissement qui appartient aux Portugais, autrefois très-considérable, aujourd'hui réduit à très-peu

de chose pour cette nation. Macao est bâtie à l'extrémité méridionale d'une grande île qui n'est séparée du continent de la Chine, que par des rivières qui l'environnent du côté du sud. Les Chinois ont élevé une muraille qui sert de borne au territoire des Portugais. Il est rarement permis à un Portugais de passer au delà, pour entrer dans l'intérieur de la Chine. Le nombre des habitans de Macao s'élève à douze mille, dont plus de la moitié, sont Chinois. Ce sont ceux-ci qui exercent à Macao les arts utiles; les Portugais pour la plupart, y vivent dans la misère que produit leur dégoût pour tout travail tant soit peu fatiguant.

Un groupe de rochers, situé un peu au-dessous d'une des plus hautes éminences de la ville, forme une grotte appelée grotte du Camoëns: c'est que suivant la tradition du pays, le poète de ce nom y a composé son fameux poëme de la *Lusiade*, dont on a publié, il y a quelques années, une nouvelle traduction en français.

À l'époque du voyage de Macartney, un préfet apostolique français résidoit dans cette ville, et il y étoit entretenu par la maison des missions étrangères de Paris. C'est dans cette ville que le collège romain de la Propagande, a placé un commissaire nommé *Procurateur*, chargé de pourvoir aux besoins des missionnaires répandus dans les différentes provinces de la Chine; et de faire passer en Italie, les néophytes chinois qui doivent y être élevés. Ce commissaire apostolique exerce une juridiction sur les missionnaires; et c'est à lui qu'il appartient de

leur assigner les places qu'ils doivent occuper, selon leurs talens et les besoins des chrétientés auxquelles il les envoie.

Kiansi est la première des provinces centrales de la Chine. Les montagnes qu'elle a au midi sont presque inaccessibles. Les vallées sont bien cultivées et abondantes. Cette province se trouve si peuplée, que malgré sa fertilité, elle peut à peine suffire à la subsistance de ses habitans. La sobriété est pour eux une vertu commandée par leur position, et souvent elle dégénère en parcimonie qui ressemble fort à l'avarice. On y fabrique de très-belles étoffes; et cette province est riche en mines d'or, d'argent, de plomb, de fer et d'étain: elle est surtout renommée par cette belle porcelaine qui se travaille à King-té-tching, bourg immense, dont plusieurs voyageurs ont porté la population à près d'un million d'habitans.

Nan-tchang-fou est la capitale de la province de Kiansi. Les autres villes remarquables sont Hoang-sin-fou et Nang-ngan-fou. Les lacs qui abondent dans cette province la rendent très-commerçante. On y voit une montagne très-escarpée, que l'on a rendue praticable en la taillant en forme d'escalier. Le sommet qui étoit un roc de quarante pieds de profondeur; a été coupé pour continuer la route.

Le Hou-quan, huitième province, renferme des mines de fer et d'autres métaux. L'abondance de ses productions l'a fait appeler le grenier de l'empire. Vou-chang-fou est sa capitale. On peut en comparer l'enceinte à celle de Paris. Ses montagnes fournissent le plus beau cristal. Le débit du papier

papier de bambou qui s'y fabrique est prodigieux. Hong-yang-fou rend ses habitans très-riches par les avantages de sa situation pour le commerce. On peut y comparer la ville de Siang-yang-fou. On dit de Kin-tcheou-fou, à raison de sa situation et de son importance, que quand une fois on s'en est emparé, on tient la clef de la Chine. Enfin Tchang-te-fou est également renommée par la richesse de son commerce qui continue d'être dans un état très-florissant.

La douceur du climat et l'abondance des productions font appeler la province de Honan la contrée délicieuse et le jardin de l'Europe. Ses principales villes sont Cai-song-fou, Ho-nan-fou, Nan-yang-fou et Hon-an-fou, qui est placée au milieu des montagnes et entre trois rivières. Si on s'en rapporte aux voyageurs, les Chinois étoient autrefois assez crédules pour s'imaginer qu'elle est le centre de la terre, parce qu'elle étoit alors, au milieu de leur empire.

Schon-si est nommée la première entre les provinces de nord-ouest. La grande muraille la sépare du Pet-tché-li, au nord, du côté de la Starie. On y trouve du musc, ainsi que des mines de fer, très-abondantes; des lacs salés, du marbre et du jaspé de différentes couleurs, une pierre bleue qui sert à colorer les porcelaines. Ses villes sont Pin-yang-fou, qui n'offre rien de remarquable; et Tay-yuen sa capitale, autrefois habitée par les princes de la famille impériale Tai-nung-tchao. Cette ville ne montre plus guères que des ruines. La principale branche de son commerce sont des tapis qui imitent ceux de Turquie, et qui sont de toute grandeur.

Schen-si est incontestablement la plus grande province de la Chine. Elle confine à la Mangolie, aux Kalmouks, aux Sifans. Ses habitans sont braves, robustes, d'une belle taille, et fournissent une milice qui a toujours été préférable aux autres milices chinoises. Si-gnan-fou est sa capitale; c'est après Pé-kin, une des plus grandes villes de l'empire. Ses murs forment un carré long, et ont quatre lieues de tour. Cette ville a été long-temps la résidence des empereurs. On y voit encore un vieux palais, dont les ruines annoncent son ancienne magnificence.

En 1685, en creusant les fondemens d'une maison, on trouva près de cette ville, une table de marbre avec une inscription en caractère chinois, avec des mots syriaques, et une croix gravée au haut de cette table. La date chinoise de l'érection de cette pierre répond à l'an 782 de l'ère chrétienne. L'écriture contient soixante-deux signes en caractères chinois, et distingués en vingt-neuf colonnes. Elles renferment les principaux articles de foi, et on y trouve les noms des empereurs ou rois qui ont favorisé la prédication du christianisme, que l'on place à l'an 366 de Jésus-Christ; et on prétend qu'elle a eu pour premiers apôtres, des missionnaires venus de Perse ou de Syrie.

Il y a dans cette province une autre ville sur la rivière de Han. Elle se nomme Han-tchoug-fou. Le chemin que l'on ouvrit autrefois à travers des montagnes voisines, a quelque chose de surprenant. Cent mille hommes y avoient été employés. Ils aplanirent et égalèrent les montagnes. On fit d'une mon-

tagne à l'autre, des ponts soutenus par des piliers, quand la largeur des vallées l'exigeoit. Quatre cavaliers y peuvent passer de front. Des deux côtés sont des garde-fous, et des hôtelleries de distance en distance.

La province de Sé-tchuen ne le cède guère à aucune autre par la richesse de ses productions, l'abondance de ses fruits, son ambre, ses cannes à sucre, ses mines de fer, d'étain, de plomb, de mercure, ses excellentes pierres d'aimant, et ses pierres d'azur qui sont d'un très-beau bleu. Ses villes remarquables sont Tching-tou-fou, Tchou-king-fou et Tong-nyan-fou. Cette dernière a toujours passé, par sa position sur les frontières de la Tartarie, pour une des plus importantes de la province dont elle est la clef.

La province de Koei-tcheou, peu étendue, et encore moins peuplée, a des montagnes où se trouvent des mines d'or, d'argent, d'étain, de cuivre et de mercure. Le cuivre qu'on en tire fournit la petite monnaie que l'on frappe pour tout l'empire. Elle compte parmi ses villes, Koei-yang-fou, Sé-tchou-fou, Tong-gin-fou et Ngan-chan-fou.

Quan-si, est une province située entre les provinces de Canton, de Hou-quan, et d'Yu-nan. Elle renferme des mines d'or, d'argent, de toutes sortes de minéraux. Elle est abondante en riz, au point d'en fournir pour six mois de l'année à la ville de Canton, qui sans ce secours ne pourroit pourvoir à la subsistance de ses habitans. Elle a pour villes considérables Quei-ting-fou, sa capitale, Sintcheou-fou, et Tai-ping-fou, dont le terroir est le

mieux cultivé et le plus productif de tout ce pays.

La quinzième et dernière province de la Chine, se nomme Yun-nan, bornée par les provinces de Sé-tchuen et Quang-si, par les terres du Tibet et les royaumes de Pégu, d'Ava, de Lacs et de Tongking. Cette province est toute coupée de rivières, et renferme plusieurs lacs qui contribuent à sa fertilité. Elle a des mines de toutes les espèces de métaux, des pierreries, et surtout des rubis. On y voit un marbre qui a cette singularité, qu'il est peint naturellement de diverses couleurs, dont les unes représentent des montagnes, les autres des fleurs, des arbres et d'autres objets. On en fait des tables et divers meubles et ornemens. Les habitans sont forts, robustes, doux, affables, et montrent de l'aptitude pour les sciences.

La nation qui dominoit autrefois dans cette province se nommoit Lo-lo. Après diverses guerres entreprises pour les soumettre, les Chinois prirent le parti de l'unir à eux, et ils conférèrent aux seigneurs Lo-los les honneurs du mandarinat. Ces Lo-los ont encore un langage différent du chinois. Leur religion et leur écriture ressemblent à celles des bonzes du Pégu et d'Ava : les seigneurs s'attribuent une autorité absolue sur leurs sujets, et les bonzes ont bâti, au nord de l'Yun-nan, de vastes temples qui diffèrent de ceux des Chinois.

Le commerce des métaux y est plus grand que dans aucune autre province. On y fabrique les meilleurs tapis de la Chine. Ses villes principales sont Yu-nan-fou, capitale, bâtie sur les bords d'un lac

large et profond ; Tchen-kiang-fou, dont le plus fort du commerce consiste dans la vente de tapis , fort estimés ; et Von-ting-fou , où l'on tient une forte garnison pour défendre la contrée des incursions que font de temps en temps les montagnards du voisinage. Les montagnes qu'ils habitent sont roides et fort escarpées : aussi en temps de guerre les habitans de cette province s'y réfugient-ils comme dans un asile inaccessible.

Les îles les plus voisines de la Chine sont Haynan , sur la côte orientale. Ses habitans sont en général très-lairs, d'une fort petite taille et d'une couleur rougeâtre. Sur la côte orientale de Quang-long se trouve l'île de Cheng-tchuen-chan ou de Samions, célèbre par le tombeau de saint François de Xavier, que l'on y voit encore ; il est placé sur une colline au pied d'une montagne. Cette île est fort petite et presque déserte. Enfin, près de là est l'île Sormon.

## TABLEAU POLITIQUE.

### DES MANDARINS.

Les mandarins sont des magistrats établis par le prince pour le soulager d'une partie du poids de son gouvernement. Les dignités et les places qui y sont attachées dépendent de la faveur ou de la volonté absolue de l'empereur , et elles sont de leur nature amovibles , aucune n'est héréditaire. Les mandarins sont choisis dans toutes les classes des sujets de l'empire, et la plupart sont tirés des classes inférieures. Il n'est

d'autre moyen de parvenir au mandarinat , que le mérite et les services rendus à l'Etat.

Les Chinois se divisent en sept classes , les mandarins , les gens de guerre , les lettrés , les bonzes , les laboureurs , les ouvriers , les marchands. On voit que les mandarins forment la première classe : le P. Amyot en fait monter le nombre dans tout l'empire , à quatre cent quatrevingt-treize mille environ. C'est improprement que les écrivains d'Europe les appellent le premier ordre de l'empire. Il y a diverses classes de citoyens à la Chine , ou , pour parler plus exactement , de sujets ; mais il n'y a point d'ordre de l'Etat , comme il n'y a point de fiefs , de terres seigneuriales , de titres , de domaines héréditaires : les princes du sang eux-mêmes n'ont point de terres qui soient attachées à leur rang , ils n'ont que des revenus affectés sur l'Etat. On ne peut pas dire que les mandarins forment un corps dans l'Etat , et la dénomination de tribunal des mandarins n'est pas plus exacte. Ils ne s'assemblent pas collectivement , et ne font aucun acte comme corps de mandarins , mais chacun d'eux est attaché à un tribunal chargé d'une administration particulière.

On compte six tribunaux de mandarins ; le tribunal des rites , des cérémonies religieuses , et de tout ce qui a rapport au culte et aux sacrifices ; ceux des finances , de la guerre , et de toutes les affaires militaires ; celui de la police et de tout ce qui concerne la surveillance sur la conduite des particuliers et le bon ordre à établir dans les familles ; le tribunal chargé de l'inspection de tout ce qui regarde le com-

merce et l'économie; ce tribunal connoît de tout ce qui a rapport aux ouvrages et aux édifices publics. Outre ces six tribunaux , il y en a deux qui ont un rapport plus direct encore avec la personne de l'empereur ; le premier est le tribunal de la maison de l'empereur et de la famille impériale ; et le second , le tribunal des censeurs publics ou en titre d'office.

On distingue ordinairement les mandarins en deux classes principales , les mandarins civils ou de robe , les mandarins militaires ou d'épée. On divise aussi les uns et les autres en grands mandarins , et simples mandarins ou subalternes.

Les grands mandarins sont les gouverneurs généraux des provinces , au nombre de vingt-six , les dix-neuf trésoriers généraux , les lieutenans-généraux du tribunal des crimes , les inspecteurs-juges de ce qui concerne les lettres ; les commissaires impériaux , chargés de veiller sur la conduite des gouverneurs particuliers des villes. Après ces officiers , qui ont une inspection générale sur toutes les provinces , viennent les gouverneurs des villes du premier , du second et du troisième ordre. Tous ces mandarins ont sous eux une multitude de mandarins chargés de l'exécution des loix relatives à chaque administration. Le total des mandarins nommés par l'empereur pour l'administration des affaires dans les différentes provinces , se monte à huit mille neuf cent soixante-cinq , dont les noms se trouvent dans l'almanach politique. En comptant les mandarins subalternes , qui sont à la nomination des grands mandarins , le nombre total est évalué à quatrevingt-

neuf mille et au delà ; encore n'y comprend-t-on pas le tribunal des mathématiques et celui de la surintendance sur les écoles et l'instruction publique , qui se confond avec celui du tribunal des rites.

Tout , dans l'histoire de la Chine , porte dans l'ame la vénération et le respect que l'on doit à l'antiquité. L'institution des tribunaux de mandarins remonte au delà de onze cents ans avant l'ère chrétienne ; elle est due à Tcheou-Kong , premier ministre et régent de l'empire pour son frère Ou-Ouang. Ce prince-régent est compté parmi les plus grands hommes de la Chine ; il passe pour avoir composé le li-ki , ou livre des rites. Il étoit astronome et géomètre , et versé dans les connoissances les plus étonnantes , eu égard au siècle où il vivoit ; plus célèbre encore par les qualités de son cœur et ses grandes vertus. Toute sa science et ses talens furent consacrés au bien public. Il s'appliqua sans relâche à asseoir le gouvernement de l'empire sur ses véritables bases , et à organiser les différentes branches de l'administration. Le code des loix , appelé alors le cérémonial de l'empire , est divisé en six parties , qui répondent chacune à un des six tribunaux qu'il institua. La première partie est adressée aux *vénérables présidens des affaires qui regardent le ciel*. L'emploi de ce premier ordre de mandarins , étoit de prendre soin de tout ce qui avoit rapport aux sacrifices du culte , avec les distinctions propres au Tien , aux esprits , aux ancêtres ; c'étoit encore à eux à déterminer ce qu'il falloit observer , selon les anciens usages de l'empire , lorsque le *fiis du ciel* (l'empe-

reur) donnoit des audiences à ses vassaux et aux ambassadeurs des princes étrangers, et le cérémonial prescrit pour les festins publics de cérémonie, pendant toute la durée des grands deuils. Ce premier ordre de mandarins étoit encore chargé de tout ce qui concernoit la personne de l'empereur, de régler ce qui devoit se pratiquer dans l'intérieur du palais, par les officiers qui le servoient, de veiller à l'éducation des fils des princes et des grands; enfin de la surintendance de la musique de l'empire. Les législateurs de la Chine, ainsi que l'histoire nous l'apprend de la Grèce, étoient dès lors persuadés que la musique, et en général, tous les arts de l'imagination, ont une grande influence sur les mœurs publiques; et que sans une surveillance entière de la part des magistrats, ils deviennent bientôt des sources funestes de corruption pour la morale publique et le culte religieux.

Le second ordre des mandarins étoit composé des *officiers absolus des affaires de la terre*. Les montagnes, les rivières, les forêts, les campagnes, les jardins, les revenus du prince, l'imposition des taxes, l'échange des denrées avec les signes de convention; enfin, tout ce qui concerne en général le commerce de la vie étoit de leur ressort.

Après ces deux juridictions générales venoit celle des *mandarins du printemps*, chargés de veiller spécialement sur la conduite, les biens, les personnes, et tout ce qui appartenoit à la parenté de l'empereur. La quatrième juridiction, composée des *mandarins de l'été*, avoit dans ses attributions, tout ce

qui avoit rapport au militaire et à la guerre. La cinquième, instituée pour établir le bon ordre et maintenir la concorde parmi les citoyens, connoissoit des crimes, et de tout ce qui portoit atteinte à la tranquillité publique. On appeloit ces magistrats les *mandarins d'automne*, leur emploi étoit de veiller sur les mœurs et de punir les crimes.

Enfin on appeloit *mandarins d'hiver* les officiers qui avoient l'inspection de tout ce qui concernoit les édifices et les ouvrages publics. On remarque toujours avec une nouvelle surprise d'admiration, que ces six juridictions principales, les officiers qu'on y employoit, les affaires dont elles connoissoient, les règles qui leur étoient prescrites il y a plus de trois mille ans, dans l'exercice de leurs fonctions, ne sont au fond, et pour tout ce qu'il y a d'essentiel, que tout ce que sont encore aujourd'hui les six grands tribunaux de l'empire, et qu'il n'y a guères que les noms de changés. On pourroit même dire que cette organisation primitive date encore de plus haut que la dynastie des Tcheou, puisque le prince, un de leurs descendants, composa son code des usages qu'il avoit choisis parmi ceux des premiers temps de la monarchie, et en particulier parmi ceux que ses ancêtres avoient pratiqués dans la principauté de *Tcheou*, qu'ils possédoient à titre d'apanage.

Les mandarins jouissent de plusieurs prérogatives affectées à leur ordre. Ils sont exempt des taxes et des contributions qui pesent sur les autres Chinois; ils sont reçus à emprunter juridiquement, sur le trésor public, des sommes proportionnées à leur

grade ; et il est rare que le gouvernement ne leur fasse pas remise des intérêts. L'Etat paie six mois d'avance tous les mandarins de robe et d'épée sur les appointemens de leur charge. Il fait défrayer sur la route , ceux que la cour envoie en commission. Il loge tous ceux qui ont un tribunal ; et on a tellement déterminé leurs habits , soit du grand , soit du petit cérémonial , tellement fixé les différences qui distinguent les grades , et borné les jours et les circonstances où ils doivent les porter , que leur vanité ne peut pas entamer leur économie sur cet article , non plus que tout ce qui tient à la représentation , qui est également déterminée pour le nombre des domestiques , le train , les festins , et tout ce qui a rapport à leurs dépenses.

Le gouvernement permet aux mandarins d'accepter en présent , de leurs inférieurs , des choses usuelles ; et cette coutume qui n'est ni à charge au public , ni dangereuse pour leur probité , est un secours assorti à leur rang. A la mort de leur père , de leur mère , de leur épouse , il leur assigne , selon leur grade , une certaine somme pour les dépenses funéraires.

Les mandarins ont exclusivement le droit de porter des habits brochés d'or , et ils ne peuvent en porter que de conformes à leur grade , et seulement à certains jours marqués. C'est une disposition des loix somptuaires publiées pour empêcher les dépenses de luxe et de fantaisie. Un bourgeois , un négociant , seroient riches à millions , est-il dit dans le préambule de la loi , que leurs habits ne pour-

roient pas avoir un fil d'or. Nous laissons aux sages , ajoute le législateur , à examiner combien cette étiquette politique est utile à l'Etat : elle regarde pareillement les femmes , et délivre leurs maris des ruineuses chimères de leur vanité. Le grade des maris décide de ceux des femmes et les fixe à leur place , soit vis-à-vis des femmes de mandarins , soit vis-à-vis de celles dont les maris n'ont ni charge ni titres. Elles ne peuvent pas se mesurer avec leurs supérieures , elles sont au niveau de leurs égales , et elles n'ont besoin de rien pour éclipser leurs inférieures.

Tous les mandarins qui se distinguent dans leurs emplois , obtiennent de l'empereur la faveur de pouvoir faire refluer leur gloire sur leurs ancêtres , c'est-à-dire , de leur donner des titres , de leur faire des cérémonies annuelles , d'orner leur sépulture , et de faire peindre leurs portraits avec le costume de grands mandarins , n'eussent-ils été pendant leur vie que de simples artisans ou cultivateurs ; mais ces grâces sont toujours proportionnées au grade du mandarin à qui elles sont accordées. Ajoutons que les fautes des mandarins refluent aussi sur les ancêtres , et qu'on dégrade les sépultures des ancêtres des mandarins qui se sont avilis par quelque bassesse , ou rendus coupables de certains crimes.

Les mandarins de robe , jusqu'au quatrième degré pour la capitale , et jusqu'au troisième pour les provinces , comme aussi les mandarins d'armes du second ordre , ont la faculté d'envoyer un de leurs enfans au collège impérial. Après trois ans d'études et d'exercices , s'ils se sont bien comportés , ils en-

trent dans la carrière des petits emplois , où ils ont des appointemens s'il n'y a pas d'emplois vacans. Enfin les épouses légitimes des mandarins de tous les ordres , reçoivent aussi des titres proportionnés au grade de leurs époux. Quand l'épouse d'un mandarin a un fils élevé à cette dignité , on ajoute le mot *tai* , (*très*) , *par excellence* , à ses noms et titres.

Ainsi , toujours dans les mœurs de ce peuple si vanté et si peu connu , la piété filiale et la vertu des parens sont la source des récompenses ou des punitions , de l'élévation ou de l'abaissement , de la gloire ou de l'opprobre des familles.

Heureuses les nations , où le talent toujours inséparable de la vertu et un mérite long - temps éprouvé , sont la meilleure recommandation pour s'ouvrir la porte aux emplois du gouvernement , aux dignités et aux illustrations sociales. Du choix que font les princes dépend leur gloire , et le plus souvent la destinée des empires. Ce fut la première qualité de Louis XIV , et c'est par elle qu'il s'est fait un si grand nom dans nos annales : ç'a été dans tous les temps la sagesse politique et la vertu par excellence des empereurs de la Chine. Que de précautions et de recherches sont nécessaires avant que de présenter un candidat à l'empereur pour la dignité de mandarin ! Les sages maximes de Confucius ont passé dans les mœurs publiques sur ce point important. C'est encore d'après leur esprit que le gouvernement se décide dans presque toutes ses promotions. La nomination est toujours précédée d'une information rigoureuse et secrète. Elle s'étend à

tout , à la conduite , aux mœurs , à l'estime dont le candidat doit jouir dans sa patrie ; à la bonne renommée des parens , aux qualités des bonnes actions qu'il auroit faites , aux qualités même des fautes qui lui auroient échappées , à la douceur de son caractère ou à l'impétuosité de son zèle , à la fermeté de son ame ou à la mollesse de ses inclinations. Cette information parcourt les différens âges de sa vie , les places qu'il a successivement occupées ; elle remonte jusqu'à son enfance , à l'inquiétude ou aux espérances qu'il a données dans sa première éducation. Ce tableau de toute sa vie , et pour ainsi dire de tout son être , mis sous les yeux de l'empereur , le décide , ou pour accorder , ou pour suspendre , ou pour refuser.

Le gouvernement chinois ne perd jamais de vue ceux qu'il a promus à une dignité ou chargés de quelque partie de l'administration. Tous les mandarins , de quelque ordre qu'ils soient , Tartares et Chinois , d'armes et de lettres , sont obligés de donner tous les ans , une confession par écrit , des fautes qu'ils auroient à se reprocher dans l'exercice de leurs fonctions. Outre qu'ils sont soumis à la surveillance des censeurs , qui , chaque année , remettent leurs notes à l'empereur , et leurs procès-verbaux de visites dans les provinces , on fait examiner à la cour la conduite des mandarins des quatre premiers ordres ; et dans les tribunaux des gouverneurs de provinces , celle des autres classes. L'examen et les informations roulent principalement sur les articles suivans : l'application aux affaires qui sont de leur res-

sort ; leur fidélité à observer les loix et à les faire exécuter ; leur âge , leurs talens , leur capacité , leur caractère , leurs mœurs publiques ou privées. Après un examen détaillé et appuyé des pièces probantes qu'on s'est procurées , le bien et le mal sont mis dans la balance. On distingue en trois classes tous les mandarins ; ceux à qui on donne des points de diligence , ou qu'on élève à des emplois plus considérables ; ceux qui ont mérité de mauvaises notes et que l'on admoneste ; ceux que l'on suspend pour quelque temps ou que l'on destitue.

Les grands mandarins sont responsables de toutes les fautes de leurs inférieurs , et de tous les délits commis par ceux qu'ils emploient , à moins qu'ils ne prouvent qu'ils ont fait toutes leurs diligences et usé de tous les moyens qui sont à leur disposition , pour informer , les citer à leur tribunal , et les punir.

Les mandarins répondent encore , sous peine de perdre leur emploi , du moindre désordre qui règne dans la province ou dans la ville où ils commandent. La cour de Pékin les tient sans cesse en haleine par des visiteurs , des censeurs , des inspecteurs , qui sont revêtus de toute l'autorité du souverain. Quelquefois , au temps où l'on s'y attend le moins , l'empereur sort de sa capitale pour voyager dans les provinces , et recevoir en personne les plaintes du peuple contre les gouverneurs et les vice-rois.

L'instruction du peuple est un des principaux devoirs des mandarins. Ils l'assemblent régulièrement tous les quinze jours , et lui adressent des discours

dans lesquels ils entrent dans tous les détails sur les devoirs de père , d'époux , d'homme moral et du citoyen. C'est une loi de l'empire dont ils ne peuvent se dispenser ; et pour s'assurer qu'elle sera exécutée suivant les intentions du gouvernement , l'empereur lui-même règle souvent les matières qu'ils doivent traiter.

Enfin il est encore un moyen très-propre à contenir dans l'ordre de leurs devoirs , et placer sans cesse les mandarins sous les regards de la nation. La cour fait imprimer à Pékin , une gazette qui se répand dans toutes les provinces de l'empire. Elle ne renferme que les nouvelles qui se rapportent au gouvernement. On y trouve les noms des mandarins qui ont été récompensés ou punis , élevés à de nouveaux grades ou dépouillés de leurs emplois. On ne manque pas de rendre compte des motifs ou des raisons qui leur ont attiré ou les faveurs ou la disgrâce du souverain. Cet ouvrage est périodique , et il contient une notice exacte sur les affaires criminelles, les arrêts qui ont prononcé des sentences de mort , les malheurs qui sont arrivés dans les provinces , les secours que l'empereur y a fait passer , les grâces du prince , l'ouverture des labours et les fêtes de l'agriculture , les loix et les déclarations nouvelles. On voit que si le mandarinat est une émanation de la puissance impériale , et que s'il porte aux honneurs , aux brillans emplois faits pour flatter l'ambition et porter un simple sujet à tous les grades où la passion de s'illustrer et de s'agrandir puisse prétendre , il est bien capable aussi  
d'effrayer

d'effrayer par l'étendue des devoirs qu'il commande, et par la perspective des dangers auxquels il expose :

Mais telle est la nature de l'homme, qu'il ne croit jamais acheter trop cher l'avantage de s'agrandir à ses propres yeux, et de s'élever au-dessus de ses semblables. Et il faut l'avouer ; telle est la politique chinoise, que tout concourt à cet égard, pour séduire l'amour-propre et jeter dans l'ivresse de la vanité. Sur tout le reste, attentive à encourager la simplicité des mœurs et à réprimer le luxe, la politique des souverains accorde aux grandes places de l'empire des distinctions, des préséances, des honneurs, toutes les décorations faites pour éblouir, frapper la multitude, et lui en imposer, afin de la plier plus sûrement, sous le joug de l'obéissance et de la subordination. Vues sages et profondes, qui cachant sous cet appareil, le simple particulier pour ne laisser voir que l'homme public et un grand de l'empire, le force lui-même à s'observer, à se contenir, à se respecter. Imaginez de quelles émotions doit être agitée l'ame d'un mandarin qui, sorti des dernières classes de la société, reçoit au jour de sa promotion, les félicitations de sa famille, de ses proches, de ses concitoyens, sur lesquels il lui semble voir se réfléchir l'éclat de sa nouvelle dignité ; ou lorsque, faisant son entrée solennelle dans la province qu'il va commander, il voit accourir en foule vers lui, tous les ordres de l'Etat, s'abaisser devant lui, et lui rendre le même respect, les mêmes honneurs que l'on rend dans l'empire au souverain qu'il représente : alors vous ne serez plus surpris que son am-

bition satisfaite ne s'effraye ni du sacrifice de sa liberté, ni des dangers qui en sont inséparables.

### DES ÉTABLISSEMENS POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'INSPECTION sur les collèges, les écoles, et en général sur l'éducation, soit publique soit même privée et faite dans l'intérieur des familles, a toujours été à la Chine commé le premier et le plus essentiel devoir des mandarins. On peut même dire qu'à cet égard, l'empereur est le premier mandarin de son royaume. Non-seulement il préside à l'éducation des princes de son sang; mais toutes les institutions de la Chine lui rappelant sans cesse, que son titre fondamental est celui de *père et mère de l'empire*, il s'honore du titre qui lui a été transmis par ses ancêtres, de premier instituteur des enfans de ses sujets. La loi lui en prescrit expressément l'obligation, et sa tendre sollicitude pour donner aux peuples des villes et des provinces l'exemple de la fidélité à la remplir dans toute son étendue, le fait souvent descendre dans des détails qui nous paroîtront peut-être au-dessous de la majesté du trône; mais la qualité de père commun, excuse et ennoblit tout aux yeux des Chinois.

Des fonds sont assurés dans tout l'empire pour l'entretien des écoles du peuple, soit des villes, soit des campagnes. On prend dans les collèges des villes principales, à la suite du cours des études, les mêmes degrés qui étoient en usage dans nos univer-

sités, ceux de maître ès arts, de bachelier, de licencié et de docteur. C'est quelquefois l'empereur, souvent un ministre d'Etat, et toujours un grand mandarin qui préside aux examens.

On ne peut mieux faire connoître l'esprit de la législation chinoise sur l'éducation, qu'en présentant l'extrait des ordonnances impériales et des sages réglemens qui ont été rédigés pour le rétablissement des collèges dont un grand nombre avoient été détruits ou dégradés pendant les révolutions qui avoient bouleversé l'empire. A la prière des lettrés, et sur les représentations des mandarins, l'ordre fut donné non-seulement de rétablir les collèges dans toutes les villes où ils avoient été ruinés, mais d'en fonder dans les villes qui avoient été privées de ce secours, et qui le réclameroient de la bonté de l'empereur.

Les gouverneurs et autres principaux mandarins furent chargés d'en confier l'inspection immédiate à des mandarins subalternes, et à défaut d'un nombre suffisant de mandarins résidans dans les lieux, d'y appeler de vieux lettrés et des docteurs émérites, propres à remplir ces importans emplois. De bonnes mœurs, dit l'empereur, et à tous autres égards, une réputation saine, doivent obtenir la préférence sur ceux qui n'auroient que le mérite de la science, et dont la religion et les mœurs seroient équivoques.

Chaque année, à la suite d'un examen général, on fixera le choix de ceux qui doivent être admis aux études. Un autre examen sera subi cent jours après la réception, et on forcera de se retirer ceux qui auroient négligé de faire des progrès ou qui se-

roient jugés peu propres à s'avancer dans les lettres, ou dont les mœurs, la conduite, des vices reconnus, le caractère indocile, leur auroient attiré des reproches mérités sans espoir de les ramener au bon ordre et à la vertu.

On ouvrira chaque année, un concours sur l'éloquence, la doctrine religieuse et morale, et la poésie. Les noms de ceux qui auront été admis en conséquence des éloges que méritera leur composition, seront inscrits sur une tablette qui sera exposée aux yeux du public. On accordera des améliorations et des privilèges aux collèges, à proportion de leur utilité et de l'importance faites pour fixer les regards du gouvernement.

Il falloit encore rendre aux études du collège impérial, l'éclat dont elles avoient joui avant les troubles de l'État : ce beau monument renfermoit deux cent quarante corps de logis, dix-huit cents chambres, sans y comprendre les salles d'études et plusieurs autres appartemens communs. Tout fut réparé, et même de beaucoup augmenté. Que n'attend-on pas de la munificence de votre majesté, est-il dit dans le placet qui fut présenté à l'empereur, pour un établissement national qui doit redevvenir, tel que l'ont vu nos ancêtres, le foyer où se réunissent tous les rayons scientifiques de l'empire, le brillant miroir fait pour réfléchir toutes les lumières propres à éclairer l'Univers ?

Un second emplacement très-vaste, situé près du collège impérial, fut ajouté à sa propriété pour augmenter encore le nombre des élèves : l'édit du

prince porte qu'il sera élevé deux nouvelles salles, dont l'une sera uniquement destinée aux lettrés, qui expliqueront la doctrine sacrée et les King; l'autre à rendre dans les fêtes solennelles, les honneurs dus à Confucius, que les lettrés et la nation chinoise vénèrent comme le maître de la science et de tout l'empire.

L'empereur vint faire lui-même l'inauguration de ce glorieux monument, et ne dédaigna pas de se prosterner devant la représentation du philosophe chinois, avec autant de respect que le moindre des étudiants. De là, il visita tout le collège, et jusqu'aux chambres des étudiants; il se transporta ensuite, à la salle des King, et assista pendant quelque temps, à la leçon que le professeur faisoit sur ces livres sacrés.

C'est une coutume encore respectée et toujours en vigueur, que chaque année, l'empereur accompagné des cinq ordres de princes, et des grands de sa cour, va faire la visite du collège impérial. On lui rend compte de l'état des études, du progrès des élèves; et c'est un gage certain de la protection du prince que l'honneur de pouvoir montrer son nom inscrit parmi ceux des élèves qui se sont distingués. L'empereur assiste aux fêtes qui s'y donnent, et surtout au discours prononcé par un grand mandarin de lettres, et dont le sujet ordinaire roule sur la piété filiale, les devoirs des pères et des enfans, du prince et du sujet, et sur la gloire qu'on acquiert par la vertu qui s'unit à la science dans l'esprit et le cœur d'un citoyen fidèle à Dieu, ( le Tien ).

Honorer ses ancêtres, c'est servir le prince et la patrie.

Les plans d'éducation que l'on suit encore à la Chine, datent de la plus haute antiquité. Sous les trois premières dynasties, il y avoit des écoles dans les bourgs, des classes dans les villes, des collèges dans les capitales des provinces, et dans la capitale de l'empire, le grand collège impérial où l'on élevoit ceux des fils des grands mandarins de la cour, qui montraient des talens distingués. L'enseignement des collèges se divisoit en trois parties principales; tout ce qui a rapport au culte religieux, le cérémonial de l'Etat, et les devoirs de la vie civile. La morale y tenoit un des premiers rangs; elle renferme les devoirs de la piété filiale, ceux de l'amitié qui étoit comptée parmi les vertus, la déférence, la modestie, l'amour de la patrie et la compassion pour les malheureux. Dès les premières années, on établissoit la morale sur la religion, et on en déduisoit toutes les vertus; la prudence, la bienfaisance, la droiture, la concorde et la justice qui renfermoit tous les devoirs de l'homme social. On faisoit subir chaque année, des examens aux élèves, et le dernier qui terminoit la septième année, étoit décisif. On choisissoit ceux dont le caractère, les talens, les vertus, donnoient de grandes espérances, on les envoyoit dans le Takhio, ou grande école, pour y étudier la philosophie, les loix, l'histoire et tous les principes de la politique et du gouvernement. Les autres étoient renvoyés dans leurs familles pour y suivre la profession de leurs parens, ou s'ils étoient fils de mandarins, pour

y pre  
de le  
école  
ans. L  
mand  
loi p  
mon  
lui s  
exile  
mand  
impé  
l'emp  
plois  
pacit  
Le  
prem  
anné  
que  
seign  
tails,  
du g  
dont  
de l'  
La  
vérité  
de la  
jeun  
Une  
est l  
mièr  
con

y prendre l'état que leurs pères jugeroient à propos de leur donner. Ceux qui étoient reçus à la grande école, y étudioient jusqu'à environ l'âge de trente ans. L'administration des collèges étoit confiée à des mandarins lettrés. Voici littéralement le texte de la loi pour le collège impérial : « l'empereur vient admonester par lui-même, les élèves de ce collège qui lui sont dénoncés. S'ils ne se corrigent pas, on les exile dans les pays éloignés et sauvages. Le grand mandarin prend les noms des écoliers du collège impérial qui se distinguent le plus, et les présente à l'empereur. Le Se-ma les propose pour divers emplois, selon leurs talens, leurs vertus et leur capacité ».

Les règles de l'éducation, à commencer par la première éducation de l'enfance jusqu'aux dernières années qui complètent l'instruction, les qualités que l'on exige des maîtres et les formes de l'enseignement sont décrites dans les plus grands détails, et tout contribue à donner la plus haute idée du gouvernement chinois. Je me borne à la manière dont il s'explique sur la nécessité et les avantages de l'éducation.

La science, y est-il dit, est le flambeau de la vérité, le bouclier de la vertu, et le premier germe de la félicité publique. Veiller sur les études de la jeunesse, est donc un des premiers devoirs du prince. Une pierre précieuse n'a d'éclat qu'autant qu'elle est bien taillée, le mérite ne brille de toute sa lumière que par le savoir. Si vous n'étudiez pas, comment sentirez-vous les charmes de la sagesse,

et les attraits de la vertu? Tous les devoirs découlent de la religion, de l'humanité, de la justice. Commencez et finissez votre carrière dans les bras de l'étude. Réprimez de bonne heure les passions de votre élève, et étudiez ses inclinations : mettez-vous au niveau de sa capacité, n'exigez de lui que ce qu'il peut faire sans effort, ne lui faites voir que des exemples de vertu. Ces quatre points renferment tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'éducation de la jeunesse.

### DES CENSEURS DE L'EMPIRE.

L'INSTITUTION des censeurs qui remonte à la Chine jusqu'au berceau de la monarchie, et qui, pendant une si longue durée de siècles, a toujours surveillé aux orages et à toutes les secousses des révolutions, suffiroit seule pour préparer l'esprit aux plus hautes idées sur le gouvernement politique des Chinois, et acquérir à ce peuple, déjà si vénérable par son antiquité, la gloire d'être proposé, sous un si grand nombre de rapports, pour modèle à toutes les nations de l'Univers.

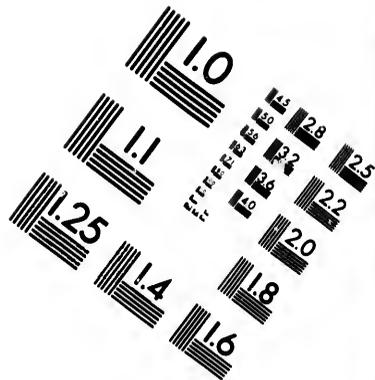
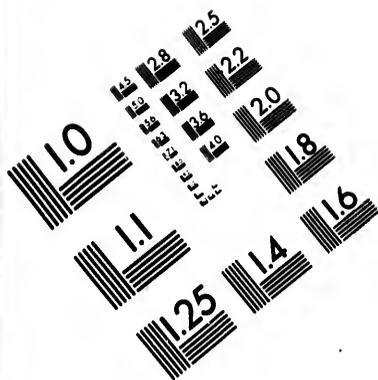
Les magistrats qui composent ce tribunal, sont tous des lettrés du premier ordre, d'un mérite supérieur, et d'une fidélité reconnue. Rien n'est plus délicat et en même temps plus imposant que les fonctions que l'honneur les force à remplir. Institués pour être les censeurs de tous les hommes publics, soit de robe soit d'épée, les admoniteurs des citoyens de tous les ordres, les défenseurs continuels des loix, les pro-

tecteurs nés de tout ce qui obéit et peut être opprimé, ces magistrats étendent leur surveillance sur la cour, sur les grands qui approchent le plus près du prince, et pour m'exprimer ainsi, leur juridiction morale sur l'empereur lui-même.

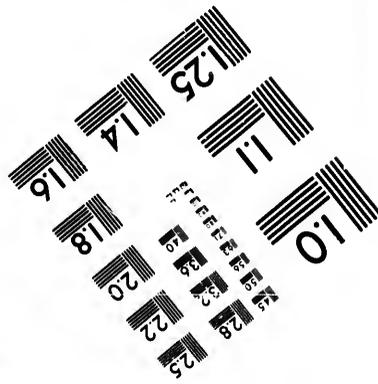
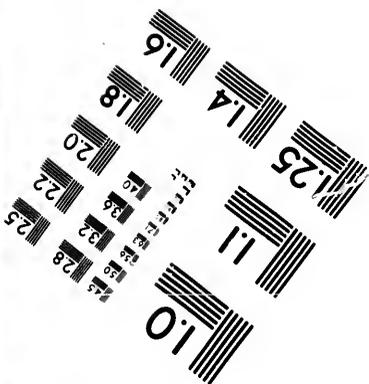
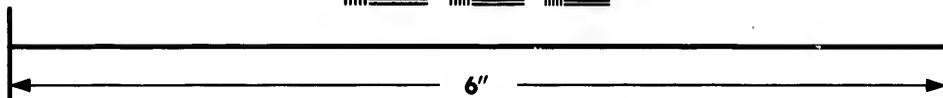
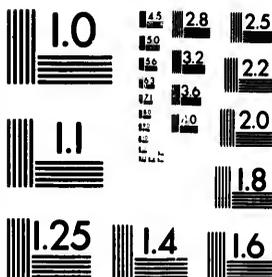
Placés tour à tour entre le prince et le prince, entre le prince et les mandarins, entre les mandarins et le peuple, entre le peuple et les familles, entre les familles et les membres qui les composent, les censeurs sont chargés au nom de la patrie, de défendre la vérité, l'innocence et la justice contre la malice et la corruption de leur siècle, contre la crise et la fatalité des conjonctures, contre toute innovation ou toute négligence. Leurs regards ne sont pas tellement fixés sur les classes supérieures, qu'ils négligent de surveiller la conduite du peuple. Leur attention embrasse tout l'empire : un abus qui gagne dans un village, un relâchement des usages qui doivent être observés dans les obsèques, attirent leur animadversion, et la règle est rétablie dans sa pureté. L'âge, le mérite, les talens, les faveurs du prince, les services éclatans ne les dérobent point à leur censure. Fût-ce un mandarin, s'il manque à quelque devoir public, il est mis en accusation, et suivant le code criminel, dégradé et puni.

En toute autre matière que ce qui a trait à la piété filiale, chaque censeur a son district ; mais quand il s'agit des devoirs qu'impose cette vertu, la juridiction du censeur s'étend sur toutes les provinces à la fois. Un censeur est caution de la fidélité et de la vigilance des autres censeurs. On est ré-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5  
2.0  
2.5  
3.2  
4.0  
5.0  
6.3  
8.0  
10.0  
12.5  
15.6  
20.0  
25.0  
31.5  
40.0  
50.0  
63.0  
80.0  
100.0  
125.0  
156.2  
200.0  
250.0  
315.0  
400.0  
500.0  
630.0  
800.0  
1000.0

10  
15  
20  
25  
30  
35  
40  
45  
50  
55  
60  
65  
70  
75  
80  
85  
90  
95  
100  
105  
110  
115  
120  
125  
130  
135  
140  
145  
150  
155  
160  
165  
170  
175  
180  
185  
190  
195  
200

puté complice de tout crime impuni qu'on a pu savoir et qu'on a négligé ou craint de dénoncer. Le censeur ne fait acception de personne, le premier prince du sang n'est plus que citoyen lorsqu'il est accusé. Les censeurs ont leurs officiers et leurs correspondans dans tout l'empire. Par leur entremise, ils sont instruits de tout; et ces officiers font en leur nom, toutes les recherches et toutes les informations qui sont jugées nécessaires.

Le dernier artisan, le simple laboureur ont droit de réclamer le zèle et le ministère des censeurs. C'est à eux à veiller dans les calamités publiques, à ce que le peuple soit secouru promptement, à ce qu'en tout temps, les pauvres, les vieillards, les veuves, les orphelins soient assistés et protégés.

La meilleure manière de faire connoître jusqu'où doit s'étendre le zèle et le courage des censeurs, pour ne pas rester au-dessous de la dignité de leurs fonctions, et mollir dans l'exercice de leur ministère, est de mettre sous les yeux quelques-uns des placets qui ont été présentés à l'empereur dans les circonstances où il étoit le plus difficile de concilier le respect dû au chef de l'empire avec la fidélité aux devoirs de leur charge, et la nécessité où ils sont quelquefois de donner des conseils aux souverains, de les avertir des fautes qu'ils commettent, de les rappeler aux devoirs de la royauté dont ils paroissent s'écarter, de défendre contre le prince lui-même, la pureté des principes de la piété filiale ou les droits sacrés de la religion et des loix de la constitution de l'empire.

*Placét présenté à l'empereur Kouang-Stong par son premier ministre.*

« Votre humble sujet, Seigneur, avec tous les grands de votre cour, n'a fait que pleurer et gémir pendant plusieurs jours ; et le cinquième jour, il a conduit avec un appareil et une pompe dignes de la piété filiale de l'empire, l'auguste impératrice, mère de votre majesté, dans ce lieu de silence éternel qui l'a dérobée pour jamais aux regards de dix mille royaumes, auxquels son souvenir sera toujours cher. Vous qui êtes son fils, Seigneur, comment n'avez-vous pas assisté à ses funérailles ? Comment n'avez-vous pas paru lorsqu'on la enfermée dans son cercueil ? Comment n'êtes-vous pas venu faire éclater votre désolation par vos soupirs et vos larmes ? Le mécontentement est général dans le palais et dans toute la ville. Dix mille bouches n'ont qu'un cri et qu'une voix pour dire : il commença par manquer à la piété filiale, en passant devant le palais de sa mère sans s'arrêter ; il ne s'est pas démenti à sa mort, et il a osé se dispenser de lui rendre ses derniers devoirs. La loi du *Tien* est anéantie pour lui, il l'a abjurée. La maladie que votre majesté a prétextée, est une excuse frivole ; les amusemens qu'elle s'est permis, empêchent qu'elle n'en puisse imposer à la crédulité du peuple.

Si un père étoit mort dans une famille de vos sujets, soit parmi les grands, soit parmi le peuple, et que son fils se fût dispensé de paraître aux cérémonies des funérailles, la colère sacrée de votre majesté éclateroit

contre lui. Comment est-il possible, Seigneur, qu'étant empereur, vous vous soyez dispensé d'un si grand devoir ? Comment, après vous être rendu coupable de cette faute si griève, votre majesté ne donne-t-elle aucune preuve de son repentir, aucune espérance d'amendement ? Le *Tien* s'est vengé et nous menace. Un signe effrayant a paru au nord sur la moitié du ciel ; les sages disent que c'est un signe de guerre ; la consternation est générale. Votre humble sujet, et tous les grands, votre peuple et vos soldats, ne savent plus à quelle espèce de mort ils doivent s'attendre ».

*Autre placet.*

« Votre humble sujet, Seigneur, ne sauroit se taire plus long-temps. Depuis que votre majesté est sur le trône, le cours des saisons est dérangé, les astres paroissent prendre une nouvelle route, et les campagnes désolées se refusent à nos besoins les plus pressans : les magistrats ne sont plus ; ni les pères du peuple, ni les défenseurs de l'innocence, et les méchans enhardis se liguent pour former des complots contre la tranquillité publique. La vraie et unique cause de tout cela, c'est que votre majesté a détourné ses regards de dessus ses augustes ancêtres, qu'elle s'éloigne de la route que lui ont tracée leurs grands exemples, et qu'elle s'en écarte chaque jour, de plus en plus. Ce sont eux, Seigneur, qui ont élevé le trône où vous êtes assis ; c'est le *Tien* qui vous y a fait monter ; ce n'est que par vos vertus que vous pouvez l'affermir et en soutenir la gloire.

Habiter un palais, y être environné de grandeur et de magnificence, n'est rien. Votre majesté n'aime pas même qu'on y vienne lui faire entendre les vérités les plus nécessaires; elle éloigne ceux qui sont le plus sincèrement attachés à son service. Vos soldats assemblés à si grands frais, se débloquent, encore plus désolés qu'effrayés; et des hommes, objet du mépris et de l'exécration de votre peuple, peu touchés des calamités publiques, environnent votre majesté, et cherchent à l'enivrer de plaisirs frivoles, tandis que la nation n'a plus assez de larmes pour pleurer sa misère et les maux de la patrie. Est-ce là régner? Est-ce là marcher sur les augustes traces des ancêtres de votre majesté?»

Le reste du placet parcourt ainsi, article par article, tout ce qui paroît contraire aux règles d'un bon gouvernement : savoir, le respect pour les sages, le choix des ministres vertueux, et la confiance dans leurs lumières; le bon exemple et le zèle des mœurs, l'économie dans les dépenses, et l'horreur du luxe; le soin de maintenir le bon ordre, l'observation des usages et du cérémonial de l'empire dans les fêtes, les cérémonies religieuses et civiles; l'amour des laboureurs et l'encouragement de l'agriculture; la générosité pour les pauvres et la compassion pour les malheureux; la juste distribution des peines et des récompenses; l'examen de la conduite des mandarins et les recherches à faire sur leur vie privée et publique; le maintien des loix et des règles pour l'administration de la justice; la dignité des magistrats et l'honneur des tribunaux; l'affection pour

les gens de guerre soit officiers, soit soldats; la bonne discipline, l'efficacité des exemples du prince, propres à échauffer tous les cœurs de la noble émulation pour la gloire, et les vertus de chaque état et de chaque profession.

« Si mes représentations, dit-il, en finissant, méritent de fixer les regards de votre majesté, je la supplie de les faire déposer dans la salle de son conseil : si votre humble sujet n'a avancé que des mots vuides et sans fondemens, qu'elle me cite aux pieds de son trône, et me juge selon la rigueur des loix ; mais je conjure à genoux votre majesté de lire avec attention ».

C'étoit pour chaque censeur une indispensable obligation que d'avoir à la tête de sa bibliothèque, et de méditer souvent, les livres sacrés et ceux de Confucius où se trouvent développés les devoirs de la royauté. Si vous en retranchez les idées superstitieuses et des usages que la succession des siècles a dû abroger, ces ouvrages méritent, à beaucoup de titres, d'être appelés le bréviaire des souverains. C'est assez pour notre objet que d'en rapporter les principaux titres que voici :

Honorez vos parens et vos ancêtres. Craignez, servez et adorez le Chaug-Ti, comme père et mère de tous les hommes. Veillez avec soin sur l'enseignement, c'est le premier besoin du peuple et la première dette du gouvernement. Conservez les traditions et augmentez le dépôt de la doctrine. Assurez-vous du mérite des mandarins. Faites honneur aux

grands. Lisez et méditez souvent les trois King et les cinq Ki. L'empereur est le fils du *Tien* suprême, c'est de lui qu'il reçoit l'empire et un pouvoir souverain sur les peuples, pour les instruire et les gouverner, les récompenser et les punir.

Honorez les gens de bien et flétrissez les méchants. Pourvoyez à l'entretien de votre maison et à l'abondance publique. Epurez, réformez, créez par vos exemples, et perfectionnez les mœurs publiques. Ne témoignez ni considération ni estime pour les arts frivoles de goût et de mode, d'imagination et de caprice. Favorisez avec éclat les arts utiles, pour leur assurer une supériorité et une estime générale qui les rendent également honorables et lucratifs. Vous ne pouvez bannir tous les vices de la société; mais vous devez écarter et dérober au public la vue de tout ce qui peut l'entraîner dans le désordre et l'oubli des vertus. La police, plus indulgente que la loi, ferme les yeux sur bien des abus; mais la politique doit empêcher qu'ils ne deviennent une séduction, et pour cela, attacher l'ignominie au vice et l'honneur à la vertu: ne souffrez pas que les riches, par leur mollesse, leur luxe et leurs plaisirs bruyans, insultent à la vie pénible et laborieuse du peuple; pourvoyez à ce que les pauvres ne se laissent pas entraîner par leur indigence, dans les désordres d'une vie errante et oisive. \*

Regardez comme avertissement du *Tien*, les conseils des mandarins, et profitez des représentations et du zèle courageux des censeurs. L'empereur de Chine est apparemment le seul dans l'Univers qui ait

des censeurs d'office. Trois mille ans d'expérience ont fait sentir de plus en plus, les avantages de cette précieuse et sublime institution. De sept censeurs qu'ils étoient dans les premiers temps, on les a portés jusqu'à quarante. Tout ce qui regarde la personne de l'empereur, sa vie domestique et publique, sa gloire et les vertus dont il doit poser le modèle pour tout l'empire; tout ce qui intéresse les loix, la doctrine, les mœurs, la prospérité de la nation, est du ressort de cette magistrature. Elle doit sans cesse, s'armer de zèle et de courage, pour connoître les fautes de l'empereur, les lui dénoncer et lui donner les conseils et tous les motifs de persuasion propres à le corriger de ses défauts, à l'éclairer sur les moyens de rendre son peuple heureux. Comme un emploi si important demande une grande supériorité de vue, de pénétration, de dextérité, de connoissances et de sagesse, on n'y appelle jamais que les premiers lettrés de l'empire.

Outre les censeurs en titre d'office, tous les grands mandarins et les présidens des tribunaux ont le droit d'adresser des représentations sur tout ce qui est de la sphère de leur charge, ou qui a de grandes conséquences pour tout l'empire. Pasteur des peuples, sublime empereur, disent les livres sacrés, vous le devez à votre gloire, à la mémoire de vos ancêtres, à toute la nation, à l'honneur de représenter sur la terre l'auteur de toutes choses, le *Tien*, père et mère de tous les hommes; maintenez l'usage sacré des représentations, et conservez la magistrature des censeurs avec tous ses droits.

Recevez

Recevez avec reconnoissance et affection les placets qu'on vous présente, et hâtez-vous d'en profiter; excitez, encouragez les censeurs et les mandarins à s'acquitter de ce devoir avec une fidélité qui les rende dignes de vous, de votre trône, de vos ancêtres et de la nation chinoise.

On ne peut s'étonner assez qu'une magistrature qui demande une si grande force d'ame et de vertu, et impose des devoirs si rigoureux, compte depuis son institution, une durée de près de trois mille ans sans interruption. La même loi de l'empire qui ouvre une si vaste carrière au zèle des censeurs, lève le glaive sur leur tête, et les dévoue à la mort et à un opprobre éternel, s'ils ont la témérité de se permettre une expression, un procédé qui porte atteinte au respect sans bornes qui est dû au chef suprême, au père commun de l'empire. La loi leur défend, sous peine de la vie, de révéler même à leurs collègues, ce qu'ils ont représenté à l'empereur. S'ils s'oublioient tant soit peu, il suffiroit que l'empereur révélât leur indiscretion ou leur manque de respect, pour soulever toute la nation contre eux : les princes, les grands, les députés de tous les tribunaux viendroient solennellement, en faire des excuses au père commun de la patrie : les provinces enverroient leurs premiers mandarins pour s'unir à eux, et venger la majeste du prince; l'empire rentiroit des malédictions qui sortiroient de toutes les bouches contre le coupable; il faudroit accorder sa mort aux cris des peuples affligés. Le grand crime d'un censeur qui sortiroit des bornes du respect le

plus profond, c'est qu'il auroit manqué au *père commun* de l'empire, et fermé tout à la fois, et son oreille et son cœur à des vérités qui intéressent le bonheur de son peuple.

Il est encore un moyen de surveillance établi par la loi, et en lui-même si extraordinaire, que le fait seroit incroyable, s'il n'étoit attesté par une foule de témoignages qu'il est impossible de suspecter de fausseté ou d'exagération. Non-seulement tous les grands officiers, et les magistrats des premiers tribunaux sont obligés de rendre tous les cinq ans, un compte circonstancié par écrit, de leur administration; mais en vertu d'une loi qui est encore aujourd'hui en vigueur, les magistrats des différens tribunaux sont tenus de faire au souverain lui-même, une espèce de confession dans laquelle ils s'accusent de toutes les fautes qu'ils ont commises dans l'emploi dont ils sont chargés. L'empereur après l'avoir vue et examinée avec réflexion, donne une pénitence proportionnée à la griéveté des fautes que ces magistrats lui ont révélées. Les uns sont admonestés, les autres sont ou cassés, ou seulement abaissés de quelques degrés. Comme il ne s'agit dans cette confession que de fautes extérieures, les magistrats rendans compte qui se sentent coupables, n'oseroient ni les pallier, ni les excuser, parce qu'ils ont tout lieu de croire que le prince est instruit d'avance, de ce qui les concerne, par les censeurs de l'empire.

Il y a encore dans cet empire une institution qui procure les plus grands avantages pour le maintien des mœurs publiques, et qui remonte à une haute

antiquité. Chaque famille forme dans son sein un tribunal de censure domestique, auquel tous ceux qui la composent sont responsables. Il se tient chaque mois, deux assemblées : rien n'est aussi sage et d'une prévoyance aussi étendue que les réglemens dressés par un ministre de l'empire, et sanctionnés par la loi. L'assemblée s'ouvre par une lecture des livres les plus propres à fournir des instructions solides sur la religion et la morale. Ensuite, le président prend des informations sur l'état de la famille, sur les moyens de subvenir aux besoins des parens qui seroient malades ou dans l'indigence, sur les secours à accorder aux veuves, aux infirmes et aux vieillards.

Le ministre *Ouang* qui a fait rédiger ce code domestique, entre dans tous les détails nécessaires. Si quelque calamité publique ou des malheurs particuliers ont réduit quelques parens à l'impossibilité de payer les impôts, on avise aux moyens de les aider et de les sauver des poursuites qui pourroient être faites contr'eux. L'éducation des enfans est toujours l'article sur lequel on insiste davantage. Les familles vertueuses sont le soutien de l'empire, et que peut-on espérer, quand l'instruction des enfans est négligée? S'il survient quelques différends, quelque procès, quelque sujet de haine ou de mécontentement entre les parens, on n'oublie rien pour ramener la paix et la concorde; pour concilier les esprits, éteindre les divisions domestiques, ménager des accommodemens. Si le procès étoit avec des étrangers, les anciens s'en font instruire dans le détail, et soit qu'il s'agisse de mariage, de terres, de rede-



vaucés, d'injures ou de querelles, ils font les démarches convenables auprès des parens et amis de la partie adverse, pour parvenir aux moyens de terminer à l'amiable, et d'empêcher que l'affaire ne soit portée au tribunal du mandarin.

L'honneur et la bonne réputation d'une famille forment son plus précieux héritage; la mauvaise conduite des particuliers blesse l'honneur de tous, et porte atteinte à la considération dont chacun doit se montrer jaloux. On s'informe en conséquence, des bonnes actions qu'auroient faites quelques parens de la famille; on en rend compte à l'assemblée, et on en fait une mention honorable dans le registre domestique qui reste entre les mains du président. Si quelqu'un de la famille s'étoit écarté des règles d'une bonne conduite, on lui fera les représentations nécessaires, et on n'oubliera aucun des motifs propres à le faire rentrer en lui-même. En fait de mauvaises mœurs, d'inconduite scandaleuse, ou de délit punissable par les loix, les parens sont solidaires et responsables, s'ils ne prouvent pas qu'ils ont fait ce qui dépendoit d'eux pour surveiller leur parent, et l'obliger à réparer le désordre de sa conduite, ou les torts dont il s'est rendu coupable envers des étrangers. Aussi la loi de l'empire accorde-t-elle une certaine autorité aux chefs de familles. Ils peuvent citer devant eux le coupable, et même assembler la famille, former des plaintes, sommer le parent qui a mérité des reproches, de s'amender, et de faire les réparations convenables. Si cette voie de persuasion ne produit pas l'effet qu'on a droit d'en

attendre, on le menace de le dénoncer au magistrat. Cette menace est nécessaire, parce que si le coupable est accusé par un étranger, les parens sont pris à partie, faute de n'avoir pas employé leur zèle et leur autorité pour faire cesser la mauvaise conduite, ou en cas de refus de se corriger, de ne l'avoir pas dénoncée les premiers, au magistrat.

Les remontrances des censeurs exigent une énergie, une précision qu'il est difficile d'atteindre. Pour écrire dix caractères d'une remontrance, méditez-les jours et nuits, dit Ly-Tsé, et effacez-en six. La foudre part de tous les endroits du trône, une syllabe peut l'allumer, et elle iroit porter la mort jusqu'au fond de l'empire. C'est ici que l'éloquence est la lumière de l'esprit, *ingenii ipsius lumen*; mais lumière d'un esprit clair, vaste, précis, qui possède l'histoire, les mœurs et la doctrine des anciens. Comme à Rome et à Athènes, elle est la force du gouvernement, mais d'une manière différente; ce n'est ni un peuple volage qu'il faut attendrir sur les malheurs de la patrie, ou effrayer sur ses propres périls, pour le déterminer à la défendre; ni un sénat divisé dont il faut obtenir, fixer et réunir les suffrages par un discours d'apparat, où l'orateur appuie ses raisons de toute sa renommée, et échauffe les esprits par une déclamation pénétrante et animée: L'éloquence d'Etat est ici dépourvue de ces grands secours. Si elle parle au chef de l'empire et à ses ministres, c'est par des écrits où elle doit instruire, réfuter, reprendre, émouvoir et persuader en peu de lignes et dans une seule lecture. Aucun

mot ne doit être oisif , aucune expression foible , aucune citation ambiguë , aucun raisonnement entortillé , aucune preuve équivoque , aucun ornement recherché , déplacé , etc.

L'Europe qui a donné à la Chine de si bonnes leçons sur les sciences abstraites et de curiosité , pourroit en recevoir d'elle à son tour , sur le respect , la modestie , le courage , la force , la solidité , l'exactitude , la précision , le pathétique qui conviennent à cette sorte d'éloquence. Les déclarations , les édits , les dépêches même de la cour , ne sont pas moins admirables par leur énergique précision , ni faits avec moins de soin ; ils n'attirent pas moins l'attention de l'empire comme modèles dans l'art d'écrire que comme loix de l'Etat. On voit par ce qui est émané du trône sous le règne actuel , que l'éloquence d'Etat conserve à la Chine sa force et toute sa majesté.

L'empereur Kang-Hi , qui régnoit en mil six cent soixante , a fait publier une collection de remontrances , à laquelle les remarques de ce prince ajoutent un grand prix , et où l'on voit rassemblé ce que chaque siècle a produit de plus parfait en ce genre. C'est là que se montre dans toute sa dignité , cette éloquence des hommes d'Etat , faite pour servir de modèle aux autres nations. Comme à la Chine les grands magistrats sont tous des mandarins de lettres , et exercés dès leur jeunesse à méditer et approfondir tout ce qui a trait au gouvernement , ce genre d'écrire doit avoir dans ce pays , une supériorité qu'on ne peut retrouver que bien rarement chez les Européens , où ces grands sujets ne sont le plus souvent

traités que par des littérateurs et des savans , à qui le maniement des affaires politiques n'a rien appris. Citons quelques exemples.

Si l'on a placé si haut le trône de l'empereur , dit Licou-Tchi , c'est pour qu'il puisse étendre ses regards sur tout l'empire , et pour le forcer d'être vertueux en le donnant en spectacle à tous ses sujets. Malheur à lui , quelque perçans que soient ses regards , s'il avoit la présomption de ne croire qu'à ses yeux , ou si , séduit par de vaines louanges que la flatterie fait retentir à ses oreilles , il méconnoissoit ses fautes , et si , pour n'être pas obligé de les réparer , il fermoit la bouche aux représentations des censeurs de l'empire. Son trône tout entier s'écrouleroit bientôt sous lui , et plus il est élevé , plus il seroit profondément enseveli sous ses ruines. . . Un prince doit semer de fleurs toutes les avenues par où les sages viennent lui apprendre à éviter des fautes , et à reconnoître celles qu'il a faites.

Plus on remonte dans les antiquités chinoises , plus on est frappé de la fermeté et du courage des censeurs de l'empire. La perte de leurs dignités ; la confiscation de leurs biens , les supplices même et la mort n'intimidoient pas leur zèle. On en a vu faire porter leur bière à la porte du palais , bien persuadés que leurs représentations leur coûteroient la vie ; d'autres , déchirés de plaies , écrivoient avec leur sang sur la terre , ce qu'ils n'avoient plus la force de dire. L'intrépidité des uns , l'éloquence des autres , l'adresse et l'habileté de plusieurs , ont souvent sauvé l'empire. Les Philippiques de Démos-

thènes , malgré toute leur véhémence et leur impétuosité , ne soutiendroient pas la comparaison avec les raisons accumulées et le ton pathétique de la plupart des remontrances qu'on a présentées aux empereurs de toutes les dynasties.

Un orateur d'au delà des mers , ajoutent nos missionnaires , y verroit avec surprise jusqu'où l'art et la science peuvent aider et féconder le génie ; un savant y trouveroit ce qu'a de plus curieux l'histoire des mœurs et des loix de cette grande nation ; un philosophe y apprendroit ce patriotisme du cœur , qui respecte l'autorité , plie sous la force , mais ne cède jamais à la violence , et tient encore ses vainqueurs sous le joug des loix.

Un fameux ministre n'ayant pu dissuader l'empereur de prendre le breuvage d'immortalité , épia le moment où on devoit le lui présenter , et l'avala. *Perfidé , qu'as-tu fait ?* lui dit le prince en fureur , *il va t'en coûter la vie.* Non , seigneur , répondit ce sage en souriant , l'on vous trompoit. Les plus grands empereurs de Chine ont avoué qu'ils devoient leur sagesse et leur gloire à leurs censeurs. Ils étoient les premiers à exciter leur zèle par des récompenses et par un prompt amendement. *Va*, disoit Tsuen-Song à un de ses ministres : *ménage mes sujets et non pas ma sensibilité. Il vaut mieux que je rougisse cent fois que de faire couler une seule larme.* Il se lavoit les mains , et faisoit parfumer les avis de ses censeurs avant de les lire , *parce que* , disoit-il , *on n'aime pas à s'entendre dire certaines vérités ; il faut s'y préparer.*

Je ne puis me défendre de rapporter , du moins

en extrait, le discours de l'empereur Cao-Tsong à un ministre dont le nom n'est jamais prononcé qu'avec attendrissement et vénération par les Chinois. « Venez, Yue, dit le prince, j'ai étudié les lettres dans mon enfance sous Nan-Pan ; mais le changement de séjour et les voyages m'ont empêché de profiter de ses leçons ; je me mets aujourd'hui sous votre conduite. Soyez pour moi ce qu'est le ferment pour le vin nouveau, le sel pour les alimens ; ornez, embellissez mon ame, et ne vous rebutez pas ; je vous réponds de ma docilité ». « Princee, répondit Yue, qui consulte beaucoup écoute beaucoup ; qui étudie et imite les anciens, réussira dans ses entreprises. Mais qui interroge et ne croit que soi, je n'ai pas ouï dire qu'il fût long-temps heureux. Pour apprendre, il ne faut ni présumer ni se dégoûter. La sagesse entre dans l'ame par la porte qu'on lui ouvre. Voulez-vous être éclairé ? vous deviendrez sage.

» Les connoissances ne sont qu'une partie de la sagesse. Appliquez-vous à apprendre ; mais que vos connoissances descendent dans votre cœur, qu'elles y fassent germer les vertus. Qui ne pratique pas, ne sait rien. Imitiez votre auguste prédécesseur, vous serez irréprochable. Je ferai de mon mieux pour seconder vos efforts, et je chercherai des hommes d'un mérite éprouvé pour remplir les emplois ». Le prince dit : « Si mes sujets applaudissent jamais à ma vertu, je le devrai à vos soins. O Yue, voilà le sort d'un prince ; les talens de son ministre le laissent ce qu'il est né, ses vertus en font un sage.

Poo-Keng disoit en son temps : Si je ne réussis pas à rendre mon maître un second *Yue* , ou un autre *Chun* , j'en rougirai comme si j'avois été flétri par la main d'un bourreau. Si quelqu'un se plaint, je m'en imputerai la faute : c'est par là que mon aïeul arriva au comble de la gloire. Rendez-moi le même service, et que je trouve Pao-Keng en vous. Un monarque a besoin d'un sage pour régner, et le sage a besoin d'un monarque pour déployer sa sagesse ; soyez ce sage pour moi , apprenez à votre prince à marcher sur les traces de ses ancêtres ; et que le bonheur de mon peuple soit votre ouvrage ».

Parcourez ce recueil précieux des remontrances présentées en différens siècles par les censeurs : si vous admirez l'énergie des pensées , la chaleur du vrai patriotisme , la force étonnante de l'expression, vous ne serez pas moins frappé du ton de candeur , de modestie , de respect profond pour les princes à qui elles sont adressées ; c'est que les censeurs se sont toujours souvenu dans la manière de s'acquitter de ce devoir sacré , qu'ils n'étoient que des sujets qui parlent à leur souverain , que des enfans qui versent leur ame dans le sein du *père commun*. Dans la doctrine chinoise , le chef de l'empire est le fils du Ciel ; il est l'image du Dieu de l'Univers , qui se rend visible dans celui qu'il a investi de son pouvoir suprême. Même en lui découvrant ses fautes , et lui donnant des conseils , ils n'avoient garde d'oublier qu'un prince , pour être sujet à l'erreur et aux faiblesses de l'homme , ne cesse pas pour cela d'être l'objet d'un respect religieux ; et qu'il ne perd ja-

mais aucun des droits que lui assure la majesté du trône, ni son titre sublime et inviolable de ministre de la divinité, dont il est le représentant sur la terre. La mission des censeurs chinois étoit avouée par le souverain et par la nation; et pour le fond des choses et les expressions, quelle différence entre eux et nos philosophes modernes, qui s'affichent pour être les précepteurs et les censeurs des rois! Voulons-nous trouver parmi nous les vrais modèles de la manière dont on doit parler aux souverains, de leur devoir, nous avons l'*Institution d'un Prince*, par Duguet; la *Politique sacrée*, de Bossuet, et l'immortel ouvrage de Fénelon pour la direction d'un prince: c'est là que nous verrons ce que peut le génie quand il écrit sous la dictée de la vertu et de l'amour pour la gloire des rois et le bonheur des peuples.

## DES LETTRÉS.

DEPUIS près de deux mille ans, la classe des lettrés a tenu constamment le premier rang dans le vaste empire de Chine. Ils y sont regardés comme l'ame qui donne la vie au corps social. C'est de cette classe qui jouit des honneurs et de toutes les prérogatives de la primauté, que les autres parties de la nation reçoivent leur existence morale, et tout leur être politique et civil. C'est l'ordre des lettrés qui seul fournit des maîtres pour l'instruction du peuple, des ministres pour l'administration des affaires et le gouvernement de l'Etat, des magistrats pour

gouverner les peuples et les contenir dans les bornes du devoir. En un mot, les lettres sont à la Chine la seule voie qui conduit aux emplois et aux honneurs. Tout lettré est censé noble, et son nom ne paroît jamais dans la liste des contribuables.

L'esprit national à la Chine est de ne priser la science, et de n'estimer les savans, qu'autant que le bien public et l'utilité de l'Etat sont leur unique objet. C'est aussi le seul but que s'est proposé la politique du gouvernement dans la législation qui concerne les lettrés. Il faut que toutes les études des écoles, tous les examens qui conduisent aux différens degrés, toutes les récompenses qui encouragent et illustrent les talens, se rapportent essentiellement à cette fin. C'est en conséquence de cet esprit qui préside à toutes les loix, que les petites villes ne peuvent admettre qu'un certain nombre d'étudiens au premier degré de la littérature. Les capitales des provinces ont seules le droit d'accorder le second degré à un assez petit nombre de bacheliers, et il n'appartient qu'à la capitale de l'empire d'élever au doctorat. Autant le gouvernement s'applique à aplanir et à semer de récompenses le chemin qui conduit aux connoissances utiles, autant il laisse croître les épines pour les sciences qu'il dédaigne ou qu'il rejette. Les gens de lettres, dont il a besoin pour la chose publique, et les plus beaux génies n'attirent ses regards qu'autant qu'ils atteignent l'objet qui est son seul point de perspective. Tandis qu'il fait nommer dans les gazettes un simple soldat

qui a reçu des blessures à la guerre, il ne se permet pas de dire un mot en cent ans, sur mille faiseurs de systèmes. Le savoir et le talent ne sont que des mots pour la politique, si l'Etat n'a rien à en retirer, pour conserver dans l'empire la pureté de l'enseignement public, pour maintenir les règles de la morale, pour fixer et agrandir les découvertes des arts de besoin et les connoissances utiles, pour élever la jeunesse dans la connoissance et la pratique de ses devoirs; enfin, pour distinguer dans la foule ceux qui montrent de la capacité et des talens propres aux affaires, et laisser à eux-mêmes, ou occuper à d'autres professions, ceux qui ne montreroient que de l'esprit.

C'est à quoi le gouvernement a pourvu avec sagesse, en fixant dans chaque ville du premier, du second et du troisième ordre, le nombre des élèves qui doivent être promus au premier grade de la littérature. Tous ceux que les examinateurs impériaux ne jugent pas à propos d'y admettre, rentrent dans la sphère où ils sont nés; une boutique, un atelier, ou la charrue, les attendent, et les livres se ferment pour eux. Les élèves obtiennent-ils le degré de maître ès arts, un examen qui revient tous les ans, les oblige à continuer de lire, de composer sur les parties de la science à laquelle ils ont été jugés les plus propres. Pour prétendre aux grandes places de l'Etat, et être employé par le gouvernement, il faut arriver au doctorat. Ce grade n'est accordé qu'au concours; on ne l'obtient que par un talent distingué pour l'éloquence, une grande justesse dans

l'esprit, et une connoissance profonde des loix et du gouvernement.

L'empereur choisit parmi les nouveaux docteurs, ceux que la supériorité de leurs talens et de leurs connoissances distingue dans la foule, et les envoie dans son collège impérial pour s'y former aux emplois littéraires de la cour, du ministère et des provinces. Les autres sont destinés au gouvernement des peuples, et élevés aux charges selon leur rang; c'est à leur capacité, à leur application aux affaires, et à leur intégrité à décider de leur fortune. Point d'exception aux loix qu'impose cette étonnante politique. Les petits fils d'un ministre d'Etat, ou d'un général d'armée, rentrent à la Chine dans la foule obscure, si leur mérite personnel ne leur ouvre pas la carrière des grands emplois.

Le plan des études chinoises est tellement combiné, qu'il épuise pendant trente ans toute l'application de la jeunesse, et absorbe toutes les années où l'imagination plus fouguese s'allume avec le plus de danger. Les esprits du premier ordre, les gens de génie sont forcés à des études sérieuses, où la facilité et le brillant de l'imagination ne peuvent suppléer, ni la science, ni la méditation : leur jeunesse ne peut dérober que quelques momens, pour les plaisirs, les caprices, et les lectures de fantaisie et de curiosité.

Le collège impérial est composé des plus beaux esprits, des plus grands génies et des plus savans hommes de tout l'empire. Une partie est chargée de l'enseignement public dans les grandes écoles qui

sont aux quatre portes du palais : les autres habitent un hôtel magnifique, où loin du bruit et de la dissipation, chacun est occupé, selon son génie et son talent, aux différens ouvrages dont ce corps de savans est chargé par l'empereur ; il a sous sa main tous les trésors littéraires de l'empire, et est environné de toutes les aisances et de toutes les facilités qui adoucissent le travail. Enfin, une partie de ces grands lettrés est appelée et s'occupe à remplir les fonctions de secrétaires, et à tenir le pinceau pour le prince ou pour le ministère.

Les *Han-Lin*, c'est le nom des docteurs du collège impérial, sont tous examinés et solennellement choisis par l'empereur, entre tous les autres docteurs de l'empire. C'est à la Chine, l'académie, l'institut impérial, le grade éminent de la littérature. Savans, laborieux, zélés citoyens, ils se dévouent au bien public, et se consacrent aux emplois supérieurs de la cour, ou bien, ils travaillent, soit à composer les nouveaux ouvrages dont l'empereur les charge, ou à préparer des éditions nouvelles des chefs-d'œuvres des anciens. Les *Han-Lin* préparent actuellement (en 1780) une édition corrigée et augmentée d'un des meilleurs ouvrages chinois, en plus de cent cinquante volumes : c'est là que sont discutés les plus intéressans points d'histoire, de chronologie, de géographie, d'histoire naturelle, de police et de jurisprudence.

Il est rare que l'empereur ne décore pas d'une préface de sa composition, les grands ouvrages qui sortent du collège des *Han-Lin*. La beauté des carac-

tères et du papier, la magnificence des reliures, tout le luxe typographique se réunissent pour annoncer la grandeur du monarque, et ajouter au prix des ouvrages. On les imprime aux frais de la cour ; toute l'édition appartient à l'empereur, qui la distribue en présens aux princes, aux ministres, aux présidens des tribunaux, aux gouverneurs des provinces, aux plus célèbres lettrés. C'est encore du collège des Han-Lin que sont tirés les mandarins de lettres qui sont employés à l'éducation des fils de l'empereur et de ceux des princes de la famille impériale. Ils ne font rien que sous la direction de l'empereur ; car à la Chine, les souverains, jaloux de la gloire de donner l'exemple à leurs sujets, et de remplir les fonctions les plus essentielles de la paternité, sont les premiers instituteurs de la famille impériale : ils assistent souvent aux exercices ; et à la fin de chaque année, ils président aux examens, prennent des notes ou donnent des prix d'émulatio.

Ainsi que l'on compose et qu'on réimprime sans cesse en France, de petits livres de piété, il y a peu d'années où l'on ne distribue pas dans l'empire chinois de petits livres de religion et de morale. L'empereur prend sur ses occupations et ses loisirs, pour instruire ses peuples par des discours émanés du trône, ou par des livres qu'il fait répandre dans les provinces. A l'exemple du chef de l'empire, les plus célèbres lettrés, soit par eux-mêmes, soit par leurs subalternes, adressent des instructions au peuple. Ils s'appliquent alors à simplifier leur style, ils abaissent leur

leur  
Le g  
pres  
chef  
chac  
vrag  
sition  
dest  
L  
temp  
pour  
lage  
hort  
le m  
bour  
lard  
et le  
des  
L'in  
inter  
offra  
roie  
desc  
prop  
ne.  
pou  
sis  
exer  
liati  
l'ant  
I

leur génie pour se mettre au niveau de la multitude. Le gouvernement a fait composer des ouvrages propres à tous les états et à tous les âges : mandarins, chefs de famille, leurs enfans, leurs domestiques, chacun peut lire et méditer ses devoirs dans des ouvrages écrits dans un langage proportionné à la position et à la capacité de tous ceux à qui ils sont destinés.

L'origine des instructions publiques remonte aux temps les plus anciens. La loi de l'empire avoit pourvu à ce qu'il y eût un temple dans chaque village pour honorer le *Tien*, et pour assister aux exhortations faites au peuple. Dans les villes, c'étoit le mandarin qui portoit la parole ; dans les simples bourgs, c'étoit un lettré, et à son défaut, un vieillard. Quelques jours avant l'assemblée, les censeurs et les surveillans du district avertissoient l'orateur, des fautes et des abus qu'ils avoient remarqués. L'instruction se faisoit à trois reprises. Pendant les intervalles on chantoit des hymnes, on faisoit des offrandes et des prosternations. Les anciens délibéroient sur les moyens de prévenir ou d'arrêter les désordres naissans, de soulager les pauvres ; et ils proposoient ce qui leur paroissoit utile à la commune. En certains cas, on députoit vers le mandarin pour faire intervenir son autorité. Les anciens choisis par le peuple et préposés par les mandarins, exerçoient un ministère de surveillance et de conciliation. La plupart des différends se terminoient à l'amiable, et les anciens remplissoient à peu près

les mêmes fonctions que nous voyons exercées chez nous par les juges de paix.

Il y a une école de mathématiques à Pékin. On n'est admis à la qualité d'assesseur du tribunal de mathématiques, qu'après avoir fait preuve de capacité, et subi plusieurs examens. Ce sont les Chinois et les Tartares du tribunal qui font tous les calculs pour le calendrier, les éclipses et les autres opérations astronomiques. Les Européens ne font que les revoir, les vérifier et en constater l'exactitude, avant qu'ils soient publiés par les ordres de l'empereur. On voit que les Chinois ont fait peu de progrès dans cette science. C'est elle qui a fait accueillir à la cour les mathématiciens de l'Europe, et depuis longtemps c'est presque toujours un missionnaire qui est nommé président du tribunal des mathématiques.

Les arts de pur agrément sont à peu près nuls à la Chine, et ceux de la peinture, de la sculpture, de la musique, ne sont guères sortis de l'état d'enfance où les ont trouvés les Européens.

La politique du gouvernement comprima plus qu'elle n'encouragea les progrès dans l'astronomie, parce qu'il s'aperçut que cette science nourrissoit dans l'esprit du peuple, les idées superstitieuses et les chimères de l'astrologie. Peu d'astronomes suffisent dans un Etat où l'on ne leur demande que les connoissances nécessaires pour régler le calendrier public sur les mouvemens du soleil et de la lune, prédire les éclipses, et rendre raison des phénomènes célestes au sujet desquels l'ignorance et la superstition pourroient égareir les pensées de la mul-

t  
fa  
p  
te  
tr  
ve  
et  
ro  
ve  
an  
tio  
d'a  
ni  
I  
dér  
l'Eu  
trés  
resp  
me  
de  
appr  
et de  
crise  
dit  
ser e  
d'agi  
la co  
moeu  
et le  
liair  
Tous

titude dans des craintes ou dans des imaginations fatales à la tranquillité publique. La loi de l'empire portoit deux dispositions : la première exigeoit que tous les princes eussent des observatoires et des astronomes pour tenir registre , jour par jour , des vents , des pluies , des degrés du chaud et du froid , et de tous les phénomènes de l'atmosphère qui pourroient éclairer l'agriculture , la médecine et le gouvernement , sur les différences et les variations des années et des températures. Par la seconde disposition de la loi , il étoit défendu aux simples princes d'avoir chez eux , ni observatoires , ni astronomes , ni calendriers particuliers.

Les disputes littéraires des Chinois sont plus modérées et plus philosophiques que dans les Etats de l'Europe. Le tribunal des censeurs assujettit les lettrés aux règles les plus austères de la décence , du respect et de l'honnêteté. L'épidémie du philosophisme fit beaucoup de ravages à la Chine , sous la grande dynastie des Song. Les annales chinoises nous apprennent en grand détail l'histoire des symptômes et des développemens , des causes et des effets , des crises et des ravages de cette contagion. Les Song , dit *Lin-Tché* , faute de prévoir que la liberté de penser et d'écrire entraîne toujours la liberté d'oser et d'agir , ne furent plus à temps pour sauver l'Etat de la confusion d'idées et de l'horrible corruption des mœurs qu'avoient produites le plébiscisme littéraire , et le fanatisme des opinions qui finit toujours par haïr et secouer le joug de toute espèce d'autorité. Tous les ressorts politiques étoient débandés , ou

avoient perdu leur force , quand ils songèrent à sauver l'Etat. Cette liberté sans frein renversa toute règle de vérité. Le peuple , à qui l'on avoit persuadé qu'il ne devoit reconnoître que sa raison privée pour tribunal suprême de ses opinions ; et que sa conscience lui suffisoit pour distinguer la vérité de l'erreur , le juste de l'injuste, pour juger de tout ce qui lui étoit utile, et pour régler ses mœurs , finit par ne plus croire à l'autorité , et secouer le joug des loix. C'est , ajoute notre lettré , l'expérience de vingt-cinq siècles à la Chine ; les vérités capitales , les vérités relatives aux besoins physiques sont les seules qui soient à portée de la multitude. On a voulu initier le peuple à des connoissances plus relevées , et dès lors , la tranquillité publique a été en péril : de là ces crises , ces déchiremens dans l'ordre social , ces convulsions de révolte qui ont produit dans le peuple le désespoir , l'extinction du patriotisme , tous les désordres , tous les crimes qui ont ouvert la Chine aux Mongoux.

Croyons-en au témoignage des lettrés les plus célèbres , et qui ont le mieux écrit sur les bases de l'organisation sociale , et remonté jusqu'aux premières causes de nos malheurs , les révolutions , les secousses les plus violentes que la Chine a subies dans une longue succession de siècles , n'ont pas été aussi funestes à la vérité et à la saine doctrine de nos ancêtres , que les spéculations des *Song*. Jamais on n'a rêvé tant de chimères et d'absurdités , débité tant de mensonges , cru tant de fables et de contradictions que dans le temps où l'on prétendoit tout

savoir, et que sous le règne de cette prétendue liberté de penser. Plus on s'avançoit vers les connoissances frivoles et superflues, en s'abandonnant à l'esprit de systèmes, plus on portoit atteinte aux vérités nécessaires, et aux principes fondamentaux de la raison et de la morale publique. Au prix des anciens, nos orateurs, nos poètes, nos historiens, n'ont plus été sous les derniers temps des Song; que des écumeurs de pensées et des niveleurs de phrases. L'intempérance et le raffinement sont aussi funestes dans les sciences que dans les alimens. Il faut dans un Etat bien constitué qu'il y ait des lettrés, comme il faut qu'il y ait des colons, des soldats et des marchands; mais ceux-ci ne doivent pas plus se mêler de sciences spéculatives, que ceux-là de labourer, de trafiquer et de se battre. Voyez *Sin-Ouen*, liv. III, art. 2.

De la manie de raisonner sur tout, naît bientôt l'esprit de dispute. La liberté de penser, sans être assujettie à une règle de vérité infallible, à un tribunal suprême de controverses, rompt l'unité de doctrine, enfante la confusion des idées et multiplie les sectaires. C'est ce qui est arrivé à la Chine comme en Europe, et dans tous les empires de l'Univers, où dans l'enseignement du peuple, on a substitué la voie de l'examen, des discussions et du sens privé, à la voie de soumission, à l'autorité du tribunal établi pour prononcer sur la doctrine et sur la diversité d'opinions.

La secte de Foé, qui entra en Chine sous la dynastie des *Han*, en divisant les lettrés, ne lui apporta

que des scandales et des troubles. Les uns abandonnèrent la doctrine de Confucius pour celle de Foé ; les autres , en restant attachés à Confucius , poussèrent jusqu'au fanatisme la haine dont ils poursuivoient les disciples de ce nouveau maître. Les sectateurs de Foé s'introduisirent à la cour, leur doctrine devint contagieuse , et la séduction s'étendit jusqu'au trône. Les empereurs s'en déclarèrent les protecteurs , et en vinrent au point de se faire bonzes et tao-sée. On vit alors les lettrés monter et descendre avec les événemens , aller flottans çà et là , au gré du vent de la faveur et de la mode. Les plus savans hommes de ces temps malheureux , furent forcés de garder un honteux silence , et niéme de se cacher dans les cavernes des montagnes et dans la solitude des bois. Les sanglantes horreurs des guerres étrangères et civiles , des séditions et des révoltes couvrirent les sciences de nuages épais , dont elles ne sortirent que sous la grande dynastie des Song.

Le fondateur de cette illustre dynastie entra dans le temple des sciences , et mit la garde des loix à la porte , pour qu'il ne fût plus ouvert indiscrètement à la multitude qui n'y entre guères que pour le profaner : les regards du gouvernement se tournèrent vers la savante antiquité ; l'étude des grands modèles ressuscita le bon goût , la critique et la philosophie. Mais qu'est-ce que la philosophie sans une règle de vérité qui la dirige , et qui soumette le génie inquiet des philosophes qui ne veulent de guides et de règle suprême que leur raison privée dans l'interprétation de la doctrine ? La manie des systèmes

s'empara de nouveau des esprits, et la vérité fut recouverte de nuages. Le philosophisme, le bel esprit, l'incrédulité, le libertinage la firent oublier; on réleva le trône de la liberté de penser, on l'étendit jusqu'au peuple, et on en vint à tout nier ou à tout croire sur l'autorité des chefs de secte. Le flot des circonstances élevoit et abaissoit tour à tour les opinions qui partageoient les lettrés. La chute de la dynastie des Song ensevelit la bonne littérature sous ses ruines. Les *Yuen* qui leur succédèrent étoient des étrangers, sans lettres, et nourris dans la barbarie; ils ne visèrent qu'à assurer leur conquête, et à se maintenir par la force des armes.

Il étoit réservé à la dynastie des *Ming* de voir les sciences avec les yeux d'une politique sage et éclairée, et de retenir les savans par la chaîne des loix, pour leur éviter la honte de donner dans des écarts qui tant de fois avoient été funestes à la tranquillité de l'empire. De la même main dont le gouvernement excitoit l'émulation par l'appât des récompenses, il resserra les sentiers qui conduisoient aux grades et aux degrés. En même temps qu'il rassembloit autour du trône, les plus grands génies, et les savans qui ne font cas que de la science qui conduit à la vertu, il étendit sur les lettrés le joug des loix, et ne leur montra que des précipices au delà des limites qu'il leur traçoit. C'est à cette excellente politique que la Chine doit cette tempérance de savoir qui a mis fin aux disputes. Les Tartares qui règnent aujourd'hui l'ont adoptée, et la république des lettres est en paix. Ce plébicisme littéraire qui a été sage-

ment réprimé, est aussi inconnu à Pékin que dans les provinces.

Les sciences ont à la Chine une atmosphère beaucoup plus resserrée qu'en Europe; et le corps de la nation ne s'intéresse guères à ce qui se passe dans la république des savans. Point de journaux littéraires, point de papiers publics qui annoncent les ouvrages scientifiques, et exercent leur censure sur les auteurs. La gazette de la cour se borne à faire connoître les livres nouveaux qu'elle a fait composer par les lettrés du collège impérial. Les femmes vivent retirées dans leurs appartemens, ne voient guères que leurs époux, leurs enfans, et parfois, quelques amies. Elles sont aussi peu curieuses de littérature et d'histoire, que les femmes de l'Europe des disputes de morale et des problèmes d'algèbre et de géométrie. Leur domestique compose leur Univers. Elles ne sont heureuses et estimées qu'à proportion qu'elles aiment à s'y renfermer, et qu'elles s'occupent à le bien gouverner. Pour leur ôter l'envie de se rendre ridicules par une affectation de science, on ne leur apprend pas même à lire. Ce n'est pas qu'elles manquent d'instruction pour les choses utiles, mais elles ne la reçoivent que de la bouche des parens et des maîtres qui forment leur éducation, ou que de leurs époux qui s'appliquent à éclairer leur esprit pour s'assurer de leur cœur et régler leur conduite. Deux fois par mois, les mandarins assemblent le peuple; et les exhortations publiques suppléent à ce qui pourroit manquer à l'instruction domestique.

Il en est de même des marchands, des artisans, des domestiques et de tous ceux qui ne sont pas lettrés et dans les emplois : on seroit vingt journées de chemin dans les plus belles provinces de la Chine, sans trouver un homme du peuple qui sût raisonner sur les plans d'éducation, sur la politique et l'administration des finances, et qui sût parler philosophie. L'expérience n'a que trop appris aux Chinois que l'esprit raisonneur, et la rivalité des talens n'ont guères d'autres résultats que d'ouvrir la porte à mille erreurs, à corrompre la vraie morale, à jeter des semences d'orgueil et d'insubordination, en changeant en problèmes, les vérités les plus utiles et les devoirs les plus essentiels.

Le nom de lettré chinois est cher à nos modernes philosophes, ils en font de pompeux éloges ; mais pour louer à leur manière, les lettrés, ils commencent par les calomnier. A les entendre, ils seroient des sceptiques, des matérialistes, des athées ou des déistes qui ne croient qu'à leur raison, et ne reconnoissent d'autre règle des devoirs que la loi naturelle. Rien ressemble moins à un lettré chinois que ce tableau peint d'imagination. Le corps des lettrés fonde son enseignement sur la doctrine des livres sacrés. Ils les ont étudiés pendant tout le cours de leur éducation qui ne finit qu'à l'âge de trente ans pour les docteurs. Ils pratiquent toutes les cérémonies de la religion nationale, et ils l'enseignent aux peuples dont ils sont les instituteurs et les prédicateurs nés : c'est une de leurs obligations les plus essentielles. On cite par-tout dans les annales de la Chine, une multi-

tude d'exemples qui prouvent, que souvent les lettrés se sont montrés plus superstitieux que le peuple même. Tant qu'ils restent en place, ils sont à la tête du culte, et ils ne peuvent avoir d'autre religion que celle du gouvernement. La loi a toujours l'œil ouvert sur leur conduite; s'ils s'en écartoient, ou s'ils négligeoient les devoirs que la religion et le gouvernement leur imposent, ils ne manqueroient pas d'être notés, et dénoncés par les censeurs au chef de l'empire : le sceptre des loix suit les talens et le génie dans leurs plus brillans efforts, et le glaive de la justice se lève sur eux, au moindre écart.

Comment se figurer que l'ordre des lettrés de la Chine, qui répandu dans toutes les provinces de l'empire, se monte à plus de quatre cent mille, est un corps de philosophes, de sages, qui tout en suivant de point en point la religion nationale, se disent entr'eux, tout bas et à l'oreille, qu'ils n'y croient pas plus qu'aux contes de bonne vieille, ni qu'aux absurdités dont sont remplies les histoires de l'antiquité fabuleuse des Chinois? Et qui d'entr'eux a donc révélé à nos philosophes d'Europe ce fatal secret, qui seulement soupçonné en Chine, leur auroit coûté leur fortune et le plus souvent la vie? Après tout, que gagneroit-on à nous proposer pour maîtres et pour modèles, des hommes dont la philosophie, elle-même, seroit forcée de rougir? S'ils étoient ce qu'on veut nous en faire croire, que pourroit-on y voir que des lâches, des hypocrites et des vils imposteurs?

Sans doute, l'histoire chinoise nous montre parmi les lettrés des athées, des matérialistes, des philo-

sophes affichés ; mais elle ne nous les montre que dans des temps de troubles, de révolutions et d'anarchie. Sans doute encore, il paroît presque impossible que des gens dont les sciences et l'étude composent presque toute la vie, croient bien fermement aux superstitions chinoises : mais que suit-il delà, sinon qu'il faut juger d'eux comme des philosophes grecs, romains, égyptiens et indiens que nous devons plaindre ou mépriser, mais dont il seroit honteux et ridicule de nous proposer la sagesse et la conduite pour règle de nos opinions et de nos devoirs, soit comme hommes privés, soit comme hommes publics.

Il est plus facile de disculper les lettrés chinois d'impiété, et surtout d'athéisme, que du vice de l'orgueil et de la présomption. Un lettré ne peut soutenir l'idée qu'un barbare de l'occident, ose vouloir apprendre quelque chose à un disciple de Confucius. Pleins de mépris et de dédain pour les autres peuples chez lesquels ils reconnoissent, tout au plus, la faculté de penser, ils ne prisent que les sciences où ils montrent quelque supériorité, et plus le peuple chez eux est ignorant, plus ils lui répètent que les Chinois sont la nation la plus ancienne et la plus éclairée de l'Univers. On ne peut nier encore que la profession de lettré ne soit en plusieurs points déchue de cette haute considération dont elle a joui dans une si longue succession de siècles. Que peut-on reprocher aux jeunes lettrés d'aujourd'hui, demande un des auteurs critiques fort estimés à la Chine ? De farder la vérité, répond-il, de colorer le mensonge, de vanter les anciens et de s'attacher aux modernes,

de proposer des doutes sur ce qu'ils savent et de prononcer sur ce qu'ils ignorent, de raisonner, à perte de vue, sur le système du monde, et de n'entendre rien à gouverner leur raison.

Les honneurs dont sont environnés les lettrés et les distinctions sociales dont ils jouissent, ne contribuent pas peu à cette enflure d'orgueil qu'on leur reproche. Les trois jours qui suivent leur promotion au doctorat, sont de véritables jours de fêtes pour le docteur, pour sa parenté et pour ses amis : ils ne se passent qu'en festins et en félicitations les plus flatteuses. On finit par dire au récipiendaire, en l'installant : Portez la fleur d'or à chaque côté de votre bonnet, allez vous montrer au public avec un cortège nombreux, pendant trois jours ; parez-vous de votre brillant costume, non pour tirer vanité de la science qu'il suppose en vous, mais pour faire honneur à un usage sagement établi, aux grands hommes qui l'ont introduit, et aux souverains, qui zélés amateurs des lettres, ont permis et ordonné cette coutume, afin de jeter dans les âmes le respect pour la grande science, et la noble émulation pour la vertu éclairée, dirigée par les lumières de la sagesse.

#### DE CONFUCIUS.

CONFUCIUS fut l'étonnement de son siècle, et depuis plus de deux mille ans, il est regardé comme le plus grand des philosophes qu'ait jamais eu la haute Asie : c'est le Socrate de la Chine. Il sur-

passé même de beaucoup le philosophe grec , par la pureté et la sublimité de sa morale.

Le vrai nom de Confucius est Kong-Tsé ou Cong-Fou-Tsé. Il est né dans la ville de Tscou-ye, au royaume de Lou , vers l'an 551 avant Jésus-Christ , et il a vécu soixante-treize ans. Il paroît que ses descendans n'ont pas quitté la ville de Kio-feou , berceau de sa famille ; et depuis lui jusqu'à nos jours , leur filiation , bien prouvée et jamais interrompue , compte deux mille et près de trois cent quarante ans.

Confucius eut trois mille disciples , et il en avoit dans tous les rangs de la société. Les souverains le recherchoient , l'appeloient près de leur trône , pour apprendre de lui l'art de régner. Né sans ambition , il redoutoit les emplois. Vivant simplement , il refusa les richesses qu'on lui offroit. L'obéissance le força de prendre successivement les charges que son souverain lui conféra , et il fut élevé jusqu'au titre de ministre d'Etat. Les succès qui l'accompagnèrent dans les postes éminens qu'il remplit , ne servirent pas peu à faire concevoir la plus haute opinion de sa doctrine. Les rois recevoient ses leçons comme des oracles , et se glorifioient , à la tête de leur cour , de la qualité de son disciple , qu'ils ajoutoient aux titres de leur couronne.

Confucius eut des ennemis et des persécuteurs , jaloux de sa réputation et envieux de sa gloire ; il ne fut l'ennemi de personne , et il s'attacha toujours à faire valoir le mérite et les talens de ceux même dont il avoit à se plaindre.

Confucius eut à combattre les philosophes de son temps. Ennemi de l'esprit de controverse, et de la manie des systèmes qui n'aboutissent si souvent qu'à obscurcir la vérité et à diviser les cœurs, il n'eut besoin pour les vaincre que d'opposer à leurs sophismes et aux astucieuses subtilités de leur métaphysique, l'autorité des anciennes traditions et celle des sages qui l'avoient précédé. C'est dans cet esprit, qu'animé d'un zèle ardent pour l'ancienne doctrine, il parcourut un grand nombre de royaumes et de provinces, afin de recueillir ces monumens, et d'en constater l'authenticité et la véracité. Il défia constamment les philosophes et les sectaires, de montrer dans sa doctrine aucun dogme, aucun principe de morale qu'il eût avancé de lui-même; et dans la dispute il se bornoit à prouver que, sur la règle des devoirs et les rapports essentiels qui unissent ensemble Dieu, l'homme et l'Univers, on ne peut rien dire de nouveau, ajouter ou retrancher aux anciens monumens, une fois démontrés authentiques, qu'on ne tombe dans l'erreur et dans de vains systèmes, qui jettent des nuages sur la vérité, et corrompent les sources de la vraie morale.

Confucius étoit homme, il tomba dans plusieurs erreurs; plusieurs même, par l'abus que l'on en feroit, pourroient affoiblir les dogmes fondamentaux de la morale naturelle: elles sont des conséquences tirées des premiers principes qu'il avoit témérairement adoptés, d'après les anciennes traditions. Il est très-important de remarquer que ce philosophe ne se trompa guère que lorsque se fiant à ses propres lumières,

il m  
pos  
enc  
Pou  
d'in  
non  
sur  
Con  
T  
au  
ving  
mê  
sou  
plus  
un  
d'an  
sag  
ses  
qui  
pou  
vou  
suj  
les  
ses  
qu  
s'a  
pr  
mo  
re  
pr  
cip

il mit sa raison à la place de l'autorité, ou qu'il se reposa sur des monumens moins authentiques, sur ceux encore dont la primitive tradition avoit été altérée. Pour éviter l'erreur, il faut avoir une règle suprême d'interprétation, et un tribunal infaillible qui prononce avec autorité sur les différends qui s'élèvent sur le sens de la doctrine, et ce secours manquoit à Confucius et au siècle où il vivoit.

Toute la Chine est remplie de la gloire attachée au grand nom de Confucius; la durée de plus de vingt-trois siècles n'a fait que l'accroître. A l'époque même de sa mort, la patrie reconnoissante, et les souverains ses admirateurs, lui décernèrent les plus grands honneurs qu'il soit possible de rendre à un homme. On érigea un temple destiné à rappeler, d'année en année et d'âge en âge, le souvenir de sa sagesse et de ses bienfaits. Son portrait, ses livres, ses vêtemens, ses instrumens de musique, tout ce qui lui avoit appartenu, fut placé dans ce temple pour y être un objet de vénération. L'empereur voulut être le premier qui en donnât l'exemple à ses sujets. Il s'y transporta avec les grands de sa cour, les plus illustres lettrés, et le plus grand nombre de ses disciples. Ce prince, environné de toute la pompe qui relève l'éclat des fêtes les plus solennelles, s'approcha de sa représentation, le reconnut, le proclama son maître et celui de l'empire dans la morale, les sciences et l'art de gouverner. Il lui rendit et lui fit rendre, en cette qualité, les plus profonds hommages au nom de la nation. Les disciples du philosophe renouvelèrent l'engagement

qu'ils avoient déjà pris entre eux , de venir tant qu'ils vivoient , au moins une fois chaque année , s'acquitter des mêmes devoirs. Les plus célèbres lettrés qui leur survécurent ont continué cet usage , qui devint une espèce de culte national ; et comme on sentit bientôt combien il seroit difficile que les lettrés répandus dans les diverses provinces de l'empire, fissent annuellement un voyage au lieu de sa sépulture , on a élevé dans chaque ville un miao , où ils vont faire les mêmes cérémonies qui se pratiquent dans le premier temple par les lettrés qui sont à portée de s'y rendre.

Environ trois cents ans après cette époque , Kao-Tsoa , qui a mérité le surnom de grand empereur , et qui a fondé sa dynastie sur les débris de celle des Tsin , voulant gouverner en sage , réformer les mœurs , et remédier aux désordres qu'entraînent toujours les révolutions , assembla auprès de son trône les grands de sa cour et les lettrés , pour recevoir leurs avis et leurs conseils sur les mesures les plus efficaces à prendre dans ces circonstances.

Les grands et toute l'assemblée se réunirent , et représentèrent à l'empereur , que pour diriger vers ce grand objet l'esprit national , il n'y avoit rien de mieux à faire que de ranimer le zèle des lettrés , et d'exciter la vénération du peuple pour la mémoire du philosophe de *Lou*, qui avoit été pendant toute sa vie, l'exact imitateur des anciens par sa conduite et ses mœurs , le fidèle interprète de leur doctrine dans ses discours et ses écrits. Le tombeau de Kong-Tsé subsiste encore , lui dirent-ils ; les descendants de ce  
grand

grand homme , et plusieurs de ses disciples , ont fixé leur demeure près de ce glorieux monument ; ils cultivent en paix la sagesse , en marchant sur les traces de leur illustre maître ; daignez vous transporter sur les lieux ; et honorés de votre visite , ils reviendront pour l'empire , ce qu'ils étoient au siècle des Tcheou : alors l'émulation de la vertu se réchauffera dans les ames de vos sujets , et la gloire en jaillira sur votre majesté dans les siècles les plus reculés.

Kao-Tsou se rendit à cet avis unanime , et fit publier dans tout l'empire le dessein qu'il avoit conçu de reconnoître solennellement le philosophe de Lou pour son maître et celui de toute la nation. Il donna des ordres pour lui élever un miao plus magnifique sur l'ancien emplacement ; et l'ouvrage achevé , l'empereur rendu sur les lieux , s'acquitta de tous les hommages observés par ses prédécesseurs ; ce qu'il ne manqua pas de faire avec toute la pompe et tout l'appareil de sa dignité suprême. Bientôt ces honneurs offerts à Confucius devinrent une sorte de culte national. Chaque règne croyoit ajouter à sa gloire , en signalant sa vénération par de nouveaux monumens. On conféra à perpétuité aux descendans de ce philosophe , en ligne directe , le titre de Comtes de l'empire. Dans la suite des temps , une loi solennelle statua qu'à l'avenir , aucun gradué ne seroit admis aux grades de la littérature , et qu'aucun mandarin préposé pour l'administration de la justice et pour gouverner le peuple , n'entreroit en exercice de sa charge , qu'après avoir fait publique-

ment les cérémonies respectueuses dans quelques-uns des miao que l'on fit ériger dans toutes les villes capitales des districts de l'empire.

En neuf cent cinquante deux de J. C., l'empereur Taï-Tsong renchérissant encore sur les honneurs rendus au philosophe, y ajouta le cérémonial des prosternations qui se font en frappant le front contre terre. C'est avilir la majesté impériale, dirent à cette occasion, plusieurs des grands de sa cour. Kong-Tsé n'étoit qu'un sujet. C'est excéder les bornes du respect qui lui est dû, que de s'abaisser jusqu'à terre devant sa représentation. Vous vous trompez, leur répond Taï-Tsong, c'est au contraire relever la gloire du trône, que d'honorer la vertu, en honorant la source d'où elle est venue jusqu'à nous. Kong-Tsé est le philosophe par excellence, mon maître et celui de tous les empereurs qui régneront après moi; je me suis déclaré son disciple, et je lui dois tous les hommages qu'il nous a appris à rendre aux ancêtres des empereurs, qui tous ont été les pères communs de la nation.

Dans la suite des temps, l'usage passa en loi, et il fut décidé qu'on observeroit dans les hommages offerts à Confucius, le même cérémonial qui se pratique lorsque le premier jour de l'an, les grands et les présidents des tribunaux viennent au nom de tout l'empire, saluer son chef suprême, et se prosterner devant lui. Enfin, en 1476, c'est-à-dire plus de dix-huit siècles après la mort de Confucius, on ajouta encore un nouvel éclat aux honneurs qui devoient éterniser la reconnaissance de la nation chinoise. Confucius fut élevé

au titre suprême de prince; et il fut ordonné, que puisque dans les cérémonies observées à son égard, on suivoit le rit impérial, sa statue seroit décorée d'un bonnet et d'un habit, tels que l'empereur les porte aux jours solennels.

Venons maintenant à ce qui se pratique encore aujourd'hui, dans toute la nation. Chaque année, les grands lettrés dans le collège impérial de Pékin, les lettrés des provinces et les mandarins dans les villes capitales des districts, les familles particulières dans l'intérieur de leurs maisons, et dans la salle des ancêtres; les empereurs, au nom de toute la nation, dans leur palais, ou dans le miao érigé en son honneur au collège impérial, observent dans les hommages qui sont offerts à Confucius, à des jours déterminés par la loi, toutes les cérémonies qu'elle a ordonnées, et suivent le rit impérial que l'usage immémorial et les décrets des souverains ont prescrit, d'après l'avis et les représentations des tribunaux de l'empire.

Voilà sans doute un genre d'apothéose unique dans son espèce, et il seroit difficile de rien imaginer qui pût ajouter à son éclat. N'oublions pas d'observer, ce qui est ici le plus important, que tous ces hommages multipliés à l'égard de Confucius, se rapportent à la doctrine des anciens que Confucius étoit censé n'avoir fait que transmettre dans toute sa pureté; et que ce culte national imprimoit en quelque sorte, le caractère d'une sanction authentique et nationale. On la retrouve encore dans tous les titres augustes donnés à Confucius, de prince de l'éloquence;

de maître de la grande science, de philosophe par excellence, de précepteur des chefs de l'empire et de tous ceux qu'ils associent à leur gouvernement; enfin de maître et de législateur de la nation chinoise : noms magnifiques et imposans, qui sont non-seulement proclamés dans ces actes solennels de la nation, mais qui sont encore répétés par les lettrés, dans les écrits qu'ils composent sur la doctrine ancienne et perpétuelle du peuple chinois; répétés encore par les mandarins chargés de l'instruction publique, dans les discours et les exhortations qu'ils font au peuple, une ou deux fois par mois, et surtout par le tribunal des rites dans ses représentations, et les empereurs dans les déclarations qu'ils font publier de temps en temps, dans leur empire. Ces usages subsistent dans leur intégrité; on en trouvera beaucoup d'exemples très-récens dans les derniers mémoires arrivés de la Chine. C'est là un des plus grands ressorts de la politique chinoise, pour dominer les esprits, arrêter les innovations, et réformer les abus. Un gouvernement en effet est bien fort quand il peut dire à toute une nation : nous ne vous enseignons rien que la doctrine de vos ancêtres, en remontant de siècle en siècle, jusqu'à la plus haute antiquité : nous ne vous prescrivons rien que ce que vos ancêtres ont constamment pratiqué, et que vous et vos enfans, vous avez, à leur exemple, juré d'observer fidèlement.

Tous ces faits sont à l'abri de la critique, et fournissent une réponse péremptoire aux objections qu'on seroit tenté de faire contre l'exactitude et la

véracité de nos missionnaires. Leurs derniers mémoires, surtout, sont des extraits fidèles tirés des monumens et des archives publics. On comprend sans peine qu'à l'aide de ces moyens que la politique et l'enseignement national renouvellent si souvent, un grand peuple à pu et dû se perpétuer dans la plupart de ses antiques usages, et qu'en ce qui concerne le fond et les points essentiels, il lui a été facile de conserver sa doctrine et sa croyance primitives.

Avant que de donner des détails sur la doctrine de Confucius, nous croyons devoir mettre sous les yeux, son portrait tel qu'il a été présenté au roi Tchuo-Ouang par un disciple de Confucius, d'après le désir que ce prince lui montrait d'attirer ce philosophe à sa cour, et de le voir s'établir dans la capitale de ses Etats, pour se servir de ses lumières, et lui confier les emplois les plus importants. « Faites lui savoir mes intentions, dit l'empereur, je lui confierai les emplois les plus honorables, il recevra dans ma cour tout le respect et tous les avantages qu'il peut espérer. Dès ce moment, je donne mes ordres pour qu'on prépare la maison et l'équipage que je lui destine. Je veux que votre maître jouisse ici de tout ce qui pourra faire connoître à mes sujets, la haute opinion que j'ai conçue de son mérite ».

« Seigneur, lui répondit Tsai-Yu, vous ne rendez pas justice à mon maître, si vous croyez l'attirer par l'appât des honneurs et des richesses. Il méprise les richesses et n'ambitionne pas les honneurs. Si quelquefois il a été dans l'abondance, s'il a exercé des emplois élevés, ç'a été sans intrigues, comme sans

dédain. Il ne se regardoit que comme le dépositaire des biens dont il jouissoit ; il n'envisageoit les dignités auxquelles il étoit parvenu, que comme des fardeaux qu'il étoit chargé de porter pour le soulagement des autres. Toute son ambition se borne à répandre la saine doctrine des anciens, et à faire pratiquer les salutaires maximes qu'elle enseigne. Je n'ai pas entendu de lui une seule maxime qui ne tendît à inspirer la sagesse, l'amour des hommes, la justice et la vertu. Le nécessaire lui suffit, et si le nécessaire vient à lui manquer, ce qui lui est arrivé plus d'une fois, il s'en dédommage, en jouissant de sa résignation, de sa patience et de sa vertu.

» Lorsqu'il a exercé des emplois honorables, il ne vouloit des revenus et des appointemens qui y étoient attachés, que ce qui lui en falloit pour vivre dans la décence de son état : il a plutôt amoindri que grossi son patrimoine ; mais il est très-riche, parce qu'il ne désire rien. Il partage son temps entre l'étude, l'instruction et les voyages.

« Il a mis sous le joug du devoir, les passions qui asservissent la plupart des hommes : son égalité dans les différens accidens de la vie, prouve jusqu'à quel point il possède son ame, et a su régler son intérieur. Pour ce qui est de sa conduite extérieure, les témoins ordinaires de ses actions, ceux qui l'ont vu de plus près, n'en parlent qu'avec admiration. Son domestique n'est pas moins réglé que sa personne : son épouse n'oseroit porter des habits brillans, tels qu'en ont les autres femmes de sa condition ; sa concubine n'en porte que de toile ; l'une

et l'autre sont toujours très-modestement vêtues. Ses équipages, ses ameublemens, tout chez lui est dans la plus grande simplicité. Sa table est frugale sans parcimonie, et cette frugalité s'étend sur ceux dont l'entretien est à sa charge, et jusqu'à ses animaux domestiques. Du reste, qu'on ne se méprenne point au motif de cette sobriété et de cette tempérance qui président à toute sa vie; une sordide épargne est loin de son caractère: il ne se retranche au simple nécessaire que parce qu'il y trouve de quoi enrichir les autres, et que l'économie est la source de la générosité. Fidèle à faire passer dans toute sa conduite la pure doctrine et la morale des anciens, il n'enseigne rien qu'il n'ait commencé par mettre en pratique. On peut assurer que sa bouche, ses oreilles et ses yeux n'ont jamais été souillés par rien de déshonnête ».

« Je vous ai entendu avec plaisir, répondit le roi; je sais maintenant à quoi m'en tenir sur la conduite que je dois garder avec votre maître: annoncez-lui, de ma part, que je le laisserai jouir de toutes les satisfactions qui seront de son goût ».

*Système de doctrine et de morale du philosophe  
Confucius.*

Le premier conseil que nous donnent le simple bon sens et le sentiment de notre propre foiblesse, est de ne raisonner sur quelque matière que ce soit, sans avoir une règle de vérité, fixe et assurée. Autrement, on bâtit sur le sable mouvant, et faute d'un

guide qui nous montre la route et affermisse nos pas, plus on fait de chemin, plus on avance, et plus on risque de s'égarer. Le bon sens et l'expérience nous apprennent encore qu'il n'est que deux moyens d'arriver à la vérité : par l'évidence de la raison, ou par l'autorité d'un témoignage infallible ; par la voie d'examen et de discussion, ou par la voie d'acquiescement à une autorité qui ait le droit de soumettre notre raison, et de citer notre conscience à son tribunal suprême : qu'enfin ce second moyen est le seul qu'il convienne d'employer, le seul praticable quand il s'agit de faire adopter une règle de devoirs, de jeter les fondemens d'un système de morale, d'arrêter ou de déterminer un symbole de croyance commune, et d'organiser l'ordre social et politique.

C'est ici un principe universel de décision pour tous les siècles, et reconnu de tous les peuples. Nos philosophes modernes, à qui tout ce qui a été cru devient suspect, et tout ce qui a été fait, semble un abus, ont tenté de l'ébranler ; mais à quoi ont abouti leurs efforts impuissans, qu'à décréditer la philosophie elle-même ? Leur oui et leur non, leurs louanges et leurs blâmes, leurs approbations et leurs censures, qui se heurtent, se croisent, se renversent les uns par les autres, ont révélé aux moins pénétrans ce que pouvoit la raison laissée à ses seules ressources. Les plus célèbres rentrent à cet égard dans la foule des plus minces écrivains. Cela doit être ainsi ; quand on fonde ses jugemens et qu'on veut élever un système sur les foibles avances de

quelques lectures, ou qu'on discute sans principes et sans règles, on ne tient bientôt plus dans sa main, qu'un fil qui se casse et se rompt à chaque pas que l'on fait dans la ténébreuse carrière des paradoxes. Les écrits d'un seul de ces messieurs eussent été dangereux pour le peuple des lecteurs; l'ensemble de leurs écrits porte son contrepoison dans les contradictions innombrables dont ils fourmillent.

L'épidémie du philosophisme commençoit à faire beaucoup de ravages à la Chine, du temps de Confucius. Il opposa aux sophistes de son siècle, sa vie, ses vertus, les charmes de son éloquence, et son respect pour les monumens et la doctrine de l'antiquité; et bientôt il attira à lui un grand nombre de disciples dont il se servit pour répandre les lumières de la vérité, et remettre en honneur les anciennes traditions par-tout où les sectaires cherchoient à séduire les esprits et à corrompre les cœurs.

« La doctrine que j'annonce, disoit notre philosophe, est celle que nos anciens ont enseignée et qu'ils nous ont transmise; je n'y ai rien ajouté, et je n'en ôte rien. Je la transmets à mon tour, autant que je puis, dans sa pureté primitive. C'est le ciel, c'est Dieu lui-même qui en est l'auteur, elle est immuable comme lui. Je ne suis, par rapport à elle, que ce qu'est un agriculteur; par rapport à la semence qu'il confie à la terre. Il ne dépend pas de lui de donner à la semence une forme différente de celle qu'elle a reçue de son premier principe, de la faire germer, croître et fructifier; il la met en terre telle qu'elle est, il lui donne ses soins, il l'arrose,

le reste n'est pas en son pouvoir. Depuis Yao et Chun, la saine doctrine a coulé sans interruption jusqu'à nous ; faisons-la couler à notre tour, pour la transmettre à ceux qui viendront après nous. Eux, à notre exemple, la transmettront à leurs descendants, et de générations en générations, elle répandra sa lumière et ses influences sur la terre, jusqu'à ce quelle remonte au ciel où elle a pris sa source. Attachons-nous au tronc : plutôt mourir que de nous en séparer.

Rien n'est si intéressant que le tableau que l'histoire nous fait de l'état des sciences et des mœurs à l'époque de la naissance de Confucius. Alors la Chine étoit menacée de retomber dans la barbarie d'où la dynastie des Tcheou l'avoit fait sortir. L'amour de la nouveauté, le faux éclat des systèmes, le goût du merveilleux, de la frivolité et du raffinement, avoient changé le caractère national, séduit la multitude et égaré les sages eux-mêmes. Les grands principes devinrent problématiques, la morale perdit son autorité, les mœurs se corrompirent, la vérité, à demi éclipsée, ne répandit plus que de fausses lueurs.

Lao-Tsé qui vivoit dans ce temps-là, s'étoit fait un grand nom par sa sagesse et ses vastes connaissances ; mais désespérant de rétablir la doctrine de l'antiquité, il avoit quitté sa patrie, et s'étoit retiré chez les peuples d'Occident. C'est alors que parut Confucius. Il étoit aussi savant, et il se montra plus courageux. Les erreurs et les dérèglemens de son siècle enflammèrent son zèle. Il commença à les combattre par ses exemples, pour se donner le droit

de le  
tif e  
les n  
doct  
fil d  
ces  
crés  
daim  
illus  
phis  
ligu  
les  
filia  
ensu  
que  
fair  
des  
lui  
doc  
dan  
me  
pag  
L  
esp  
jou  
pre  
po  
sac  
les  
pre  
soi

de les attaquer par ses discours. Son génie méditatif et sublime vit les charmes de la vérité à travers les nuages , dont la corruption des mœurs et la doctrine des faux sages obscurcissoient l'éclat. Le fil des traditions anciennes le conduisit vers ses sources primitives. Il fit une étude assidue des livres sacrés, tombés alors dans l'oubli ou rejetés avec dédain ; et il y puisa des armes victorieuses contre les illusions du mensonge et les paradoxes du philosophisme. En vain la jalousie, la malice et la fureur se liguèrent contre lui, il brava leurs menaces, jeta les fondemens de son immortelle doctrine de la piété filiale ou de la *grande science* ; et il ne se déroba ensuite à la rage insensée des ennemis de sa doctrine que pour méditer plus à son aise les moyens de la faire triompher. Exilé volontaire de sa patrie, il vit des disciples de tous les états, accourir en foule à lui, changer sa fuite en triomphe, canoniser sa doctrine par leur conduite, entrer avec intrépidité dans les vues de son zèle, et multiplier ses enseignemens dont ils furent les échos, jusques dans les campagnes.

L'esprit du philosophisme est essentiellement un esprit révolutionnaire. En révolution, on va toujours plus loin qu'on ne veut ; consultons notre propre histoire. Nos prétendus sages s'étoient annoncés pour n'en vouloir qu'aux religions révélées, et ne sachant plus où s'arrêter, ils ont fini par ébranler les fondemens de la religion naturelle. Qu'ils nous produisent un symbole de morale naturelle dont ils soient convenus entre eux ; qu'ils nous prouvent que

ce symbole a force de loi dans leur république ; que seulement ils nous montrent deux philosophes qui soient d'accord sur les points capitaux , et alors nous commencerons à croire qu'il est possible de constituer un peuple de philosophes , et d'organiser l'ordre moral sans le secours d'une religion crue révélée. Je leur porte avec confiance , ce défi formel ; je suis assuré d'avance , qu'il ne se trouvera parmi eux aucun philosophe qui ose jamais l'accepter.

Tel étoit l'état du philosophisme à la Chine , lorsque Confucius parut pour le combattre. Les nouveaux docteurs voulant mettre leur raison à la place de l'autorité des anciennes traditions ; substituer un système bizarre d'opinions superstitieuses à la pureté de la religion primitive , en étoient venus jusqu'à renverser les principes , et corrompre les vraies sources de la morale. Leur doctrine étendit jusqu'au peuple la liberté de penser , et bientôt la licence d'agir. L'anarchie de principes enfanta la discorde , et rompit les liens de la subordination. De là , ce qui arrive toujours , la paix des empires fut troublée , on ne parla plus que de la nécessité de réformer les abus introduits dans le gouvernement politique. Après s'être affranchi du frein salutaire de la religion de ses ancêtres , on porta la hache révolutionnaire sur les trônes des légitimes souverains.

L'excès du mal montra à Confucius le seul remède qu'il falloit y apporter. Il se servit des dissensions intestines qui régnoient entre les sectaires , pour les combattre les uns par les autres. Il montra l'insuf-

sisance de la raison privée , pour contenir la multitude , et l'assujettir à l'obéissance. Il opposa aux innovations et à l'esprit de système , l'autorité des livres réputés sacrés , et qui remontoient à une haute antiquité. En rétablissant les autels de la religion primitive , Confucius parvint à pacifier les troubles , et à rasseoir la morale naturelle et politique sur ses véritables bases.

Aucun philosophe ne connut mieux que Confucius de quels élémens devoit nécessairement se composer l'ordre politique et social. Il lui faut un symbole de croyance commune , qui renferme les dogmes fondamentaux de la morale ; l'existence d'un Dieu et de sa providence ; la responsabilité de l'homme envers cet Être suprême , reconnu pour rémunérateur de la fidélité à la loi , et vengeur de tous les crimes qui y portent atteinte ; la croyance aux récompenses et aux punitions de la vie à venir ; la nécessité d'un culte , soit intérieur , soit extérieur et public , dont les rites soient l'expression fidèle des dogmes que contiennent le symbole et la profession de la doctrine religieuse. Il faut en outre à toute nation civilisée , un corps d'interprètes de la loi , et un tribunal suprême qui commande à la conscience de l'homme moral , et qui ait le droit de prononcer définitivement dans les controverses qui s'élèvent entre les citoyens sur la doctrine du symbole de croyance commune.

Une nation civilisée ne peut pas se passer davantage d'un plan d'éducation morale , et d'un corps d'instituteurs chargés de l'enseignement du peuple , et de

former le cœur des jeunes citoyens. Enfin, et par-dessus tout, il lui faut un gouvernement suprême et protecteur, qui reconnoisse la nécessité de faire reposer la règle des devoirs et sa propre autorité, sur l'union et l'harmonie qui doivent toujours subsister entre la religion, la morale et la politique.

Remontez si haut que vous voudrez, et partant ensuite du premier anneau de la chaîne, pour redescendre d'âge en âge, jusqu'à nous, nommez dans la durée des siècles, un seul peuple qui n'ait pas adopté ces vérités fondamentales, et qui ne puisse attribuer la prospérité dont il a joui, à sa fidélité à s'y tenir fermement attaché, et ses malheurs, à l'imprudence et à la témérité qu'il a eu de s'y soustraire : tel est le plan d'attaque et de défense que Confucius a suivi toute sa vie, contre les sectaires et les philosophes de son siècle.

Venons à la preuve, en rapportant un certain nombre de maximes et de sentences tirées de ce philosophe, ou des livres dans lesquels il les a puisées. Les monumens de l'histoire chinoise d'où elles sont tirées, ne permettent pas de jeter aucun doute sur l'authenticité de cette doctrine.

Commençons par cette définition si claire, et en même temps si sublime, que les livres les plus respectés parmi les Chinois, nous donnent de l'Être suprême.

Dieu est la vérité par essence, la souveraine sagesse, la raison éternelle et immuable qui est en tout et par-tout, qui subsiste en elle-même et par elle-même, qui donne à  les êtres intelligens, et

l'excellence de leur nature et la sublimité de leur connoissance.

Dieu est le premier principe par lequel existe tout ce qui existe, le principe nécessaire qui fait que toutes les choses sont ce qu'elles sont. Il a donné au ciel, à l'homme, à la terre, et l'existence et leur manière propre d'exister; il leur donne encore et la puissance dont ils sont doués, et le pouvoir de réduire cette même puissance en acte, en les soumettant à des loix générales.

Dieu, principe de tout ce qui est, voit tout, sait tout, récompense les bons, punit les méchants; il associe à son bonheur suprême les bons esprits des différens ordres, et les hommes vertueux après qu'ils ont quitté leurs dépouilles mortelles.

Les hommes vertueux sont les favoris du suprême empereur (Dieu) avec lequel et dans lequel ils jouissent de la glorieuse immortalité, pour prix de leurs mérites et de leurs vertus.

Comme suprême empereur et père commun de tous les hommes, Dieu donne l'empire à certaines races pour le bonheur des peuples, et il les fait ensuite descendre du trône, quand elles ne sauroient plus l'occuper dignement, ou quand elles ont comblé la mesure de leurs crimes, ou quand elles cessent de concourir à l'exécution du dessein qu'il a eu en leur mettant le sceptre en main, ou enfin pour punir les peuples, quand ils ne sont plus dignes de les avoir pour maîtres et pour arbitres de leurs destinées.

Toutes les fois que le ciel s'ouvrira à vos regards, élevez votre esprit jusqu'à ce ciel suprême dont celui



que nous voyons n'est qu'un foible symbole. Le ciel dont je parle, ne peut être vu que par les yeux de l'esprit. Que dis-je ! notre foible intelligence ne sauroit le concevoir tel qu'il est. Nous ne le connaissons bien clairement que par ses œuvres. Il existe nécessairement et par lui-même, il n'a ni commencement ni fin ; et c'est par lui que tout commence, s'accroît et se perfectionne.

Par ce foible et très-imparfait symbole (le ciel matériel) tâchez de vous former l'idée de l'Être suprême : contemplez-le Tien (Dieu) dans son unité et son identité d'essence, de substance et de nature ; il est indivisible, infini, spirituel et tout-puissant.

La religion est l'ame de la vertu du sage ; ses leçons sont sa lumière : de dix mille paroles que prononce le vrai philosophe, il n'en est pas une qui ne se rapporte à la religion, ou qui ne soit inspirée par elle. La religion est comme la racine et la source de tout bien. Parler de la religion de Yao, c'est peindre toutes ses vertus d'un seul trait.

Le but de la religion est de mettre l'homme en union intime et en société continuelle avec Dieu. Société de pensées, de désirs, d'affections, de volonté : ne voir que Dieu, et le voir en toutes choses, c'est être dans l'unité avec l'Être suprême. Les instructions du prince Yao à sa fille, commençaient et finissoient toutes par ce peu de mots : pensez et vivez sous l'impression de la religion et de votre conscience. Que la religion guide vos pas, dit-il à sa fille, en la donnant en mariage au prince Chan, et votre union bénie du ciel fera le bonheur de l'époux et

et de l'épouse. Chun, lui-même, en nommant aux différens emplois de l'empire, et traçant le tableau des devoirs qu'imposent l'honneur et la conscience, le finissoit ordinairement par ces paroles : écoutez sans cesse la voix de la religion, qu'elle dirige en tout votre zèle, et que chaque moment augmente vos mérites dans tout ce que vous faites pour l'Être suprême.

Les anciens, voulant faire l'éloge de la musique, l'appeloient l'écho de la sagesse, la maîtresse et la mère de la vertu, le héraut des volontés du Tien, la voix du Tien dans les douces émotions de l'ame. C'est que la musique étoit destinée à chanter les louanges du Chang-Ti (Dieu) dans les fêtes religieuses et dans les sacrifices. On choisissoit, pour composer les chœurs et pour les exécuter les musiciens qu'on savoit être les plus vertueux. Mettre les louanges du Tien sur des lèvres profanes eût semblé une sorte de sacrilège. C'est pour cela, que de tout temps, à la Chine, et encore aujourd'hui, le premier livre qu'on met entre les mains des enfans, est un recueil de petits vers techniques qu'ils apprennent en les chantant, et qui sont comme le précis de l'histoire, de la religion et de la morale.

L'empereur, comme le représentant et l'image sensible du Tien, et son grand sacrificateur, en qualité de père commun de tous ses sujets, doit être à la tête du culte que l'on rend au Seigneur du ciel et de la terre : il faut donc que son cœur soit pur et serain, qu'aucun désir terrestre ne le souille, qu'il puisse se mettre par sa sagesse, en communication avec l'es-

prit suprême; autrement, il ne seroit pas digne de présider aux cérémonies religieuses.

Voici comme le Chou-king un des livres réputés sacrés par les Chinois, fait parler le grand Yao au prince Chun. « Que de vertus exige le rang suprême, et quelle étendue de devoirs il impose! il faut veiller, sans cesse, sur soi-même, pour conserver la paix du cœur, pour se tenir toujours dans les bornes de la loi, pour ne s'égarer jamais dans les sentiers perdus de l'oisiveté, pour ne pas se laisser souiller par des plaisirs coupables, pour nommer aux emplois sans acception des personnes, pour frapper sur les abus, sans hésitation et sans délais, suspendre ses résolutions dans les affaires douteuses, préférer le bien de l'État aux vains applaudissemens de la multitude; pour éviter le double écueil de l'indolence qui laisse tout perdre, et de la précipitation qui perd tout. Mais comment atteindre à tant de vertus, et où puiser les lumières et la force de s'élever à tant de perfection? Dans la religion, ajoute ce grand prince. Si votre cœur en est pénétré, elle vous élèvera au-dessus de la foiblesse humaine; si elle vous manque, vous resterez toujours au-dessous de vos devoirs ».

Le grand Yu avoit fait autrefois de semblables questions à Kao-Yao; et voici la réponse de ce philosophe.

« Veillez sur vous, veillez sur vos mandarins; ils sont plus les officiers du *Tien* que les vôtres. C'est le *Tien* qui a chargé les hommes du joug des loix; et c'est le *Tien* qui a établi des distinctions de rang et de conditions. Les loix sont un trésor sans

prix, et les distinctions sont utiles à la société; mais ce n'est qu'autant que l'amour de la religion pousse tout le monde vers le bien. Le *Tien* est sagesse et vérité, mais pour ceux qui se rendent dignes d'entendre sa voix au fond de leur cœur. Le *Tien* a le crime en horreur. Il est terrible dans ses vengeances, et c'est souvent par les mains du peuple qu'il punit les princes : que la religion vous guide, et votre trône sera inébranlable. Montrez-vous digne du choix de *Chang-Ti*, et le *Tien* à son tour, soutiendra son choix par ses faveurs » (Chou-king, et Kao-you).

C'est surtout dans deux ouvrages qui ont pour titres : *La grande science* et *Le juste milieu*, que l'on trouve les principes et les maximes de la doctrine de Confucius, son esprit et sa profonde sagesse : nous devons ces deux livres au petit fils de ce philosophe, qui les a composés sur les mémoires et les renseignemens de ses premiers disciples. Après plus de vingt siècles, la Chine continue à les étudier et à les admirer. C'est dans la morale qu'ils enseignent, dans les vertus qu'ils commandent, et dans les sages règles de politique qu'ils tracent, que nos philosophes européens auroient dû chercher la solution du problème de la durée de l'empire chinois, plutôt que dans la force des préjugés et dans la différence des climats, causes également fantastiques aux yeux de l'expérience et de la raison. Malgré les changemens de dynasties, les révolutions du goût, le bouleversement arrivé dans l'empire par la conquête des nations étrangères qui l'ont asservi à leur domination, la doctrine de Confucius n'a pas cessé d'être la doc-



trine nationale. Les Tartares Mantchoux qui ont fait la conquête de la Chine vers le milieu du dix-septième siècle, n'ont cru pouvoir rien faire de mieux pour affermir leur domination, et se concilier le respect et l'amour des peuples vaincus, que de s'associer à leur enthousiasme et à leur admiration pour notre philosophie : ce trait de sage politique leur réussit merveilleusement. Les empereurs Mantchoux proclamèrent de nouveau, Confucius législateur et maître de tout l'empire ; et en se déclarant hautement ses disciples, ils se servirent de sa doctrine pour réformer les abus, et réparer les désordres qui leur avoient ouvert le chemin au trône.

Ces deux petits ouvrages se lisent avec le plus grand intérêt à la fin du premier volume des mémoires de la Chine. Nous nous bornons à en extraire un certain nombre de passages qui ont un rapport plus direct à l'objet que nous nous sommes proposés. Pour abréger, nous saisissons l'esprit sans nous astreindre toujours servilement à la lettre.

Le Tien (Dieu) a gravé sa loi dans nos cœurs : c'est dans le sanctuaire de la conscience qu'il faut l'étudier. La nature nous la révèle : les règles des mœurs sont fondées sur les enseignemens de cette loi céleste. La règle des devoirs est immuable. Elle ne seroit plus elle-même, si elle pouvoit changer. Eclaircissez votre esprit de sa lumière, purifiez votre cœur en méditant ses leçons, aimez les hommes, et pour en être aimé, faites-leur goûter les charmes de la vertu. Dominez vos passions, ne vous attachez qu'au souverain bien, surmontez, franchissez avec courage,

tous les obstacles qui vous empêchent de vous unir au *Tien* suprême. C'est en cela que consiste la vraie sagesse ; c'est la grande science.

Nulle différence à cet égard entre un empereur et le moindre de ses sujets. La sagesse est la racine de tout bien ; la cultiver est le premier devoir de l'homme. Si on la néglige, les désordres du cœur passent dans la conduite, la raison s'obscurcit, et l'on ne bâtit que sur des ruines.

O sagesse, divine sagesse ! tu étois la lumière éclatante de la haute antiquité : un prince qui vouloit conquérir tout l'empire à l'innocence et à la vérité, commençoit par méditer profondément sur l'origine et la fin de toutes les créatures. Cette vue claire et distincte fixoit ses pensées, affermissoit ses résolutions, l'aideroit à rectifier ses inclinations, le soutenoit dans sa conduite personnelle, dans le gouvernement de sa maison et l'administration de ses Etats : l'amour constant de l'ordre lui ouvroit toutes les sources de la sagesse ; et par sa bienfaisance, maître de tous les cœurs, il donnoit le ton à tout l'empire, et y faisoit fleurir la vertu. C'est l'exemple des princes qui nous apprend ce que nous devons à la dignité de notre ame, et où il faut puiser les rayons de la sagesse et de la vraie gloire.

Le sage a toujours les yeux ouverts sur sa conscience ; et par-tout, il est docile à entendre par son organe, la voix du *Tien* qui lui parle au fond de son ame. Le *Tien* a donné la vie aux peuples, et il les gouverne : c'est lui qui préside à l'harmonie du monde. Tremblez, soyez pénétré de crainte : les peu-

sées du *Tien* sont profondes. Il faut être sûr de sa vertu pour être assuré de conserver toujours ses faveurs. Gardez-vous de dire : le *Tien* ne me voit pas ; il est trop élevé au-dessus de nos têtes. Ses yeux sont toujours ouverts sur vous ; il observe et voit tout ce que vous faites. Aucune bonne action, aucune faute n'échappe à ses regards. Il punira les méchans quand le temps de sa patience sera passé. S'il ne les punit pas encore, ne l'attribuez pas à une molle indulgence qui arrête son bras ; c'est que le jour marqué par sa sagesse à sa justice, n'est pas encore venu : que le coupable tremble ; il viendra au moment peut-être où il s'y attendra le moins.

Le sage est comme le soleil, il arrive par-tout, avec toute sa lumière. On séduit les hommes par ses brillans défauts, mais on ne les gagne que par ses vertus. Qui a la doctrine des anciens pour boussole, et sa conscience pour gouvernail, ne trouve point de tempêtes, ou il s'en sert pour arriver au port. Les sages sont les étoiles du monde moral, la régularité de leurs mouvemens dirige tous les calculs. Le corbeau peut faire taire le rossignol, mais personne ne l'écoute... Avec des talens, on a encore besoin de prôneurs ; avec de la vertu, on perdrait à en avoir (Kon-yu).

O bienfaisance ! ô vertu des grands cœurs ! qui pourroit troubler tes joies ? l'ingratitude même en aiguise le sentiment, (Ma-lin).

Qui a offensé le *Tien*, n'a plus de protecteur... La doctrine que j'enseigne n'est pas de moi, je ne suis que l'écho de l'antiquité que j'aime et que je révere...

Les richesses et les honneurs dont la probité rou-

git ; sont pour le sage comme ces nuages sans eau , que les vents promènent tour à tour , dans les airs... Il n'y a pas de royaume trop vaste pour un roi vigilant , loyal , et ennemi du luxe corrupteur , mais qui se fait aimer du soldat , et qui aime le peuple... Qui choisit mal ses amis , ne sera pas longtemps sage. Qui gémit de ses fautes , et ne se corrige pas , ne le sera jamais. Un homme faux est un char sans timon , comment l'atteler ? De quoi servent le baume et le parfum auprès d'un cadavre ? il ne les sent pas : ainsi en est-il des cérémonies religieuses et de la musique pour qui n'a pas de piété. Les poisons deviennent des antidotes entre les mains d'un habile médecin ; il en est de même des mauvais exemples pour le sage... Qui que ce soit que j'outrage , j'offense le *Tien* ; et il se charge de venger celui que je crois offenser impunément.

Etudiez l'homme dans l'homme , si vous voulez le corriger de ses défauts : le bûcheron prend sur l'arbre même de quoi armer le fer dont il se servira pour l'abattre. Le sage fait de même , il trouve dans les hommes la manière de les conduire. S'ils l'écourent et se corrigent , il a frappé au but.

Corriger ses défauts , c'est remplir un abîme ; acquérir des vertus , c'est se faire une montagne pour s'élever vers le *Tien*. Que de pas à faire dans les voies les plus communes de la vertu avant que d'arriver à la perfection de la sagesse ! C'est d'effort en effort , de vertu en vertu , et sans jamais se décourager de ses fautes , que l'on y peut parvenir. Heureux qui porte une vigilance continuelle dans ses ac-

ations de tous les jours, et sur ses paroles de tous les momens. Commençons par ce qui est plus près de nous. L'attention aux petites choses est l'économie de la vertu. Qui cueille des fleurs en respire le parfum; Qui amasse des épines, en sent les pointes.

Le sage sait être ce qu'il est, et n'ambitionne rien au delà. Riche et en place, il dépense avec noblesse, et représente avec dignité : dans l'indigence et l'obscurité, il vit en pauvre, et ne cherche point à se donner en spectacle. Est-il éprouvé par l'affliction et le malheur, il sait être affligé et malheureux? En quelque situation qu'il se trouve, il est lui-même, et toujours content de son sort. Placé au plus haut rang, il en soutient l'éclat par sa bienfaisance et sa bonté : dans le plus bas, il ne s'avilit jamais jusqu'à ramper devant les titres ni encenser la stupidité. Toutes ses vues, ses désirs et ses efforts ne tendent qu'à perfectionner sa vertu. S'il échoue dans ses plus louables projets, il ne s'en prend qu'à lui-même. Aussi, jamais l'indignation n'aigrit son cœur, jamais le murmure ne souille ses lèvres. Quoi qu'il arrive, les décrets du *Tien* sont justes à ses yeux, et jamais il ne se plaint des hommes. Tous les obstacles s'aplanissent devant le sage; les voies où il marche sont droites et faciles, parce que toujours lui-même, il ne cherche qu'à remplir sa destinée. L'aigle prend son vol, et s'élève au-dessus des nues; le dauphin se plonge avec rapidité, et va au fond de la mer : voilà le sage. Soit qu'il s'élève ou qu'il s'abaisse, sa vertu le suit et brille de toute sa lumière; il touchera au terme de ses désirs. Que le sort de l'insensé est différent!

Tel qui se vante avec le plus d'assurance d'être sage, ne voit pas le piège qui est tendu devant lui; il y tombe et ne peut s'en tirer. Il veut jouir des charmes de la vertu sans en avoir acheté la possession par les sacrifices dont elle est le prix. Les épines croissent sous les pas de l'insensé, et il se jette dans mille périls pour moissonner ce qu'il n'a pas semé.

Un homme opulent orne et embellit sa demeure, tout y annonce ses richesses; il en est de même de la vertu. Le corps où elle habite en reçoit une impression de grandeur et de sérénité qui annonce aux yeux qu'elle déploie toute l'ame, et qu'elle y répand la joie et les délices de la paix. Tel est, selon le Lun-yu, le portrait de notre philosophe. Confucius étoit toujours gracieux et affable; mais sans rien perdre de sa modestie ni de sa gravité. Sa politesse ne dégénéroit jamais en bassesse, ni en fadeur; et l'air d'autorité qu'il savoit se donner, n'avoit rien qui pût blesser l'orgueil le plus délicat, parce que la sérénité de son front, qui découloit de celle de son ame, enchaînoit ses passions et réveilloit les vertus.

Ce n'est que par la droiture du cœur qu'on se corrige de ses défauts, et qu'on acquiert les vertus contraires. Mais pour acquérir cette précieuse qualité de l'ame, il faut savoir résister au choc impétueux des passions. Les éclats fougueux de la colère la renversent, les frissons glaçans de la crainte la font plier, les tressaillemens subits de la joie l'ébranlent, et la pâle tristesse l'éteint dans les larmes.

C'est en vain qu'on espère mettre le bon ordre

dans sa maison, si on n'a pas eu soin de régler sa propre conduite. Comment exiger des autres ce qu'on n'a pu obtenir de soi? On suit comme nécessairement la pente oblique de ses défauts. Au lieu d'amollir les cœurs par la tendresse, de les retenir par la crainte, de les gagner par la bonté, de les charmer par les égards, on se prodigue et on s'oublie, on se compromet et on s'expose, on va trop loin et on recule, on s'aveugle et on se hasarde, on se rapetisse et on s'avilit : cela doit être ; le cœur mène où il va. Oh ! qu'il en est peu qui voient les défauts de ceux qu'ils aiment, et les bonnes qualités de ceux qu'ils haïssent ! Un père, dit le proverbe, ne connoît ni les défauts de son fils, ni la bonté de son champ. Que la vertu règne donc dans votre ame, si vous voulez la faire régner dans votre maison.

Il n'y a ni vide ni repos dans la vie de l'homme vertueux. L'action est le soutien et l'aliment de sa vertu ; et sa vertu toujours en haleine va se couronnant sans cesse de nouveaux rayons. De là, son crédit, son autorité et sa réputation. Sa bienfaisance est aussi inépuisable que la fécondité de la terre, et toutes ses œuvres marquées au sceau de l'éternité, désignent déjà sa place près de celui qui fait les destinées de l'Univers.

La véritable vertu n'a pas ce brillant qui attire les regards, cet éclat qui éblouit ; elle est si naturelle qu'elle semble négligée, et on lui trouve sans cesse mille nouveaux attraits : elle paroît ne devoir inspirer que de l'indifférence, et les cœurs les plus froids ne peuvent résister à ses amabilités. Le sage n'est

environné d'aucun éclat, il n'a que sa vertu, et les princes mettent leur gloire à l'imiter.

Les montagnes épaississent les vapeurs, assemblent les nuages, irritent les vents et allument la foudre. Qui les voit de loin, croit qu'elles sont d'azur et qu'elles touchent au ciel: de près, ce ne sont que des rochers entassés et couverts de forêts peuplées de tigres et de bêtes voraces; c'est l'image de la cour, lorsque la jalousie entre dans le cœur des ministres. On a vu quelquefois les hommes d'Etat, se piquer d'une noble émulation pour procurer la gloire de leur maître et faire réussir tous ses projets; mais on ne les a vus qu'au temps de *Yao* et de *Chun*, se renvoyer les honneurs, reculer devant les distinctions, et parler les uns des autres devant le prince comme des frères qui s'aiment, et qui parlent devant leur père. Aussi n'a-t-on vu que sous *Yao* et *Chun*, l'empire tout entier ne faire qu'une famille. Si un ministre est jaloux du mérite des autres, plus il a de génie, de pénétration et d'expérience, plus il ôte de ressources à son maître, et creuse de précipices autour de lui.

O vous! que le ciel a placés sur nos têtes, rois et monarques qui gouvernez le monde, que pourront espérer les peuples de votre sagesse, si vous n'en avez pas assez pour la faire régner dans votre cœur, et en faire germer la noble émulation dans le cœur de ceux qui doivent faire réfléchir votre image sur tout l'empire par les vertus dont ils doivent être les modèles? La vertu est le soleil du gouvernement. Un grand prince donne le ton à tout son royaume, du

fond de son palais. Les vertus qu'il y fait éclore et fleurir autour de lui, attirent tous les regards, et portent au loin la persuasion du devoir et l'estime des bonnes mœurs. Les grands sont les créateurs de l'opinion publique par l'influence de leurs bons ou de leurs mauvais exemples. La paix la moins glorieuse, est quelquefois préférable aux plus éclatans succès de la guerre. La victoire la plus brillante n'est que la lueur d'un incendie. Qui se pare avec ostentation de ses lauriers, aime le sang et le carnage, et dès là, mérite d'être effacé du nombre des hommes. Les ancêtres disoient : ne rendez aux ambitieux conquérans que des honneurs funèbres ; accueillez-les avec des pleurs et des cris, en mémoire des homicides qu'ils ont faits, et que les monumens de leurs victoires soient environnés de tombeaux. Un bon prince porte tous les hommes dans son cœur, et il se dit : ceux que j'ai laissés morts sur le champ de batailles, étoient mes frères. (Too-le-King).

Les plaisirs du sage, dit Confucius, sont de donner l'essor à son ame, de s'élever jusqu'à la sphère des esprits, et de contempler la sublimité de leurs opérations. Les esprits sont invisibles, et le sage les voit ; ils ne parlent pas, et il les entend. Les liens qui l'unissent à eux n'ont rien de terrestre ; union céleste qui épure les lumières de l'esprit, embellit l'innocence du cœur, tient le corps dans une posture d'adoration, et consacre les sacrifices que l'on offre au Chang-Ti. O chœurs innombrables d'esprits ! vous êtes sans cesse aux pieds de son trône éternel, votre amour pour nous, vous en fait sans cesse descendre.

Par la protection puissance dont vous nous environnez, obtenez-nous vos vertus, afin de nous rendre dignes de vos bienfaits.

L'homme n'est élevé à la dignité d'être pensant que par l'union de la substance intellectuelle dont le *Tien* le gratifie pour le rendre capable de comprendre, de réfléchir, d'associer ses idées, de les comparer, de juger. La mort n'est pas pour l'homme, une destruction proprement dite, ce n'est qu'une décomposition qui remet chaque substance dans son état naturel. Alors la substance intellectuelle remonte au ciel d'où elle étoit sortie.

L'homme, disent nos anciens sages, est un être favorisé du ciel, dans lequel se réunissent les qualités de tous les autres êtres. Il est doué d'intelligence, de liberté, de perfectibilité, de sociabilité; il est capable de discerner, d'agir pour une fin, et de prendre les moyens nécessaires pour y parvenir. Il se perfectionne ou se déprave selon le bon ou le mauvais usage qu'il fera de sa liberté; il connoît la différence essentielle entre la vertu ou le vice, et il sent qu'il a des devoirs à remplir envers le *Tien*, envers soi-même, et envers ses semblables. S'acquitte-t-il de ces différens devoirs, il est vertueux, et il en sera récompensé? Les néglige-t-il, il est coupable et il en recevra le châtement?

Faites le bien; mais pour lui-même, et sans aucun motif d'intérêt propre: alors vous vivrez en unité avec Dieu, c'est par là qu'on parvient à la sagesse: le titre d'homme vertueux n'appartient qu'au sage qui se conduit par ce motif noble et désintéressé.

(Eloge de Confucius dans le Lun-yu), O Kong-Tsé ! c'est dans la vaste sphère des cieux où le *T'ien* habite, qu'il faut chercher l'image de ta haute sagesse et de tes sublimes vertus. Les cieux, quoique entraînés par un mouvement uniforme, ramènent sans cesse la succession continuelle des saisons ; et les astres qui nagent dans leur sein, s'entre-succèdent pour nous éclairer de leurs rayons. Ainsi ce sage par excellence, sans sortir jamais des rayons élevés de la vérité, savoit varier ses enseignemens, et proportionner ses leçons aux besoins des peuples. Evitant de traiter des sujets qui surpassent les forces de l'homme, et de se perdre en raisonnemens sur la nature et les opérations des esprits célestes, il enseignoit la doctrine de l'antiquité, la pratique des devoirs, la pureté d'intention et la droiture du cœur. Sa grande ame, aussi vaste que le ciel, aussi riche que la terre, portoit tous les peuples dans son sein, les éclairoit de ses lumières, et les enrichissoit de ses bienfaits.

*De la Religion nationale des Chinois.*

Fidèles à la loi de l'empire et à un usage qui remonte à la plus haute antiquité, tous les ordres de l'Etat, les lettrés, les mandarins, les présidens des tribunaux, le peuple, et l'empereur lui-même environné de toute sa gloire, et dans la pompe la plus solennelle, proclament et reconnoissent Confucius pour le philosophe par excellence, le législateur de la Chine, et le maître de la grande science, par où

l'on entend la science de la religion et des mœurs. Cette cérémonie se renouvelle plusieurs fois chaque année, aux fêtes nationales.

La religion de Confucius doit donc être réputée la religion de l'empire chinois. C'est un fait notoire, et sur lequel on tenteroit en vain de jeter les nuages du doute : il est à l'abri de toute critique raisonnable.

Pour embrasser tout l'ensemble de ce système religieux, il faut examiner ses dogmes et son symbole de croyance, son culte et ses sacrifices, les devoirs de ses ministres et leurs fonctions, leur tribunal et ses attributions ; le culte et les honneurs rendus, soit aux esprits, soit aux ancêtres ; les principes et les bases sur lesquels reposent l'éducation nationale et l'instruction du peuple, et surtout la constitution de l'empire et le code des loix qui unissent d'un lien indissoluble, la religion, la morale et la politique, sous tous leurs rapports respectifs ; accord nécessaire, et sans lequel il ne peut exister ni morale ni esprit public, parce que sans cette harmonie, il n'existe ni règle suprême de vérité, ni règle de devoirs qui réunisse toutes les volontés, ni ordre politique et social.

*Exposition du système religieux de l'empire  
chinois ; ses dogmes fondamentaux.*

Il existe, et de toute éternité il a existé un Être suprême, de qui tout ce qui existe a tiré son exis-

tence et sa vie ; principe nécessaire , fin dernière de tous les êtres , racine de tout bien , et source de toutes les jouissances qui font le bonheur de l'homme. Dieu ( le Tien ) par qui tout cõmmece , s'accroît et se perfectionne , existe donc nécessairement et par lui-même. Un dans son essence , spirituel , indivisible , tout-puissant , infini , et par là au-dessus de toute intelligence humaine , il est incompréhensible , et ne se manifeste que par ses œuvres et sa providence qui embrasse l'Univers , et s'étend sur tous les êtres et sur chacun des êtres dont se compose cet Univers qui nage dans son immensité.

Vérité par essence , souveraine sagesse , raison éternelle et immuable , premier principe de qui le ciel , l'homme et la terre reçoivent leur existence et leur manière propre d'exister , de qui les êtres intelligens reçoivent toutes leurs facultés , et le pouvoir de les réduire en actes ; Dieu , présent à tout , voit tout et sait tout : il est l'empereur de tous les empires , l'arbitre de toutes les destinées , le père commun de tous les hommes ; il pèse toutes les actions et jusqu'à nos pensées dans la balance de sa justice. Magnifique dans ses récompenses , bon envers les bons , il est terrible dans ses vengeances contre les prévaricateurs de sa loi.

L'homme doué d'intelligence et de liberté , se perfectionne ou se déprave suivant le bon ou le mauvais usage qu'il en fait. C'est Dieu qui élève l'homme à la dignité d'être pensant , par l'union de la substance spirituelle qui le rend capable de comprendre , de réfléchir , d'associer ses idées , de les comparer , de  
former

former des jugemens , et de les enchaîner par l'art du raisonnement.

La mort n'est pas pour l'homme une destruction proprement dite , ce n'est qu'une décomposition qui remet chaque substance dans son état naturel ; alors la substance intellectuelle remonte au ciel d'où elle étoit sortie. Pour prix de ses mérites et de ses vertus , l'homme vertueux se réunit au père commun des esprits et des hommes , et il jouit avec lui et dans son sein, de la glorieuse immortalité.

Parler de la religion et de la fidélité à ses devoirs , c'est peindre toutes les vertus d'un seul trait. Le but de la religion est de mettre l'homme en union intime et en société continuelle avec Dieu ; il a gravé sa loi dans nos cœurs. C'est dans le sanctuaire de la conscience qu'il faut s'étudier. Sa voix est la voix de Dieu qui parle à l'homme au fond le plus intime de son ame. La loi fondamentale des devoirs de l'homme envers l'auteur suprême de son être , est sa responsabilité dans l'exercice libre et volontaire de ses organes et de ses facultés. Nulle différence , à cet égard , entre l'empereur et le dernier de ses sujets. La responsabilité de l'homme s'étend à tout , jusqu'aux pensées et aux actions les plus secrètes. Dieu, père commun de tous les hommes , est l'empereur suprême de tous les rois ; toute autorité vient de lui et doit se rapporter à lui. L'empereur est l'image et le représentant de Dieu , à qui seul le pouvoir appartient en propre. Les magistrats sont les officiers de Dieu , par cela même qu'ils sont les officiers de l'empereur. C'est Dieu qui , le premier , a établi

les distinctions de rang et de conditions. Premier auteur de la société, il est le lien, l'appui, le protecteur et le vengeur de l'ordre politique et social. Dieu a donné la vie aux peuples, et du haut de son trône, il les gouverne par ses loix; il préside à l'harmonie du monde; il élève et abaisse les trônes. Aucune bonne action, aucune faute n'échappe à ses regards. N'attribuez point son silence à l'indulgence molle qui arrête son bras. S'il se tait sur nos prévarications, c'est que le jour marqué par sa sagesse à sa justice n'est pas encore venu: il viendra infailliblement.

Chaque père dans sa famille, les souverains et les rois dans leur empire sont les images et les représentans de Dieu, comme père commun de tous les hommes, et leur maître suprême. Il faut donc rendre au chef de la famille et au chef suprême de l'empire, les hommages, la fidélité, l'obéissance, que commande l'ordre de Dieu, dont ils sont les représentans et les images. C'est sous ces rapports sublimes que tout ce qui a autorité dans l'empire, mandarins, censeurs publics, officiers de police, présidens des tribunaux, doivent considérer leur dignité et les devoirs qu'elle leur impose.

Il ne peut y avoir de volonté générale sans une règle suprême de vérité, sans une règle de devoirs qui soit commune, et à tout ce qui commande et à tout ce qui obéit: loi éternelle, immuable, universelle, elle ne peut donc venir que de Dieu. Elle étoit la lumière éclatante de l'antiquité; c'est de là que, d'âge en âge, elle est descendue jusqu'à nous.

Voilà ce qui faisoit répéter sans cesse à Confucius : « Je ne suis que l'écho de l'antiquité ; ma doctrine est la doctrine primitive ; c'est Dieu qui en est l'auteur , nos premiers ancêtres nous l'ont transmise. il faut donc faire remonter notre symbole de croyance jusqu'à la haute antiquité , pour que nous soyons sûrs qu'elle nous vient de Dieu ».

Tels sont les dogmes capitaux de la religion chinoise. Nous allons les retrouver dans le culte public et dans toutes les institutions nationales.

Le Tien suprême , disent les livres sacrés , a droit à nos adorations et à nos hommages. Toute religion doit prescrire un culte , et les sacrifices en sont une partie essentielle. Le sacrifice a été , dès la plus haute antiquité , un devoir de religion , et toujours pratiqué par les empereurs avant que d'entreprendre rien d'important : ils ne manquoient jamais de commencer par cet acte solennel, la visite de leur empire. Outre les sacrifices de chaque semaine , qui s'offroient le septième jour , il y en avoit pour chaque saison ; les uns au premier jour de l'année , pour la commencer sous les regards propices de Dieu ; les autres , pour la prospérité des saisons , pour rendre grâces de la récolte , et en offrir les prémices. Les victimes immolées étoient ordinairement le taureau , l'agneau et le cochon.

L'empereur Hoang-Ti , en déterminant le cérémonial religieux , avoit assigné pour les sacrifices solennels quatre principales montagnes aux quatre côtés de ses Etats : il n'y avoit point alors de temples consacrés à ces actes religieux. Quelque part

que se trouvât la cour , il falloit qu'aux quatre saisons, le souverain se transportât sur la montagne désignée pour chacune d'elles. La fatigue , les embarras , les inconvéniens qui résultoient de ces voyages, firent prendre , dans la suite , le parti de consacrer des lieux assignés aux environs du palais , et on finit par élever des temples pour offrir les sacrifices. On leur donna différens noms, suivant les cérémonies qui s'y practiquoient , l'objet auquel ils se rapportoient , et le lieu où on les offroit.

La succession des temps y a apporté des modifications et quelques changemens ; mais on n'a rien innové qui soit contraire à l'esprit et aux parties essentielles du culte. On en peut juger par ce qui s'observe encore aujourd'hui.

L'empereur est le grand-prêtre , et il est le sacrificateur par excellence , par sa qualité de fils du ciel, de père commun de la nation, et de chef de la grande famille de l'empire.

Dans l'intérieur de sa maison , le père , ou , en cas de mort ou d'absence , l'aîné de la famille peut rendre ses adorations et ses hommages , et même offrir des sacrifices particuliers , mais seulement en son nom et à celui de ses parens. La prérogative auguste de sacrifier au nom de l'empire , ne peut être exercée que par l'empereur ; elle lui est exclusivement réservée. L'empereur , les mandarins , et ceux qui y remplissent quelque fonction , ainsi que toute la cour qui y assiste , s'y préparent par le jeûne , par la continence et la retraite. Ce jour-là , les tribunaux sont fermés , et l'empereur ne donne point

audience. Tout homme qui auroit été noté , et même les mandarins du tribunal des crimes , ne peuvent y paroître dans aucune fonction qui appartienne à ces grandes cérémonies. Les mariages , les funérailles , les réjouissances , les festins , et toutes les fêtes , sont défendus. Tout ce qui sert aux sacrifices est d'une richesse et d'une beauté où rien n'a été épargné. La musique y est nombreuse , et on ne fait choix que des musiciens réputés les plus vertueux. Jamais l'empereur ne paroît environné d'autant de grandeur , d'éclat , de pompe , de magnificence et de gloire , que lorsqu'il va remplir la fonction auguste de grand sacrificateur ; et il n'est jamais si abaissé , et pour ainsi dire aussi éclipsé pour de qui le regarde personnellement , que quand , prosterné aux pieds des autels , et battant la terre de son front , il offre le sacrifice national.

On voit que chez les Chinois , pour tout ce qui regarde le culte national , il n'y a point d'ordre de ministres consacrés spécialement à l'exercice de la religion et à l'offrande des sacrifices. Ce sont les chefs de famille dans l'intérieur de leurs maisons , les mandarins chacun dans leur district , et toujours l'empereur à la tête de la nation , représentée par les grands officiers et toute sa cour , qui remplissent l'office de prêtres et de sacrificateurs.

Nous ne pouvons mieux faire connoître l'état actuel du cérémonial des sacrifices , qu'en rapportant l'extrait d'un placet présenté à ce sujet par le tribunal des rites , à l'empereur Kien-Long , qui étoit encore sur le trône en 1780.

« Pendant que votre majesté s'avancera vers l'autel sur lequel est placée la tablette qui représente l'auguste ciel ( l'empereur suprême ), il paroît convenable que les deux princes ses fils, ou tels autres princes qu'il lui plaira de nommer, pour partager avec elle les fonctions du sacrifice, se tiennent modestement debout, l'un à l'orient et l'autre à l'occident. Dans cette posture, ils attendront que votre majesté ait fait les prosternations prescrites, et qu'elle ait brûlé les parfums.

« Après cette première cérémonie, elle prendra le *yu-pé* ( mémoire ) sur lequel elle aura écrit le détail de ce dont elle doit rendre compte à l'Être suprême ; elle le déposera aux pieds de la tablette qui représente ce *ciel* auguste, et après l'avoir déposé, elle placera à côté, le vase qui contient le vin pour la libation : dans le même temps, les princes ses fils, doivent déposer au bas de la tablette qui représente les ancêtres, un autre *yu-pé*, tout semblable au premier, et sur lequel sera écrit comme sur le premier, le détail de tout ce dont sa majesté doit rendre compte au *Tien*. Ils doivent aussi placer tout à côté, un autre vase dans lequel sera contenu le vin pour la libation ».

Le *yu-pé* est une pièce de satin sur laquelle l'empereur a écrit avec les principaux événemens de l'année qui vient de s'écouler, le détail de ses actions bonnes ou mauvaises. Il lit cet écrit à voix basse, ou des yeux seulement ; il fait des actes de repentir sur ce qu'il reconnoît avoir été mal, se propose de mieux faire à l'avenir, et prie le ciel,

juge suprême des actions humaines, de lui accorder son secours et sa protection pour en venir à bout. Il le remercie de tout le bien qu'il croit en avoir reçu dans tout le cours de cette année ; des victoires, s'il en a remportées, des récoltes abondantes, de la tranquillité qui règne parmi ses vassaux, dans sa propre famille, et dans la grande famille du peuple ; il le supplie de continuer à le favoriser, et il lui fait les demandes particulières qui concernent sa personne.

« Lorsque votre majesté, continue le placet, faisoit elle-même toutes ces cérémonies, après ces premiers actes de religion, elle se mettoit à deux genoux, faisoit sa prière, après laquelle elle se relevoit pour aller placer un autre *yu-pé*, et un autre vase de vin au bas de la tablette qui représente les ancêtres, et elle faisoit les autres cérémonies accoutumées. Désormais, comme les princes vos fils la suppléeront dans celle-ci, il paroît à propos qu'ils reviennent ensuite sur les côtés, et s'y tiennent dans la même posture qu'auparavant, pendant qu'après la prière faite à deux genoux, votre majesté étant relevée, versera le vin dans la cuvette, lira à Dieu le compte de ses actions, déposera le *yu-pé* dans une cuvette particulière, y mettra le feu pour le consumer, et le réduire en cendre ; et elle fera ensuite tout le reste comme à l'ordinaire ».

*Réponse de l'empereur.* « Tout ce que vous proposez est bien : que tout se fasse en conformité. Les princes me suppléeront pour les autres cérémonies que je ne pourrois, malgré tout mon zèle, remplir

par moi-même, qu'avec une fatigue à laquelle la prudence ne permet pas que je m'expose ».

Pour se faire une juste idée de tout ce que cet acte solennel de religion a d'auguste tout à la fois, et d'imposant, que l'on se figure qu'il se fait par le chef de l'empire, en présence des grands de sa cour, de ses maudans et des censeurs publics, qui, pour la plupart y ont un intérêt personnel, à cause du droit de représentations et de remontrances dont ils ont pu et dû user pendant le cours de l'année à l'égard de l'empereur même. Ils forment le *sénat conservateur* des loix religieuses et politiques de l'empire. Ils jettent leurs regards sur la vie publique du souverain, et jusques dans l'intérieur de son palais. S'il lui étoit échappé quelques fautes, ou s'il avoit porté atteinte à quelques-unes de ces loix, c'est à eux à en avertir sa conscience. C'est en partie des mémoires qu'ils lui ont adressés qu'il compose cette confession secrète de ses fautes, qu'il vient déposer aux pieds de l'autel du sacrifice. Cette institution est unique dans l'Univers. Si le premier des biens pour un prince est de se voir environné d'hommes courageux, qui soient forcés de lui dire la vérité, on conçoit que de tous les rois de la terre l'empereur de la Chine est le plus heurenx.

Cette belle doctrine sur l'union de la politique avec la religion, n'étonnera en Europe, dit le savant missionnaire Anyot, que ceux qui n'ont que des idées confuses des livres sacrés de la Chine. Le Tien (Dieu) est appelé dans le Chi-king, le roi, le père et la mère des peuples. Il les gouverne, les

protège et les favorise, ajoute le Chou-king ; les soins de sa sagesse embrassent tout ce qui se trouve entre les quatre mers (l'empire chinois). C'est sur le secours de sa bonté que s'appuie la confiance de l'empereur. C'est au *Tien* que les empereurs demandent la fertilité des campagnes ; c'est au *Tien* qu'ils s'adressent dans les calamités publiques, pour apaiser sa colère ; c'est le *Tien* qu'ils consultent dans toutes les choses douteuses pour découvrir sa volonté.

Les fondateurs des deux dynasties, celle de Chang et celle de Tcheou, se dirent suscités par le *Tien*, pour délivrer les peuples de l'oppression tyrannique des souverains qui les opprimoient, et les punir de leurs crimes.

Selon les King, la vie et la mort, les richesses et la pauvreté, les succès et les revers viennent du *Tien*. Pour nous convaincre que cette doctrine n'a point varié à la Chine, consultons celle des docteurs du collège impérial dans leur explication et leurs commentaires sur les livres sacrés.

Le *Tien*, disent ces docteurs à une époque très-moderne, en fixant ses regards sur les peuples, pour régler leur bonheur ou leur malheur, n'a égard qu'à l'état de leurs mœurs, à la justice ou à l'injustice de leur conduite. S'ils pratiquent la justice, les années que le *Tien* leur accorde se multiplient ; mais si le peuple devient injuste et impie, la justice immuable abrège sa durée. Le *Tien* envoie des fléaux et des calamités pour réveiller les méchants de leur assoupissement. Il se laisse apaiser par les larmes du

repentir, mais il foudroie sans pitié, ceux qui bravent sa colère.

Il faut recourir au *Tien*, et même on ne peut recourir qu'à lui, pour expliquer comment les projets les plus sagement combinés échouent au moment du succès, tandis que ceux qui sont comme des pièces assemblées par le hasard, réussissent par les moyens qui paroissent les plus opposés. Quand Dieu veut punir, il frappe d'aveuglement. Lorsqu'une dynastie tombe en décadence, tout semble s'accorder pour précipiter sa chute : la valeur des héros, la politique des sages, les événemens qui font le plus de bruit sur la scène du monde, n'ont aucune suite et se dissipent en fumée, tandis que des événemens à peine apparens, entraînent rapidement à leur suite des révolutions générales dans les mœurs, dans les loix, dans les sciences, dans les finances, et dans toutes les parties de l'administration publique.

On reconnoît à cette doctrine les principes de la religion chrétienne, présentée avec tant d'éloquence par le sublime Bossuet : « Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté, et l'indépendance ; est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre foiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance, il leur

commande d'en user comme il le fait lui-même pour le bien du monde ; et il leur fait voir en la leur retirant , que toute leur majesté est empruntée , et que pour être assis sur le trône , ils n'en sont pas moins sous sa main , et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes , non-seulement par des discours et par des paroles , mais encore par des effets et par des exemples ». ( Bossuet ; *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre* ).

L'espèce de culte rendu aux esprits et aux ancêtres , fait une partie considérable de la religion chinoise.

Les esprits , suivant la doctrine commune , président aux villes , aux rivières , aux montagnes , à l'ordre militaire , aux armées. On leur fait des offrandes et des sacrifices ; mais on croit que les esprits sont en tout inférieurs à la divinité ; que leur puissance est un écoulement de celle de Dieu ; qu'ils ne sont que les protecteurs de l'homme et les exécuteurs des ordres de l'Être suprême. Le culte des esprits est donc un culte subordonné et qui se rapporte à Dieu , dont les esprits ne sont que les médiateurs entre Dieu et l'homme.

Il faut pour être parfait , dit le livre de la grande science , vivre en unité avec Dieu , et pour cela ne voir en tout que son pouvoir radical. C'est Dieu qu'on honore dans les hommages rendus aux esprits célestes , comme c'est l'empereur lui-même qui est honoré dans les officiers qu'il associe à son gouvernement et à sa gloire : telle est la doctrine chinoise.

Confucius semble placé sous l'impression d'un saint

enthousiasme , lorsqu'il nous trace le tableau des devoirs de la piété filiale , et des honneurs que le respect , la reconnoissance et l'amour doivent rendre à la mémoire des ancêtres.

La piété filiale , dit-il , est la loi éternelle du ciel , la justice suprême de la terre , le préservatif contre les vices , la racine de toutes les vertus , la mesure invariable de tout mérite. Ce qui lui est essentiel fait la loi du prince comme celle du peuple qui lui est soumis ; elle forme la constitution sacrée de toute organisation sociale et politique. Donnez au chef de l'Etat le cœur d'un père , à tous les sujets de l'empire la piété filiale pour le chef de la grande famille de l'empire , tout sera dans l'ordre , et de l'ordre naîtront la prospérité et le bonheur. Que tout ce qui commande ne voie dans ses subordonnés que les enfans du père commun de l'Univers , et qu'il aime ses subordonnés comme ses propres enfans. Que tout ce qui obéit voie , aime et honore dans ses chefs les images et les représentans de Dieu , père commun de tous les hommes ; c'est la vraie religion , c'est le lien de la société , la garantie de la fidélité aux loix , de la liberté du peuple et de la stabilité des trônes. Qui dit piété filiale , dit un sentiment puisé dans le cœur de Dieu même. Sans religion il ne peut exister d'organisation sociale : c'est la doctrine de tous les siècles et de tous les peuples.

Remontons à l'antiquité : toute la politique des anciens princes sembloit se réduire à la piété filiale mise en action , et à exceller sur leurs sujets en tendresse , en respect pour leurs parens.

Les grands imitoient le prince dans le secret de leur domestique. Nos parens nous ont donné la vie, voilà le titre imprescriptible de leur autorité que Dieu leur a transmise sur tout notre être, et voilà le fondement inébranlable des sentimens et des devoirs réciproques qui unissent ensemble les pères et les enfans, et par eux tous les membres de la société. Qui aime ses parens et les honore comme il le doit, ne sait ni haïr ni mépriser personne ; l'Univers n'est plus pour lui qu'une seule famille, un peuple de frères. Pénétré de respect et d'amour pour les auteurs de votre vie, dit le Chi-king, vous prendrez les mêmes sentimens pour le prince, vous le servirez par piété filiale et vous serez un sujet fidèle ; plein de déférence pour ceux qui sont au-dessus de vous, par respect filial, vous serez un citoyen soumis. Êtes-vous placé au-dessus des autres ? vous verrez dans vos subordonnés les enfans de votre père commun, et vous aurez pour eux le zèle et la tendresse d'un frère : c'est la loi des empereurs eux-mêmes. Le plus auguste de leurs titres est celui de fils du ciel ; ce titre leur rappelle sans cesse, que tous les hommes étant sortis de la même tige, ils ne doivent voir que des frères dans les sujets de leur empire. Le second titre qu'ils portent est celui de père de l'empire, pour leur apprendre à aimer leurs sujets comme leurs enfans.

Qui peut sans attendrissement jeter ses regards sur le tableau des mœurs du monde primitif, a cessé d'être homme. Chez les anciens Chinois, au premier chant du coq, tous les enfans et toutes les brus entroient

respectueusement dans la chambre du père et de la mère pour les aider à s'habiller et les servir. Chacun avoit son emploi ; les plus petits étoient admis à leur rendre les services enfantins et aimables qui étoient de leur âge. Les livres sacrés qui nous ont conservé ces détails précieux, avertissent les brus de composer leur maintien , d'adoucir le ton de leur voix , et d'ajouter à leurs empressemens un air gai , respectueux , modeste , attentif , qui les rendent agréables. Ils prescrivent aux fils déjà en charge de venir saluer leurs parens avec respect , et de donner les ordres afin que l'on prépare le dîner selon leur goût. Toute la famille doit environner le père et la mère pendant leurs repas , et le soin de les servir de plus près, forme , pour les enfans , une distinction honorable. Dans le cours de la journée , les cadets doivent céder à leur frère aîné la touchante satisfaction de leur offrir ce qu'ils demandent. Le grand privilège des brus est d'être toujours préférées en cela à leurs propres filles. Le soir , chacun avoit aussi son emploi lorsque les parens alloient se coucher. Un lettré , un mandarin , un grand de l'empire , mettoit sa gloire à donner à toute sa famille l'exemple de la fidélité et du plaisir à remplir tous les devoirs de la piété filiale , c'étoit leur satisfaction la plus douce ; elle jetoit dans leur âme la noble émulation de la vertu. Chacun , dans la carrière des honneurs, s'efforçoit d'immortaliser son nom , afin d'assurer une gloire durable à l'auteur de ses jours.

Ce détail étoit nécessaire , pour mieux saisir l'esprit des loix politiques qui ont institué à la Chine le

cérémonial qui prescrit les honneurs et l'espèce de culte qui sont consacrés à la mémoire des ancêtres.

Comme la piété filiale étoit l'ame du gouvernement de l'antiquité, on avoit pris le parti de graduer les honneurs qu'on rendoit aux morts dans les familles, pour en faire une distinction qui allât toujours en montant depuis le simple citoyen jusqu'à l'empereur. On faisoit refluer sur le père, le grand-père et l'aïeul, la gloire et l'élévation d'un grand, en leur permettant de leur élever une salle, et d'y faire les cérémonies proportionnées à leur rang. S'il mouroit dans le lit d'honneur, cette salle restoit à la famille, et étoit pour elle un monument de gloire; s'il étoit déposé honteusement, il étoit rare qu'on ne l'obligeât pas à abattre la salle de ses ancêtres, ce qui devenoit une flétrissure et une désolation encore plus accablante que la perte de ses dignités.

Nous n'entrerons pas dans les détails des cérémonies qui s'observent à la Chine dans le culte des ancêtres, ils ne seroient que la répétition de celles qui se pratiquent à l'égard de l'empereur lui-même, et cette remarque suffit pour en faire comprendre le but et l'esprit. Les Chinois regardent dans leurs pères vertueux, des protecteurs auprès du Dieu du ciel et de la terre, qui les fait jouir du bonheur d'une glorieuse immortalité. Ces honneurs rendus aux ancêtres, cette espèce de culte séparé des idées superstitieuses qui s'y sont mêlées dans la succession des temps, et en ont souillé la pureté, n'a donc rien en lui-même qui ne soit louable, et ne puisse élever

jusqu'à Dieu même, et s'accorder avec les principes et les dogmes religieux. Ce mélange de superstitions n'est tout au plus que toléré. Les lettrés et les mandarins chargés de l'instruction publique, et le tribunal des rites, l'ont toujours condamné ouvertement. On ne peut donc pas le considérer, sous aucun rapport essentiel, comme faisant partie de la religion du gouvernement chinois.

L'éducation morale et religieuse est le premier besoin de l'homme, et la première dette du gouvernement envers l'Etat. Aussi l'empereur, en vertu de son titre de père commun, est-il chargé par la loi de présider à l'éducation de la jeunesse, par lui-même et par ses officiers : il le fait par lui-même dans la famille impériale. Aucun père ne suit d'aussi près l'éducation et les études de ses enfans, que l'empereur celles des princes, ses fils et petits-fils.

L'empereur étend sa surveillance sur les écoles de l'empire et sur les mandarins auxquels il confie cette partie capitale de l'administration. Il leur impose comme un des premiers devoirs de leur charge, de défendre et de propager la doctrine des livres sacrés, en rendant hommage à l'excellence de leur enseignement, et en n'en confiant l'explication qu'à des maîtres éclairés et vertueux. Une responsabilité sévère les tient sans cesse en haleine, et les oblige de veiller à ce que les principes religieux, les règles de la morale et les traditions de l'antiquité, soient garantis contre toute altération qui porteroit atteinte à leur pureté et à leur intégrité : le tribunal des rites en est spécialement chargé. Pour assurer le succès

de

de ces mesures politiques , les mandarins de l'instruction publique regardent comme le premier de leurs devoirs , l'obligation de faire passer dans leurs exhortations au peuple la doctrine du philosophe chinois , et d'empêcher qu'on n'introduise dans les écoles aucune innovation qui y soit contraire. C'est le principal but de ces fêtes nationales si souvent renouvelées , et où l'on ne manque jamais , dans ces hommages rendus à Confucius , de le reconnoître et de le proclamer le maître de la grande science, le législateur , le philosophe et le théologien de la nation. On ne peut douter , d'après ces faits incoutestables , que le système religieux de Confucius ne soit la base essentielle de l'éducation morale chez les Chinois.

### GOUVERNEMENT POLITIQUE DE LA CHINE.

AVANT la formation des sociétés politiques, le gouvernement étoit patriarcal, le chef de chaque famille en étoit le souverain. De la réunion des familles se composèrent ces diverses peuplades, qui pour mieux se soutenir, se rangèrent sous l'obéissance d'un chef commun. Ces peuplades venant à se multiplier, formèrent un grand peuple, une nation. De là vint la nécessité d'établir des loix générales auxquelles chaque peuplade, ainsi que son souverain particulier furent tenus de se soumettre; comme aussi d'établir en même temps un chef suprême, avec l'autorité suffisante pour veiller à l'exécution de

ces loix générales, et garantir les sujets contre les abus et l'ambition de chaque souverain particulier. Telle fut l'origine du régime féodal dont il est si souvent parlé dans l'histoire des anciens peuples.

Ce gouvernement étoit en pleine vigueur à la Chine du temps de Confucius. L'Empereur ne gouvernoit immédiatement par lui-même que le *Ki-tcheou*. Tout le reste de l'empire étoit divisé en grands fiefs qui avoient chacuu un prince avec les droits de la souveraineté. Ces princes étoient dans la dépendance de l'empereur, et ils le reconnoissoient pour leur seigneur suprême. Ils lui devoient foi et hommage, et lui payoient des tributs. C'est de lui qu'ils prenoient leur investiture. Ils pouvoient être cités et jugés à son tribunal suprême dans toutes les causes qui étoient de sa compétence. A cela près, souverains dans leurs petits états, ils gouvernoient par eux-mêmes, nommoient presque à toutes les charges, et portoient telles loix qu'ils jugoient leur convenir, pourvu qu'elles ne fussent ni tyranniques ni contraires aux loix générales et communes à tout l'empire. Ce n'est que vers deux cent quarante huit ans avant l'ère chrétienne, que la constitution chinoise devint pleinement monarchique; cette nation avoit appris des malheurs et des discordes précédens à la préférer à tout autre gouvernement.

Avant que de descendre aux détails, examinons ce qui constitue essentiellement tout corps politique. C'est une multitude d'hommes tellement unis entr'eux, que toutes les volontés particulières soumises à une règle de devoirs et d'obéissance commune, dominent

sur tous les membres de l'association, et ne forment plus qu'une seule et même volonté, une seule force et une même direction. Sans cette unité créatrice, il ne peut exister d'organisation sociale ; elle en est le principe, le lien et l'âme vivifiante. Tout édifice s'élève, se soutient, on s'écroule avec elle.

Dans une monarchie proprement dite, ce principe d'unité se compose de plusieurs élémens, et d'abord des loix fondamentales, bases constitutionnelles du pacte social, et qui doivent être également inviolables, également respectées, et par les chefs eux-mêmes, et par tous les sujets du corps politique.

Il ne peut exister de système d'ordre politique et de subordination sociale sans un centre d'unité d'où partent tous les rayons du gouvernement. Il faut donc à une monarchie parfaite un chef suprême dont l'autorité soit une, indivisible, absolue et inviolable. Toute autorité partagée cesse d'être souveraine. Le chef de la nation doit concentrer en lui tous les pouvoirs. Dans une vraie monarchie, un seul commande, tout le reste obéit. Grands du royaume, gouverneurs de provinces, administrateurs, magistrats, commandans de la force armée, nul ne peut être institué et agir, qu'au nom et en qualité de délégué du chef de l'empire. Toute autorité dérive de la sienne, et tout membre de la société que le souverain élève à un emploi, est comptable et responsable envers lui de l'exercice des pouvoirs qui lui ont été communiqués. Le droit de porter des loix nouvelles, celui d'abroger les anciennes, selon que le besoin de l'État l'exige, est encore

l'apanage nécessaire de la souveraineté. La puissance législative ne reconnoît d'autres bornes que celles que la volonté et la sagesse du souverain lui prescrivent; mais elle s'arrête devant les loix fondamentales, auxquelles il n'a pas plus le droit de porter atteinte que ne l'ont les sujets de l'empire.

L'autorité du souverain est absolue, invincible, mais elle n'est pas arbitraire. Autrement, de monarque il deviendrait despote, et bientôt tyran. Il peut porter de nouvelles loix, mais jamais juger ses sujets ni contre les loix existantes, ni contre les formes essentielles qu'elles ont établies. Toute volonté du chef de l'empire doit être légale; de là viennent la nécessité d'un ordre judiciaire et d'instituer des tribunaux. C'est sur ces institutions protectrices que repose la sûreté des membres du corps politique, et où chacun trouve la garantie de ses propriétés, de son honneur, de sa liberté, de sa vie.

C'est une maxime avouée par l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations, que l'obéissance aux loix est le seul fondement solide de la paix et de la félicité publique. Une nation devient florissante et heureuse; lorsque les individus qui la composent, font à la loi, à la fidélité due au souverain, au bien général qui en est le terme et l'objet, le sacrifice d'une partie de leur liberté et de leur fortune, et celui de leurs intérêts particuliers, de leurs passions et de leurs caprices. Un État au contraire se dissout, est sur le penchant de sa ruine, lorsque l'esprit public s'éteint, que les mœurs se dépravent, que les sources de l'éducation publique se corrompent :

bientôt les loix sont méprisées, l'infraction cesse d'être déshonorante, les liens du corps politique se relâchent, il tombe dans la langueur et la défaiillance, la moindre secousse peut l'abattre. Quand il n'auroit à craindre ni entreprise, ni violence au dehors, il porte en lui-même un principe funeste de dissolution et de mort. Plus de digne que l'on puisse opposer à l'ambition et à l'esprit d'insubordination et de révolte : au milieu de la lutte que se livrent les passions particulières qui se croisent, se contrarient, et ne songent qu'à se renverser les unes par les autres, chacun s'isole de l'intérêt public, tout ce qui commande tend au despotisme, tout ce qui obéit tend à l'indépendance. Sur les ruines de la subordination et de l'ordre social s'élève le monstrueux système de l'égalité; la multitude veut se gouverner par elle-même, et bientôt, pour prix de sa résistance aux loix d'un seul souverain, elle tombe sous le sceptre de fer d'une foule de petits tyrans qui la dépouillent, se nourrissent de son sang, et la maîtrisent sous le joug du plus honteux esclavage. Voilà en deux mots, et chez tous les peuples, le fatal résultat de toutes les séditions révolutionnaires qui ont entrepris de changer brusquement les habitudes nationales, et d'opérer un passage subit de l'état monarchique à celui d'une démocratie républicaine.

Heureuse la nation, qui sortie de cet abîme de honte et de malheurs, saura se montrer ferme, courageuse, et docile à mettre en œuvre les grandes mesures propres à guérir ses plaies désastreuses, à consolider la paix qui lui a été rendue, et à lui faire recouvrer

son ancienne splendeur. Une seule ressource s'offre à sa sagesse ; c'est de se rattacher aux principes essentiels à toute législation , de rasseoir l'ordre social sur ses véritables bases , et pour y parvenir, d'appeler à son secours , et de faire revivre au sein de la multitude et du corps politique, cette loi primitive, supérieure à toutes les loix humaines, et qui leur imprime le caractère auguste d'une sanction plus imposante, plus majestueuse et plus durable que celle dont les hommes peuvent être les auteurs ou les ministres ; loi suprême, qui a précédé toutes les sociétés et tout pacte social, et qui n'a rien à redouter de l'inconstance des peuples, du caprice des législateurs, de la révolution des siècles ; loi immuable, qui voit tout changer autour d'elle, les mœurs, les usages, les intérêts des nations, et qui est toujours la même, sans qu'on puisse rien retrancher ni ajouter à ses oracles ; loi universelle, qui préside à tous les tribunaux du monde, qui assujettit à ses décisions les hommes de tous les pays et de tous les temps ; loi enfin, la seule magnifique dans ses promesses, la seule redoutable dans ses châtimens. On la reconnoît assez à ces grands caractères, et avant que je la nomme, on a compris que je voulois parler de la religion naturelle, fondée sur la croyance d'un Dieu, premier principe et fin dernière de l'homme, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu.

C'est cette croyance ferme et inébranlable, qui élève aux souverains un trône dans la conscience de leurs sujets ; elle qui donne à la soumission et à l'o-

béis  
les c  
C'es  
sour  
géné  
vert

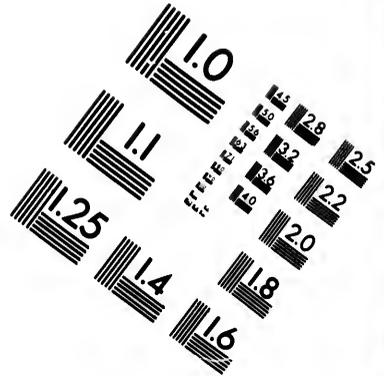
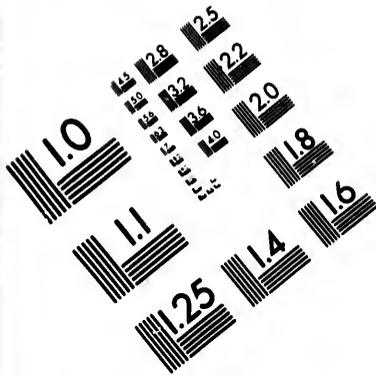
L  
étou  
quer  
des  
plic  
ceux  
et q  
brav  
vici  
trôn  
la c  
ou à  
et c  
mor  
ceux  
ligie  
que  
S  
affer  
le r  
men  
et l  
œil  
loix  
ven

béissance des peuples, un principe supérieur à toutes les épreuves, et à la fidélité un fondement immuable. C'est elle qui est la règle suprême des devoirs, la source du vrai patriotisme, de la bonne foi, de la générosité, de la bienfaisance, et qui soutient ces vertus par des motifs dignes d'elle.

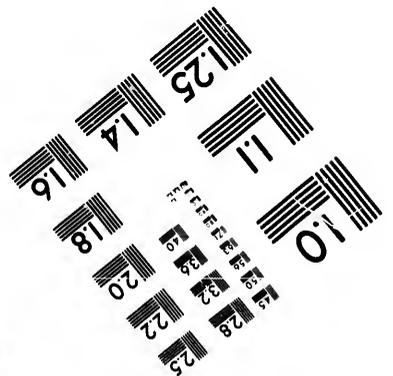
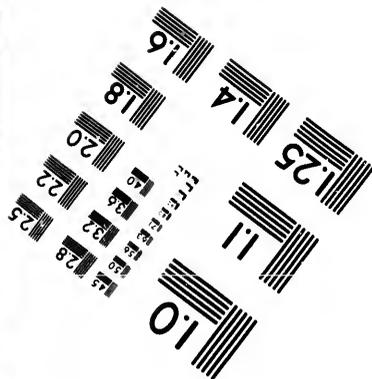
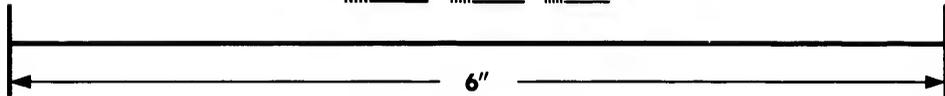
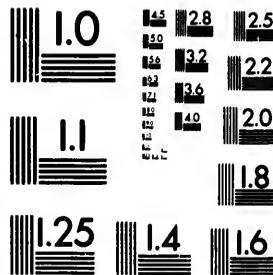
La religion naturelle, sur la révélation, étouffe et prévient plus de vices, et fait pratiquer plus de vertus que ne sauroit faire l'espoir des récompenses humaines, ou la crainte des supplices qui finissent avec la vie. Elle en impose à ceux que les autres loix ne peuvent intimider, et qui sont assez élevés et assez puissans pour en braver les menaces et les terreurs. Elle fait pâlir le vicieux dans les ténèbres et l'atteint jusques sur le trône. Un prince qui croit à sa religion, qui l'aime et la craint, est un lion qui cède à la main qui le flatte, ou à la voix qui l'apaise; celui qui craint la religion et qui la hait, est comme les bêtes sauvages qui mordent la chaîne qui les empêche de se jeter sur ceux qui passent. Celui qui n'a point du tout de religion, est cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore. (Montesquieu).

Si la puissance publique est toujours armée pour affermir l'empire des loix civiles, pour leur assurer le respect et la soumission des peuples, pour réprimer l'insolence des méchans qui osent les mépriser et les enfreindre, les souverains peuvent-ils voir à un œil tranquille et indifférent, la véritable sanction des loix et des mœurs publiques, la croyance à un Dieu vengeur et rémunérateur, en un mot la religion éma-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



née du trône de l'Être éternel, et le seul appui solide des trônes de la terre, je ne dis pas seulement violée par des hommes foibles ou vicieux, mais ouvertement attaquée par des systèmes impies, déshonorée par des écrivains licentieux et corrompus, et par une secte turbulente et conjurée contre la doctrine des plus grands philosophes de l'antiquité, et des plus célèbres publicistes de toutes les nations.

La loi, pour se faire respecter, doit atteindre la conscience, et la conscience n'obéit qu'à Dieu. Les mœurs publiques se composent des mœurs domestiques, et la loi qui ne vient que de l'homme expire sur le seuil du citoyen, si elle ne reçoit pas sa sanction de Dieu même, qui s'en déclare l'appui et le vengeur. Il ne peut y avoir ni instruction pour le peuple, ni exister de plan pour l'éducation morale des jeunes citoyens, sans une base religieuse et révélée. Otez la révélation, vous restez sans règle suprême de vérité, sans symbole de croyance ferme et déterminé. On ne peut donc arriver à rien, soit en morale naturelle, soit en morale politique, sans une religion crue descendue du ciel: il n'est point de vraie religion que celle qui s'appuie sur des monumens qui en assurent l'authenticité et la véracité. L'homme ne peut renoncer à son bonheur. Sa volonté ne peut avoir d'autre mobile. L'espoir de la récompense, la crainte du châtement exercent sur le cœur un empire irrésistible. L'homme vertueux est capable des plus grandes choses; mais il lui faut la perspective d'un dédommagement présent ou à venir, qui paie les sacrifices que la vertu lui comman-

de. L'homme est ainsi fait, vous ne changerez pas sa nature. La morale seroit bientôt le jouet des passions, si contente de montrer à l'homme ses devoirs, elle n'avoit ni récompense pour encourager la fidélité, ni châtement pour punir la désobéissance.

Les souverains n'auroient jamais assez de récompenses à distribuer à la vertu, ni assez de terreurs à opposer au vice, pour établir un ordre moral qui soit par lui-même, assez efficace, assez dominant dans leurs Etats, pour lier au bien commun, à l'intérêt général de la société, les intérêts particuliers de tous les individus qui la composent.

Avant que d'entreprendre de saper par les fondemens, des institutions qui remontent jusqu'à l'origine même des sociétés politiques, il faudroit du moins nous dire ce qu'on peut mettre à leur place, et prouver la vérité des doctrines nouvelles par le bien qu'elles ont fait au genre humain. Mais vos philosophes ne se sentent de force que pour détruire, et ils n'ont plus que la foiblesse de l'enfance, quand il s'agit de reconstruire et de réduire leur théorie en système pratique. Comment pourroient-ils rallier à leur doctrine, et les souverains, et les nations civilisées, eux qui, depuis plus d'un siècle, n'ont pu nous montrer deux philosophes qui voient d'accord sur le même symbole de croyance, et sur un code de législation naturelle? Comment, avec si peu de moyens, osent-ils faire le procès et insulter sans pudeur, à tous les siècles, et à l'expérience des fondateurs et de tous les législateurs des empires?

On sait quel plusieurs chefs du philosophisme,

pour déprimer les institutions européennes, ont pris à tâche de louer à outrance le gouvernement chinois : aujourd'hui que l'histoire de ce peuple est mieux connue, ce premier enthousiasme doit prodigieusement s'affaiblir ; car il n'est presque aucune loi politique de cette nation qui n'offre un contraste frappant avec les principes du système social de nos docteurs modernes.

Le gouvernement politique de la Chine, réunit à un degré éminent les caractères d'une véritable monarchie.

Et d'abord, caractère d'unité : c'est sur le trône que réside toute l'autorité, c'est du trône qu'elle dérive. L'empire a six grands tribunaux, et leur création tient à la constitution de l'État. Ce sont les tribunaux des mandarins, des finances, des rites ou cérémonies, de la guerre, des crimes, et des ouvrages publics : ils forment comme les six grandes branches de l'autorité monarchique. C'est par eux, disent les Chinois, que le prince voit, entend et agit. Ces branches se divisent en autant de rameaux qu'il y a de provinces, mais d'une manière différente, suivant les parties d'administration qui leur sont confiées. Ces rameaux se divisent et se subdivisent à leur tour en de plus petits, ensorte que l'autorité des grands mandarins s'exerce dans sa plénitude par les petits mandarins, qui connoissent de toutes les affaires, et cela d'une manière subordonnée, et dépendante de leurs divers supérieurs. Mais dans cette multitude de divisions, il n'y a pas un seul officier public qui ne dépende de l'empereur. Les

charges qui ont chacune leurs attributions propres, quoique liées par les loix fondamentales de l'Etat à la constitution de l'empire, ne sont, à proprement parler, que des commissions émanées du trône, et que l'empereur ôte quand il veut. Sa volonté crée, et sa volonté destitue.

Les grades de mandarins de robe et d'épée, leurs droits, leurs revenus, leur autorité et leurs pré-séances respectives, sont tellement circonscrits et déterminés, que rien ne peut troubler, ni la concordance des diverses autorités, ni l'harmonie de la subordination, ni la responsabilité pleine et entière de chaque officier public envers l'empereur. Tous les rayons de ces autorités partielles sont sans cesse ramenés vers le trône, où réside le centre d'unité de tout pouvoir. C'est par les tribunaux que l'empereur gouverne l'intérieur de l'empire; c'est par les vice-rois et les gouverneurs des provinces et des villes qu'il règne sur les peuples. L'empereur a le droit d'abroger les anciennes loix, et d'en faire de nouvelles. Avec un pouvoir sans bornes pour les faire observer après la promulgation, il possède essentiellement la suprême judicature. Le trône est le vrai tribunal de cassation. Le prince a le droit de suspendre l'exécution des jugemens du tribunal des crimes, de faire grâce ou de commuer la peine. Il est essentiel de remarquer que le tribunal des ministres n'est pas distingué de l'empereur, dont il est le conseil et l'organe. Les vice-rois et les gouverneurs le représentent d'une manière limitée, et subordonnée aux grands tribunaux. Comme en vertu

de cette constitution, la Chine entière n'a qu'une seule et même administration, l'autorité agit toujours avec force et avec succès. Rien ne peut arrêter son activité ni troubler sa direction, parce que aucune autorité intermédiaire ne peut ni limiter, ni entraver l'autorité suprême.

En second lieu, autorité absolue, universelle et invincible. On conçoit que ces qualités dérivent essentiellement de l'unité du pouvoir radical. Cette plénitude d'autorité universelle et absolue fournit à l'empereur de la Chine les moyens propres et efficaces d'environner les peuples de sa puissance protectrice. Comme cette autorité n'agit que d'après les loix, et par les ministres publics à qui il en confie le dépôt, elle est d'autant plus douce qu'elle descend jusqu'au peuple par plus de degrés; d'autant plus efficace que l'action du premier mobile est communiquée avec plus de force et de promptitude; d'autant plus salutaire que la responsabilité des officiers délégués est plus sévère et plus continue; d'autant plus utile, qu'embrassant tout l'empire, elle concilie mieux les intérêts de chaque province, et assure plus prochainement la paix publique et le bien de tous.

La discipline militaire est littérale et sévère. Les gens de guerre sont les plus occupés, les plus dépendans, et les plus tranquilles des citoyens. Le moindre danger que courent les commandans de la force armée, en s'oubliant, c'est d'être cassés, et les Tartares surtout n'ont jamais de grâce à espérer.

De leur côté les mandarins, fussent-ils élevés aux plus hauts emplois, ne peuvent jamais s'en faire un rempart pour s'assurer l'impunité. Ils sont responsables de la conduite et des fautes de leurs inférieurs, sur lesquels ils doivent veiller. Ces fautes leur sont imputées, et ils en sont punis personnellement, s'ils ne sont pas prompts à les dénoncer et à les réparer. Les plus grandes fautes, et pour lesquelles le souverain est le plus inexorable, sont celles qui regardent le peuple, et dont il auroit été victime. Le glaive de la responsabilité est toujours suspendu sur leurs têtes. Un grand mandarin qui monte au palais avec l'appareil d'un des premiers seigneurs de l'empire, en sort sur une accusation, cassé de ses emplois, dépouillé de ses biens, chargé de chaînes pour subir des interrogatoires devant un tribunal que l'empereur préside, et sur lesquels il doit porter son jugement. Ce sont des coups de foudre qui partent avec l'éclair, et qui consomment tout en un clin d'œil. Les premiers mandarins des provinces ne sont pas plus épargnés. Le mérite éprouvé, les services rendus, l'éclat des récompenses qui en ont été le prix, rien ne met à l'abri du châtement qui est prononcé par la loi contre les prévarications. L'opprobre et la mort se présentent également à tous dans les sentiers où ils seroient tentés de s'égarer. Les mandarins coupables forment toujours le plus grand nombre des criminels qu'on exécute dans la capitale, à la fin de l'automne.

Les princes tartares, en soumettant l'empire à leur domination, ont eu la sage politique de laisser

le fond du gouvernement tel qu'ils l'ont trouvé. Ils n'ont fait que corriger quelques abus, et partager l'autorité, en doublant les charges des grands tribunaux, dont ils ont affecté la moitié aux Tartares qui les ont servis dans leur conquête. Les Tartares ont continué d'être les esclaves de l'empereur, et ils en prennent le nom dans tous les placets qu'ils lui présentent. Ces esclaves sont le nerf principal de l'autorité exécutive qui rend le souverain si absolu et si redoutable. Les grandes familles qui ont passé en Chine avec les conquérans, ont été conservées dans les titres et les prérogatives qui étoient attachés dans leur pays à la haute noblesse ; mais la politique des empereurs ne les tient pour cela même que plus soumises et plus dépendantes, et à proportion encore que les charges et les dignités auxquelles ils les élèvent leur donnent plus de crédit et d'autorité. Pour y réussir encore mieux, les empereurs ont forcé les grands d'acquérir des connoissances, et de s'appliquer aux affaires, en faisant dépendre l'élévation aux places du mérite personnel, et en le préférant même dans leurs promotions à l'illustration et aux titres de la naissance. En général, autant ils ont montré de douceur et de clémence envers les mandarins chinois, autant ils ont affecté d'être sévères et inexorables envers les Tartares.

Il n'y a que les princes titrés qui ne peuvent être dépossédés, sans qu'on leur fasse leur procès ; encore faut-il leur nommer un successeur dans leur maison, à moins qu'ils ne soient dans le cas excepté par la loi. Mais à leur égard le droit public est si

rig  
les  
qu  
fis  
son  
  
rit  
jou  
Ch  
ner  
du  
l'or  
qu  
.  
.  
la  
trou  
déc  
litie  
et d  
prin  
mun  
cipe  
U  
fils  
rais  
orig  
d'un  
che  
d'un  
père

rigoureux , et les loix si sévères , que si l'empereur les fait mettre en état d'accusation , il leur est presque impossible d'échapper à une condamnation suffisante pour rendre le souverain maître de leur sort.

Il est difficile sans doute de concevoir une autorité plus absolue et plus invincible que celle dont jouit la prérogative impériale des souverains de la Chine ; mais il y a encore loin de ce degré si éminent à un gouvernement despotique. Il est prudent du moins de suspendre son opinion jusqu'à ce que l'on ait considéré sans préjugé les autres caractères que nous allons d'écrire.

En troisième lieu , autorité paternelle et sacrée.

Dans ce qu'elle a d'essentiel , on pourroit réduire la constitution chinoise à ce peu de mots que l'on trouve dans le Chou-king , le livre qui a le mieux décrit les loix fondamentales du gouvernement politique de cette nation. Les rapports intimes de père et de fils nous offrent la première idée de ceux de prince et de sujets. Ces rapports sont éternels , immuables , parce que le *Tien* (Dieu) en est le principe et la source.

Un père est souverain naturel de son fils , et le fils sujet naturel de son père. Qu'on remonte par le raisonnement , tant qu'on voudra , jusqu'à la première origine de la souveraineté ; si on en veut parler d'une manière plausible et satisfaisante , il faut la chercher dans les droits personnels et inadmissibles d'un père sur son fils. Le premier souverain fut un père qui régnoit sur ses enfans , puis sur ses fils et

petits fils, et arrière petits fils. Après sa mort, la paternité, quoique divisée entre les enfans, porta à chacun les mêmes droits qu'à lui, parce qu'elle étoit la même, et ils régnerent sur leur famille dont ils étoient les chefs. L'intérêt commun de ces familles demanda qu'un seul les gouvernât toutes; les chefs le choisirent comme on le voit dans le Chou-king, au sujet de Chun, dont le mérite réunit tous les suffrages. Les annales de la Chine ne nous laissent aucun lieu de douter que dans la haute antiquité, le trône ne fut électif. Le mode d'élection entraîne tant de difficultés et de semences de divisions intestines à chaque mutation de règne, qu'on finit par laisser le souverain pouvoir dans la même famille, et il passa de génération en génération, du père au fils. Mais comme le pouvoir suprême touchoit alors à sa première origine, il n'avoit lieu que pour les affaires communes et le bien général, qui étoit le but de son institution. Les chefs de familles restoient souverains immédiats pour tout ce qui regardoit leur famille en particulier. L'empereur, comme chef universel, alloit faire la visite des districts, et veilloit à ce qu'on y observât les loix du pacte social. Ces chefs à leur tour venoient à la cour pour rendre compte de leur administration, lui porter des subsides pour les dépenses générales, et délibérer avec lui sur les affaires communes. L'empereur étoit comme l'aîné des princes, et partageoit avec eux le gouvernement de la grande famille de l'empire. Ce régime féodal a fait le bonheur de la Chine, tant que les mœurs patriarcales y conservèrent

ver  
du  
con  
per  
seul  
d'ét  
supr  
foye  
tine  
men  
natu  
rain  
reux

Le  
réun  
essen  
serre  
tage  
prem  
répét  
table  
et de  
ne se  
que l  
sance  
le co  
nous  
la Ch  
ancien  
nation  
origin  
1.

vèrent leur pureté et leur influence. Mais les mœurs du siècle d'or sont de courte durée : sitôt qu'elles commencèrent à changer et à se corrompre, on s'aperçut par la triste expérience qu'on en fit, que le seul moyen de contenir les passions humaines, est d'établir dans le gouvernement un centre d'unité suprême ; et que toute souveraineté partagée est un foyer permanent de troubles et de divisions intestines. Il fallut enfin en venir à instituer le gouvernement monarchique ; et plus il approche de sa vraie nature et de sa perfection, plus il offre aux souverains de ressources pour rendre les peuples heureux.

Le passage de la division du pouvoir suprême à sa réunion sur une seule tête, loin d'altérer les rapports essentiels de prince et de sujet, ne fait qu'en resserrer plus étroitement les liens, et rapprocher davantage la souveraineté de sa nature immuable et de sa première origine. Tous les siècles se sont plu à le répéter, et c'est le cri de tous les cœurs : le véritable nom ; le titre le plus auguste des empereurs et des rois, est celui de père de la patrie. Les rois ne seront grands et les peuples heureux, qu'autant que les sujets auront pour le prince l'amour et l'obéissance d'un enfant ; et que le prince aura pour tous le cœur et l'affection d'un père. Telle est l'idée que nous donnent encore aujourd'hui des souverains de la Chine, toutes les institutions de ce peuple, le plus ancien sans contredit des peuples de la terre, et la nation qui a retenu le plus de choses de sa première origine. Son gouvernement dérive plus qu'aucun au-

tre des loix de la nature. Le peuple de la Chine est une famille immense, dont l'empereur est le père ; et c'est ce titre auguste de père et de mère de l'empire dont la reconnaissance est le principal objet de presque toutes les fêtes nationales. C'est encore pour la graver de plus en plus dans le cœur du souverain et des sujets , que dans ces grandes soleunités on ne manque jamais de proclamer Confucius , le maître de la grande science et le législateur du peuple chinois.

» Le souverain, dit Confucius dans ses leçons sur la grande science , doit gouverner ses Etats comme sa propre famille , ne voir dans ses sujets que des enfans que le ciel lui a donnés. Princes , aimez vos peuples comme une tendre mère aime ses enfans qu'elle nourrit de son lait et de sa propre substance. Peuples , aimez votre prince comme un père pour qui Dieu vous demande toutes vos affections. Voilà le modèle de l'obéissance et de l'amour d'un sujet fidèle ; et votre père et l'empereur viennent du même principe de toutes choses , de Dieu , qui s'est proposé la même fin en vous donnant l'un et l'autre. Le souverain doit aimer et instruire , le sujet doit aimer et obéir. Le souverain est réputé fils du ciel , les sujets sont réputés fils adoptifs du souverain. Si le premier se comporte en père tendre , et si les seconds se montrent fils respectueux et obéissans , alors sous un gouvernement sage et bien réglé , la paix et la prospérité régneront dans l'empire ».

Tous les livres chinois sont pleins de ces maximes , et y rapportent tout ce qu'on peut dire sur le gouvernement politique. L'empereur , disent-ils , n'est

ap  
tor  
po

la  
l'at  
une  
dor  
séq  
déc  
ces.

mér  
zèle  
intin  
pour  
ancé

et qu  
que  
pire  
bond  
pour

At  
du c  
grand  
rend  
des p

plus  
l'aut  
à tou  
le dr  
Fou-

appelé le fils du ciel , qu'afin qu'il sache bien que tous ses devoirs se réduisent à le prendre en tout pour modèle dans sa vie publique et privée.

Le chou-king qui est (dit M. de Guignes, pag. 4,) la base du gouvernement chinois , prescrit par-tout l'attachement et l'obéissance au souverain , comme à une personne sacrée mise sur le trône par le ciel dont elle tient la place sur la terre. Ecoutons les conséquences qu'en tire le dernier empereur dans une déclaration qu'il fit publier dans toutes les provinces. « Je sais qu'une attention continuelle sur moi-même , qu'un respect constant pour le ciel , et un zèle sincère pour le culte religieux , qu'une union intime avec mes frères , qu'un amour sans bornes pour les peuples , sont les seuls moyens d'imiter mes ancêtres , de plaire au Seigneur du ciel et de la terre , et que je ne puis me le rendre favorable , qu'autant que je gouvernerai sagement ma famille et mon empire , et que je procurerai à mes sujets , la joie , l'abondance , et tous les avantages que je puis désirer pour moi-même ».

Aux titres et aux droits de père commun et de fils du ciel , l'empereur joint le titre et les droits de grand sacrificateur de la nation , nouvelle qualité qui rend sa personne et son autorité sacrées aux yeux des peuples. Il est constant qu'à partir des siècles les plus reculés , le sacerdoce n'a jamais été séparé de l'autorité suprême. Le souverain est , exclusivement à tous autres , le grand-prêtre de l'empire ; il a seul le droit de sacrifier publiquement au ciel ; et depuis Fou-Hi , qui régnoit il y a plus de trente siècles ,

jusqu'à l'empereur actuel (Kien-Long), nul n'a jamais tenté de lui enlever cette prérogative, qu'il n'ait auparavant cherché à lui enlever l'empire. Les Chinois ont toujours été si intimement convaincus que la grande sacrificature appartient au seul souverain, qu'ils ne peuvent pas même comprendre que la chose puisse être autrement. Si l'on a besoin des bienfaits du ciel, c'est l'empereur seul qui les demande solennellement par des sacrifices propitiatoires. En un mot, rien n'est plus simple que les principes du gouvernement et de la religion des Chinois. Ce qu'un père doit à ses enfans, et ce que des enfans doivent à leur père, voilà sur quoi est appuyée toute la constitution : le culte du ciel (Dieu), des esprits et des ancêtres, voilà en quoi consiste toute la religion d'une nation la plus invariable dans les maximes qu'elle a une fois adoptées, et la plus constante qui soit dans l'Univers.

Comment, après ce tableau fidèlement tracé, pourroit-on confondre une constitution monarchique et absolue avec un gouvernement arbitraire et despotique ? Dans un Etat despotique, tout plie sous la volonté du souverain, et le souverain ne donne pour loi suprême que sa volonté. A la Chine, au contraire, tout plie sous la loi, et la volonté du souverain n'est censée avoir le droit de se faire obéir, qu'autant qu'elle est conforme à la loi. Un despote dit : Je veux ; et on obéit, tout se fait. Qu'un empereur de la Chine dise de même : Je le veux ; si ce qu'il veut n'est pas juste, s'il est contraire à la loi, ou même à un usage national consacré par l'an-

tiq  
s'en  
un  
mai  
tati  
tée  
les  
pres  
tron  
à la  
pou  
con  
Pou  
pire  
imp  
qu'u  
la sa  
de v  
de l  
mur  
prov  
tach  
trib  
relig  
I  
rise  
fort  
gran  
dog  
néce

tiquité, rien ne se fait, à moins que la violence ne s'en mêle, et dans ce cas on le regarde comme un tyran. Les censeurs, les grands tribunaux, les mandarins, et tous ceux qui ont droit de représentation, ne manquent pas dans ces cas d'atteinte portée aux loix, d'adresser leurs requêtes, et d'appuyer les placets qu'ils présentent, de tous les motifs propres à forcer l'empereur de rétracter sa volonté trompée ou arbitraire.

L'empereur refuse-t-il de se rendre, on revient à la charge autant de fois qu'on le juge nécessaire pour faire redresser les griefs, et obtenir justice contre les atteintes portées aux loix de l'empire. Pour que les magistrats et les grands de l'empire se réduisent au silence, il faut un ordre impératif dont il y a bien peu d'exemples, parce qu'une défense de ce genre est odieuse, contraire à la saine politique, et qu'il est toujours dangereux de vouloir étouffer des réclamations faites au nom de la loi, d'aigrir les esprits, et de soulever les murmures qui gagneroient bientôt de provinces en provinces, dans un empire qui n'est guère moins attaché aux droits et aux prérogatives de ses grands tribunaux, qu'aux droits sacrés et inviolables de la religion nationale.

Loin donc que la forme du gouvernement autorise le despotisme, tout ce qui peut opposer la plus forte digue contre ses attentats fait partie intégrante et nécessaire de la constitution chinoise. Les dogmes et les maximes de la religion, les rapports nécessaires qui lient le souverain aux tribunaux de

l'empire ; les formes judiciaires , soit au civil , soit au criminel , les fêtes religieuses et nationales , l'es-pèce de culte rendu à la mémoire des ancêtres , les livres classiques de l'éducation , soit privée , soit politique , enfin l'instruction du peuple confiée aux mandarins , dont le premier devoir est de veiller à l'exécution des loix , toutes ces institutions sont constitutionnelles. Aucun peuple n'a mieux connu que la nation chinoise , les vraies bases de l'organisation sociale et politique , l'art de combiner et d'unir entre elles sept choses qui , de leur nature , devroient toujours être inséparables , la religion , la morale , la politique , l'opinion , les mœurs , les fêtes nationales et l'éducation publique. Comment soutenir , après cela , que la constitution de ce peuple le tient opprimé et avili sous la verge du despotisme ?

La Chine ne voit presque jamais le souverain que dans les grandes solennités du culte religieux ; et le souverain n'y paroît environné de tout l'éclat de sa majesté , soit en présence des autels , soit devant les représentations des ancêtres , que pour protester à la face de tout l'empire , qu'il ne veut régner que par la religion et par les loix ; il n'y paroît que pour reconnoître sa responsabilité envers l'Être suprême , de qui il tient sa puissance , et s'accuser en secret , et prosterné à ses pieds , des erreurs et des fautes dont il se seroit rendu coupable , soit contre ses décrets éternels , soit contre les loix de l'empire.

Deux sortes d'écrivains ont calomnié la constitution chinoise ; les uns , aveuglés par l'ignorance ou égarés par des notions hasardées ou superficielles ,

n'ont fait qu'opposer le fait au droit , des exemples aux loix fondamentales ; ils n'ont jugé de la nature et des formes de ce gouvernement que par les abus et les actes arbitraires de despotisme et de tyrannie qu'ils reprochent aux empereurs. Avec cette manière de raisonner , il n'y a pas dans le monde entier de constitution politique que l'on ne puisse faire passer pour un code de despotisme et de tyrannie.

La seconde classe d'écrivains se compose de ceux qui , dominés par l'esprit de système , confondent perpétuellement l'autorité absolue avec l'autorité arbitraire et despotique ; de ceux encore qui , pour isoler des idées religieuses tout système politique et social , séparent le citoyen de l'homme religieux , rangent sur la même ligne toutes les religions crues révélées , et se vantent de faire justice à toutes , en les traitant de superstitions fatales à la liberté des princes , à la paix des empires ; tantôt allumant l'esprit de révolte , et prêtant leur secours aux factieux ; tantôt faisant ligue commune avec les souverains qui , pour rendre leur indépendance et leur autorité plus absolues , ne veulent plus régner que sur des esclaves courbés sous les fers du despotisme. On n'est pas étonné de ne rencontrer parmi ces diverses sectes d'écrivains , que des détracteurs du gouvernement chinois. Tout le fond de leur doctrine est bâti sur ce principe de décision qu'ils avancent avec une assurance qui leur tient lieu de preuves , qu'il n'est de moyen possible de se sauver des attentats du despotisme, qu'en divisant la souveraineté.

La discussion de cette doctrine nous mèneroit



au-delà des limites qui nous sont prescrites. Les opinions sont fort partagées, et la multitude des sectes politiques que cette controverse a enfantées, est déjà un assez fort préjugé contre la certitude de ses principes. Qui dit souveraineté, dit centre d'unité de pouvoir. Si l'on divise la souveraineté entre le gouvernement et le pouvoir de législation politique, je ne sais plus comment placer un centre d'unité dans l'assemblage de plusieurs volontés qui peuvent être opposées entr'elles. Leur opposition doit avoir pour effet nécessaire d'arrêter leur activité respective, et de les paralyser l'une par l'autre. Vous creusez un abîme de maux, soit que le souverain législateur refuse de porter une loi nécessaire, soit que le gouvernement souverain se refuse à son exécution, ou agisse en sens contraire du pouvoir législatif.

L'action de la souveraineté est le principe de vie du corps politique. Dans combien de circonstances critiques ne peut-il pas arriver que son interruption et son inertie causent au corps politique les maux les plus funestes, et lui donnent la mort? Chaque autorité souveraine compose un tribunal, dont toutes les voix se réduisent à l'unité, et c'est cette unité qui fait la loi et la décision dont il n'est plus permis d'appeler. Deux autorités, deux volontés, indépendantes l'une de l'autre, et qui peuvent avoir chacune leur voix à part, peuvent-elles composer ce centre d'unité, ou plutôt cette unité immuable de volonté, sans laquelle l'idée d'un pouvoir souverain n'est plus qu'une idée creuse et chimérique?

Si l'autorité de gouvernement est dépendante et responsable, elle cesse d'être souveraine. Si son pouvoir est souverain, il faut que l'autorité de législateur soit dépendante et responsable. Dire que l'un et l'autre sont souverains, c'est avancer qu'aucun des deux ne l'est. Les avez-vous imaginés pour qu'ils se servent réciproquement de contre-poids? Y pensez-vous? Placez deux poids égaux chacun dans un des bassins de la balance, le mouvement s'arrête, l'équilibre produit le repos, et la souveraineté ne peut cesser d'agir sans attaquer le principe de vie du corps politique. Supposez encore deux pouvoirs agissant suivant des directions opposées, et chacun avec la force qui lui est propre; dans cette hypothèse, à qui des deux dois-je obéir, sans résister à l'autorité d'un souverain? Si j'obéis à l'un plutôt qu'à l'autre, par cela même je ne reconnois plus pour mon souverain que celui à qui j'obéis. Ce partage de souveraineté, loin d'être un rempart contre le despotisme, ne conduit qu'à l'esclavage, ou rend le parti de la révolte nécessaire. Ce système réduit en pratique, seroit un foyer permanent de révolutions et de discordes civiles. Direz-vous que dans les grandes crises il reste toujours la ressource de l'appel à la nation? Mais qui relèvera mon appel, et est-il en lui-même autre chose qu'un cri de révolte et d'insurrection, qu'un signal de détresse et un cri de guerre et de sang, qui appelle la discorde civile et tous les malheurs sur ceux qui sont assez imprudens pour y répondre? Je parle à des Français, ils m'entendront.

Pour raisonner juste et arriver au point de vérité dans cette grande controverse, il faut commencer par faire une multitude d'analyses profondes dont si peu de gens sont capables; et ce qui m'étonne, c'est que tant de gens se mêlent d'en raisonner, sans savoir rien analyser, rien définir. C'est parce qu'on ne trouve dans des écrivains subalternes que des analyses fautives ou incomplètes, qu'on les voit sans cesse s'égarer dans de fausses routes, ou bâtir sur un sable mouvant. C'est une grande affaire que de constituer une nation sous un régime politique. Etudiez l'homme dans l'homme; puis la nature du pouvoir dans la nature humaine, celle-ci dans ses rapports avec son auteur suprême, et avec l'empire et l'influence des passions qui sont le mobile et les ressorts des volontés de la multitude: pénétrez dans le cœur de l'homme sociable, vous verrez qu'il est né ambitieux, et qu'il ne se croit libre qu'autant qu'il se croit affranchi de la dépendance.

L'ambition ressemble à l'avarice qui se croit pauvre tant qu'elle peut ajouter aux trésors qu'elle a amassés. L'ambitieux veut toujours monter plus haut; et il ne se trouve à sa place que lorsqu'il se voit au-dessus de tout ce qui l'environne. L'homme dans un rang inférieur réclame les droits de l'égalité. Est-il parvenu à mettre les autres à son niveau, il ne rêve plus qu'aux moyens de s'élever au-dessus de leurs têtes et de les dominer. Tout ce qui commande, dit Fénelon, tend à l'autorité absolue; tout ce qui obéit tend à l'indépendance. C'est de ces deux élémens hétérogènes et opposés que se composent toutes les sociétés.

Cô  
le  
vol  
peu  
le s  
rale  
hor  
pré  
gue  
nor  
nou  
c'es  
com  
A  
lyse  
toir  
son  
sou  
rain  
poi  
l'ind  
cha  
moy  
de p  
gard  
se,  
rap  
ont  
rain  
test  
time

Comment faire, ajoute Fénelon, pour les plier sous le joug de l'ordre social, et les ramener à l'unité de volonté qui en constitue l'essence? La religion seule peut triompher des passions, et obtenir de l'homme le sacrifice de sa volonté privée à la volonté générale. L'homme ne cesse de se croire l'égal d'un autre homme, que quand il voit dans son supérieur le représentant et l'image de Dieu même qui lui a délégué ses pouvoirs et l'autorité de commander en son nom. C'est sous ce rapport sublime que la religion nous force d'envisager les souverains de la terre; et c'est aussi sur cette base religieuse que repose la constitution politique des Chinois.

Avant que de prendre confiance dans vos analyses, ayez soin de les éclairer du flambeau de l'histoire. Elle vous apprendra que les orages politiques sont beaucoup plus rares sous le régime absolu que sous toute autre forme de gouvernement. Le souverain qui a la conscience de sa force et qui ne craint point pour son autorité, est naturellement porté à l'indulgence et à la douceur; il ne pense à être méchant et cruel, que quand il y croit trouver un moyen nécessaire d'écraser ceux qui entreprennent de partager ou d'usurper son pouvoir. Qu'on y regarde de près, on reconnoîtra que c'est à la faiblesse, à la timidité craintive des monarques qu'il faut rapporter les actes de despotisme et de tyrannie qui ont souillé les annales de leur règne. La souveraineté partagée a causé plus de dissensions intestines, versé plus de sang, immolé plus de victimes, fait plus de mal au monde, que n'a jamais

fait la souveraineté absolue et réunie sur une seule tête.

Nous avons vu porter jusqu'à l'enthousiasme l'admiration pour la constitution politique de nos voisins et éternels rivaux. Cette erreur qui tient à la légèreté française, n'a duré qu'un moment. Si vous n'en êtes pas revenu, lisez les annales de l'Angleterre : elles vous la montreront assise sur un volcan dont le foyer toujours brûlant et toujours attisé par la jalousie des pouvoirs, fait craindre sans cesse qu'une nouvelle éruption ne porte la destruction et la mort au corps politique et n'ensevelisse la nation elle-même sous ses ruines. Je veux que l'intérêt de tous, les mœurs de la nation et l'esprit public soient une garantie suffisante, et qui fasse dormir en sûreté les habitants de ce pays sur un sol volcanisé : vous conviendrez du moins, qu'une constitution qui peut convenir à un peuple séparé du continent, resserré étroitement dans ses limites, et qui n'entretient dans son île d'autre force armée que la garde d'honneur de son souverain, ne pourroit sans le plus grand danger, devenir la constitution d'une grande nation qui, par le caractère de ses mœurs, l'étendue de son territoire, ses points de contact avec d'autres grands peuples qui tiennent sur pied des armées formidables, présente une multitude d'aspects et de rapports absolument opposés.

Si l'exemple qui est sous vos yeux, ne suffit pas à votre instruction, parcourez les Etats du nord, et, ce qui vaut mieux encore, ouvrez les annales du monde politique; alors, affranchi de tout préjugé, et

remontant des résultats à leurs véritables causes, il vous sera facile de prononcer avec quelque confiance sur ces questions de droit public, que le sage n'aborde jamais, qu'avec modestie, et la timide circonspection qu'exige leur importance.

J'en appelle à l'histoire lue impartialement : toute souveraineté partagée renferme nécessairement dans son sein quatre causes de dissensions et de troubles intérieurs. Une lutte perpétuelle entre les parties copartageantes, et qu'entretient la jalousie des pouvoirs : un parti d'opposition qui tantôt éclate, et tantôt agit sourdement : un champ toujours ouvert aux factions remuantes et ambitieuses; et ce qui n'est pas moins funeste aux mœurs publiques, l'espèce de nécessité où l'on réduit le gouvernement d'asseoir sa politique sur la corruption, d'avoir sans cesse recours à son tarif des probités, et d'acheter par la faveur, ou à prix d'argent, la partie de puissance et de souveraineté que lui refuse la constitution nationale. Voilà bien notoirement, celle de la nation insulaire que nous avons autrefois jalouée, et voilà ce qu'ont vu les Chinois, en passant, il y a plus de deux mille ans, du régime féodal à la monarchie absolue.

Rien ne peut être parfait sur la terre, encore moins une constitution politique; c'est surtout ici qu'il faut appliquer cette maxime du sage : que dans les vérités pratiques, le mieux est souvent l'ennemi du bien. Ce n'est point dans des conceptions métaphysiques, qui, le plus souvent ne sont que de beaux rêves, mais dans l'expérience et la connoissance des pas-

sions humaines, qu'il faut chercher le juste milieu : de tous côtés, vous trouverez des précipices à combler. C'est un grand problème, sans doute, que celui d'une constitution sans tache et sans inconvéniens, mais ce problème est insoluble. Nos novateurs en politique n'ont jamais voulu regarder l'autorité absolue que du côté qui semble effrayant. Il est si difficile, ont-ils sans cesse répété, qu'un homme qui concentre dans ses mains tous les pouvoirs, n'en abuse pas pour frapper en despote ceux qu'il doit aimer comme ses enfans. Mais les souverainetés partielles n'ont-elles donc jamais enfanté ni despotes, ni tyrans ? Qui jamais a douté qu'à toute autorité absolue, il ne faille présenter des contrepoids, qui la rendent juste et paternelle dans ses moyens d'exécution ? Tout le monde est d'accord sur ce principe fondamental. L'erreur vient de ce qu'on ne voudroit choisir que ceux dont l'effet inévitable seroit d'anéantir la souveraineté elle-même, en détruisant son vrai centre d'unité.

La religion, les mœurs, l'éducation nationale, l'esprit public ; des tribunaux de justice, des conseils de législation et d'administration politique, les uns et les autres, composés d'hommes vertueux ; des lois fondamentales qui unissent d'un lieu indissoluble, la religion, la morale et la politique, et qui, dans l'opinion nationale, étendent également leur empire sur le souverain et les sujets, sur tout ce qui commande, et sur tout ce qui obéit : voilà les contrepoids et les digues à opposer contre le despotisme. Le souverain, quelque absolu que soit son pouvoir, ne sera pas tenté de les franchir, ou ces écarts et

les abus d'autorité ne seront jamais que passagers et de peu de durée. Ramené à la justice, par la force entraînant de l'opinion et par le courage des tribunaux de la nation, il sentira bientôt qu'il ne peut régner avec gloire et avec succès, qu'en régissant par les loix ; qu'il ne sera jamais mieux obéi, que quand ses volontés seront toutes légales, et par cela même conformes à l'ordre social dont l'Être suprême qui la revêtu de son autorité, l'a établi le vengeur et l'appui.

Confucius, dans les leçons de morale politique qu'il adresse à l'empereur qui s'étoit fait son disciple, renferme tout en ce peu de paroles : Soyez toujours à vos yeux, le fils du ciel et le père commun de l'empire ; appuyez toujours votre autorité sur la religion et sur la piété filiale qui en dérive, vous aurez toutes les vertus d'un grand empereur, et toute l'autorité nécessaire pour rendre votre trône inébranlable, et vos sujets heureux.

C'est encore le moyen le plus sûr de rendre la personne du chef de l'empire sacrée et inviolable : quatrième caractère de la souveraineté absolue. Un prince toujours aimé est toujours inviolable ; et quel sujet ne porteroit pas dans son cœur, et ne feroit pas un rempart de tout son corps, pour défendre la vie d'un souverain, qu'il révère comme l'image de l'Être suprême, et dans lequel il voit sans cesse, un père à qui Dieu a remis tous ses droits sur son respect, son obéissance et son amour ? Toutes les institutions chinoises se réunissent pour graver ces sentimens dans l'ame de tous les sujets, depuis les

premiers rangs jusqu'aux dernières classes du peuple. Il ne faut pour s'en convaincre que jeter un coup-d'œil sur le cérémonial prescrit par les loix, et observé scrupuleusement à l'égard de l'empereur.

Le prince ne paroît jamais qu'environné d'un appareil de grandeur et de majesté qui frappe la multitude. Tout ce qui lui appartient, qui est à son usage et qui regarde sa personne, annonce sa prééminence suprême. Conduits aux pieds du trône, les princes, les grands du royaume, les mandarins, tout tombe à ses genoux. Les personnages les plus élevés dans l'empire sont ceux qui se distinguent le plus dans les hommages profonds qu'ils lui rendent. Tout paroît petit en sa présence. Le cérémonial a fixé un langage particulier pour parler à l'empereur, lui répondre, lui demander des grâces, le remercier de ses dons, nommer tout ce qui lui appartient.

C'est surtout dans les placets adressés à l'empereur pour lui faire des représentations, lui donner des conseils et des avis, lui dénoncer à lui-même les fautes qui lui seroient échappées, que l'on voit avec quel respect profond, les mandarins et les censeurs s'expriment toutes les fois que l'honneur leur impose la loi de remplir cet important devoir. Tout ce cérémonial et toutes les formules qu'il prescrit, se rapportent au même objet, de rappeler à l'empereur et à la nation chinoise, que son titre de souverain, et son autorité absolue, dérivent des prérogatives essentiellement attachées à sa double qualité de fils du ciel, et de père et mère de tout l'empire.

De

I  
 tous  
 en t  
 l'éd  
 les  
 réco  
 nore  
 libé  
 priv  
 lent  
 tés ;  
 fans  
 par  
 pauv  
 leur  
 ge le  
 I  
 cré  
 sa p  
 misè  
 les le  
 de la  
 et la  
 des s  
 princ  
 condu  
 ses su  
 et ses  
 moni  
 culte  
 vains  
 1.

De leur côté, les empereurs de la Chine réduisent tous les devoirs de la souveraineté à se montrer en tout le *père et la mère* du peuple. Ils président à l'éducation de la jeunesse, et couronnent ses succès ; les travaux des colons attirent leurs regards et leurs récompenses. Les découvertes des artistes sont honorées de leurs suffrages et encouragées par leurs libéralités. Des honneurs sont décernés aux vertus privées et domestiques, comme aux vertus qui brillent avec le plus d'éclat, dans les emplois et les dignités ; les orphelins, les veuves et les vieillards sans enfans sont respectés, honorés, soulagés ; on les appelle par distinction, le *peuple du ciel*. La loi donne aux pauvres, le droit de glaner à la suite des moissonneurs, leur assigne des provisions sur les deniers publics, charge les magistrats de leur rendre des soins continuels.

Le ciel, dit Confucius, d'après les livres sacrés, n'a confié aux empereurs, une portion de sa puissance, que pour adoucir aux hommes les misères de la vie, et les conduire à la vertu par les leçons et l'exemple de l'amour paternel. Il en est de la souveraineté comme de la paternité. Que sont et la pompe majestueuse du trône et les jouissances des sens, comparées aux plaisirs que goûte un bon prince à consoler son peuple, à le soulager, à le conduire à la vérité, à s'entendre appeler le père de ses sujets, et à mériter ce nom auguste par ses vertus et ses bienfaits ? En observant l'appareil du cérémonial, les prosternations, les titres imposans, le culte politique rendu à l'empereur, quelques écrivains français ont été jusqu'à dire que les Chinois le

regardoient comme une divinité. C'est une erreur démentie par tous les monumens de la Chine. Loin de le regarder comme un dieu, les livres sacrés s'appliquent à l'effrayer du poids dont il est chargé, et de son immense reponsabilité envers l'Être suprême qu'ils appellent le seigneur du ciel et le premier empereur de la nation ; ils lui répètent, dans les leçons qu'ils lui adressent, qu'à l'égard de Dieu, un prince n'est *qu'un homme* comme le dernier de ses sujets, et que c'est moins à sa personne qu'à sa qualité de mandataire et de représentant de Dieu, que s'adressent les hommages qu'on lui rend.

C'est surtout la doctrine uniforme des censeurs, des lettrés, des mandarins de tous les tribunaux. Partant de ce principe, proclamé par l'empereur lui-même dans toutes les cérémonies nationales, principe qui est la base du droit public dans toutes les nations, savoir que le régime suprême appartient à Dieu, et que toute sentence rendue par un magistrat, se rend au nom de Dieu, qu'ainsi, elle doit être par lui ratifiée dans la conscience du magistrat, ils ont toujours un moyen légitime de se refuser à exécuter des ordres, ou à rendre des sentences qui seroient contraires à la loi religieuse ou au droit public de l'empire. Là, toute distinction entre l'homme privé et le magistrat, entre l'officier public et l'homme religieux, seroit repoussée comme scandaleuse et impie : tout acte qui est contraire à la religion, ne peut jamais être permis par la loi du prince et celle de l'État, parce que, s'il s'agit de prononcer sur le juste et l'injuste, l'homme de l'État est toujours l'homme de

Dieu, comme premier supérieur et chef suprême de l'empire.

La fidélité du tableau que nous avons tracé de la religion nationale des Chinois, est constatée par tous les monumens de leur histoire. Cent quarante ans avant l'ère chrétienne, *Han-Ouls*, en montant sur le trône de l'empire, invita par des ordres réitérés, les sages et tous les gens éclairés de sa nation, à lui communiquer leur avis sur la meilleure forme de gouvernement. *Tong-Tchong* publia un mémoire dont nous allons extraire quelques pensées qui se rapprochent le plus de notre objet.

« Un empereur par sa dignité, dit *Tong-Tchong*, est au-dessus de tous les hommes et tient la place du ciel ; sa puissance n'est comparable à aucune autre. S'il en use en père, il est digne de régner ; mais s'il se livre à ses passions, s'il souffre que son peuple vive dans le désordre ; s'il cherche ses intérêts propres autre part que dans le bien général de l'État, il est comme un torrent que rien ne peut arrêter ; son exemple corrompra les mœurs publiques, et il s'ôte tous les moyens d'opposer une digue aux passions, il creuse la perte de son peuple et sa propre ruine.

» Lorsqu'un prince vertueux est assis sur le trône, son exemple se communique aux magistrats, et des magistrats il passe au peuple. La vertu d'un monarque est comme une chaîne qui embrasse ses États, et dont les chaînons se prêtent une force mutuelle.

» Un prince sage qui arrive au trône dans un temps de désordre, doit commencer par réformer les abus,

pour en venir à faire exécuter le plan d'administration qu'il aura arrêté. Pour y parvenir, il faut des institutions nationales, établir une éducation publique, la confier à des sages; et sans base religieuse, il ne peut exister ni vrais sages, ni organisation sociale, ni éducation, soit politique, soit civile. Confucius a recueilli toute la doctrine des anciens; c'est la seule qu'on doit suivre, et non pas celle de nos faiseurs de systèmes, et des docteurs de nos jours qui ne cherchent qu'à innover. C'est la seule ressource qui nous reste pour revenir aux anciennes mœurs, soumettre les esprits inquiets et turbulens, et rasseoir l'ordre social et politique sur ses véritables fondemens ».

#### DU TRIBUNAL DES RITES, ET DE LA PIÉTÉ FILIALE.

LA fidélité à observer scrupuleusement les anciens rites est regardée à la Chine, comme un devoir des plus sacrés. L'empire a pour cet objet un tribunal établi presque depuis son origine. Il se nomme tribunal du Lipou. L'ancienne doctrine des Chinois y a trouvé dans tous les siècles, et y compte encore de nos jours, un grand nombre de défenseurs zélés. Par une inconséquence qui n'est que trop ordinaire à la faiblesse humaine, on voit les mandarins qui composent ce tribunal, se mêler avec le peuple dans les cérémonies religieuses, et pratiquer en leur particulier certaines superstitions qui tiennent de l'idolâtrie; mais sont-elles dé-

noncées et portées à leur jugement, ils ne manquent jamais de les condamner.

L'article des cérémonies ou des rites est immense dans la législation chinoise. Les loix humaines ne pouvant atteindre l'intérieur, et comme le remarque Montesquieu, expirant sur le seuil de la porte du citoyen, les législateurs ont cherché à atteindre les passions, et à trouver des moyens de les réprimer, en réglant l'extérieur, les démarches, le langage et tout ce qui tient aux formes sociales.

Les loix qui fixent le cérémonial forment seules un code volumineux. Ce code embrasse jusqu'aux plus petits détails, tout ce qui doit s'observer dans les cérémonies religieuses, politiques, civiles et domestiques. Chacune de ces quatre grandes branches se divise et se subdivise en une infinité de petits rameaux : tout ce qui a trait aux cérémonies religieuses de l'empire, les sacrifices au Chang-Ty, les prières pour les biens de la terre, la cérémonie du labourage, les vœux pour la pluie, les actions de grâces pour les moissons, tout le culte rendu à l'Étre suprême ; la musique de ces cérémonies religieuses, les fêtes de la cour, les réjouissances du palais, les honneurs et l'espèce de culte rendus aux ancêtres ; les cérémonies qui s'observent dans la salle des empereurs de toutes les dynasties, dans celles de Confucius, et aux sépultures de la race régnante. Observons en passant que la famille régnante, a comme Tartare, des cérémonies religieuses particulières, et qui sont étrangères à celles de l'empire. Dans celle-ci il n'y a rien pour Fo, sa religion est

étrangère à la religion nationale. Tout, en ce genre, est soumis au ressort de ce tribunal : la cour même, son étiquette, ses usages, son cérémonial intérieur et public, tout ce qui a trait à l'empereur, à l'impératrice, aux princes, aux enfans de la famille impériale ; les meubles, habits, chars, chaises ; les honneurs qui sont dus au chef de l'empire, aux grands, aux princes des différens ordres, aux mandarins, vice-rois, gouverneurs et magistrats ; les divers ornemens de leurs habits, de ceux de leurs épouses ; le nombre des personnes qu'ils doivent avoir à leur suite ; le cérémonial que chacun doit observer lorsqu'il est admis à paroître en présence de l'empereur et de l'impératrice ; ce que leurs inférieurs doivent leur rendre, et ce qu'ils se doivent respectivement les uns aux autres, tout cela fait partie des attributions du tribunal des rites. Il connoît encore de tout ce qui regarde la police, l'administration, les examens, les réglemens des collèges et des écoles de l'empire, ce qui se pratique quand les lettrés sont admis aux grades, les repas des villes à leur réception, et à celle des mandarins qui entrent en charge, et de plus l'exécution des loix sur la manière de fournir à la subsistance des vieillards et des infirmes, de venir au secours des veuves et des orphelins, de pourvoir à la sépulture des pauvres.

On s'attend bien qu'on n'aura pas oublié d'y comprendre ce qui concerne la réception et les audiences accordées aux ambassadeurs des princes étrangers, qui viennent rendre hommage ou porter les

trib  
qui  
les  
voy  
C  
exéc  
ceve  
per  
tes  
prés  
cim  
tran  
inté  
N  
plic  
con  
ce t  
pub  
nen  
gisl  
tie  
filia  
en  
con  
dét  
exe  
coe  
nét  
V  
le  
Les

tributs ; les festins qu'on leur donne à la cour , ce qui est assigné à chacun d'eux selon leur rang , ou les diverses circonstances , pour les frais de leur voyage.

C'est encore à ce tribunal à maintenir et à faire exécuter les loix de l'empire sur la manière de recevoir les édits , déclarations et ordonnances de l'empereur , sur les formalités des sceaux et des patentes , et celles à observer dans les occasions où l'on présente des mémoires , des requêtes , des remerciemens , ou lorsqu'on adresse des avis , des remontrances , que l'on porte des plaintes , et que l'on intente des accusations.

Nous n'avons pas craint d'exposer cette multiplicité d'attributions , parce qu'elle sert à faire connoître , et la prodigieuse influence que doit avoir ce tribunal , et surtout , le génie , les mœurs , l'esprit public de la nation chinoise. On nous saura certainement gré de faire remarquer que dans cette législation du cérémonial chinois , la plus grande partie est employée à consacrer les devoirs de la piété filiale. C'est elle que ces loix ont eu principalement en vue : elle en est comme le tronc et la racine commune. Pour dédommager de la sécheresse des détails où nous sommes entrés , nous citerons des exemples qui ne peuvent manquer d'intéresser les cœurs qui connoissent les plaisirs d'une âme honnête et sensible.

Voyons d'abord ce que prescrivent l'étiquette et le cérémonial pour les mariages des particuliers. Les plus grands seigneurs y sont soumis ; la loi

n'admet aucune exception. Le jour des fiançailles, le gendre est d'abord reçu comme un hôte chez son beau-père. On le conduit ensuite en cérémonie dans une salle, où arrivé en présence de son beau-père et de sa belle mère, qui sont assis sur une estrade, il s'approche et se prosterne à plusieurs reprises devant eux ; relevé et présenté aux oncles, aux tantes et aux autres proches parens de sa future épouse, il leur rend le même hommage.

Après cette première cérémonie, il retourne chez lui, il remercie son père et sa mère en faisant également trois prosternations, qu'il répète devant les autres proches parens qui ont été invités à cette touchante cérémonie. De chez ses parens, le jeune époux se rend chez tous ses proches parens et chez les amis de sa famille. Il donne à chacun des marques de respect, et s'acquitte de tous les devoirs sur lesquels il ne peut pas se tromper, parce qu'ils sont tous indiqués par la loi qui règle le cérémonial à observer dans toutes les circonstances semblables.

Le jour du mariage, l'époux va chercher son épouse avec un grand appareil : mêmes prosternations et mêmes hommages rendus de nouveau aux parens : l'épouse, en faisant ses adieux à son père et à sa mère, fait aussi les trois prosternations. L'un et l'autre se mettent en marche vers la maison paternelle ; l'époux se place à côté de la chaise sur laquelle la mariée est portée : arrivé près de la maison, il quitte son épouse pour l'attendre à la porte et la conduire au père et à la mère : les deux époux

se réunissent alors pour se prosterner, à trois reprises, devant eux, et un instant après devant les plus proches parens.

Tous les Chinois d'un certain rang, ont dans leurs maisons une salle destinée à rendre, à certains jours de l'année, des honneurs aux ancêtres de la famille. Cette salle qui s'appelle pour cela, la salle des ancêtres, est regardée comme un lieu sacré; on la visite souvent. C'est pour les Chinois un temple où ils n'entrent jamais qu'avec un respect et un frémissement religieux. Le jour du mariage, les deux époux y sont introduits avec les cérémonies prescrites; en rendant le respect et les honneurs dus à la mémoire des ancêtres, ils font les trois prosternations ordinaires: c'est tout à la fois un tribut d'amour, de reconnoissance et de religion.

Un mois après la célébration des noces, la nouvelle mariée revient chez ses parens, conduite par son époux qui l'y laisse quatre ou cinq semaines: pendant tout ce temps, elle est traitée en fille de la maison; elle sert ses parens, et reprend les mêmes occupations dont elle étoit chargée dans le ménage, lorsqu'elle étoit encore fille.

Un autre exemple va prouver jusqu'à quel point les droits de la piété filiale sont sacrés. Quoique les fils de l'empereur ne puissent épouser que des filles tartares, qui sont leurs esclaves, ils observent un cérémonial de respect envers leur beau-père et leur belle-mère. Ils vont les visiter avant la cérémonie des fiançailles; le jour du mariage, il s'y rendent de nouveau, ils conduisent ensuite la mariée au pa-

lais : près d'y arriver ils s'en séparent pour aller la recevoir à la porte du palais et l'y introduire. Le père, les oncles, les proches parens, qui l'accompagnent, sont admis à boire du vin et à prendre du thé, en présence de l'empereur qui assiste à la cérémonie des fiançailles, et admet le père et ses parens à titre d'alliés. La mère, la tante, et les proches parentes reçoivent, au même titre, les mêmes honneurs chez l'impératrice. Le même cérémonial s'observe aux mariages des princesses, filles de l'empereur, lorsqu'il leur fait épouser les fils de quelque grand de l'empire.

Le premier jour de l'an est une des fêtes du premier ordre à la Chine. Ce jour est un de ceux où l'empereur ne manque jamais d'aller rendre ses devoirs à l'impératrice sa mère, et rien n'est si solennel et si magnifique que cette cérémonie.

Au moment où le soleil commence à paroître sur l'horizon, les mandarins de tous les tribunaux, en grands habits de cérémonies, se rangent selon leur dignité, dans la cour extérieure, qui est entre la salle du trône et la porte intérieure du palais : les princes de tous les ordres, les comtes de la famille impériale, tous en grand costume, sont placés selon leur rang, dans la cour de l'intérieur du palais, et également sur deux lignes.

Alors l'empereur sort de son appartement, porté dans sa chaise de cérémonie, pour se rendre chez sa mère. La cloche du palais sonne pour annoncer la sortie de l'empereur, et le son doit se faire entendre pendant tout le temps que dure la cérémonie. La

marche de l'empereur est accompagnée de tous ceux qui portent les *insignia* ou attributs de la dignité impériale, les masses, les piques, les drapeaux, les étendards, etc. Arrivés dans la première cour du palais de l'impératrice mère, ces officiers se rangent sur deux lignes; les mandarins se placent aussi sur deux lignes dans la seconde cour; les princes et les comtes de l'empire, sont rangés de même dans la troisième cour, qui est vis-à-vis la salle du trône de l'impératrice mère. L'empereur, parvenu au vestibule de cette cour, descend de sa chaise et traverse la cour à pied. Le président du tribunal des rites s'avance vers l'empereur, se met à genoux, reçoit un placet de sa main, le remet à l'eunuque mandarin, qui va le présenter, à genoux, à l'impératrice mère. L'objet de ce placet est de la prier de monter sur son trône, pour y recevoir les humbles prosternations de son fils.

L'impératrice mère sort en habit de cérémonie, de son appartement, suivie de toute sa cour, avec un appareil qu'il seroit trop long de décrire, et elle monte sur son trône. L'eunuque mandarin en avertit le mandarin du tribunal des rites, c'est ordinairement le président. Il s'avance vers l'empereur, se prosterne, et lui adresse, étant à genoux, un court discours où il lui rappelle la loi de l'empire, et prie sa majesté sur laquelle le ciel et la terre, et toute la nation chinoise ont, à ce moment, leurs regards fixés, de donner un grand exemple de religion et de vertu à tous les sujets de l'empire, en rendant à sa très auguste mère, les devoirs que commandent à tous les

ensans , la religion et les droits sacrés de la nature :

L'empereur s'avance sous la galerie, vis-à-vis le trône de sa mère : il se tient debout, les manches abattues et les bras pendans. Les princes, les comtes de l'empire, les mandarins sont au fond de la cour, et les regards tournés vers le trône, prennent la même attitude que l'empereur, les manches abattues et les bras pendans, avec tous les signes du plus profond respect. Pendant ce préparatif, les musiciens de l'empereur et ceux de l'impératrice, réunis, exécutent l'air *ping*, composé pour cette cérémonie : cet air porte les plus tendres émotions dans des âmes déjà préparées aux impressions de la sensibilité.

Un mandarin crie à haute voix : *mettez-vous à genoux* ; dans l'instant, l'empereur, les mandarins, les princes tombent à genoux : un moment après : *prosternez-vous* ; tout le monde se prosterne la face contre terre : *redressez-vous* ; tout le monde se redresse à sa voix, et à la fin de la troisième prosternation, le mandarin crie : *relevez-vous* ; l'empereur, les mandarins, les princes et les comtes se remettent dans la posture où ils étoient d'abord ; puis tombent à genoux, font trois prosternations nouvelles, se relèvent encore, retombent à genoux, et en font trois autres, exécutant tous ces mouvemens au cri du mandarin, grand maître des cérémonies.

Les neuf prosternations faites, le président du tribunal des rites se met à genoux, et présente un second placet de l'empereur, dont l'objet est d'inviter l'impératrice mère à retourner dans son appartement. Le placet est porté par l'eunuque mandarin : la mu-

sique de l'impératrice annonce son départ ; la musique de l'empereur lui répond ; la musique se tait : le mandarin du tribunal des rites, prosterné devant l'empereur, annonce que la cérémonie est finie, et il invite, à genoux, sa majesté à retourner dans son palais. La musique de l'empereur recommence et joue une fanfare : l'empereur redescend par l'escalier de l'orient, traverse la cour à pied, arrive au vestibule, il se met dans sa chaise et retourne dans son appartement, dans le même ordre qu'il en étoit venu. Alors la musique, la cloche qui avoit sonné pendant toute la cérémonie, cessent de se faire entendre.

Au même jour et peu de temps après, l'impératrice épouse, suivie de toutes les reines, princesses, comtesses de la famille impériale, et de toutes les dames du palais et de la cour, vont rendre leur hommage à l'impératrice mère, lui font les prosternations prescrites par un cérémonial qui n'est guères moins pompeux que celui qui est prescrit pour les hommages rendus à l'empereur.

Ce même hommage filial se répète à plusieurs autres fêtes de l'année, et dans toutes les circonstances importantes : Dès que l'empereur a été reconnu et proclamé, son premier devoir est d'aller se prosterner devant sa mère, et il ne reçoit les honneurs et les hommages des grands de sa cour et de l'empire, qu'après avoir rempli ce devoir sacré. S'agit-il de nommer une impératrice épouse, de donner une principauté à un des fils de l'empereur, d'accorder au peuple quelque soulagement, de rendre un édit favorable, l'usage est de faire intervenir un ordre de

l'impératrice mère. L'empereur proteste dans la déclaration qu'il y joint, que son édit n'est qu'un acte de l'obéissance qu'il doit à son auguste mère. La loi de l'empire veut qu'elle soit regardée comme la source de toutes les grâces, la protectrice du peuple et de l'empire ; et les termes dans lesquels s'explique l'empereur à la tête de ses édits, feroient croire que sa mère est la première en autorité dans tout l'empire, et que son fils ne se réserve que la gloire d'être fidèle à exécuter ses intentions et ses volontés, qu'il respecte comme celles du ciel.

C'est ici surtout que l'exemple du souverain donne la loi à tous les sujets de l'empire. Le même jour, dans toute la Chine, dans les provinces comme à la capitale, dans les villages comme dans les villes, les mêmes cérémonies s'exécutent. Les classes inférieures, selon la manière que la loi le prescrit, imitent les classes supérieures. Les grands, les mandarins, les chefs de l'empire et des tribunaux, chacun sans exception, s'y conforme dans l'intérieur de sa famille : les enfans se prosternent devant leurs parens, les cadets devant leurs aînés, les gendres devant leur beau-père, les inférieurs devant leurs supérieurs, les disciples, fussent-ils même fils de l'empereur, devant leurs maîtres. Les femmes s'acquittent des mêmes devoirs à l'égard de leurs parentes et des femmes qui sont au-dessus d'elles. Ces hommages, ces prosternations, dont il vaut mieux interpréter l'esprit que de critiquer l'exagération et le ridicule prétendu, sont d'étiquette et de devoir dans toutes les fêtes civiles et domestiques du premier ordre ; mais

L'empereur est le seul qui fasse et reçoive les neuf prosternations. Le nombre est limité pour chaque particulier, suivant le rang qu'il occupe dans la société.

Les Tartares, en soumettant la Chine à leur domination, et en s'en rendant maîtres par droit de conquête, en 1644, ont eu le bon esprit d'adopter les usages et presque toutes les maximes de la piété filiale des Chinois; et ils poussent encore plus loin qu'eux le respect pour leurs ancêtres, et pour les chefs de leur famille. L'empereur ne leur en donne pas simplement l'exemple, il regarde comme un de ses premiers devoirs, de veiller de près à cet égard sur tous les princes du sang; il se montre inexorable pour toutes les fautes qui se commettent contre le respect et l'obéissance filiale que la nature et la loi prescrivent à tous les hommes.

La doctrine de la Chine sur la piété filiale est plus pure et plus lumineuse, à mesure qu'on remonte vers sa première source : les livres sacrés des *King* et leurs plus anciens commentaires nous en fournissent la preuve. Les livres qui ont été faits en Chine depuis deux mille ans sur la piété filiale, suffiroient seuls pour former une grande bibliothèque. On en sera moins surpris, quand on voudra entrer dans les détails sur l'étendue des devoirs qui sont autant de conséquences des maximes que les Chinois ont adoptées et qu'ils portent jusqu'à la superstition. Elles sont la base de l'éducation morale de la jeunesse dans toutes les écoles. Confucius, depuis plus de deux mille ans, resté l'objet d'une vénération outrée

et souvent superstitieuse, est regardé comme l'apôtre et le conservateur de cette doctrine ancienne et primitive ; il n'en parle jamais que comme du premier enseignement de la morale, soit politique, soit particulière ; par-tout il la présente comme la racine de toutes les vertus et la première source de la prospérité publique. C'est moins, au reste, à ce grand philosophe qu'à ses commentateurs fanatiques, qu'il faut imputer les abus et les excès qui ont déshonoré la pratique d'une vertu si pure et si sublime dans ses véritables principes. Confucius distingue dans la pratique de cette vertu, l'ouvrage de la nature, l'ouvrage de la raison, l'ouvrage des institutions sociales et de l'éducation.

Le père Amiot, aussi célèbre par ses connoissances que par ses travaux apostoliques, nous a fait connoître par ses savans extraits, les meilleurs ouvrages des auteurs chinois sur la piété filiale. Tenons-nous aux maximes que renferme le chapitre Tien-li du livre intitulé Li-ki, ouvrage qui jouit de la plus grande réputation à la Chine.

« Enfans chéris du ciel et qui voulez suivre les loix saintes de la nature, dit cet auteur aux enfans, quel que soit votre rang, votre âge et votre sexe, honorez vos pères et mères ; et s'il le faut, jetez-vous un voile sur les yeux, plutôt que de leur manquer à cause des défauts et des vices qu'ils pourroient avoir : allez au-devant de tout ce qui pourroit leur faire plaisir, même dans les plus petites choses : ne parlez point de vieillesse, ni d'âge avancé, en présence de vos pères et mères : sont-ils malades, re-

noncez

no  
O  
rai  
sai  
d'a  
vo  
pre  
pla  
»  
dan  
cha  
l'ea  
habi  
vous  
resp  
soit  
de v  
tuen  
rière  
des  
que  
que  
vous  
par  
féren  
mort  
chan  
donn  
s'il s'  
ou d  
exem  
r

noncez à la musique et à toute parure. Sont-ils morts, Observez de point en point, les loix sur les funérailles et le deuil : toute votre vie, le jour anniversaire de leur mort, abstenez-vous de toute espèce d'amusement. A la mort de votre père, ayez soin de vous démettre de tous vos emplois, pour ne les reprendre que quand l'obéissance due à ceux qui les remplacent dans leur autorité, vous en imposera la loi.

» Quant aux devoirs et au respect à leur rendre dans l'intérieur de la famille, venez chaque jour, au chant du coq, présenter aux auteurs de votre vie, de l'eau pour laver leurs mains ; venez leur donner leurs habits et prendre leurs ordres. Toutes les fois qu'ils vous feront quelque commandement, écoutez-les respectueusement, et qu'à tout, votre unique réponse soit toujours : *j'obéis*. Marchez-vous en la compagnie de votre père, souvenez-vous qu'un fils bien respectueux marche à une distance de quelques pas, derrière son père. Jouer des instrumens ou participer à des réjouissances et à des fêtes, vous amuser pendant que votre père porte le deuil, ce seroit une marque d'insensibilité, et une indécence coupable. Ne vous écarter en rien des usages auxquels votre père paroît attaché, marquez votre respect et votre déférence en vous y conformant ; même après sa mort, soyez au moins trois aus, sans apporter aucun changement à ce qu'il avoit fait ou réglé. La loi vous donne le droit de faire des remontrances à votre père ; s'il s'écarte en quelque chose, d'une conduite sage ou des vrais principes, il vous donne en cela des exemples que la loi ou la raison vous défendent

d'imiter : votre père est homme, il est par conséquent fautif ; mais dans ces circonstances délicates, embarrassantes et pénibles pour votre cœur, ayez soin de ne rien dire, ni de rien faire qui puisse blesser la piété filiale : que dans les avis et les remontrances auxquels votre devoir, et l'intérêt que vous portez à votre père, vous obligent, tout paroisse prendre sa source dans l'amour que vous lui devez, et soit accompagné des égards et du respect dont aucune considération ne vous autorise à vous écarter en quoi que ce soit. Faites-vous un point de religion, de célébrer les fêtes instituées pour honorer les ancêtres. Votre fidélité à vous acquitter de ce devoir sacré consolera la veillesse de votre père et de votre mère. Ils se diront avec attendrissement : si la mort vient trancher la trame de nos jours, nous ne mourrons pas tout entiers, nous survivrons à nous-mêmes dans le cœur de nos enfans ».

Confucius est surtout admirable dans les peintures qu'il nous fait des devoirs de la piété filiale. Il n'en parle qu'avec une sorte d'enthousiasme sacré. « Un fils, nous dit-il, est la chair de la chair, les os des os de ses parens ; il est une portion de leur substance, c'est leur sang qui coule dans ses veines. Les droits d'un père sur ses enfans dérivent de leur existence même, et tenant à tout leur être, ne peuvent jamais ni cesser, ni s'affaiblir. Un père est le souverain naturel de son fils, et le fils le sujet naturel de son père.

» La piété filiale est une vertu du cœur, mais elle ne s'y borne pas. Semblable au feu qui répand

sa chaleur et sa lumière sur tout ce qui l'environne, la piété filiale se manifeste au-dehors et sur tous les actes extérieurs, dans le maintien, dans les paroles, dans les actions et dans toute la conduite. Plus un enfant bien né aime, et plus il fait éclater son respect. Un fils respectueux est encore plus attentif sur soi-même, que ne l'est un courtisan honoré de la familiarité de son prince. Quelque amitié qu'un père et une mère lui témoignent, quelque confiance et quelque liberté qu'ils lui accordent, il ne se permettra pas un geste, une posture, une façon de se tenir et de s'asseoir en leur présence, dont il pût rougir devant un étranger. Nos ancêtres, que nous ne pouvons bien honorer qu'en nous les proposant pour modèles, étoient bien éloignés de s'émanciper, et de se donner des libertés dans le secret de la maison domestique. Lors même qu'ils n'étoient pas vus, ils respectoient jusqu'aux meubles de leurs parens, et ils n'auroient pas osé, étant seuls dans la cour, passer par le chemin du milieu, honneur qui étoit réservé au chef de la famille.

» Devoir de reconnaissance et d'amour : la nature même apprend la piété filiale aux enfans, avant que la raison leur parle. Ils s'observent, ils se contraignent, ils se gênent pour écarter ce qui déplaît à leurs père et mère, et pourroit les chagriner, leur causer quelque inquiétude. Mais l'amour d'un enfant ira-t-il jamais aussi loin que la tendresse des parens ? Que peut faire le fils le plus tendre, qui soit comparable à ce qu'ont fait pour lui les auteurs de sa vie ? Que de peines et de sacrifices n'a-t-il pas coûté à sa mère,

même avant que de naître ! C'étoit pour lui qu'elle avoit soin d'elle-même. L'espérance de le conserver anime son courage au milieu des douleurs de l'enfantement : il lui déchire les entrailles, il l'environne des horreurs de la mort, elle s'oublie pour ne s'occuper que de son péril. Les soins qu'exige l'enfance, continuent de l'assujettir à des devoirs pénibles et de tous les momens ; l'amour maternel les change en jouissances. Les cris de son enfant ne blessent point son oreille ; ses importunités sollicitent son cœur, et jamais ne lassent sa patience. S'il pleure, sa main caressante essuie ses larmes, ses baisers le consolent. S'il a faim, elle le nourrit de son lait, sa substance la plus pure. A-t-il froid, Elle l'échauffe dans son sein. Le besoin du sommeil se fait-il sentir, elle le berce et l'endort. Est-il éveillé, elle l'amuse elle quitte tout, jour et nuit, pour voler auprès de lui. Quelque pauvres que soient un père et une mère, ils vont jusqu'à se priver du nécessaire, à endurer la rigueur des saisons pour procurer des vêtemens commodes à leurs enfans. Ils se nourrissent, eux, d'alimens grossiers, quelquefois ils sont réduits à souffrir la faim ; et leur amour est ingénieux à trouver des ressources pour leur fournir une nourriture saine et agréable. Combien de fruits et de douceurs n'arrivent dans la maison que pour eux !

» Un père qui arrive le soir, fatigué du travail de la journée, songe d'abord à son enfant. Ses caresses le délassent de ses fatigues, il le porte dans ses bras, et il ne le quitte que pour le remettre dans les

bras de sa mère qui souffre de s'en voir séparée. Est-il malade, que d'inquiétudes il cause à l'un et à l'autre ! Ils souffrent plus que lui ; ils ne sont jamais assez pauvres pour qu'ils ne trouvent pas dans leurs privations, de quoi lui procurer les remèdes dont il a besoin. ils achèteront s'il le faut, sa guérison, aux dépens de leur propre vie. Ajoutez encore les peines que coûte la première éducation de l'homme. Il faut lui apprendre tout, à marcher, à parler, à se soigner lui-même. Il faut se saisir des premiers rayons de son intelligence, former son esprit, développer, diriger sa raison, jeter dans son cœur les principes de la vertu, les semences de la sagesse, le préparer au rang qu'il doit occuper dans la société ; et pour en faire un homme, un vrai citoyen, être son premier instituteur. Pour y réussir, les pères et les mères prennent sur leur tranquillité, sur leur fortune, sur leurs inclinations, sur leur santé, sur leur vie même ; ils se sacrifient en mille manières, pour rendre leurs enfans heureux.

» Un ancien l'a dit dans l'excellent ouvrage que les pères eux-mêmes mettent entre les mains de leurs enfans pour former leur esprit et leur cœur : les vertus des parens ne sont pour la plupart que l'expression et l'effet du désir qu'ils montrent de donner à la société des enfans dignes d'eux, et qui les fassent honorer par leurs qualités sociales et vertueuses. Que de modestie, de douceur, d'affabilité et de générosité n'inspire pas à un père, l'envie de faire des protecteurs, des amis à ses enfans, et de leur gagner la bienveillance du public ! Les passions,

même les plus ardentes, les plus impérieuses, ne tiennent pas à cet égard, contre les sollicitations de l'amour paternel : l'empereur Chang-Y avoit la bonne foi de le confesser : la crainte de nuire à mon fils m'a corrigé du jeu et du vin, et m'a sauvé mille fois des délicatesses de ma vanité et des saillies de ma colère ; je lui dois ma réputation et mes amis, et bien plus encore, je lui dois ma vertu ».

Or, un enfant bien né, un enfant pour qui le crime et la honte de l'ingratitude seroient l'opprobre et le tourment de sa vie, à tout cela pré-sont : la nature en a gravé le souvenir dans son cœur, en caractères ineffaçables. En les lisant au fond de sa conscience, il y lit sans cesse les devoirs de la piété filiale. Il met sa gloire et son bonheur à s'acquitter envers ses parens. Sa reconnoissance a toute la sensibilité, toute la délicatesse, tous les empresse-mens de leur amour. Plus la veillesse les approche des misères, des besoins, des infirmités, des capri-ces, des humeurs, des oublis, des déraisonns de l'en-fance, plus son cœur en est touché et attendri ; il les sert, les soulage, les soigne, les console, les égaie et les amuse, les supporte sans jamais se dé-goûter, ni se lasser : toujours, au souvenir de ce qu'ils ont été pour lui, il s'applique à leur rendre tout ce qu'il a reçu d'eux. Sa fortune, ses soins, sa vie sont leur inaliénable propriété. Le bienfait de la nais-sance fût-il leur seul bienfait, ce seroit encore un titre suffisant pour leur accorder des droits auxquels l'ingratitude seule pourroit mettre des bornes. C'est par eux qu'il existe, c'est pour eux qu'il doit vivre.

La mort elle-même, qui bientôt viendra trancher leurs jours, ne leur fera rien perdre de leurs droits sur sa reconnaissance. Il rendra à leur mémoire les honneurs et le respect qu'il ne peut plus rendre à leur personne.

La religion chez les Chinois, vient encore au secours de la nature; elle en resserre les liens, elle en consacre les devoirs. Dans la doctrine des livres sacrés, Dieu, qu'ils désignent sous des images symboliques, et les dénominations de *Tien* ou *Chang-Ty*, est le principe, le milieu et la fin de toutes les choses, l'œil de l'univers, le soleil de l'éternité. Les Chinois, dans leurs prières et leurs sacrifices particuliers ou dans les cérémonies publiques, et les ministres de la religion dans les discours qu'ils adressent au peuple, le nomment le plus ordinairement *le père et la mère de tous les hommes*, l'arbitre suprême des destinées, l'Être éternel d'où tout ce qui existe est sorti, la source de toutes les faveurs que la vertu peut attirer sur les justes, le vengeur sévère de l'infraction des loix, et dont la colère contre les méchans n'est jamais plus terrible après leur mort, que sa justice a été plus patiente à leur égard pendant leur vie.

Dieu, principe et source de tout ce qui a vie, est en même temps, l'auteur, le chef suprême, le législateur, le premier souverain de la société civile et politique. Ces titres augustes dérivent tous, dans la créance des Chinois, de sa qualité de père et de mère de tous les hommes. Il est sur la terre, par sa puissance infinie, tout ce qu'il est dans le ciel où il

a placé son trône et le siège de son empire sur tout l'Univers

L'action de Dieu dans le gouvernement du monde ne se repose jamais ; mais la main qui imprime le mouvement et distribue la vie à toute la nature , est cachée aux yeux de l'homme. Pour rendre en quelque sorte son action et sa puissance visibles , Dieu a créé l'autorité paternelle : il a confié ses droits , l'exercice de son autorité suprême , et tous ses pouvoirs , à chaque chef de famille. Lisez les livres sacrés des Chinois : chaque famille est une petite monarchie ; le père règne sur tous les membres qui la composent ; il est roi dans l'enceinte de la maison domestique. Son autorité est sacrée , elle vient de Dieu , ou plutôt c'est l'autorité de Dieu même qui commande. L'autorité du père n'est qu'un pouvoir exécutif ; l'obéissance qu'on lui rend est un acte de religion , elle se rapporte à Dieu qui , à proprement parler , est le seul maître, le seul souverain de l'Univers. De cette doctrine dérivent les titres augustes que les livres sacrés donnent au chef de famille. Il est l'image et le représentant de la divinité , l'œil de sa providence, le ministre de sa justice et de sa bonté , l'interprète de ses volontés , le canal par où arrivent dans le sein de la famille les faveurs du ciel. A la qualité de maître et de supérieur sur ses enfans , Dieu a voulu ajouter la qualité de pontife. C'est en effet au chef de la famille , au père , et après sa mort , au fils aîné , qu'appartient exclusivement le droit de présenter à Dieu les vœux de la famille réunie , et d'offrir des sacrifices dans l'intérieur de la maison

domestique. Toutes les conséquences de cette doctrine ancienne et primitive des Chinois s'offrent d'elles-mêmes à l'esprit.

Résister aux volontés d'un père et d'un chef de famille, c'est résister à Dieu même : leur manquer de respect, est un outrage fait à la divinité. Toutes les fautes contre les devoirs de la piété filiale sont une espèce de sacrilège. Les faveurs et les bénédictions du ciel sont le prix de l'obéissance et de la fidélité; et la malédiction ne manque jamais d'atteindre, tôt ou tard, l'enfant, ingrat ou rebelle, et de venger les droits sacrés de l'autorité paternelle, quelquefois même pendant une longue suite de générations.

Il n'est point de peuple, qui soit plus attaché à sa religion, plus fidèle à ses traditions anciennes, en général, plus superstitieux, que le peuple chinois; mais dans cet empire, les idées superstitieuses, les opinions du fanatisme religieux, tout semble fait de manière à tourner au profit de l'autorité que le père exerce sur les enfans, les serviteurs, les esclaves, tous les membres de la famille. Tout encore dans l'éducation, soit privée son publique, se rapporte à ce grand objet. C'est la première leçon que donne la mère à ses enfans, et qu'elle enseigne plus efficacement encore, par ses exemples. Les maîtres dans l'enseignement des écoles, les docteurs de la loi dans leurs livres, les mandarins chargés de l'instruction du peuple, et dans les discours qu'ils lui font souvent, et à des jours que le tribunal des rites a fixés, prennent toujours pour leur texte principal, les droits

de la paternité et les devoirs de piété filiale. « Toutes les vertus sont en péril, quand la piété filiale s'affoiblit dans le cœur d'un enfant. Tout ce qui porte atteinte à la piété filiale est une calamité publique. Il vaut mieux faire pleurer cent fois sa femme, que de faire soupirer une seule fois sa mère. On ne jouit bien de son cœur que par la piété filiale.

Cette doctrine est la seule qui puisse fixer les vrais principes du gouvernement d'un empire : si on l'abandonne, les loix portent à faux, l'autorité chancelle, l'Etat est près de sa ruine. Le *Tien* (Dieu) ne verse ses bienfaits que sur les fils reconnoissans et dociles. Un fils tendre et vertueux n'a ni goût, ni sentiment à lui. Ce qui plaît à ses parens, lui plaît ; ce qui les afflige, l'afflige. Son cœur n'est que l'écho du cœur de ses parens. Un souverain n'est grand et ne se couvre de gloire qu'autant qu'il surpasse ses sujets en piété filiale. C'est elle qui le fait aimer de ses sujets, et qui lui donne le sceptre de tous les cœurs. Qui n'aime pas ses parens, haïra l'empereur. L'amour de la patrie expire des plaies qu'a reçues la piété filiale. Elle est le point d'appui de toutes les loix sociales et politiques. Malédiction sur la tête du fils ingrat ou indocile : les menaces d'un père sont le tonnerre des familles, elles effraient l'innocence même ; l'indocilité qui les brave est si abominable, qu'elle en inspire encore une plus grande frayeur ».

« Nous nous bornons à ce petit nombre de sentences. On en pourroit composer un volume, si on vouloit copier les auteurs des livres sacrés et leurs

commentateurs : le recueil qui les renferme a été publié par l'empereur Kang-Hi, contemporain de Louis XIV, pour les assemblées du peuple, de chaque mois, soit dans les villes, soit dans les campagnes, assemblées auxquelles président les mandarins ou les anciens, et qui sont instituées depuis une époque très-ancienne, pour servir, à l'instruction publique. Ces leçons ne manquent jamais d'être accompagnées du récit des faits miraculeux, des prodiges merveilleux et surnaturels opérés par la divinité, ou pour exciter la fidélité aux devoirs de la piété filiale, ou pour jeter la terreur dans les âmes de ceux qui seroient tentés de secouer le joug du pouvoir paternel, ou de violer quelques-uns de ses droits sacrés. Si vous échappez, dit l'empereur Kang-Hi, à la justice des loix, sachez que vous n'échapperez pas à la vengeance du *Tien*. Cet empereur rapporte des exemples de punitions les plus épouvantables. C'est ainsi, poursuit-il, que seront punis les ingrats qui manquent à la piété filiale. La sévérité de la justice du *Tien* s'étend aussi loin que son pouvoir. La promptitude de ses châtimens est effrayante. Osez-vous désormais nourrir dans votre cœur, une seule pensée contre les devoirs que sa loi vous prescrit envers vos pères et vos mères? Ici le peuple assemblé doit répondre tout d'une voix : Pou-kan, qui veut dire : nous ne l'oserons pas. Osez-vous désormais faire rien qui lui soit contraire? Même réponse de l'assemblée : Pou-kan ; nous ne l'oserons pas.

Le recueil des édits, ordonnances et instructions publiées par Kang-Hi est divisé en soixante livres. Il

y traite de vertu, de science, de politique, d'adoration du *Tien*, de l'imitation des ancêtres, des belles-lettres, des moyens de soulager le peuple, de faire un choix parmi les mandarins destinés aux emplois de l'empire, etc.; et tous ces sujets longuement discutés sont tous rangés sous le titre général de l'autorité des chefs de famille et de la piété filiale. Partout l'empereur ne se considère que sous les rapports qu'il a comme père de son empire, et il en déduit tous les devoirs de la royauté, sa qualité et ses devoirs de souverain.

L'impératrice mère tomba malade. Nous regrettons que les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer, nous interdisent de transcrire la longue relation de la conduite de l'empereur, des soins qu'il lui rendit, jusqu'à descendre à toutes les fonctions de garde-malade; des vœux qu'il fit offrir dans toutes les provinces, pendant sa maladie, des actes de religion, et des sacrifices solennels qui les accompagnèrent à sa convalescence. Nous ne citerons que ces paroles attendrissantes : « Les inquiétudes de mon amour ne » me quittent ni jour ni nuit, le sommeil et la nour- » riture ne sont plus rien pour moi; toute ma con- » solation est de tourner humblement mes pensées » vers le *Tien* suprême; les yeux noyés dans mes » larmes, je me suis prosterné la face contre terre, » et j'ai profondément médité sur tout ce qui pour- » roit me mériter son assistance divine : j'ai songé » que le plus sûr moyen de fléchir sa colère et d'ob- » tenir les effets de sa clémence et de sa bonté, se- » roit de me montrer moi-même clément et misé-

» ricordienx ; que c'étoit à ce seul prix que le *Tien*  
» se laisseroit toucher à la vue de mon extrême dou-  
» leur, et qu'il m'accorderoit la prolongation d'une  
» vie que je n'acheterois pas trop cher au dépens de  
» ma propre vie ». En conséquence Kang-Hi se dé-  
termina à faire grâce à tous les criminels qui ne sont  
pas exceptés par la loi, des grands pardons. L'em-  
pereur finit par dire : *Je prie le Tien de bénir mes*  
*vœux.*

Aux sentimens et aux droits de la nature, à l'em-  
pire sacré de la religion, ajoutons les loix de l'em-  
pire et les édits de ses souverains. On diroit que la  
législation chinoise n'est, à proprement parler, qu'un  
code de famille. Les loix de la Chine ne reconnois-  
sent presque point de bornes à l'étendue de l'auto-  
rité des pères sur la famille. Hors le droit de vie et de  
mort, il n'en est point de tous ceux qu'un homme  
peut avoir sur un autre homme, que la loi ne recon-  
noisse dans l'autorité naturelle d'un chef de famille.  
Un père peut engager et vendre son fils. Maître abso-  
lu de ses biens propres, soit de ceux qu'il a acquis,  
soit de ceux qu'il a hérités de ses ancêtres, un père  
a également le droit d'engager, de vendre, de dis-  
siper les biens que son fils a acquis : bien plus, quel-  
que dette qu'ait contractée le père, à moins que ce  
ne soit au jeu, parce que dans les mœurs chinoises ;  
le jeu lucratif est défendu et ne peut donner aucun  
droit, un fils est la caution nécessaire de son père ;  
il est tenu d'acquitter toutes les créances tirées sur lui.

Une bru n'a rien en propre, n'a aucun meuble qui  
lui soit personnellement affecté ; elle ne peut rien

donner, rien prêter de son chef. Lui fait-on un présent en habits, en soieries, en sachets d'odeurs, ou de quelque nature que ce soit, elle peut le recevoir; mais elle va aussitôt le présenter à son beau-père et à sa belle-mère : s'ils l'acceptent, elle s'en réjouit, comme si on lui en faisoit présent une seconde fois; s'ils le lui rendent, d'abord elle doit s'excuser d'accepter; s'ils lui en donnent l'ordre, elle les en remercie, et le garde pour le temps où ils pourroient en avoir besoin. Un fils, du vivant de son père ou de sa mère, n'oseroit disposer de lui-même, ni du char, ni des chevaux dont l'auroit gratifié le prince.

Tout mariage est nul sans le consentement du père, à quelque âge que soit parvenu le fils. Tout mariage contracté pendant le temps du deuil de la mort d'un père, est nul de plein droit; ou même, lorsque les parens au premier degré sont condamnés à mort, quoique la sentence ne doive pas être exécutée de long-temps. Quelque tendresse et quelque affection qu'ait un fils pour son épouse, il doit la répudier, la chasser de la maison paternelle et de la sienne, si elle a le malheur de déplaire à son père et à sa mère. N'eût-il au contraire que de la froideur et de l'antipathie pour elle, si son père et sa mère lui disent : votre épouse nous sert bien, nous en sommes contens, il doit la traiter en épouse chérie et la garder jusqu'à la mort.

Les testamens des pères sont sacrés; aucun défaut de formalités n'est admis pour les faire casser, pourvu qu'ils soient authentiques et qu'ils n'aient pas été rétractés.

Les loix criminelles en Chine sont d'une rigueur extrême contre les enfans qui violent les devoirs de la piété filiale. Après le crime de rebellion, et de lèse-majesté, il n'en est point qui soit réputé plus atroce, que celui de manquer à ses parens. S'il arrive, ce qui est presque sans exemple ou très-rare, qu'un enfant outrage son père, lui dise des injures, lève la main sur lui pour le frapper, si surtout il lui ôte la vie, alors tout l'empire est en mouvement, l'empereur devient juge du coupable. On dépose tous les mandarins de la province, et surtout ceux de la ville où un enfant dénaturé et parricide a été si mal instruit et si mal surveillé. On châtie sévèrement ses proches pour avoir négligé de le corriger, et pour n'avoir pas averti les magistrats de ses mauvaises inclinations. Le coupable est mis en pièces, on le brûle, on détruit sa maison jusqu'aux fondemens; celle de ses voisins est rasée; on dresse par-tout des monumens pour transmettre la mémoire de cet horrible attentat.

Il ne peut entrer dans l'esprit d'un Chinois qu'un père puisse étouffer le cri de la nature et soit cruel envers ses enfans, au point de les maltraiter, de les punir grièvement sans qu'ils l'aient mérité; un père qui accuse son fils au tribunal d'un mandarin, de manque de respect ou de désobéissance, n'est point obligé d'en apporter de preuves; le fils passe nécessairement pour coupable, l'accusation du père suffit pour faire prononcer contre lui les peines de la loi. Au contraire, la loi va jusqu'à défendre aux mandarins de recevoir les accusations d'un fils contre son père: si le fils se plaint de son père, il est

regardé comme un monstre. Il est cependant quelques genres de plaintes qui peuvent être écoutées, lorsqu'elles sont signées par le grand-père : mais s'il se trouve quelque fausseté dans le moindre article, le fils est puni de mort. C'est le devoir d'un fils, disent les Chinois, d'obéir et de prendre patience. Eh ! de qui souffrira-t-il, s'il ne peut souffrir de son père ?

Un mandarin sacrifie sa vie pour la défense du peuple, un lettré pour celle des loix, et un fils pour venger son père. Comment doit se comporter un fils vis-à-vis de l'ennemi de son père ? Un fils qui connoît la nature et ses devoirs, répond Confucius, se couche en habits de deuil ; il n'a d'autre chevet que ses armes, il n'accepte aucun emploi, il ne souffre point que cet homme, ennemi de son père, reste sur la terre. S'il le rencontre, soit dans le marché, soit au palais, il ne retourne point chez lui pour prendre ses armes, il l'attaque sur le champ : l'ennemi de votre père ne doit pas rester sous le même ciel avec vous ; mettriez-vous bas les armes, sans avoir vengé sa mort ; et pouvez-vous habiter un même royaume avec le meurtrier de l'auteur de votre vie ?

Quel conseil atroce, quel devoir barbare, dites-vous ! et combien de maximes et de loix parmi celles qui viennent d'être rapportées, sont abusives et évidemment contraires à la nature, à la saine morale, au repos de la société ! Je n'ai point la pensée de me faire en tout l'apologiste de la législation et des mœurs chinoises, je ne dois m'occuper dans ce moment

m  
e  
la  
di  
de  
bl  
su  
  
co  
de  
cle  
l'é  
ri  
e  
e  
e  
Tan  
Chi  
sou  
la d  
des  
trés  
tre  
che  
prés  
posé  
les v  
ou l  
jurid  
miss  
gistr  
en f

ment que d'en tracer le tableau. Il me semble qu'il est sage de différer de les soumettre à l'examen et à la censure, jusqu'à ce que nous en ayons exposé les différentes branches, assez pour mettre en état de découvrir d'une manière plus développée la véritable cause des abus et des excès qui nous doivent surprendre et choquer à la première vue.

La piété filiale a toujours été regardée à la Chine comme le point d'appui des loix sociales, et la source de la félicité publique. Parcourez la chaîne des siècles, remontez à la plus haute antiquité, examinez l'état actuel de la morale publique et de la législation, lisez le recueil volumineux des loix et des décrets émanés du trône, vous verrez que les empereurs de toutes les dynasties, que celle des Tartares, qui depuis un siècle et demi règne sur la Chine, ont toujours mis à la tête des devoirs du souverain, l'obligation de maintenir les principes et la doctrine de la piété filiale, soit par des faveurs et des récompenses accordées à ceux qui s'y sont montrés fidèles, soit par la sévérité des châtimens contre la violation de ses loix. Les gouverneurs et les chefs des tribunaux, les censeurs de l'empire, les présidens du tribunal des rites, les mandarins préposés à l'instruction publique, sont obligés, dans les visites qu'ils font tous les ans dans les provinces ou les districts soumis à leur surveillance et à leur juridiction, de prendre, sur ce point capital de leur mission, des informations précises, d'en tenir registre, de les transmettre au tribunal des rites, qui en fait son rapport à l'empereur, en y joignant des

instructions particulières et des projets de loi , soit pour réformer les abus qui se seroient introduits , soit pour ranimer le zèle et l'émulation dans les cœurs de tous les sujets. Toute la nation sait que son souverain est instruit de tout , et dans les plus grands détails ; que le compte fidèle qui lui est rendu lui sert de règle dans les diverses promotions aux emplois et aux grandes places de l'empire.

Les empereurs ne manquent jamais de profiter de ce concours de lumières pour publier de nouvelles ordonnances ou rappeler les anciennes , toutes les fois qu'ils le jugent nécessaire. Le vice qui scandalise par ses excès, reste rarement impuni; et les exemples éclatans de vertu et de piété filiale, en fixant les regards du chef de l'empire , éprouvent presque toujours les effets de sa générosité. Souvent il publie des déclarations , ou adresse des instructions aux provinces , dans lesquelles il expose avec force et dignité , les principes et les devoirs de l'homme moral , du magistrat et du citoyen. S'il paroît quelque ouvrage excellent sur des points importans de la morale publique , l'empereur a soin de le faire imprimer , et d'en faire distribuer des exemplaires en grand nombre , dans les provinces de son empire.

La piété filiale est à la Chine , depuis près de trente-cinq siècles , ce que fut à Lacédémone l'amour de la liberté , et à Rome l'amour de la patrie. C'est la piété filiale qui a perpétué de génération en génération , dans ce grand empire , ce respect universel pour l'antiquité , cette beauté de morale , cet ascendant irrésistible de l'autorité légitime , cet esprit

public , cette noblesse dans l'administration , enfin ces vertus sociales et patriotiques qui l'ont conservé au milieu des ruines de tous les autres empires. Voilà sans doute , ajoute un de nos savans missionnaires , ce que l'on n'avoit pas soupçonné au delà des mers. Peut-être même nous accusera-t-on d'exagération ou de flatterie , si nous avançons que la piété filiale est encore aujourd'hui à la Chine la vertu de tous les rangs et de tous les états , de tous les sexes et de tous les âges, de l'empereur comme du dernier citoyen ; qu'elle voit le trône à ses pieds , qu'elle préside au conseil et dirige les tribunaux , qu'elle règne dans le temple des sciences , qu'elle triomphe dans les cérémonies religieuses et civiles , qu'elle donne le ton à la cour , tient le sceptre dans les familles , fait plier toutes les idées , subjugue toutes les passions , à la ville comme à la campagne , parce qu'elle tient à tout , qu'elle influe et prévaut sur tout. Un mot qui l'attaqueroit seroit un cri de guerre , souleveroit tous les murmures , seroit un signal d'insurrection ; tout l'empire s'éleveroit pour la venger ; le sexe même le plus foible et les enfans , affronteroit la mort pour sa querelle.

Les Tartares, vainqueurs et conquérans de la Chine, pour asseoir leur domination, s'assurer leur conquête, ont été forcés de changer leurs mœurs, de se soumettre aux loix de la piété filiale, d'en adopter les maximes, d'en sanctionner l'autorité et la législation, de la prendre pour règle suprême de leur conduite civile et politique. En un mot , la piété filiale est la vertu nationale des Chinois, elle est cette force entraîante de

Popinion publique, à laquelle rien ne peut résister ; c'est par elle que la nouvelle dynastie des Tartares-Mantchéoux règne depuis plus d'un siècle, en paix et avec gloire, sur les vastes provinces de leur empire.

Après Confucius, celui des philosophes qui jouit à la Chine de la plus grande réputation, est le célèbre *Té-Sieou* ; il a eu la modestie de ne se donner que pour le commentateur du *Tahio* ; mais il s'est frayé une route toute nouvelle, il n'a rien dit que d'après les King ; mais il a si bien choisi les textes dont il s'appuie, et les a rangés avec tant d'ordre ; il les a assortis si naturellement, développés, liés les uns aux autres avec tant d'art, de clarté et d'énergie, qu'il entraîne par-tout le lecteur et le persuade.

Par-tout il fonde l'art de régner sur des règles prises dans la nature de l'homme, dans la fin de son être, dans ses devoirs, ses besoins et ses passions. Philosophe profond, il entre dans le cœur de l'homme pour y trouver sa conscience, et cette lumière inextinguible qui lui montre le bien et le mal. Il la lui fait voir dans ces instans calmes où elle parle dans le silence des passions, et répète les mêmes choses à tous les hommes. Il la lui fait entendre encore dans les remords et la confusion qui suivent le crime, et dans le respect et l'amour qu'inspire la vraie vertu ; par-tout, il la voit comme la règle suprême de l'homme. Ce philosophe discute, examine, compare, arrange les euseignemens de la conscience, les pèse au poids de la raison, et les réduit à la piété filiale, à la fidélité au souverain,

à l'amour fraternel , à l'union conjugale et à la tendre amitié. Puis , il développe les devoirs respectifs des pères et des enfans , du prince et des sujets , des frères , des époux , des amis. Il dit des choses admirables sur la nature , les qualités , l'excellence de la vertu , et il prouve qu'elle ne peut subsister que dans les principes de la religion , ni reposer que sur un symbole de croyance , qui présente une règle de vérité fondée sur les témoignages de la haute antiquité , d'où il prend occasion d'attaquer l'idolâtrie et le philosophisme , en faisant voir qu'ils sont également fatals à la tranquillité publique , à l'innocence des mœurs et aux progrès des sciences.

Rien n'est si beau , si intéressant que tout ce que Té-Sieou dit , d'après l'antiquité , sur la religion du cœur , le culte qu'il faut rendre au souverain maître , les vœux que le prince doit lui offrir dans les calamités publiques. Tout ce qu'il enseigne à l'empereur sur la suite des plaisirs , le sommeil de l'indolence , l'ivresse de la volupté , les profusions du luxe , n'est pas moins admirable. Il montre la nécessité pour le souverain d'étendre ses soins et une attention continue à tous ses sujets , surtout aux grands de son empire et à ses officiers , pour veiller sur eux et les tenir occupés en tout temps. Jamais les Socrate , les Platon , les Sénèque , n'ont parlé si éloquemment sur ces grands sujets.

Pour peu qu'on ait le cœur sensible aux douces émotions de l'amour filial , on ne pourra refuser un juste tribut d'éloges et d'admiration au gouvernement politique d'un peuple immense qui , sous toutes



les dynasties, et depuis plus de trois mille ans, n'a cessé d'attribuer à la pratique de cette vertu les grandes destinées de ses empereurs, le succès de leur administration, la gloire de leur règne et la prospérité publique.

Les premiers empereurs de la dynastie des *Han*, dit Lu-Chi, avoient tout à la fois, à consoler les peuples de la perte de l'ancien droit public qu'il étoit impossible de rétablir, à cicatriser les plaies douloureuses et sanglantes d'une longue anarchie, à faire adopter un nouveau corps de loix qui conciliait tous les intérêts, ceux de la nation et ceux de leur trône; à faire revivre les principes de politique, de morale, de discipline, de probité, d'économie et d'administration; à ranimer l'agriculture, le commerce, les arts, les ressources pour la guerre; à élever enfin un nouvel empire sur les ruines dispersées et fumantes de l'ancien; et, tout cela, avec une autorité disputée, chancelante, qui de tout côté avoit une foule d'obstacles à surmonter: quelle position plus délicate, plus critique, plus périlleuse! L'ascendant de la piété filiale prise pour point d'appui, pour moyen de régénérer les mœurs publiques, d'étouffer les discordes, d'anéantir tous les obstacles, affermit tellement l'autorité des empereurs, qu'ils exécutèrent avec succès tout ce qu'ils entreprirent.

De tout temps, les Chinois ont adoré le *Tien* (Dieu) sous le nom si cher à toutes les âmes sensibles, de *père* et de *mère* de tous les hommes; et les empereurs prenoient à la tête de leurs titres,

les noms de fils du ciel, et de père commun de l'empire. Ou-Ty, un des premiers fondateurs de l'illustre dynastie des Han, fit graver ces deux noms augustes sur son sceptre, et publier dans ses vastes Etats, que n'ayant d'autre vue et d'autre ambition en montant sur le trône, que de faire respecter les loix sacrées du ciel, et de remplir les devoirs d'un père affectionné pour ses enfans, il rendoit à tous les censeurs de l'empire la plénitude de leurs droits, et l'exercice de tous leurs fonctions, avec le pouvoir illimité de seconder ses intentions paternelles par le concours de leurs avis, de leurs lumières, et de leur patriotisme; comme aussi de lui adresser toutes les représentations qu'ils jugeroient nécessaires à sa gloire et au bien de l'État.

Sa conduite répondit en tout, à l'engagement solennel qu'il prenoit avec le ciel, les censeurs et les peuples de son empire. Il commença par donner à ses sujets l'exemple de toutes les vertus de la piété filiale, par les respects et l'amour qu'il rendit à ses parens, et par les honneurs qu'il décerna à la mémoire de ses ancêtres. Forte de ses propres vertus, sa puissance ne rencontra plus d'obstacles. Les loix de la religion furent remises en vigueur, l'autorité des parens sur leurs enfans fit de chaque famille particulière, une petite monarchie; l'éducation nationale prit la législation paternelle pour base principale de toutes ses institutions: des distinctions honorables furent accordées aux vieillards; des secours furent assurés aux pauvres, aux malades, aux orphelins et aux veuves; l'agriculture fut honorée et proclamée

le premier des arts , celui qui méritoit le plus la protection de l'empire , et elle fut presque mise au premier rang des vertus nationales. Bientôt l'empire offrit le beau spectacle d'une grande famille qui sembloit n'obéir qu'au sceptre paternel , et la Chine devint plus florissante et plus redoutable aux étrangers qu'elle ne l'avoit jamais été.

Ou-Ty eut dans la suite des siècles , autant d'imitateurs que de grands princes qui illustrèrent le trône de ce vaste empire. La piété filiale est encore aujourd'hui la vertu par excellence des Chinois , le principe et la source des mœurs publiques , de la stabilité du trône , de la grandeur et de la prospérité nationales.

## DES SECTES RELIGIEUSES A LA CHINE.

### DES BONZES ET DES LAMAS.

Pour peu que l'on pénètre dans la Chine , on se voit presque à chaque pas arrêté par les contrastes les plus frappans. Ses écoles retentissent des leçons de la plus sublime morale , et on n'aperçoit dans le culte religieux d'un peuple si sage , sous tant d'autres rapports , que les délires de la plus extravagante superstition. Le seul moyen d'expliquer une contradiction si choquante , est d'interroger l'histoire même de la Chine , et l'expérience de tous les siècles. Elles nous apprendront que la raison laissée à elle-même ,

est  
et é  
latic  
fond  
con  
nos  
rom  
O  
trie  
été  
cell  
n'a  
fini  
plus  
rais  
L'en  
Chin  
prit  
se p  
les i  
les  
imit  
ils o  
tisse  
eux-  
en s  
et le  
conc  
blim  
pons  
cœu

est insuffisante , et que pour se diriger dans sa route et éviter les écarts , il lui faut le secours de la révélation , et une règle suprême de vérité qui soit fondée sur la parole et l'autorité de Dieu même. considérés sous ce point de vue , les mémoires de nos missionnaires sur les bonzes et les lamas , offriront un véritable intérêt.

C'est une chose digne de remarque , que l'idolâtrie chez les nations polies et savantes , a toujours été plus absurde , plus bizarre et plus scandaleuse que celle des peuples barbares. C'est sans doute , qu'elle n'a pu s'y établir , que par l'esprit de système , qui finit presque toujours par brouiller les idées les plus claires , et par le renversement même de la raison. Les Chinois nous en fournissent la preuve. L'empereur assis de nos jours sur le trône de la Chine , ( en 1780 ) est savant , il a beaucoup d'esprit et de pénétration : il est certain cependant qu'il se prosterne dans l'intérieur de son palais , devant les idoles , en bonne femme de village. Les princes , les ministres d'Etat , les présidens de tribunaux , imitent son exemple dans les palais qu'ils habitent ; ils offrent des sacrifices à leurs idoles , et leur bâtissent des temples : tous , et l'empereur , et les lettrés eux-mêmes , agissent en insensés , après avoir parlé en sages et en vrais philosophes , dans les ouvrages et les ordonnances qu'ils publient. Mais comment concilier une conduite si stupide avec les vues sublimes de leur politique et de leur génie ? La réponse se trouve dans l'histoire de l'esprit et du cœur de l'homme. Comment concilier la délicatesse

sur la réputation, avec les foiblesses des passions ; les excès de l'intempérance, avec le désir si vif de la vie ; la passion de plaire, avec les écarts et les ridicules de l'orgueil ? Les lettrés chinois, disciples ardens de Confucius, méprisent les bonzes, et ils se prosternent devant leurs idoles : les philosophes chinois ressemblent à ceux de tous les autres peuples, aux Alexandre, aux César, aux Platon, aux Démosthène, à Cicéron chez les Romains, à Aristote chez les Grecs. On découvre dans leurs écrits, des notions sublimes de la divinité, et dans leur conduite, le culte de la plus grossière idolâtrie.

Du moins les Phidias et les Praxitelle, divinisoient en quelque sorte les idoles de la Grèce par la sublimité de leur art ; au lieu qu'à la Chine, les idoles sont mimiques, effroyables, monstrueuses et gigantesques. On en voit qui ont des figures ridicules, d'autres des difformités bizarres ; toutes semblent faites exprès, pour se mettre au niveau de la folie de leurs adorateurs. L'imagination originale du célèbre Callot, n'est jamais allé aussi loin dans ses inventions grotesques, que les sculpteurs chinois dans les figures qu'ils donnent à leurs idoles. On révoit il y a 40 ans à Paris, pour avoir des magots singuliers ; plus ils étoient bizarres et ridicules, plus ils étoient préférés. Le plus court eût été de copier la fourmiture d'un miao, c'est ainsi que s'appelle un temple d'idoles à la Chine ; on y trouveroit de quoi choisir amplement pour la garniture des cheminées. On s'étonne de la folie des Chinois, ce peuple si vanté pour sa sagesse ; mais le Chinois qui

est assez abruti pour se prosterner devant un morceau de bois, ne songe guère à examiner quelle en est la figure.

La doctrine et les mœurs religieuses, sont à la Chine comme chez beaucoup d'autres peuples, deux choses bien différentes, et souvent opposées. Malgré les cris de la décence et de la pudeur, malgré les menaces même de la loi, on expose à la vue, dans certains miao, des idoles infâmes, dont la figure annonce la débauche, ou même la représente. Le même lettré qui jeteroit feu et flamme, si sa femme ou sa fille laissoit paroître le bout de leur soulier, les conduit gravement dans un miao, et se prosterne à côté des bonzes, ou des lamas, ministres de cette monstrueuse idolâtrie, devant des figures de divinités représentées au naturel, comme Mars et Vénus dans les fêtes païennes. Nous craindrions de blesser nous-mêmes la pudeur, et d'être accusés de calomnier la nature humaine, si nous entrions dans de plus grands détails.

La raison se perd, et l'étonnement redouble quand on pense, soit à la multitude des *miao* élevés dans la capitale et dans les provinces, soit à la richesse des dotations consacrées à l'entretien des bonzes, dont plusieurs cependant sont pauvres et misérables, parce que leur nombre prodigieux empêche qu'on n'ait pu fournir aux besoins de tous.

On compte plus de six mille bonzeries dans la ville et la banlieue de Pékin. Il n'y a point de palais de l'empereur où l'on ne voie quelque ho-cheun, (monastère) de bonzes ou de lamas; et dans les grands palais, on en entretient jusqu'à sept à huit :

plusieurs de ces bonzeries sont plus magnifiquement bâties et plus richement dotées , que les plus grandes abbayes de notre Europe. Un incendie vient de détruire à une distance peu considérable de Pékin , un miao qui avoit coûté plus de vingt millions de France. Par une bizarrerie qui ne doit plus nous surprendre. les sectes idolâtriques à la Chine ne sont que tolérées par les loix ; et les ministres des idoles , tout compensé , sont les mieux fondés. On compte plus de bonzes et de lamas à Pékin , que l'on ne comptoit de religieux et d'ecclésiastiques à Paris. La même proportion se retrouve dans les provinces. Ces établissemens ont des fonds inaliénables en terres et en maisons ; le gouvernement se charge de l'entretien et des réparations. Tous les districts ont des sommes assignées pour la dépense de ce culte idolâtrique. La Chine ne seroit aujourd'hui qu'une bonzerie , si les diverses revolutions n'y avoient détruit ou laissé tomber en ruine une multitude de *miaos*.

Les bonzeries sont d'une grande ressource pour les lettrés : outre celles que le gouvernement choisit pour être les dépositaires des manuscrits les plus rares , et des collections très-volumineuses , il y en a plusieurs qui renferment d'immenses bibliothèques qu'on ouvre aux gens de lettres , et où ils trouvent les livres anciens et modernes. Cependant nous ne voyons guères dans les provinces , que ceux qui ont de grands emplois littéraires , ou quelques mandarins disgrâciés ou dégoûtés du tumulte des affaires , qui aient les secours nécessaires pour s'occuper

des re  
Ceux  
ouvra  
impér  
le sou  
autres  
bien  
vienn  
ressan  
mer à

Ge  
dans  
peupl  
ouvra  
ves ,  
bliqu  
Mais  
des r  
ple d  
lager  
l'égar  
faut  
d'un  
honne  
sous  
ruine  
les n  
et to  
et les  
glai  
profit

des recherches savantes et des discussions critiques. Ceux qui ont du crédit à la cour, vont offrir leurs ouvrages à l'empereur, et si les lettrés du collège impérial en rendent un témoignage très-favorable, le souverain fait les frais de l'impression. Quant aux autres lettrés qui n'ont pas cette ressource, si après bien des années d'étude et d'application, ils parviennent à composer un ouvrage sur un sujet intéressant, il faut qu'ils se chargent de le faire imprimer à leurs risques et périls.

Pendant la bibliographie est assez florissante dans quelques provinces du midi. Sou-tcheou est peuplé d'imprimeurs. Ils se chargent de publier les ouvrages qui leur ouvrent des spéculations lucratives, et qu'ils jugent devoir piquer la curiosité publique : le commerce des livres y est considérable. Mais de quels livres ? des poésies, des brochures, des romans, des feuilles faites pour amuser le peuple d'oisifs qui n'ouvre les livres que pour se soulager du poids de l'ennui, et varier ses plaisirs. A l'égard des ouvrages d'érudition et de critique, il faut qu'ils soient réduits à quelques feuilles et écrits d'un style léger ; sinon, ils ne peuvent obtenir les honneurs de l'impression, ou ils ne sortent de dessous la presse que pour faire bâiller les lecteurs et ruiner les libraires. Après tout, les ouvrages frivoles ne sont que tolérés, car la loi défend les romans et tout ce qui tend à altérer, à corrompre le goût et les mœurs. Mais dans ce pays comme ailleurs, le glaive de la loi se repose souvent, et la licence en profite pour semer ses poisons.



Outre les bonzeries établies pour les hommes, il y a des monastères de bonzesses qui vivent sous leur direction, et dont le nombre est assez considérable. Le gouvernement ne se dissimule pas que ces institutions, si prodigieusement multipliées, sont un impôt énorme mis sur tout l'empire ; mais que faire, dit-il, de cette multitude d'hommes, si on venoit à leur ôter leur emploi ? D'ailleurs, le peuple porte pour eux le respect jusqu'à la superstition la plus outrée, et leur suppression pourroit être fatale à la tranquillité de l'empire, et à la sûreté même des empereurs, qui les tolèrent et même les traitent bien, parce qu'ils les craignent.

Les lamas ne vivent pas tous en communauté, plusieurs ont leurs biens à part, et s'assemblent seulement dans leurs pagodes pour l'exercice de leur culte. Leurs habits de cérémonie consistent en un manteau jaune ou rouge, qui leur couvre tout le corps, depuis le col jusqu'aux pieds, et une denimètre de drap jaune, avec une frange de laine sur la couture. Le principal lama réside dans le temple, pour veiller sur le culte religieux, et pouvoir se présenter à tous ceux qui viennent lui demander ses conseils.

Pour se procurer des notions distinctes sur les bonzes, il faut remonter jusqu'à *Foé* dont ils sont les disciples, les adorateurs et les ministres.

La secte du dieu *Fo* ou *Foé*, est la religion dominante du peuple. L'an soixante-cinq de l'ère chrétienne, l'empereur Illing-Ti eut un songe, où Confucius se présenta à son imagination, et lui rappela

ce qu'il avoit consigné dans ses écrits , que *le Saint* doit paroître en Occident. Ce prince envoya en conséquence des ambassadeurs aux Indes , pour découvrir quel pouvoit être ce *Saint*. Les lamas des Indes ne manquèrent pas de le montrer dans l'idole qui représente leur dieu (Fo-ou-Sue). Les députés l'apportèrent à la Chine , et amenèrent avec eux une colonie des prêtres attachés à son culte : on les appelle *Ho-chang* en chinois , et lamas dans la langue des Tartares.

Fo avoit dit quelque part , qu'il reconnoissoit un maître plus grand que lui. Son nom est *O-Mito* ; de là vient que les Chinois de cette secte ont continuellement dans la bouche ce mot sacré , *O-Mito*. Qui le sait prononcer avec confiance et en esprit d'adoration , se rachète de ses crimes ; il peut s'abandonner ensuite à ses passions , parce que l'assurance d'être lavé de toutes ses taches à ce prix , lui promet l'impunité.

Cependant les bonzes enseignent , qu'après la mort il y a des punitions pour le crime et des récompenses pour la vertu. C'est au dieu *Fo* qu'ils doivent dans ce monde l'expiation de leurs fautes , et qu'ils devront dans l'autre vie la nouvelle naissance ou la régénération à laquelle les vrais croyans sont destinés.

Cinq préceptes fondamentaux et indispensables forment la loi des bonzes : ne jamais mentir ni prendre le bien d'autrui , éviter l'impureté , ne tuer aucune créature vivante , s'abstenir du vin.

La secte de *Fo* n'admet pour principe de toute

chose que le néant et le vide. Suivant cette doctrine, les principales vertus de l'homme sont l'amour et la piété qui lui fait épargner les animaux de toute espèce. Quand les hommes ou les animaux meurent, leur ame va animer un autre corps, suivant qu'ils ont bien ou mal usé de leur existence. Vivre conformément à sa nature est le grand secret pour parvenir à être *Foe*, c'est-à-dire, esprit immortel et parfaitement heureux. Le système de la transmigration ou de la circulation des ames dans le corps des animaux, doctrine aujourd'hui si universellement répandue dans la haute Asie sous le nom de métempsycose, n'avoit point encore franchi les bornes du Gange, et étoit inconnue à la Chine avant l'époque qui répond au premier siècle du christianisme. Ce fut sous le règne de Han-ming-Ti qu'on éleva la première statue à *Foé*.

On offre des sacrifices à *Foé*. Pour lui rendre ce culte, on fait peindre son image, on l'expose sur l'autel à la vénération du peuple, et on la brûle après que le sacrifice est fini. Les dévots à cette divinité prennent dans leurs mains un chapelet dont ils parcourent les grains en récitant des prières. On appelle cet acte de religion, la récitation du chapelet de *Foé*. C'est un sûr moyen, disent ces fanatiques, de faire descendre sur soi les bénédictions du ciel.

Cette secte s'étoit prodigieusement répandue dans la Chine au septième siècle de l'ère chrétienne. Un savant lettré présenta alors un placet à l'empereur, pour l'engager à mettre fin aux désordres dont cette secte étoit la principale cause. Ce placet est rapporté

porté  
entre  
noître  
sont l

« A  
auteu  
éloig  
d'extr  
bien  
ils eu  
que l  
secte  
étoien  
régno  
cette  
cessé  
tecte  
chemi  
soume  
attenc  
ont ne  
borne  
fixe,  
la doc  
quelle  
maux  
qu'au  
Et  
veille  
tème  
sultat

porté en entier dans les annales de la Chine , et il entre dans des détails bien propres à nous faire connoître la doctrine de cette secte , et les maux qui en sont le résultat nécessaire.

« *Foe* étoit originaire de Si-yu , dit Fou-Hi , auteur du placet ; il est sorti d'une contrée fort éloignée de cet empire. Sa doctrine est remplie d'extravagances et d'erreurs pernicieuses. On s'est bien gardé de traduire littéralement ses ouvrages , ils eussent révolté les esprits les plus stupides. Avant que la dynastie des *Han* eût introduit en Chine la secte de *Foe* , tout étoit dans l'ordre ; les princes étoient éclairés , les peuples soumis , et l'harmonie régnoit dans tous les ordres de l'empire. Depuis que cette secte a fanatisé les esprits , nos voisins n'ont cessé d'insulter nos frontières ; les souverains , protecteurs et dupes de cette secte , se sont écartés du chemin de la vertu ; leurs sujets ne voulant plus se soumettre qu'aux volontés de *Foe* , de qui seul ils attendent leur bonheur et une félicité chimérique , ont nourri des pensées de révolte , et l'autorité sans bornes a foulé la nation. Les peuples , sans règle fixe , et livrés à la confusion de leurs idées , rejetant la doctrine et l'autorité des anciens , n'ont su à quelle opinion s'arrêter. Tant de désordres , et les maux qu'ils ont enfantés , ne peuvent être attribués qu'aux sectateurs insensés de la doctrine de *Foe*.

Et que veulent-ils donc nous apprendre de si merveilleux et de si utile pour la société , par leur système extravagant des *six chemins* ? Quel a été le résultat de leurs rêveries sur le ciel , l'homme , les dé-

mons , Penfer , le commerce avec les esprits , la doctrine sur les bêtes , et leurs brouvages qui donnent l'immortalité ? ils n'ont réussi qu'à égarer la multitude , et à lui inspirer du mépris pour les loix et les sages institutions de nos anciens. Cette maladie épidémique de l'esprit humain a fait des progrès qui effraient. Cette secte compte aujourd'hui plus de cent mille bonzes et autant de bonzesses : tous vivent dans le célibat. Forcez-les de se marier , l'Etat y gagnera cent mille familles qui concourront au bien général , et les bonzes n'enlèveront plus à l'Etat des bras qui devoient être employés à sa défense. Maintenant les bonzes sont inutiles à la société ; bien plus , ils y sont à charge et nuisibles ; ils ne songent qu'à entretenir leur oisiveté aux dépens de la société commune. Ils se font de leurs rêveries et de leur système absurde , autant de titres pour canoniser leur vie fainéante , et se soustraire aux charges publiques. Tout , jusqu'à la singularité de leur habit , leur sert de prétexte pour refuser d'acquitter la dette du citoyen ».

Ces représentations ne produisirent aucun effet salutaire. L'empereur étoit trop foible pour attaquer une secte qui se voyoit forte de la multitude de ses adeptes , et du fanatisme qu'elle avoit su inspirer. Deux siècles après cette époque , le fanatisme de cette secte causa de nouvelles alarmes à l'Etat et aux bons citoyens. Les lettrés , presque tous disciples zélés de Confucius , firent des représentations au gouvernement , et ils n'eurent besoin pour animer leur courage , que de faire passer les faits. En huit

cent dix-neuf de l'ère chrétienne , Han-Yu , assesseur du tribunal des crimes , ne put retenir sa plume , quelque danger qui le menaçât , lui et sa famille. Voici ce qui donna occasion au placet qu'il présenta à l'empereur. Un mandarin dévoué à cette secte , avoit rappelé à ce prince que l'on conservoit dans un de ses temples un doigt de *Foe* ; que ce doigt s'ouvroit tous les trente ans , et que c'étoit alors un signe que le peuple alloit jouir de la paix et de l'abondance. Il avertit que l'année à laquelle on touchoit étoit la trentième , et celle où ce doigt devoit s'ouvrir. Il demandoit par sa supplique , que l'empereur envoyât chercher cette précieuse relique pour la transporter à la cour. L'empereur qui étoit fort adonné à cette secte , saisit cette occasion pour faire parade de son zèle. Il envoya chercher le doigt de *Foe* , le fait placer d'abord dans son palais , où il le garda trois jours : il le fait porter ensuite dans tous les miaos ou temples d'idoles. Le fanatisme des rois est toujours sûr d'avoir des imitateurs. Le concours des princes de tous les ordres , des grands , des mandarins et du peuple fut prodigieux.

C'est en ce moment que l'indignation redoubla encore le courage de Han-Yu , il osa s'élever contre ce culte superstitieux. « Qu'est-ce donc , dit-il dans son placet , que l'idole de *Foe* qui nous est arrivée des pays occidentaux de la Chine ? Ses adorateurs fanatiques promettent à l'empereur , pour prix des honneurs qu'on lui rendra , une longue vie , l'affranchissement de la loi qui condamne tous les hommes à mourir ; et on promet au peuple , au même

prix, un règne heureux et paisible. Qui ne sait pas que *Foe* n'est qu'un homme originaire d'un pays barbare, et qu'il est mort depuis long-temps? C'est sous les *Song*, et à une époque voisine de notre temps, que sa secte a commencé à s'étendre dans l'empire. Qu'a pas fait Leang-Outi, un des princes de cette dynastie, pour obtenir de *Foe* la paix et la félicité? Il s'est vendu jusqu'à trois fois; et s'est fait esclave dans un de ses temples. Quelle récompense en a-t-il reçue? Il n'en a été que plus malheureux, et il a fini par mourir misérablement de faim, après avoir lutté vainement contre la tyrannie du rebelle Heou-King. Depuis plusieurs siècles, tous les malheurs de la patrie ont pris leur source dans la criminelle témérité qui a fait abandonner la grande science et la doctrine de Confucius. Sur la fin des *Han*, les sectateurs de *Foe* vinrent augmenter le désordre: ils ne firent cependant que peu de prosélytes; mais de notre temps, les princes, le peuple, tout le monde donne dans leurs rêveries. Les ignorans tremblent de se voir frappés des peines dont cette secte les menace. Ceux qui se piquent de savoir, consomment leurs veilles et leur esprit à pénétrer la doctrine du *vide* et de *l'être*, deux points principaux de son système extravagant et inintelligible. L'exemple de votre majesté achèveroit de faire tourner toutes les têtes. Votre majesté auroit-elle dû recevoir un os desséché dans son palais, et lui faire rendre un culte dans les temples de la Chine? J'ose lui demander de faire remettre cette relique bizarre, cet os desséché, entre les mains des censeurs de

l'em  
feu  
nora  
sens  
tom  
tant  
A  
entra  
le ch  
pour  
com  
fils d  
rent à  
nagé  
d'un  
lettre  
envoy  
Le  
à la s  
tres i  
pire,  
super  
cheou  
teurs.  
nèrent  
cence  
cause  
cette  
chang  
forme  
qu'w

l'empire , afin que le faisant passer par l'eau et le feu , on abolisse ce culte pernicieux et qui déshonore la raison. Si *Foe* est tel qu'on le dit , je consens que tous les maux qui pourroient en arriver tombent sur moi. Je me dévoue à sa vengeance , tant je suis persuadé de la nullité de son pouvoir ».

A la lecture de ce placet, le superstitieux empereur entra dans un violent accès de colère. Il ordonna sur le champ que l'auteur fût livré au tribunal des crimes, pour y être jugé dans toute la rigueur des loix , comme un sujet qui a manqué essentiellement au fils du ciel , à son prince. Mais ses ministres parvinrent à lui faire entendre, que si Han-Yu avoit peu ménagé ses paroles , tout ce qu'il disoit ne parloit que d'un cœur fidèle à la même doctrine. Le courageux lettré en fut quitte pour être exilé de la cour , et envoyé à *Tchao-tcheou*, en qualité de gouverneur.

Les Tartares, plus adonnés encore que les Chinois à la secte de *Foé* donnent le nom de lamas aux prêtres idolâtres de cette religion. Par la loi de l'empire, elle n'est que tolérée ; mais soit politique, soit superstition, les empereurs de la dynastie de *Mantcheou* s'en déclarent ouvertement les zélés protecteurs. Les Mongous, en conquérant la Chine, y amenèrent avec eux leurs lamas dont l'orgueil, la licence et le trop grand crédit furent les principales causes de la chute de cette dynastie. Les prêtres de cette secte, connus en Chine sous le nom de *hochang*, et sous celui de lamas dans toute la Tartarie, forment une espèce de hiérarchie qui ne reconnoît qu'un seul chef, appelé *Talai-Lama*, auquel tous les

autres obéissent. Cette dignité est suprême ; il y en a de subordonnées, telles que celles de Houtoukton , de Ti-Rong , de Tai-Lama , de Schortse et de Sertsi. Les lamas , pour la plupart , vivent en communauté comme les *hochang*. Ils sont d'accord avec eux sur les principaux dogmes de la secte et sur la métempsy-cose ; ils en diffèrent quant à plusieurs points de doctrine , et à la manière de vivre et de s'habiller. Les vêtemens des lamas sont faits d'une étoffe de soie , jaune ou rouge.

La secte des bonzes-lamas est très-nombreuse , et répandue dans tout l'empire. C'est elle qui possède les temples les plus magnifiques et les plus richement ornés. Il y en a sur de petites élévations , d'autres dans la plaine. Les plus beaux sont placés sur le sommet des plus hautes montagnes , auxquelles on ne peut arriver que par des escaliers taillés dans le roc , et très-difficiles à monter. L'un de ces temples ne contient pas moins de cinq cents statues dorées , un peu plus grandes que nature , et représentant des lamas , morts avec une réputation de sainteté. Quelques-uns de ces personnages étoient dans des attitudes contraintes et pénibles , celles-là même que , par une dévotion extraordinaire et par un secret désir de se faire admirer , ils affectoient de tenir pendant toute leur vie.

Le plus considérable des temples que l'empereur fit construire dans le siècle dernier , est le pou-ta-la , ou grand temple de *Fo*. Il consiste dans un vaste édifice et dans un grand nombre de plus petits. Le principal est d'une forme carrée , et il a deux cents

pieds sur chaque face. Il diffère de tous les autres édifices chinois, et ses dehors ressemblent beaucoup à la façade d'un édifice européen.

Ce temple est très-élevé. On y compte onze rangs de fenêtres, ce qui annonce un pareil nombre d'étages. La façade est très-belle et bien finie, mais simple et uniforme. L'édifice a, dans le milieu, un carré au centre duquel est la chapelle dorée, qu'on appelle ainsi d'après l'or qui y abonde, du moins en apparence. Un vaste corridor en bas, et des galeries ouvertes en haut, communiquent aux appartemens du carré. Dans le milieu de la chapelle, il y a une estrade entourée d'une balustrade. Là, sont trois autels magnifiquement ornés, sur lesquels on voit les statues colossales de *Fo*, de sa femme et de son fils. Derrière l'autel, et dans un endroit obscur, est placé une sorte de sanctuaire qu'une lampe solitaire éclaire foiblement, comme si on vouloit par là, inspirer une religieuse terreur. Au moment où nos voyageurs en approchèrent, dit le lord Macartney de qui nous tirons cette description, le rideau, qui étoit entrouvert, fut fermé, pour dérober aux regards curieux des profanes, les reliques que contient ce lieu.

Les Anglais montèrent aussitôt jusqu'au haut de la chapelle, afin d'examiner le toit et l'avancement couvert de plaques, qui, comme les statues placées en bas sur les autels, sont, s'il faut en croire les Chinois, d'or massif.

L'empereur semble n'avoir rien épargné pour la construction et l'ornement de ce temple. Huit cents

lamas sont attachés au service du pou - ta - la.

Sum-la-Zhin et les Anglais en trouvèrent plusieurs assis sur le pavé, par rangs, les jambes croisées, chantant lentement, et tenant à la main des papiers où il y avoit quelques lignes d'écriture tartare très-propre. Quelques-uns de ces prêtres sont consacrés au temple depuis leur enfance. Tous sont employés à pratiquer les cérémonies extérieures de leur religion, et contribuent sans doute à sa magnificence : mais on dit qu'il en est peu auxquels une éducation distinguée ou des mœurs bien pures, aient acquis sur la multitude, cette influence qui pourroit contribuer à maintenir la paix et le bon ordre de la société, et par là, atteindre le but civil et temporel, et le bonheur social auxquels doivent tendre les institutions vraiment religieuses.

Il est encore un grand nombre d'autres temples qui ne prouvent pas moins l'attachement du peuple chinois à ses antiques superstitions, et qui ne manquent jamais d'exciter, par leur magnificence et leurs richesses, la curiosité des voyageurs. On trouve la description des plus considérables dans la relation de l'ambassade de la compagnie des Indes orientales-hollandaises, vers l'empereur de la Chine, en 1794 et 1795 : ce voyage a été publié en français, il y a une dizaine d'années, par M. Moreau de Saint-Méry.

Rien ne prouve mieux la faveur et la considération dont jouit cette secte auprès des empereurs, que l'entrevue de Tchang-Hien, en 1691, avec le grand lama. Le père Gerbillon qui étoit du voyage, nous en fait une relation dont il est impossible de suspec-

ter  
int  
rieu  
pag  
cér  
I  
Kal  
mil  
mor  
assi  
ave  
A  
tier  
rieu  
viro  
et u  
pre  
pied  
laid  
gou  
satin  
les a  
à l'e  
par  
loin  
toile  
reur  
une  
l'ent  
garn  
puis

ter la fidélité et l'exactitude. Elle est d'autant plus intéressante, qu'elle nous donne des détails très-curieux sur la pompe et la magnificence qui accompagnent toujours les souverains de la Chine dans les cérémonies publiques.

Le jour marqué pour recevoir les hommages des Kalkas, Tous les Mandarins et les officiers civils et militaires parurent dès le matin, en habits de cérémonie, et se rendirent chacun au poste qui lui étoit assigné. Les soldats furent rangés sous les armes, avec leurs étendards, dans l'ordre suivant.

Au dehors des trois enceintes intérieures du quartier impérial, et à dix pas de la porte la plus extérieure, on avoit tendu un grand pavillon jaune d'environ quatre toises de large sur trois de longueur, et un autre plus petit derrière le grand. Sous le premier, il y avoit une estrade haute d'environ deux pieds, couverte de deux tapis de feutre, l'un de laine blanche, et l'autre à fond rouge avec des dragons jaunes; au milieu étoit placé un coussin de satin jaune, brodé en fleurs, et en feuillages, avec les armoiries de l'empire, en or, pour servir de siège à l'empereur; la terre étoit couverte de feutre, et par-dessus des nattes du Tong-king. Un peu plus loin, on dressa deux autres grands pavillons de simple toile; sur le devant, et vis-à-vis de celui de l'empereur, on en éleva un plus petit, sous lequel on plaça une table chargée de vases et de coupes d'or, à l'entour de laquelle on en voyoit beaucoup d'autres garnies de viandes. Tout l'espace qui se trouvoit depuis l'enceinte des tentes de l'empereur, jusqu'au

quartier de l'avant garde , étoit occupé par les soldats rangés en double haie , et armés de leurs arcs et de leurs carquois , avec les enseignes déployées. Les officiers paroissoient à la tête , vêtus du grand uniforme , et de leurs habits de cérémonie qui sont les mêmes que ceux des mandarins. Entre les rangs de cette milice , on avoit mis les trompettes , les hautbois , les tambours. Toutes les marques de la dignité royale étoient portées par des hommes vêtus d'une grande robe de taffetas rouge , semée de cercles à taches blanches : elles étoient précédées par quatre éléphants qu'on avoit amenés exprès de Pékkin , et dont les harnois étoient magnifiques ; on voyoit aussi plusieurs chevaux de main de l'empereur , tous superbement équipés.

Toutes ces dispositions étant achevées , les grands de la cour , les officiers de la maison impériale et ceux des tribunaux se placèrent à leur rang : les régules et les princes du sang Mantcheoux et Mongous , se rangèrent à gauche de l'empereur ; la droite fut réservée pour les Han et les princes Kalkas.

On conduisit alors à l'audience le grand lama Houtouktou et son frère Touchtou-Han , le principal des trois Han-kalkas.

Le lama étoit vêtu d'une grande robe de satin jaune , avec une bordure de martre ; il portoit par-dessus une écharpe couleur de sang de bœuf , relevée par-dessus l'épaule ; il avoit la tête et la barbe rasées. Son bonnet étoit une espèce de mitre de satin jaune , avec quatre coins retroussés et garnis de zibeline très-noire et très-fine ; ses bottines étoient de

satin rouge, dont le pied alloit en pointe avec un petit galon jaune sur les coutures. Deux seuls lamas entrèrent avec lui dans l'enceinte intérieure, et il fut introduit par le président du tribunal des Mongous. Son frère, qui marchoit après lui, portoit une grande veste de brocard d'or et de soie, et il avoit la tête couverte d'un bonnet de fourrures, moins belles que celles du lama. Un des premiers officiers de la garde impériale lui servit d'introducteur.

L'empereur se fut debout les deux princes, sous le grand pavillon qui étoit immédiatement devant sa tente, et il ne souffrit pas qu'ils se missent à genoux : il les prit par la main pour les relever, au moment qu'ils alloient s'agenouiller. Ce monarque étoit revêtu de ses habits de cérémonie, qui consistoient en une veste longue de brocard à fond jaune, chargée de dragons en broderies d'or et de soie, et par-dessus une robe à fond de satin violet, sur laquelle paroissoient quatre grands cercles, chacun d'un pied de diamètre, remplis de deux dragons en broderie d'or ; un des cercles étoit immédiatement sur l'estomac, un second au milieu du dos, et les deux autres sur les manches. Son bonnet étoit garni d'une grosse perle placée sur le devant. Il portoit au cou une espèce de chapelet à gros grains, d'une sorte d'agate, mêlé de corail ; les deux princes ses fils, et les régules étoient à peu près vêtus de même, mais moins richement.

Au sortir de l'audience, on conduisit les deux princes proche le grand pavillon, préparé hors du troisième parc. L'empereur s'y rendit aussi, et s'as-

sit, à la manière des Orientaux, sur une estrade. Les princes du sang se rangèrent sur deux lignes, à sa gauche; vis-à-vis deux, et à la droite de l'empereur se mirent les trois princes Kalkas, qui avoient le titre de Han, avec le grand lama à leur tête. Il est lui-même un des principaux souverains, ou Han du Thibet. Ce grand prêtre occupa toujours la première place, et il reçut les honneurs avant les trois Han.

A l'arrivée de l'empereur, toute l'assemblée se tint debout : aussitôt que l'empereur se fut placé sur son siège, un officier du tribunal des cérémonies dit en tartare : mettez-vous à genoux ; les trois princes Kalkas s'y mirent à l'instant : battez de la tête contre terre ; aussitôt ils battirent trois fois de la tête : levez-vous ; aussitôt ils se relevèrent. Ce cérémonial fut répété trois fois, et les princes, pour rendre le salut à l'empereur, firent trois genuflexions et neuf prosternations. Les lamas furent dispensés de ce cérémonial, parce qu'ils ne l'observent jamais à l'égard d'un séculier. Le grand lama et son frère qui avoient eu leur audience particulière, ne rendirent point l'hommage, mais ils demeurèrent debout.

L'empereur fit ensuite servir un grand repas, où le grand lama reçut encore des distinctions particulières. Les princes furent appelés pour recevoir les présens qui leur étoient destinés : l'empereur donna au grand lama mille taëls en argent ; ensuite à chacun des princes quinze pièces de satin, avec quelques grands vases d'argent pour le thé. Tous reçurent

des  
l'ins  
son  
ses

L  
tés  
de s  
joué  
étoi

dre

gran

le se

le te

riens

pere

Kalk

de n

cess

rien

L

jour

dien

en c

tier

à de

sui

heur

C

d'au

quel

riser

des habits à la mantcheou, dont ils se vêtirent à l'instant. Le grand lama lui-même, ne conserva de son ancien habillement, que son écharpe rouge et ses bottines.

Le festin fut entremêlé de divertissemens, exécutés par des danseurs de corde qui firent divers tours de souplesse. Il y eut aussi des marionnettes, qui jouèrent à peu près comme en Europe. Ce spectacle étoit accompagné d'une musique, où l'on fit entendre les divers instrumens en usage à la Chine. Le grand lama parut insensible à ces frivolités; il fut le seul qui conserva un air grave, et il demeura tout le temps, les yeux baissés avec une contenance sérieuse. La fête fut terminée par la visite que l'empereur reçut des femmes et des filles des princes Kalkas. Il leur fit servir une collation, et les régala de musique et du jeu des marionnettes. Ces princesses avoient à leur suite des filles qui ne se mariaient point, et qui sont sous la direction des lamas.

L'empereur visita lui-même le grand lama; et le jour marqué pour le départ il lui donna une audience, après laquelle il fit lever le camp, et reprit en chassant, la route de Pékin. Le prince héritier, en habits de cérémonie, vint au devant de lui à deux lieues de cette capitale, où l'empereur entra, suivant Gerbillon qui avoit été de ce voyage, à cinq heures et demie du matin, pour éviter la chaleur.

Cet exemple auquel on pourroit ajouter beaucoup d'autres faits tous semblables, prouve assez jusqu'à quel point les empereurs tartares honorent et favorisent la secte des lamas. La doctrine de cette secte

diffère peu de celle des *hokang* et de tous les autres disciples de *Fo* : seulement elle porte encore plus loin l'esprit de fanatisme et les idées superstitieuses qui en forment le principal caractère. Le grand lama est honoré par tous les sectaires comme un être extraordinaire, presque divin. Comme ses connoissances, par le moyen de sa correspondance avec ses lamas, sont très étendues, il y trouve un moyen facile d'en imposer au vulgaire : on lui donne dans ses titres celui de Kou-touch-tou, qui signifie homme inspiré, qui connoît les choses passées, présentes et à venir.

On le regarde encore comme un homme immortel. S'il meurt en apparence, il ne fait que changer de corps ; il ne fait que quitter sa dépouille mortelle, pour passer immédiatement dans un corps plus jeune, que le conseil des lamas reconnoît à certaines marques, pour être animé par l'ame de Kou-touch-tou. D'après cette reconnaissance, il n'est plus permis de douter que cet individu ne soit le grand prêtre.

L'affaire des lamas est de découvrir, aussitôt après sa mort, dans quelle partie du monde il lui plaira de renaître. La découverte exige peu d'embarras et de voyages, parce que tout est arrangé d'avance entre les principaux d'entr'eux ; il ne s'agit que de faire choix d'un jeune garçon, qui ait de l'ambition, de l'esprit et des talens. On le soumet à plusieurs épreuves, et on lui fait grand nombre de questions relatives aux événemens arrivés pendant le cours de sa première vie, et surtout aux scieaces

religieuses, dont un grand prêtre doit être instruit; et il ne manque pas de répondre à tout, avec une supériorité qui jette les spectateurs dans l'admiration et l'enthousiasme. Sur cela, on se prosterne, on le proclame, et il est conduit avec pompe dans le palais du grand prêtre.

Malgré la certitude que l'empereur Kang-Hi avoit de la mort du Dalai-Lama, le Tipa, partisan du Kaldan avec lequel cet empereur étoit en guerre ouverte, prenoit toutes les mesures possibles pour la tenir cachée à ce monarque. Kang-Hi lui en avoit déjà fait faire les plus vifs reproches. Le Tipa intimidé fit parler Nimatang, un des principaux houtouktous du pou-ta-la, pour justifier sa conduite.

Cet envoyé fut reçu par Kang-Hi avec plus d'honneur qu'on n'en avoit jamais fait aux princes étrangers, selon ce qu'en écrit le père Gerbillon, qui en fut témoin. Le monarque alla au devant de lui jusqu'à la porte de la seconde cour du palais. Pressé de répondre, il avoua que le vieil Dalai-Lama, étoit mort en effet depuis seize ans; mais qu'avant de mourir, il avoit assuré les lamas de sa cour qu'il ressusciteroit l'année suivante, et qu'il leur avoit marqué le lieu où il devoit renaître; que pour dernier ordre, il leur avoit remis entre les mains un petit paquet contenant une lettre pour l'empereur, avec un portrait de *Foe*, ou plutôt, sa propre personne, (car il se qualifie de *Foe*, vivant) en leur imposant la loi d'envoyer cette lettre à sa destination, dans la dixième lune de la seizième année après sa mort. L'envoyé ajouta que, conformément aux instruc-

tions de Dalai-Lama, il supplioit sa majesté de garder le secret jusqu'à cette lune, et de n'ouvrir qu'alors le paquet qu'il lui remettoit. L'empereur s'y engagea; mais deux jours après cette entrevue, l'empereur ayant été averti par une autre voie de la mort du grand lama, et de sa prétendue renaissance, surpris de ce qu'on lui faisoit un grand mystère de ce qu'on publioit ailleurs, fit rappeler Nimatang, et ouvrit ce paquet mystérieux en présence de tous les princes Mongous qui étoient à sa suite. En l'ouvrant, la tête de la statue de *Foe*, tomba par terre, et le reste du corps demeura dans les mains de celui qui tenoit le paquet. La confusion du lama fut extrême; mais il ne paroît pas que l'empereur ait cherché à tirer aucune vengeance de l'imposture. On voit par les *instructions sublimes données à ses fils*, ouvrage en vénération et comblé d'éloges par les Chinois, que *Kang-Hi* savoit à quoi s'en tenir sur le charlatanisme des lamas; mais sachant que les Tartares étoient adonnés jusqu'au fanatisme à la secte de *Foe*, et se voyant dans l'impossibilité de substituer un autre système religieux, il crut qu'il valoit mieux leur laisser leurs absurdes opinions, et qu'il étoit même d'une sage politique de continuer à s'en déclarer le protecteur, plutôt que de punir les impostures de ses prêtres, et livrer par là au mépris public, la seule religion pour laquelle les Tartares montrent du zèle et de l'attachement.

De toutes les sectes, la plus enthousiaste, et celle qui a le plus défiguré les anciennes traditions et obscurci la religion primitive des Chinois, est la  
secte

secte  
leme  
tée e  
secte  
core  
blia s  
Chris  
cont  
resta  
ventr  
le côt  
défig  
à trav  
philos  
neurs  
deur  
pour  
la rais  
puis  
toutes  
tinism  
reurs  
est as  
siste  
paix e  
soins  
reurs

*Lac*

*Jan*,  
quar  
Ting-

I.

secte des bonzes *Tao-Tsée*. Chez un peuple naturellement superstitieux, elle a dû être la plus accréditée et la plus nombreuse. Elle l'est en effet. Cette secte doit sa naissance à *Lao-Kiun*, qui vivoit encore lorsque Confucius forma des disciples et publia sa doctrine, plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ. Les disciples de *Lao-Kiun* ou *Lao-Tsée* racontent quantité d'extravagances; par exemple, qu'il resta, avant que de naître, quatrevingts ans dans le ventre de sa mère, et qu'il s'ouvrit un passage par le côté gauche. On a encore ses livres, mais fort défigurés par ses disciples. On y trouve cependant, à travers mille absurdités, des maximes dignes d'un philosophe, sur les vertus, sur la fuite des honneurs, sur le mépris des richesses, et sur la grandeur d'une ame qui s'élève au-dessus d'elle-même pour s'unir à la raison suprême. Le *Tao*, qui signifie la raison, a produit *un*, puis *un* a produit *deux*, puis *deux* ont produit *trois*, et *trois* ont produit toutes choses. Voilà bien qui ressemble fort au *martinisme*, et aux chiffres symboliques du livre des erreurs et de la vérité. La morale de ce chef de secte est assez approchante de celle d'Epicure. Elle consiste à écarter les passions capables de troubler la paix et la tranquillité de l'ame, à éviter tous les soins et les desirs violens, et à s'affranchir des terreurs de la mort.

*Lao-Tsée*, nommé autrement *Lao-Kiun* ou *Lao-Jan*, est né dans le royaume de *Tcheou*, six cent quarante ans avant Jésus-Christ, sous le règne de *Ting-Ouang*, vingt-unième empereur de la dynas-

tie des *Tcheou*. Cet homme jouit d'une grande réputation parmi les savans et les lettrés du premier rang. Pour s'en former une juste idée, il faut remonter à la doctrine du *Tao* ou de la grande science, dont il fut le disciple le plus ardent.

Selon les principes de cette doctrine, l'ame humaine n'est pas un être purement spirituel, de la manière dont nous l'entendons; elle est un composé de ce qu'il y a de plus subtil dans la matière. On distingue deux parties dans ce composé, le *ling*, qui est la partie la plus noble; elle est supérieure à la seconde partie qu'on nomme *houen*, parce que le *ling* est plus épuré, et plus propre par là aux opérations intellectuelles. De ce *ling* et de cet *houen* réunis dans un corps organisé, se forme un être mixte, également capable des actes intellectuels, et des fonctions qui n'ont que la matière pour objet. C'est l'homme, le chef-d'œuvre de la nature. Il y a donc trois élémens dans l'homme, le corps, le *ling* et le *houen*.

A la mort de l'homme, le corps perd ses formes organiques, sans cependant cesser d'exister; le *ling* et le *houen* restent unis, et font alors un être à part, qui prend différentes dénominations, suivant le rang que le *Tien* (Dieu) lui assigne dans la classe générale des êtres, et cela en récompense ou en punition de l'usage que l'homme a fait de ses facultés pendant le temps qu'il vivoit.

Si l'homme a été juste et bon, et s'est conduit suivant les lumières de la raison, il est élevé au rang des *hien*, monte au ciel, et jouit auprès de

Dieu  
sans  
S  
été  
est  
hou  
L  
heur  
Ils s  
les in  
ciel.  
L  
le m  
voie  
d'être  
ciel.  
méri  
d'être  
dre d  
To  
classé  
mises  
honn  
lune  
même  
être d  
forme  
qui a  
eux-  
cassés  
qui de

Dieu d'une glorieuse immortalité et d'un bonheur sans fin.

Si l'homme meurt avec des fautes qui n'ont pas été expiées, il est mis au nombre des *chen*; et s'il est mort souillé de crimes, il est relégué parmi les *kouei*.

Les *hien*, dans l'opinion de ces sectaires, sont heureux par la contemplation et la société de Dieu. Ils s'intéressent auprès de lui en faveur de ceux qui les invoquent, et ils versent sur eux les bienfaits du ciel.

Les *chen*, qui sont inférieurs aux *hien*, tiennent le milieu entre les hommes qui sont encore dans la voie, sur la terre, et les hommes qui ont mérité d'être élevés au rang des *hien*, et placés dans le ciel. Ces *chen* sont sujets aux passions, ils peuvent mériter ou démériter, et par conséquent espérer d'être élevés un jour à la classe des *hien*, et craindre d'être rabaissés dans celle des *kouei*.

Toutes les espèces d'êtres qui sont inférieurs à la classe des êtres dans l'ordre de la nature, sont soumises à l'ordre des *chen*. Ceux-ci veillent sur les hommes et sur le monde entier. Ainsi le soleil, la lune, les étoiles, les jours, les nuits, les heures mêmes, tout cela est présidé par les *chen*, et doit être dirigé par eux en faveur des hommes. Ces *chen* forment entre eux un peuple, un empire organisé, qui a ses loix, sa constitution, ses magistrats. Si ceux-ci s'acquittent mal de leurs devoirs, ils sont cassés, dégradés, et leurs emplois passent à d'autres qui doivent s'en montrer plus dignes.

L'empereur de la Chine a pour principal titre celui de souverain des souverains. Son empire, disent les Chinois, n'a de bornes que les quatre mers : c'est l'empire de tout ce qui est sous le ciel visible. Il a donc le droit d'étendre son autorité absolue sur toute la terre. Il tient ce pouvoir sans bornes de son auguste titre de fils du ciel : et de là lui vient le droit de casser, de dégrader, et de punir les *chen* réfractaires et négligens ; il exerce cette souveraine juridiction, soit par lui-même, en sa qualité de *fils du ciel* (Dieu), et de *père et mère* de son peuple ; soit par les mandarins et les présidens des tribunaux, comme représentant l'empereur dans la partie du gouvernement. C'est le *Tien* (Dieu), premier et suprême empereur de la Chine et de l'Univers, qui lui a confié cet immense pouvoir.

Les *kouei* sont des êtres naturellement méchans ; ils font tout le mal qu'ils peuvent. On peut les envisager comme tenant un milieu entre l'homme et la brute. Ils participent aux facultés de l'un et de l'autre. Ils ont tous les vices des hommes sans en avoir les vertus. Notre globe leur est assigné pour demeure. Condamnés à ne pouvoir s'élever au-dessus de notre atmosphère, ils volügent autour des tombeaux, sur la surface des marais et des lieux infects, pour s'abreuver des vapeurs qui s'en exhalent, et s'en nourrir.

Les *kouei* aiment de préférence tout ce qui sort des cadavres humains ; ils en font leurs délices, et tâchent surtout de se revêtir des débris de ces mêmes cadavres, pour se former des corps fantasti-

ques  
mi le  
alors  
honor  
tyran  
excès  
neur  
sent l  
tachés  
ciel,  
une s

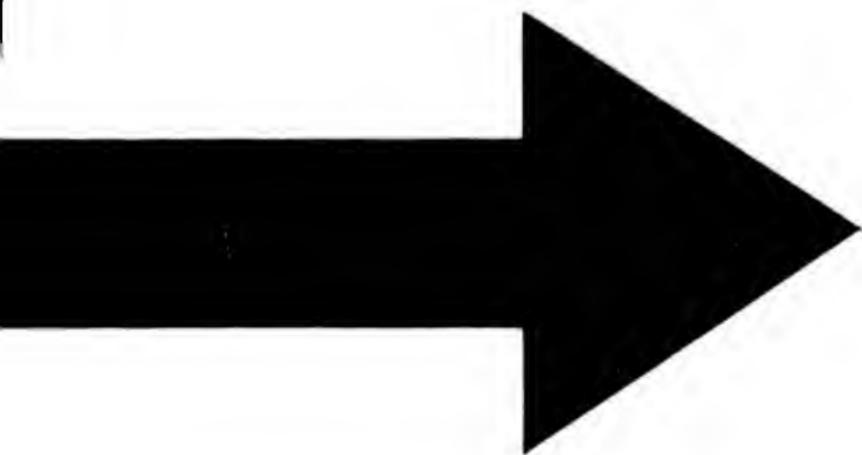
L'o  
sont d  
après  
êtres  
toujou  
d'inspi  
science  
et d'a  
et les  
bien h  
tianism  
cienne  
de l'Ég  
la relig  
mes d  
sacrés  
peler  
és da  
Cett  
ment c

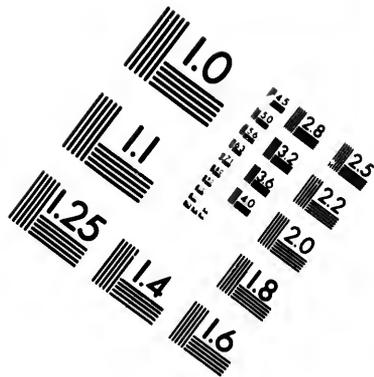
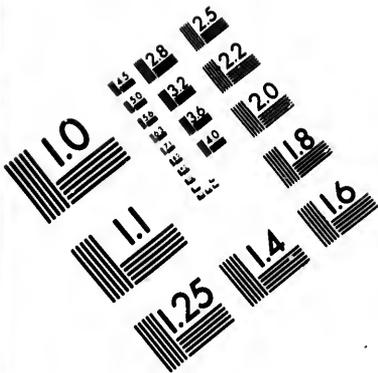
ques , au moyen desquels ils puissent reparoître parmi les hommes. Trop souvent ils réussissent ; et alors se montrent à la terre , pour la punir et la déshonorer , les scélérats , les infâmes voluptueux , les tyrans féroces qui la dévorent par leurs monstrueux excès. Ainsi les scélérats , les hommes perdus d'honneur et souillés de crimes , les empereurs qui écrasent le peuple et foule aux pieds les devoirs attachés à la qualité de père , de nation et de fils du ciel , sont des *kouei* transformés en hommes par une sorte de métempsyose.

L'occupation des *kouei* et le but de leurs efforts , sont d'abrutir les hommes pour les empêcher d'être , après leur mort , mis au rang des *chen* , dont ces êtres malfaisans savent bien qu'ils sont exclus pour toujours. Ils croient que le moyen le plus sûr est d'inspirer à l'homme le dégoût pour l'étude et la science , et de les replonger dans l'état d'ignorance et d'avenglement dont l'étude de la grande science et les instructions des sages les auroient tirés. Voilà bien le caractère des démons dont parle le christianisme. On reconnoît par-tout dans l'histoire ancienne de la Chine , comme dans celle de l'Inde et de l'Égypte , les traditions altérées et défigurées de la religion primitive ; et il est une multitude de termes de comparaison avec la doctrine de nos livres sacrés , sur lesquels il n'est pas temps encore d'appeler l'attention du lecteur. On les trouvera exposés dans le cours de cet abrégé.

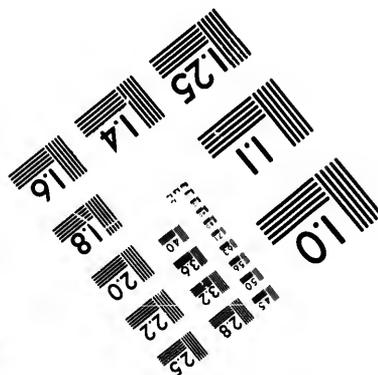
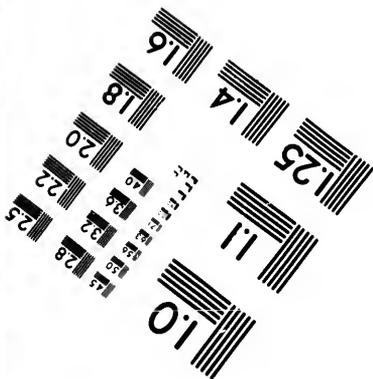
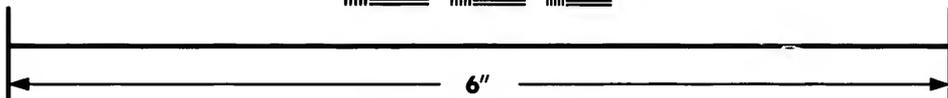
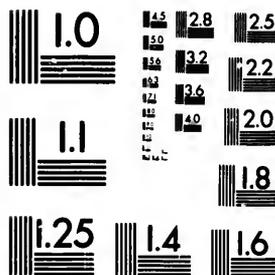
Cette doctrine des *chen* et des *kouei* est précisément celle qu'enseignent à leurs disciples les secta-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
7.5 2.8  
8.0 3.2  
9.0 3.6  
10.0 4.0  
11.0 4.5  
12.0 5.0  
13.0 5.5  
14.0 6.0  
15.0 6.5  
16.0 7.0  
17.0 7.5  
18.0 8.0  
19.0 8.5  
20.0 9.0  
21.0 9.5  
22.0 10.0  
23.0 10.5  
24.0 11.0  
25.0 11.5  
26.0 12.0  
27.0 12.5  
28.0 13.0  
29.0 13.5  
30.0 14.0  
31.0 14.5  
32.0 15.0  
33.0 15.5  
34.0 16.0  
35.0 16.5  
36.0 17.0  
37.0 17.5  
38.0 18.0  
39.0 18.5  
40.0 19.0  
41.0 19.5  
42.0 20.0  
43.0 20.5  
44.0 21.0  
45.0 21.5  
46.0 22.0  
47.0 22.5  
48.0 23.0  
49.0 23.5  
50.0 24.0  
51.0 24.5  
52.0 25.0  
53.0 25.5  
54.0 26.0  
55.0 26.5  
56.0 27.0  
57.0 27.5  
58.0 28.0  
59.0 28.5  
60.0 29.0  
61.0 29.5  
62.0 30.0  
63.0 30.5  
64.0 31.0  
65.0 31.5  
66.0 32.0  
67.0 32.5  
68.0 33.0  
69.0 33.5  
70.0 34.0  
71.0 34.5  
72.0 35.0  
73.0 35.5  
74.0 36.0  
75.0 36.5  
76.0 37.0  
77.0 37.5  
78.0 38.0  
79.0 38.5  
80.0 39.0  
81.0 39.5  
82.0 40.0  
83.0 40.5  
84.0 41.0  
85.0 41.5  
86.0 42.0  
87.0 42.5  
88.0 43.0  
89.0 43.5  
90.0 44.0  
91.0 44.5  
92.0 45.0  
93.0 45.5  
94.0 46.0  
95.0 46.5  
96.0 47.0  
97.0 47.5  
98.0 48.0  
99.0 48.5  
100.0 49.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

teurs de *Tao*. Sans doute elle est à un point d'extravagance qui rend presque invraisemblables les faits qu'on en raconte. Mais les témoignages qui attestent que ces absurdités forment l'enseignement de leurs écoles, sont à l'abri de toute critique. On peut s'en assurer encore par l'inspection de la partie d'astrologie judiciaire du calendrier chinois, qui se publie chaque année. On y voit d'abord le nom du *chen*, dominateur général de l'année, et ensuite les noms des *chen*, dominateurs particuliers de chaque mois, de chaque jour, et des heures du jour qui leur sont assignées, pour remplir leurs fonctions respectives. On y met de plus les noms des *chen*, qui durant le cours de cette année, auront l'inspection générale des parties du monde situées aux huit rombs de vent. L'art de cette grande science est de bien connaître les jours où les *chen* qui président à l'entreprise que vous méditez, à la nature des demandes et des grâces que vous devez solliciter, ou des projets que vous formez, les temps où les *chen* seront disposés à venir au secours de ceux qui les invoquent; il faut savoir en même temps, les jours où ces mêmes *chen* seront occupés à des fonctions au loin, et qui ne leur permettent pas de veiller sur vous, et de vous protéger. C'est ce discernement des jours que l'on voit noté dans cette partie du calendrier chinois.

Les *chen* sont en général amis des hommes, et ils se plaisent à les servir; quelquefois même ils se rendent à leurs ordres, quand ils en sont requis. C'est en quoi consiste la science des évocations.

Elle a ses formules , ses cérémonies , sans lesquelles on les appellerait en vain. Ce sont surtout les Tao-Tsée qui ont la grande vogue dans cet art magique. Voilà ce qui les met si fort en crédit parmi le peuple ; et , à cet égard , les lettrés , les savans , les grands de la cour , presque tous sont peuplé à la Chine.

Les bonzes les plus renommés sont ceux qui se retirent dans les montagnes , et y menent une vie qui étonne , par les tours de force , l'austérité des jeûnes , la cruauté même des mortifications qu'ils semblent exercer sur eux. De temps en temps ils descendent de leur retraite dans les villages et les villes , pour y faire preuve du talent dont ils se vantent , de pouvoir évoquer les *chen* et chasser les *kouei*. Ils trouvent des hommes crédules qui s'extasient à la vue de leurs prestiges , et des curieux qui leur donnent un accès facile ; de temps en temps ils initient à leurs mystères , quelques personnes en place qui leur gagnent des prosélytes parmi les personnes du plus haut rang , et ils en ont eu parmi plusieurs empereurs.

*Lao-Tsée*, considéré comme un des premiers fondateurs de cette secte , avoit persuadé à ses disciples les plus affidés , qu'il avoit été du nombre des *chen* , il y avoit quelque milliers d'années ; et que dans le dessein de remonter au ciel et d'être placé au rang des *hien* , il avoit parcouru plusieurs échelons de l'échelle des êtres , et le cercle de la vie humaine. Ses disciples ne doutèrent pas qu'après sa mort , la dernière de celles qu'il éprouva , il n'ait été élevé au rang sublime des *hien*. L'admiration

allant toujours croissant, ils finirent par le mettre à leur tête. Ils n'en firent pas un dieu, mais un génie tout puissant de qui les dévots de sa religion pouvoient tout attendre. Le degré transcendant de la grande science consisté à se mettre en pouvoir de l'évoquer, et d'entrer dans un commerce intime avec ce chef auguste des esprits célestes.

Les disciples de *Tao-Tsée* s'adonnèrent à la chimie, et se vantèrent d'avoir trouvé un breuvage qui rend immortel: Plusieurs empereurs en ont fait l'essai, et ils en sont morts. Cette fatale expérience bien constatée, n'a pu, malgré ses funestes effets, guérir de cet extravagant fanatisme. Ce que les *Tao-Tsée* n'ont pu découvrir dans l'étude de la physique, ils se sont mis à le chercher dans l'étude de l'astrologie et de la magie; aussi ont-ils eu recours aux prestiges, aux évocations, et à des pratiques bizarres, qui par leurs bizarreries mêmes, et étant variées en mille manières, réussirent à en imposer aux peuples. Par ces moyens, et surtout par la promesse d'une immortalité chimérique, ils gagnèrent les mandarins, les personnes illustres, quelquefois même les empereurs et leurs femmes, qui se firent leurs disciples dans l'art de la magie. La secte des tireurs d'horoscope, des Cagliostro, et de nos illuminés européens, n'en est encore qu'à l'alphabet de la science, en comparaison des progrès dont se vante la secte des bonzes *Tao-Tsée*. Pour parvenir à se mettre en communication avec les esprits, les soumettre à leurs évocations et à leur volonté, ils commencent par leur sacrifier trois sortes de victi-

mes ; un cochon , un poisson , et une volaille , etc :

Si l'on étoit curieux en Europe de se procurer de nouveaux mémoires sur la foiblesse de l'esprit humain , l'empressement des sectaires , les fureurs de l'esprit de parti , les délires de la crédulité , les ridicules de la prévention , l'alliage inconcevable de la sagesse et de la folie , de la vertu et du vice , on en trouvera un répertoire très-abondant en ce genre , dans l'histoire d'une secte qui se soutient depuis près de deux mille ans dans un empire aussi vaste que celui de la Chine. Les Tao-Tsée sont les quakers de l'idolâtrie ; ils ne sont devenus idolâtres que peu à peu. Leur doctrine et leurs mœurs touchent à la fois au sublime et à la démente , à l'héroïsme des vertus et aux vices les plus abjects.

On a voulu nous persuader qu'il n'est point de science et point d'art utiles à la société , qui n'aient été inventés à la Chine plusieurs siècles avant que les Européens y eussent seulement pensé. Ce qui est du moins facile à prouver , c'est que la découverte du magnétisme animal leur appartient , que cet art remonte chez eux à une assez haute antiquité ; et qu'aujourd'hui encore, les bonzes Tao-Tsée s'y montrent bien supérieurs à nos Mesmer , nos Dél. . . , nos . . . , nos . . . , et à tous les magnétiseurs français , soit dans la théorie , soit dans la pratique. Là , comme ici , on distingue le magnétisme en deux classes principales , le physique et l'intellectuel ; le magnétisme fondé sur les loix de la nature , et le magnétisme surnaturel. Là , comme ici , le magnétisme a ses crisiaques , ses somnambules , ses pro-

phètes et ses thaumaturges. C'est principalement par les prestiges de cet art, tantôt naturel, tantôt magique, que les bonzes soutiennent leur empire sur la multitude, toujours avide de l'extraordinaire et du merveilleux. Les derniers mémoires arrivés de la Chine quelques années avant notre révolution, et publiés sous le ministère de M. Bertin, à qui ils étoient adressés, peuvent fournir amplement de quoi perfectionner la science des baquets mesmériens.

Ce que l'on appelle magnétisme en France se nomme cong-fou à la Chine. La médecine du cong-fou, ainsi que celle du magnétisme, s'étend à toutes les maladies. Elle est un remède qui ne manque son effet, que quand le cong-fou est mal administré, ou n'exerce son pouvoir que sur des incrédules. La foi du malade doit aider la puissance de l'opérateur. Appliqué sur un vrai croyant, il sert à entretenir la santé, à dissiper les vertiges et les éblouissemens, à égayer l'humeur mélancolique, à rendre la chaleur naturelle et le mouvement aux membres paralysés, à dégager la poitrine, tempérer l'ardeur du sang, assoupir les organes, resserrer ou relâcher les entrailles. Il n'est pas moins efficace contre les maladies de l'esprit, pour rendre la gaieté de l'ame par les idées agréables qu'il y fait naître, chasser les fantômes et les illusions de la nuit, y substituer des songes qui reposent l'ame dans le sommeil, la délassement et la préparent à exercer avec facilité à son réveil, et à mettre en activité ses facultés intellectuelles et morales. Je ne pousserai pas plus loin cette énumération; on la trouvera divisée en un

grand nombre de chapitres dans les mémoires que nous avons cités.

L'art du cong-fou , qui est tout à la fois exercice de religion et de médecine , consiste à soumettre à sa volonté, la volonté, l'esprit et les facultés de l'ame du malade, pour agir ensuite sur ses organes et ses facultés physiques. Il y a trois parties essentielles dans le cong-fou , la posture qu'on donne au corps , l'art d'en varier les attitudes , et la manière dont on s'y prend pour accélérer , retarder et modifier la respiration et la circulation des esprits vitaux.

Ne croyez-vous pas assister à une représentation du magnétisme , quand vous voyez le bonze du cong-fou opérer sur ses malades , ou leur ordonner les attitudes propres au genre de maladie qu'il veut guérir ? coucher son malade sur l'échine , sur le ventre , sur le côté ; le courber sur le devant ou le replier comme en boule ? prendre ensuite un autre malade , et essayer les différentes manières de roidir , de plier , d'élever et d'abaisser , d'éloigner et de rapprocher les bras , de les tirer en avant ou en arrière , d'appliquer enfin , suivant les besoins du malade et les progrès de la maladie , tous les procédés des maîtres de l'art ? Au commandement des magnétiseurs chinois , la transpiration est excitée ou arrêtée , le froid succède au chaud , le pouls prend tous les caractères dont il est susceptible , les yeux se ferment , s'ouvrent , tournent , se fixent ou clignent. Il seroit injuste de demander une ressemblance parfaite entre les magnétiseurs de la Chine et ceux de la France. Doit-on exiger que des bonzes qui



opèrent à une distance si prodigieuse de nous , s'y prennent en tout de la même manière que nos médecins magnétiseurs d'Europe ? C'est assez qu'au fond on trouve entre le cong-fou et le magnétisme , des traits de rapprochemens qui nous autorisent à les assimiler entr'eux. Les bonzes se sont fait un langage à eux dans l'exercice de leur art , et en cela nos médecins magnétiseurs se rapprochent beaucoup d'eux.

Le grand art est de se mettre en rapport avec l'ame du magnétisé , et s'il est permis de s'exprimer ainsi , de la surnaturaliser. Les bonzes Tao-Tsée prétendent que quand le maître du cong-fou place ses magnétisés de manière qu'ils soient tournés l'un vers l'autre , alors si le bonze regarde , en récitant certaines paroles , la racine du nez de son magnétisé , ce procédé suspend le torrent des pensées , met l'ame dans un calme profond , et la prépare à cet état d'aliénation qui est le prélude et l'exorde de la communication avec les esprits.

Comme le cong-fou a réellement opéré des guérisons et soulagé bien des infirmités , le peuple se laisse prendre à ces apparences , et écoute comme des oracles les bonzes , qui saisissent ces momens d'admiration stupide pour leur enseigner leur doctrine , et les faire croire à toutes les rêveries qu'ils débitent ; c'est par là qu'ils l'entretiennent dans le fanatisme de leur religion. Voilà encore un trait de ressemblance dont il est inutile ici d'apporter des preuves : on sait assez que l'illuminisme de nos jours

a su tirer parti de l'art magnétique , pour augmenter le nombre de ses prosélytes.

On composeroit des volumes , disent les auteurs des mémoires sur la Chine , si on vouloit faire un recueil des fables , des rêveries et des tours de charlatanerie dont les bonzes repaissent la crédulité du peuple. La majesté du trône n'a pas toujours sauvé les empereurs de la stupidité d'y croire. Les lettrés ont beau s'égayer à montrer le ridicule des grands mots dont les bonzes ont composé leur langage magique , on s'amuse des plaisanteries dont on les accable , on applaudit à la solidité des raisonnemens qu'on leur oppose , on continue à fréquenter leurs écoles , et à donner , par sa conduite , tout sujet de faire croire au peuple qu'on ajoute foi aux chimères qu'ils débitent.

Le nombre des miao est prodigieux. Dans chacun de ces temples il y a des bonzes des deux sectes, celle de *Fo* et celle de *Tao-Tsé*. Ces sectaires sont assez d'accord entr'eux sur les principaux dogmes de la religion naturelle. Pour ne pas se rendre odieux aux lettrés , ils se rapprochent de la doctrine de Confucius , mais en la défigurant par les opinions et les superstitions les plus absurdes. Pour s'en convaincre , il ne faut que parcourir un ouvrage célèbre qui a pour titre : *Instructions sublimes et familières adressées à ses enfans par l'empereur Kang-Hi*. Ce prince vivoit dans le dernier siècle , et a régné soixante ans. Il fut un des plus grands et des plus vertueux monarques , et peut-être le plus savant des lettrés de son temps. On a de lui plusieurs ouvra-

ges sur la religion , la morale , la piété filiale , l'art de régner ; et beaucoup de dissertations et d'observations sur les calculs , la physique et l'histoire naturelle. Ses instructions sublimes et familières , juste sujet d'admiration pour les savans lettrés , par la sagesse qui les a dictées , la simplicité , jointe à la beauté du style et à l'élévation des pensées , ont été publiées comme un des plus beaux monumens érigés à sa gloire par l'empereur Kien-Long , son fils et son successeur , qui vivoit encore en 1783. C'est là que l'on trouvera des notions exactes sur les opinions chinoises , relativement aux esprits , au culte qu'on leur rend , au pouvoir qu'on leur attribue , et sur la divination , la magie et l'astrologie.

L'école du Tze-ping , du Lu-gen , du Tzi-men , et autres semblables , dit cet empereur , sont des écoles que leur établissement assez moderne doit déjà rendre suspectes. Selon ces écoles , les cinq élémens se produisent et se vainquent réciproquement. Les adeptes joignent élément à élément ; ils raisonnent , font des observations , tirent des conséquences qui se réduisent à de vraies charlataneries. On nomme les esprits qui président aux élémens ; les uns sont bons , les autres mauvais ; ils sont établis pour les hommes , et on raconte mille autres choses sans fondement ni preuve. Qu'il est difficile , pour peu qu'on interroge la droite raison , d'ajouter foi à ce qu'on enseigne dans ces écoles ! Les gens du monde , qui pensent rarement d'après eux-mêmes , n'en sont que plus attachés à leurs préjugés. S'ils prennent parti pour une science , ils y mettent or-

dinairement de la passion ; et s'ils la disent profonde et difficile à comprendre , c'est afin de donner plus de prix à leur savoir. J'ai examiné le principe et le fondement de cette doctrine , et après l'avoir étudiée à fond , je me suis convaincu de sa fausseté. Combien n'est-il pas plus raisonnable de s'en tenir à la sublime doctrine qui nous a été transmise par les sages de l'antiquité !

En tournant le Ho-tou ( le carré magique ) , dans le sens naturel , les élémens se forment l'un de l'autre. En le tournant dans le sens contraire , les élémens se vainquent l'un et l'autre. Ces maîtres enseignent comment on doit régler , pour l'usage de l'homme , l'eau , le feu , le métal , la terre , les arbres , les blés , et l'ordre selon lequel les cinq élémens se vainquent réciproquement par leur nature. Si par hasard les élémens sont disposés de manière que l'un soit vaincu naturellement par l'autre , les devins prédisent de grandes richesses , et aux lettrés , les grandes charges du mandarinat. S'il s'entremet un élément qui empêche les autres de vaincre réciproquement , les devins emploient leur industrie à chasser cet élément contraire , qui rendoit stérile le précédent. Voilà à peu près à quoi se réduit la science de cette école.

Quoique la vie et les actions des hommes aient été précédemment déterminées par le ciel , la destinée cependant a sa source dans le cœur ; c'est où l'on doit chercher le honneur. Ces prédictions que plusieurs prétendent pouvoir faire moyennant les huit lettres des *Tchi-kan* , ou moyennant les cinq

planètes , par rapport au bonheur ou au malheur , aux richesses , aux femmes , aux enfans , sont presque toujours démenties par l'expérience. Si le devin vous disoit que dans l'avenir vous serez puissant et considéré , feriez-vous bien d'abandonner l'étude des livres ; persuadé que , sans vous donner de peine , vous obtiendrez ces avantages ? S'il vous prédisoit des richesses , feriez-vous sagement de rester oisif , de quitter votre commerce ou votre métier ? S'il vous annonçoit que vous serez exempt de toutes maladies dans le cours de votre vie , seriez-vous assez fou pour vous livrer à des passions effrénées , sur le dire de l'astrologue qui vous assureroit votre vie et votre santé ? Quant à moi , je pense que l'homme qui fera constamment le bien , sera heureux , quand même son étoile seroit maligne ; et qu'au contraire il arrivera malheur à celui qui fera constamment le mal , quel que soit le bonheur que lui promette sa destinée. C'est par cette raison que Confucius a fort peu parlé de la destinée , et qu'il s'est rarement servi de ce terme.

Nous autres vieillards pouvons être difficilement trompés , parce que notre expérience nous sert de préservatif. On voit des Tao-Tsée se vanter avec effronterie d'avoir un secret pour jouir d'une vie longue et heureuse ; attendez quelque temps , et vous les verrez subir le sort des autres hommes ; leurs dents tombent , leurs cheveux blanchissent , leurs forces diminuent de jour en jour. Concluez de là , que ceux qui se vantent de pareils secrets n'ont que le projet de tromper. En quel lieu les vrais esprits ,

les

les v  
terre  
se tie  
tres  
meun  
que p  
et je  
Lo  
surpr  
verra  
ans q  
passé  
charl  
dinai  
suite  
avec  
En v  
un m  
Vo  
cius ,  
les so  
et mé  
d'orn  
Ceux  
tantô  
leur  
ne m  
chosc  
invisi  
doit p  
des n  
1.

les vrais immortels , daignent-ils descendre sur la terre ? Il y a d'autres imposteurs ( les bonzes ) , qui se tiennent debout plusieurs années de suite ; d'autres qui , dans des chambres basses , peuvent demeurer toujours assis. Leur prétendu talent n'est que pure forfanterie ; j'en ai souvent fait l'épreuve , et je connois toutes leurs impostures.

Lorsqu'on me rapporte des faits qui paroissent surprenans , je me dis : dans quelques jours je les verrai , je les examinerai. Pendant plus de cinquante ans que j'ai traité les affaires de l'empire , il m'en a passé sous les yeux de toute espèce. Beaucoup de charlatans ont paru d'abord faire des choses extraordinaires ; mais leurs honteux artifices ont été ensuite reconnus. Je ne publie point leurs impostures , avec le temps elles se découvrent d'elles-mêmes. En vérité , il n'y a aucun avantage à tromper pour un moment.

Voyez cependant jusqu'où s'étend , selon Confucius , la puissance des esprits sur les hommes ! Ils les soumettent , pour en être honorés d'un culte pur et méritoire , à se purifier , à jeûner , à se revêtir d'ornemens , à leur offrir des dons et des sacrifices. Ceux qui honorent ainsi les esprits , les supposent tantôt au-dessus d'eux , tantôt à leur droite ou à leur gauche. Voilà ce que dit ce philosophe : « Si je ne me trompe , le culte et la musique étant des choses visibles , et les ames de nos ancêtres étant invisibles , l'intention de ceux qui les révèrent ne doit pas être , d'obtenir des prospérités ou d'éviter des malheurs , mais seulement de conformer leur

vic aux exemples qu'ils nous ont laissés de leur justice et de leur droiture. Ouen-Ouang ayant servi avec respect et soumission l'Éternel , a mérité par là de jouir dans le ciel d'une félicité parfaite. Le jeûne, de quelque façon qu'on entende ce mot, est véritablement une bonne œuvre ; mais je ne sais si les jeûneurs de nos jours y joignent l'intention sérieuse de réformer leur cœur , comme faisoient les anciens. Celui dont l'intention est droite , peut être assuré d'être protégé par le ciel. Nous qui , chaque jour , prenons en nos mains le chapelet de *Fo* , et en parcourons les grains en priant , nous joignons à cette action l'intention de bien faire : si nous n'avions cette résolution , à quoi nous serviroit-il de prendre le chapelet de *Fo* ?

Il est indispensable de choisir un temps et un jour propices pour faire le cérémonial dans les cinq occasions que voici : lorsqu'il s'agit d'annoncer quelque sujet de joie ou de peine , de faire prendre les armes aux soldats , de recevoir des hôtes , et de donner un festin. Il est dit dans le Chou-king , le bon jour est le jaune ; à présent , c'est celui qui porte le signe du cheval blanc. Le Li-ki dit : S'agit-il des affaires du dehors , choisissez les jours dominés par l'*Yang* ; et pour les affaires domestiques , les jours qui appartiennent à l'*Yn*. Il y a quatre espèces de jours ; *cou* , *sou* , *ouang* , *chang*. En se servant de la méthode par laquelle les élémens se produisent et se détruisent réciproquement entr'eux , on détermine le contraste et l'opposition , l'union et l'accord des *tchi* , *can* , entr'eux. La tradition de

toutes les écoles apprend que le livre *Y-king* est le seul fondement sur lequel on doit s'appuyer pour trouver l'heureux ou le malheureux. Puisque, comme empereur, je suis la première personne de l'Etat, il est nécessaire que toutes les fois qu'il me faut changer de demeure, faire un voyage, ou autre chose semblable, on fasse les observations préalables, et que l'on choisisse le jour et l'heure propices: il convient même de choisir l'heure avec plus de soin encore. Un bon jour, dit l'école, n'équivaut pas au mérite du bon moment.

Le traducteur italien place ici une note intéressante.

« Si je n'avois pas eu, dit-il, l'avantage de rencontrer un maître chinois très-instruit et très-adonné à ces misérables superstitions, je n'aurois jamais pu sortir des labyrinthes fréquens qui se rencontrent dans ce livre. Voici les éclaircissemens : le malheur dont on parle ici est la mort d'un père, d'une mère, ou de quelque proche parent. Les Chinois désignent les années, les mois, les jours et les heures par les caractères, *chi* et *can*. De la combinaison de ces signes, il résulte quatre jours qui dénotent que dans tel jour, on ne doit entreprendre aucune affaire, quelque juste ou facile qu'elle soit : si on l'entreprendoit, on ne trouveroit personne qui voulût y donner appui ou protection. Le second caractère signifie vide, ce qui annonce que rien ne réussira de ce qu'on entreprendra dans ce jour : le troisième caractère veut dire élévation, ou d'un empereur sur le trône, ou d'une nouvelle dynastie, ou de quelque personne aux

grandes charges. Le quatrième caractère désigne le jour où plusieurs personnes se réuniront pour se soutenir et s'élever ».

Rien sans doute de plus ridicule, de plus absurde que ces pratiques superstitieuses ; l'expérience d'être toujours trompé dans ses espérances devrait en guérir. Cependant l'empereur Kang-Hi, qui a composé les *instructions sublimes*, s'y est laissé abuser, et jusqu'ici tout le monde y croit ; la cour et le peuple, les lettrés comme les ignorans, s'y soumettent uniformément. Dans la seconde partie de l'almanach que l'on publie chaque année à Pékin, les quatre bons jours sont marqués en jaune, les mauvais le sont en noir. Les deux supérieurement bons, se nomment *tcheng-cae* ; les supérieurement mauvais, s'appellent *po-pi*.

Il y a aussi nombre de choses qui sont de mauvais augure pour les Tartares ; et Kang-Hi donne sur cela, pour avis aux enfans, qu'ils doivent s'abstenir d'en parler devant leurs parens, si ces augures les concernent.

Ces trois écoles dont parle Kang-Hi sont des écoles de divination et de superstition. Dans Tze-ping, les devins demandent à celui qui les consulte, l'année, le mois, le jour, l'heure de sa naissance. Ces époques se désignent en Chine, par deux caractères, avec un *tchi* et un *can*, de sorte qu'il en résulte huit caractères, quatre *tchi* et quatre *can*, qui sont appelés *pa-tzu*. Les devins observent auquel des cinq élémens chacun correspond : mais comme il n'y a que cinq élémens, et qu'il y a huit

carac  
reste  
ils c  
dans  
turel  
préd  
Lors  
éléme  
les e  
disep  
est m  
de tr  
koua  
qui p  
Pa  
fortu  
truire  
prit  
Da  
de b  
cuivr  
lettre  
Les  
une  
tion.  
paroi  
sont  
y en  
chen  
corre  
d'heu

caractères, ils reprennent de nouveau les trois qui restent. Les confrontant derechef avec les élémens, ils connoissent l'élément qui est le plus dominant dans l'homme. Si les élémens suivent leur ordre naturel, c'est-à-dire, que l'un naisse de l'autre, ils prédisent un grand bonheur et de grandes richesses. Lorsqu'il arrive, et cela arrive très-souvent, qu'un élément se mettant entre ceux qui doivent se suivre, les empêche par là de produire leur effet, les devins disent que l'esprit qui préside à tel ou tel élément, est méchant ou puissant; et qu'il y a d'autres moyens de trouver un autre ordre, un autre caractère, ou *koua* correspondant à un autre élément opposé, et qui puisse le vaincre et le chasser.

Par exemple, si l'élément qui s'oppose à la bonne fortune est le feu, on se servira de l'eau pour détruire le feu, et l'esprit du feu sera vaincu par l'esprit de l'eau.

Dans l'école de Lu-gen, ils prennent un tuyau de *bambou*, et mettent dedans trois monnoies de cuivre sur lesquelles sont gravées d'un côté, quelques lettres chinoises, et de l'autre, des lettres tartares. Les devins les remuent beaucoup, et les jetant sur une table, répètent six fois de suite cette opération. Ils observent si les lettres des monnoies qui paroissent, sont en nombre pair ou impair; si elles sont toutes chinoises ou toutes tartares; combien il y en a de chinoises, et combien de tartares: ils cherchent après cela, à quel *koua*, pair ou impair, elles correspondent; et, si dans l'Y-kin, ce *koua* est d'heureux ou de mauvais augure, ils assignent sans

autre fondement que leur caprice, le bonheur ou le malheur, à la longueur ou à la brièveté du *koua*, et ils prononcent sentence définitive.

Dans l'école dite Tzi-men, c'est-à-dire, doctrine admirable, on enseigne le moyen de se rendre invisible ; de pénétrer dans les corps les plus durs, les pierres ; les métaux ; les secrets de la pierre philosophale, l'art de changer les pierres en or, et semblables autres extravagances. On consulte principalement cette troisième école, lorsqu'on envoie des troupes à quelque expédition. La doctrine secrète de cette école n'est révélée qu'à un petit nombre d'adeptes, et avec des précautions inouïes, pour les forcer au secret. Si ce qu'on en dit est vrai, toute cette science se réduit aux moyens d'entrer en commerce avec les esprits invisibles, et à recourir, pour se mettre en rapport avec eux, à des prestiges et à des pactes d'abandon à leur puissance.

Tous ces détails ont été donnés par un ancien maître chinois qui a été consulté. Interrogé sur ce qu'entendoient les anciens livres chinois par le mot de *destinée*, cet homme répondit que pour en savoir le vrai sens, il falloit s'en rapporter aux lettrés qui croient qu'à la naissance de l'homme, le ciel détermine ses actions futures, bonnes ou mauvaises, c'est ce qu'on appelle *ming* ou la *destinée*. Quand on leur objecte que d'après cette doctrine, il seroit inutile de persuader aux méchans de préférer en tout la vertu, ils répondent que l'homme, en se roidissant contre le vice, et en réunissant toutes ses forces, peut parvenir à vaincre la destinée, et à la transformer de mauvaise

qu'elle  
Ainsi  
l'homme  
et aid  
vous  
vainc  
à ces  
To  
le plu  
super  
nation  
adopt  
de la  
vrai  
prit  
de re  
on m  
rité,  
sa ra  
équiv  
Ce  
vraie  
Avec  
Pr  
prits  
les é  
ral e  
prits  
chéi  
Die  
E

qu'elle étoit, en une bonne et heureuse destinée. Ainsi, tantôt ils vous disent que la destinée de l'homme est irrésistible; tantôt qu'avec le secours, et aidé de la puissance des esprits avec lesquels ils vous enseignent l'art de communiquer, on peut la vaincre et la soumettre aux efforts de l'homme uni à ces esprits invisibles.

Tout est ici absurdité et contradiction. Ce qui doit le plus étonner, c'est que ce système extravagant et superstitieux sur les prestiges, les augures, la divination des jours heureux et malheureux, ait été cru adopté, professé par un génie de la profondeur et de la trempe de l'empereur Kang-Hi, tant il est vrai que les connoissances les plus étendues, et l'esprit le plus subtil et le plus exercé, sont de peu de ressource pour nous préserver de l'erreur, quand on manque du secours d'une règle suprême de vérité, et qu'on en est réduit aux seules lumières de sa raison, ou à des traditions confuses, altérées et équivoques.

Ces détails sont précieux; ils nous donnent la vraie clef de la doctrine la plus répandue à la Chine. Avec cette clef, on peut presque tout expliquer.

Premièrement, la croyance des Chinois aux esprits invisibles, à leur pouvoir sur l'homme et sur les élémens de l'Univers physique, intellectuel, moral et politique. La distinction essentielle de ces esprits, en bons et mauvais, mène tout droit au manichéisme, et de là au scepticisme sur la nature de Dieu et de ses perfections.

En second lieu, cette doctrine fondée sur la

croyance d'une destinée éternelle et irrésistible, qui prédestine les uns à être vertueux, les autres à être vicieux, est le pur fatalisme. Si l'on ne peut éviter sa destinée, si elle est le principe du bien et du mal, il n'y a plus de liberté ni de distinction essentielle entre le vice et la vertu. On nous dit bien que l'homme, aidé de la puissance des esprits célestes, peut changer sa destinée mauvaise; par là on cherche à jeter un voile sur les conséquences perverses et odieuses de ce système qui favorise le libertinage et absout de tous les crimes; mais ce palliatif est insuffisant et absurde. La contradiction est ici sensible et palpable; il faut admettre les conséquences, ou renoncer au principe fondamental de cette doctrine.

Troisièmement, autant Confucius, ce grand maître de la vraie science chez les Chinois, se montre sublime dans sa morale et dans les idées qu'il nous donne de l'éternité de Dieu, de sa providence, de son pouvoir invincible, de son immensité, de sa justice et de la responsabilité de l'homme envers lui; autant ce philosophe est-il obscur et même inintelligible dans tout ce qu'il nous dit de la nature de l'Être suprême et de l'homme, des peines réservées au méchant après cette vie, et de l'immortalité glorieuse dont l'homme vertueux doit jouir dans le sein de Dieu. Il est facile d'abuser des expressions de Confucius, et même de s'en appuyer pour se jeter dans l'illumination et dans tous les rêves chimériques qui composent le fond de la doctrine des sectes chinoises. Que l'on y regarde de près, on verra que toute la théologie de Confucius se réduit à ce peu de prin-

cipe  
vers  
c'est  
nie d  
de se  
taire  
sur l  
hum  
leme  
vers  
sage  
3°.  
des  
La s  
êtres  
mon  
Dieu  
d'ou  
hum  
vera  
le ju  
qu'il  
M  
qui a  
du s  
Conf  
seign  
si es  
qu'an  
cune  
pens

cipes : 1°. Dieu est l'être des êtres, le principe universel, la source et la tige de tout ce qui existe : c'est la grande ame de l'Univers, il préside à l'harmonie du monde. Les esprits invisibles sont les ministres de son gouvernement, de sa providence, les dépositaires de sa puissance ; c'est par eux qu'il influe, agit sur l'homme, et régit le ciel et la terre. 2°. L'ame humaine et ses facultés intellectuelles sont un écoulement, une portion de la grande ame ou ame universelle ; elle est la raison par essence, la souveraine sagesse, la puissance radicale, immense et infinie. 3°. La mort est une séparation, une décomposition des deux substances que Dieu a unies dans l'homme. La substance matérielle retombe dans la masse des êtres physiques ; la substance spirituelle, l'ame, remonte au ciel d'où elle étoit descendue du sein de Dieu, et se réunit au grand Etre, à la grande ame d'où elle étoit sortie pour animer, vivifier le corps humain. C'est dans cette réunion que consiste le souverain bonheur, la glorieuse immortalité dont jouit le juste, pour prix de ses vertus et du bon usage qu'il a fait de son existence sur la terre.

Mais que devient l'ame du méchant, de l'homme qui a abusé des dons du ciel, de son existence, l'ame du scélérat et de l'impie ? Sur ce point essentiel, Confucius se tait ou se jette dans le vague, et n'enseigne rien qui donne la solution de cette question si essentielle à la morale. Seulement il nous dit, qu'aucun crime ne restera sans être puni, ni aucune vertu sans récompense. L'éternité des récompenses est clairement énoncée ; mais pas un mot sur

la nature et l'éternité des peines. Si l'on prend même à la lettre et dans son universalité, l'expression de Confucius, qui veut qu'à la mort la substance intellectuelle remonte au ciel, et qu'elle se réunit à Dieu, source de toutes les intelligences, il n'est point d'homme vicieux qui ne puisse croire que la vie est le terme des maux et des punitions réservés aux méchans et aux plus grands crimes. Cette observation est péremptoire, elle suffit pour renverser la doctrine de tous les illuminés, tant anciens que modernes.

Pour se tirer de cet embarras, et établir les principes de la justice distributive dans l'Être suprême, les philosophes, les fondateurs d'écoles, dans presque toutes les nations, en remontant à la plus haute antiquité, ont inventé la métempsyose, et la doctrine de la grande ame de l'univers, dont toutes les intelligences limitées ne sont que l'écoulement, et une portion plus ou moins considérable. Suivant l'opinion qui admet la métempsyose, cette transmigration successive des ames dans différens corps, est destinée à purifier les ames qui ne peuvent pas, à cause des souillures qu'elles ont contractées ici bas, remonter au ciel d'où elles sont descendues, ni se réunir à la substance universelle, dont elles ont été séparées : aussi, dans cette opinion, les ames qui sont entièrement purifiées ne subissent plus la métempsyose. L'état de l'ame est ainsi fixé pour toute l'éternité, lorsqu'elle est devenue assez forte, assez parfaite pour pénétrer dans les hautes régions. Selon cette doctrine, les différentes régions de la terre

ont  
de c  
tré s  
maint  
elle  
p  
de l  
que  
lopp  
varié  
des  
L'fn  
tran  
des  
prés  
trin  
tour  
pirie  
doct  
crov  
celle  
dan  
que  
part  
tour  
M  
se s  
crai  
Arn  
reit  
l'im

ont été confiées à la conduite et au gouvernement de certains génies qui tiennent le milieu entre l'Être suprême et les hommes; mais lorsque l'ame humaine est dégagée du corps et pleinement purifiée, elle cesse d'être soumise à l'influence des démons.

Pour peu que l'on soit initié dans les mystères de l'ancienne philosophie, on s'aperçoit bientôt, que cette doctrine, plus ou moins obscure, ou développée, et présentée sous des formes plus ou moins variées, étoit une doctrine commune à la plupart des écoles qui ont joui de la plus grande célébrité. L'Inde, la Perse, l'Égypte, toute la haute Asie l'ont transmise aux Grecs et aux Romains. Les sentimens des quatre grandes sectes des philosophes, sont à peu près uniformes sur les dogmes capitaux de cette doctrine. Platon appelle souvent l'ame sans aucun détour, *Dieu, une partie de Dieu*. D'après Sextus Empiricus, Plutarque et Epictète, Pythagore, Empédocle, Platon, et après eux toute l'école italique, croyoient que nos ames sont de la même nature que celles des dieux; qu'il n'y a qu'un seul esprit, infus dans l'Univers; que c'est de cet esprit universel que dérivent les ames, et qu'à la mort, ces ames particulières, s'élançant dans l'ame universelle, retournent à leur première origine.

Marc-Antonin, et avant lui, Cicéron lui-même, se servent de ces principes, pour combattre la crainte de la mort. Les premiers auteurs chrétiens, Arnobe, S. Justin, S. Irénée, S. Augustin, sentirent bien que ce principe philosophique qui faisoit l'immortalité de l'ame de la même nature que l'im-

mortalité de Dieu, attaquoit directement le dogme des peines et des châtimens d'une autre vie. Aussi ont-ils réuni toutes leurs forces, pour guérir cette maladie de l'esprit. Il ne fallut pour cela que donner, d'un côté des notions claires et distinctes de la nature même de l'infini en tous sens, la seule idée que l'on puisse se faire raisonnablement d'un Etre suprême qui existe nécessairement par lui-même, et par sa propre essence; et de l'autre côté, démontrer qu'il n'est point de doctrine plus absurde, plus contradictoire que de diviser l'infini, de le morceler en petites particules, et de faire sortir d'une substance infinie, des êtres finis, et susceptibles d'affections, de passions qui sont incompatibles avec l'idée qu'on doit se former de Dieu, et de tout ce qui peut, de près ou de loin, appartenir à Dieu. Dire que ces êtres finis ne sont point précisément des êtres substantiels, mais des simples modifications, c'est un nouvel abyme où la raison se perd, c'est ne sauver une absurdité, que par une idée tout au moins aussi extravagante.

Les philosophes qui croyoient comme les Indiens, les Perses, les Egyptiens, qu'il y avoit deux principes, l'un bon, et l'autre mauvais, enseignoient que l'ame étoit tirée, partie de l'un, et partie de l'autre; ce n'étoit guères qu'en cela qu'ils différoient des autres écoles.

Il n'est qu'un moyen d'expliquer comment des philosophes anciens, dont on admire le génie et l'étendue des connoissances, ont pu donner tête baissée, dans des écarts aussi humilians pour l'es-

prit  
véla  
tion  
niér  
rité  
subt  
rout  
trois  
révé  
les p  
opin  
vieil  
dève  
gens  
jugé  
nich  
croi  
qu'a  
inex  
caus  
l'oso  
mer  
leur  
abus  
F  
sité  
que  
rect  
vous  
ties  
des

prit humain ; c'est que, privés du flambeau de la révélation, et ne pouvant s'appuyer que sur des traditions confuses et défigurées en mille et mille manières, ils manquoient de la règle suprême de vérité, sans laquelle plus on a l'esprit méditatif et subtil, plus on fait souvent de chemin dans les routes de l'erreur. Mais qu'après une expérience de trois mille ans, et en Europe, où le flambeau de la révélation brille de tout son éclat pour ceux que les passions n'ont point aveuglés, on voit ces mêmes opinions fantastiques, ces mêmes rêves de bonnes vieilles ressuscités parmi nous, ces mêmes opinions devenues épidémiques, enseignées à l'oreille de gens qui se flattent d'avoir secoué le joug des préjugés, et s'être élevés au grade d'esprits forts ; qu'ils aient des écoles fréquentées et des adeptes qui les croient, les répandent et portent la crédulité jusqu'au fanatisme, voilà ce me semble, un phénomène inexplicable, à moins qu'on n'en cherche la vraie cause, dans ce que S. Paul a dit des anciens philosophes : qu'en punition de leur obstination à fermer leur ame à la vérité qui leur parloit au fond de leur conscience, Dieu leur a ôté la raison dont ils abusoient, et les a livrés à leur sens réprouvé.

Faites, si vous en avez le temps et la curiosité, un nouveau cours d'histoire ; presque à chaque grande époque, vous rencontrerez quelque secte d'astrologues, de devins, d'illuminés, qui vous vantera ses visions extatiques, ses prophéties, ses guérisons, ses prodiges. Le temps même des apôtres ne fut pas exempt de ce fléau. Vous

trouverez la secte des Gnomiens, puissante en tout genre de séductions, se faisant une multitude d'admirateurs, et les tenant sous le joug du fanatisme et de la superstition. Les illuminés de nos jours qui se donnent pour les inventeurs d'une science sublime et merveilleuse, savent-ils qu'ils ont été précédés dans cette abominable carrière, par les Simon, les Ménandre, les Ebion, les Cerynthe; qu'ils ne font que se traîner à la suite, et à une grande distance de ces imposteurs, dont les noms obscurs et détestés, sont à peine parvenus jusqu'à nous.

Fanatiques qui troublèrent la société chrétienne, par les idées bizarres qu'ils enfantèrent, par le mélange impie qu'ils faisoient de leur doctrine, avec les vérités de la foi, par l'esprit de vertige dont ils étoient agités, et qu'ils communiquoient à leurs disciples. Tous supposoient une foule d'êtres imaginaires entre Dieu et l'homme. C'est à ces génies qu'ils attribuoient le gouvernement du monde, les phénomènes de la nature, et les faits miraculeux. Toutes ces sectes se vantoient aussi de posséder l'art de se mettre en rapport et en commerce avec ces puissances invisibles, d'en recevoir le don de prédire, et d'opérer des guérisons, le pouvoir de le transmettre à leurs initiés. Voilà bien nos *Tao-Tsé* de la Chine. Les prodiges dont ils appuyoient leur doctrine, frappant vivement les imaginations échauffées, ne manquoient pas de les faire passer dans l'opinion de leurs prosélytes, pour des hommes extraordinaires et presque divins.

Sous le rapport , non de la doctrine , mais des prestiges et des faits du genre merveilleux , que de termes de comparaison vous découvrirez dans ces derniers temps , et presque sous nos yeux ! En Angleterre et en Pensylvanie , vous rencontrerez dans la secte des quakers ou trembleurs , les aînés de nos illuminés français. En Suède , Swedemborg , ses visions , son commerce prétendu habituel avec les anges , ses prédictions , son art de pénétrer les pensées les plus secrètes , et sa divination. Dans l'Allemagne , les Schroeppfer , les Lavater , les Massou , dont les systèmes monstrueux et les visions imaginaires ont fait tourner la tête à tant d'adeptes. En France , Cagliostro , ses évocations , ses guérisons vantées comme des prodiges , ses assemblées secrètes , celles surtout du conseil appelé le comité des dix-neuf grands adeptes , où tant de fois cet illuminé a , par ses prestiges , fasciné les yeux d'un grand nombre de mystifiés , que leur rang , leur caractère et leurs connoissances sembloient devoir mettre à l'abri de l'imposture et de ses illusions.

Paris renfermoit , à cette époque , plus de 4000 disciples de la grande science de l'illuminisme ; et en France on comptoit plusieurs écoles , parmi lesquelles celles de Lyon et d'Avignon tenoient les premiers rangs. Que de honte pour l'esprit humain ! Que de mystères affreux nous ont révélés les mémoires qui , depuis peu d'années , ont été publiés successivement sur les diverses sectes d'illuminés , qui , trompeurs ou trompés , fanatiques ou imposteurs , copistes plus ou moins mal-adroits les uns des autres , sont parvenus

à réduire en système leurs fascinations et leur imposture. Le nombre et l'espèce des hommes qui sont tombés dans le piège de la séduction, sont une nouvelle preuve que la raison laissée à elle-même, et sans l'appui d'une autorité divine, est trop faible pour résister au penchant invincible de notre esprit pour l'extraordinaire et le merveilleux. Les ouvrages qui ont dénoncé l'illuminisme comme une véritable conjuration contre la religion et les souverains, sont entre les mains de tout le monde; il y auroit plus de scandale que d'utilité à entrer dans les détails sur la doctrine et l'organisation de ces effrayantes associations, différentes entre elles par leurs opinions, et leurs sectes plus ou moins pernicieuses et absurdes; mais qui toutes se rallient aux mêmes bases essentielles; et tendent à peu près à des résultats tout semblables.

Le magnétisme appelé intellectuel et transcendant, est un pur illuminisme. L'histoire du convulsionnisme, et celle du thaumaturge Gasner (1), qui

---

(1) Voyez un ouvrage qui vient de paroître (in-8°.) sous ce titre : *De la règle suprême de vérité, ou l'Art de réduire toutes les controverses à un principe universel de décision, et à une simple question de fait.* On y trouve le tableau abrégé, mais suffisant, de la doctrine du convulsionnisme; et l'auteur ne laisse rien à désirer pour faire connoître celle de Gasner; son histoire est peu connue en France. On ne peut rien ajouter à son authenticité, et elle offre un grand intérêt par la nature des faits qui y sont rapportés. On trouvera cet ouvrage chez les mêmes libraires.

a fait tant de bruit en Allemagne , offrent des phénomènes et des résultats bien capables de fixer notre attention sur le danger de laisser échauffer les imaginations , et de favoriser tout ce qui tend à les monter au ton du merveilleux et de l'extraordinaire. Il n'y a qu'un pas du fanatisme à l'incrédulité. Après avoir trop cru aux merveilles fantastiques , la honte qui reste de son extravagante crédulité , mène à ne rien croire , et à jeter des nuages sur l'évidence même. C'est un fait trop bien connu. Plusieurs illuminés désabusés ont fini par être impies ou athées-pratiques , ou ceux qui continuent de s'entêter de leur doctrine , sont agités , tremblans , crédules et superstitieux à l'excès. Voilà l'abyme creusé sous les pas des disciples des adorateurs de l'ame universelle. C'est ce qu'on reproche à la Chine aux sectaires de *Foe* et de *Tao-Tsé*. C'est contre ces derniers surtout que les disciples de Confucius s'élèvent avec plus de constance et d'énergie , et c'est toujours avec assez peu de succès. Pour détruire la doctrine du fanatisme , il faut pouvoir mettre à sa place une doctrine appuyée sur des motifs de crédibilité d'une évidence à laquelle une saine raison ne puisse résister , et il s'en faut bien que la doctrine de Confucius puisse prétendre à cet avantage.

Les disciples les plus ardents de ce philosophe fondent toutes leurs opinions , soit théologiques , soit philosophiques , sur l'autorité des livres classiques ou des cinq King. Mais comment parvenir à en constater l'authenticité , la véracité , et sur-tout l'intégrité ? Ces livres sacrés des Chinois sont d'ailleurs

d'une obscurité qui les rend inintelligibles à la plupart des savans ; à plus forte raison sont-ils au-dessus de la portée du peuple. Comment donc pourroient-ils servir de symbole de croyance et de règle commune ? La prodigieuse quantité de commentaires qui ont paru , et qui les expliquent , dans les points même les plus essentiels , d'une manière tout opposée , ont produit presque autant d'opinions différentes , que de commentateurs qui se sont appliqués à en deviner le vrai sens. Les sectateurs de *Tao-Tsé* se réunissent avec ceux de Confucius pour en faire un pompeux éloge ; tantôt ils s'appuient souvent de leur témoignage , et tantôt ils leur opposent des livres qui remontent encore à une plus haute antiquité. Jamais ils ne manquent , quand on les tourne en preuves contre leur doctrine , de rejeter l'interprétation que leur donnent les disciples de Confucius , pour y substituer un sens qu'ils appuient de raisonnemens ou de sophismes , auxquels leurs adversaires ne peuvent répondre , et qui suffisent du moins à faire illusion à la multitude. Que faire d'un symbole de croyance , sans une règle suprême d'interprétation , et d'un code de préceptes et de loix proposé à une nation entière , sans un tribunal toujours subsistant , qui ait droit de soumettre les esprits , de parler à la conscience , et de prononcer définitivement sur les controverses qui s'élèvent sur la doctrine ?

Les disciples de Confucius combattent la secte de Confucius par l'antiquité ; mais les sectateurs de *Fo* se prétendent les aînés. Ils citent les monumens et les traditions de l'Inde , d'où leur doctrine est sor-

tie ,  
cile a  
se va  
néral  
rale  
c'est  
me a  
qu'il  
naire  
les au  
les co  
n'ont  
La  
ce rel  
la vo  
même  
ciel ,  
point  
sion d  
me. E  
tion ,  
et des  
préta  
nent  
contr  
cipes  
contr  
ou qu  
doit t  
tions  
de vé

tie , et qui remontent encore plus haut. Il est difficile aux Chinois de leur disputer la priorité ; et ils se vantent , avec assez de fondement , que cette vénérable antiquité , ses dogmes , sa religion et sa morale , ont leur source primitive dans l'Inde ; que c'est de là que la doctrine sur les rapports de l'homme avec Dieu a été portée à la Chine. C'est ainsi qu'il fut , dans tous les tems , facile à nos missionnaires de détruire les sectes chinoises les unes par les autres , et de préparer le chemin à la vérité dans les cœurs que le préjugé , l'intérêt ou les passions n'ont point fermés à la lumière.

La conscience n'obéit qu'à Dieu. En fait de croyance religieuse , l'esprit n'arrive à la certitude que par la voie de l'autorité qui prend sa source en Dieu même. Toute religion qui n'est pas descendue du ciel , qui n'a point le trône de Dieu même pour point d'appui , ne peut porter dans l'ame l'impression de la certitude , ni soumettre l'esprit de l'homme. Point de code religieux qui produise la conviction , et puisse être à l'abri de l'attaque des passions et des sophismes de l'erreur , sans une règle d'interprétation et un tribunal de controverses , qui tiennent leur autorité de l'Être suprême. Tout l'art des controverses religieuses se réduit à ce peu de principes , et il prête un secours également victorieux contre les sociétés qui se sont séparées elles-mêmes , ou qui ont été retranchées du centre d'unité. On doit toujours entâmer la controverse par ces questions préliminaires : Avez-vous une règle suprême de vérité ? Quelle est-elle ? Montrez qu'elle renferme

toutes les conditions qui la rendent une règle certaine , infaillible , universelle , visible à tous , proportionnée à toutes les intelligences , et par là commune à toute société religieuse , dont la très-grande majorité est toujours incapable d'entrer sur le fond de la doctrine et de la morale , dans la voie d'examen et de discussion.

Les sociétés chrétiennes parmi les protestans , il seroit long d'en énoncer le nombre , ont toutes été forcées , en rejetant l'autorité infaillible de l'Eglise et sa souveraineté dans l'ordre de la foi , d'avoir recours , pour règle d'interprétation et de controverse , à l'influence immédiate du Saint-Esprit , à l'inspiration particulière de l'Esprit saint pour chacun de leurs sectateurs. Par là leur système religieux retombe dans tous les embarras et les contradictions qui ont haché leur église en mille sectes différentes et opposées. Leur principe , leur règle de croyance est un véritable illuminisme. On peut , et on doit même employer la même méthode de controverse contre les sectateurs du philosophisme de toutes les classes et de toutes les couleurs ; c'est le moyen le plus sûr de ramener à la révélation des gens égarés , qui ont été forcés , en se faisant philosophes , de proclamer la liberté de penser , de l'étendre jusques au peuple , et d'ériger pour tous , soit savans , soit ignorans , la raison privée en juge de la vérité et en tribunal suprême. Nos philosophes modernes et les sectaires , pour peu qu'ils soient de bonne foi , ne feront plus que bégayer des raisonnemens ou des subterfuges , toutes les fois qu'on demandera aux premiers : Pour-

quoi  
losoph  
vous  
la soci

Le  
d'aut  
turell  
me v  
laquel  
ses e  
bles ;  
que d  
quelle  
exalté  
l'absur  
moyen  
multit  
*Hoang*  
faite d  
sur le  
jusqu'  
doctri  
maître  
aux v  
ces oc  
trine.

La  
et la c  
dans  
dura  
*T'ao*

quoi êtes-vous philosophes , ou qu'est-ce qu'un philosophe ? Aux autres, sur quelle règle suprême de vérité vous appuyez-vous pour préférer dans le christianisme la société dont vous professez le symbole de croyance ?

Le désir inquiet de connoître sa destinée est d'autant plus dangereux , qu'il a ses racines naturelles dans la corruption de l'esprit humain. L'homme voyant cette nuit profonde de l'avenir , dans laquelle son esprit ne voit qu'obscurité , fait tous ses efforts pour percer ces ténèbres impénétrables ; il n'y a point de folie qu'il n'entasse , plutôt que de demeurer dans cette humble ignorance à laquelle Dieu l'a voulu assujettir. Les imaginations exaltées sont contagieuses. Le fanatisme s'accroît de l'absurdité même de la doctrine ; c'est souvent le moyen le plus sûr d'attirer à soi les esprits de la multitude. C'est aussi celui qui réussit le mieux à *Hoang-Ty* , qui fit monter la secte de *Lao-Tsé* au faite de la gloire et des honneurs , et qui la plaça sur le trône à ses côtés. Voulant ôter à la postérité jusqu'au souvenir des lettrés , des anciens , et de la doctrine qu'ils professoient , ce prince substitua les maîtres du *Tao* aux savans ; le merveilleux des *chen* aux vérités de l'histoire , et les absurdités des sciences occultes à la noble simplicité de l'ancienne doctrine.

La dynastie des *Hans* rétablit l'honneur des lettres , et la doctrine ancienne et primitive reprit ses droits dans les écoles nationales. Dans cette époque qui dura environ deux siècles , les sciences occultes du *Tao* furent méprisées , et on ne les enseignoit plus

qu'en secret et avec de grandes précautions. Alors parut la secte de *Fo* qui acheva de ruiner les sectateurs de *Lao-Tsé*. *Fo*, mis en parallèle avec son concurrent, l'emporta dans l'esprit du peuple qui le regarda comme un dieu, tandis que *Lao-Tsé* n'étoit qu'un *hien*, c'est-à-dire, un immortel bien au dessous de cette nouvelle divinité:

Cependant ces deux sectes ont sur la nature du Dieu suprême, son autorité sur tout ce qui existe, une doctrine qui s'accorde avec celle de Confucius. C'est sur cette ressemblance que les lamas et les *Tao-Tsé* se fondent, pour faire croire à la multitude que leur système religieux est substantiellement le même que celui de la primitive antiquité, et celui de Confucius qui l'a prise pour guide et pour règle de sa croyance. Ils s'efforcent d'accréditer ce paradoxe, en érigeant en axiome, et en répétant sans cesse dans leurs écoles, comme vérité incontestable; ce prétendu adage : *trois religions sont une religion* : les lettrés sont bien éloignés de vouloir s'unir à ces sectaires. Ils sont convenus de n'admettre aux grades littéraires aucun de ceux qui se déclareroient pour la doctrine de *Tao*, ou de *Fo*, ou qui soutiendroient quelques-uns des points contraires à la doctrine des anciens, telle qu'elle a été transmise par Confucius à la postérité : par cette exclusion les lettrés ôtent aux sectaires tout espoir de monter aux grands emplois. De leur côté, les censeurs de l'empire, les mandarins, et nommément la tribunal des rites, se réunissent pour empêcher que les pratiques religieuses en usage chez ces sectaires, ne s'introduisent,

sous au  
nationa  
verain  
grand  
que tol  
n'empê  
tuculien

*Fo*, ne  
en sou  
rateur  
du ciel  
doctri  
discipl  
et ses  
jouisso  
d'avoir

Il  
axiome  
ne se  
La rel  
n'est  
têtes,  
l'alliag  
raison  
extrav  
pulsio  
raison  
dans t  
son et  
par un  
Ou

sous aucun prétexte, dans les cérémonies des fêtes nationales, ni dans aucun acte solennel où le souverain figuré en sa qualité de fils du ciel, et de grand sacrificateur. Aussi ces sectes ne sont-elles que tolérées. Ces réclamations toujours subsistantes, n'empêchent pas que l'empereur, comme simple particulier, ne se prosterne devant la représentation de *Fo*, ne brûle des parfums, et ne fasse des libations en son honneur. Comme Prince tartare, il est adorateur de *Fo*, et il en pratique le culte : comme fils du ciel et chef suprême de l'empire, il proclame la doctrine de Confucius, se déclare solennellement son disciple, et c'est au *Tien* seul qu'il adresse ses vœux et ses adorations publiques; comme si un souverain jouissoit du privilège de concilier les extrêmes opposés, d'avoir deux sortes de religion, et deux consciences....

Il faut convenir cependant, que cet absurde axiome : *trois religions ne sont qu'une religion*, ne se vérifie que trop dans la Chine moderne. La religion de la plupart des Chinois d'aujourd'hui, n'est, à bien prendre, qu'un monstre à trois têtes, dont le corps et les membres, formés de l'alliage bizarre du bien et du mal, d'une doctrine raisonnable et d'un mélange d'erreurs grossières et extravagantes, se meuvent indifféremment par l'impulsion de l'une ou de l'autre de ces trois têtes. La raison et les plus sages lettrés réclament ouvertement dans toutes les occasions; mais que peuvent la raison et les sages contre le pouvoir de l'exemple donné par un souverain et les grands de sa cour?

Outre les deux sectes de *Fo* et de *Tao-Tsée* tolé-

rées à la Chine, on y trouve encore un certain nombre de Mahomtéans et de Juifs. Le mahométisme s'y introduisit par les Tartares qui professoient cette religion. La première époque de son établissement est sous le règne de Genghis-Kan ; et celle de sa destruction, lorsque la dynastie chinoise des *Ming* remonta sur le trône et chassa les Tartares occidentaux de cet empire. Les Mahomtéans sont aujourd'hui tolérés à la Chine, parce qu'ils sont tranquilles et qu'ils ne se donnent aucun mouvement pour répandre leur doctrine. On n'en compte que cinq à six familles, gens sans considération, et que la politique du gouvernement n'a aucun intérêt de surveiller.

On voit dans la province de *Houan*, au centre de l'empire, des familles juives. Elles ont une synagogue assez considérable, la seule qu'il y ait à la Chine. On y conserve précieusement des rouleaux, écrits en hébreu, d'un caractère très-net et très-distinct, avec quelques prophètes et les livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois.

Les Juifs donnent à Dieu comme les Chinois, le nom de *Tien*, et ils l'adorent comme eux sous le nom de *Chang-Tien* ou *Chang-Ti*. Ils ont aussi parmi eux des lettrés, des gradués, et ils rendent à Confucius et aux ancêtres les mêmes honneurs que les autres lettrés.

C'est chez eux une ancienne tradition, que leur établissement en Chine remonte à l'an 206 avant Jésus-Christ. M. Bossuet, ainsi que plusieurs autres écrivains, ont observé que les dix tribus emmenées captives à Ninive par Salmanasar, 721 ans avant l'ère

chrét  
ceux  
cents  
sur la  
en pr  
fonde  
gnem  
Aj  
sans  
la ma  
la pr  
suet,  
que  
de le  
mém  
voit  
des a  
des I  
conf  
été l  
dans  
gitifs  
toug  
avec  
attri  
juif,  
sur  
de J  
Juifs  
tiqu  
des

chrétienne, furent dispersées parmi les Gentils. Si ceux de la Chine n'y ont pénétré que près de cinq cents ans après cette dispersion, c'est qu'ayant formé sur la route plusieurs autres établissemens, de proche en proche, il leur a fallu plusieurs siècles pour en fonder un qui fût solide, dans un aussi grand éloignement que celui de la Chaldée à cet empire.

Ajoutons en passant une réflexion qui ne sera pas sans un grand intérêt pour ceux qui aiment à étudier la marche de la Providence dans l'établissement et la propagation du christianisme, Dieu, dit M. Bossuet, a trouvé un moyen dont il n'y a dans le monde que ce seul exemple, de conserver les Juifs hors de leur pays, et dans leur ruine, plus long-temps même que les peuples qui les ont vaincus. On ne voit plus aucun reste, ni des anciens Assyriens, ni des anciens Mèdes, ni des anciens Grecs, ni même des Romains : la trace s'en est perdue, et ils se sont confondus avec d'autres peuples. Les Juifs qui ont été la proie de ces anciennes nations si célèbres dans les histoires, leur ont survécu : errans et fugitifs, disséminés sur toute la surface de la terre, toujours courbés sous un joug étranger, se mêlant avec tous les peuples, sans s'unir à aucun. A quoi attribuer ce phénomène inexplicable dans le peuple juif, si on n'en cherche pas la raison dans un ordre surnaturel de la Providence en faveur de la religion de Jésus-Christ ? Dieu se sert de la dispersion des Juifs, de leur endurcissement même, pour authentifier les divines Ecritures, en nous les montrant dans des mains non suspectes, et même ennemies. Les

Juifs sont toujours ce que Jésus-Christ nous a prédit qu'ils seroient aux yeux de l'Univers, en punition de leur ingratitude et de leur infidélité. Malheur à ceux qui les imitent, et qui ne voient qu'avec des yeux distraits ou fermés à l'évidence, un mystère si merveilleux, et depuis près de deux mille ans, si utile à l'instruction du genre humain.

#### ADDIT I O N.

*Notice sur le prêtre Gasner, et les faits merveilleux qu'on lui attribue.*

Gasner, né à Bras dans la Suisse en 1727, prêtre catholique en 1750, et huit ans après, curé de Kloster, compte long-temps dans toute l'Allemagne, des princes souverains, des évêques pour protecteurs, et parmi ses admirateurs, des hommes de toutes les classes. Son presbytère devint bientôt une nouvelle piscine de Bethesda, où se rendoient en foule dans le cours de chaque année, souvent quatre à cinq cents malades de tous les pays et de toutes les espèces. Sa réputation ne fit que s'accroître par la multitude des faits merveilleux qui se succédoient avec rapidité les uns aux autres. A cette époque, il quitta sa paroisse, se mit à parcourir différens pays, se fixa ensuite à Etrange, et après un long séjour, il alla se montrer sur un vaste théâtre, à Ratisbonne même, où il fut appelé par le prince évêque de cette capitale. Ce prince électeur usa de toute sa sagesse pour ne point se

compromettre par une indiscrete protection. Il nomma une commission ; des hommes de confiance assistoient aux séances du thaumaturge , et dressoient des procès-verbaux de tout ce qui s'y passoit. Plusieurs de ces mémoires sont revêtus de la signature et du sceau des personnes les plus marquantes dans l'Eglise et dans l'Etat. Rien ne se faisoit en secret. Gasner n'excluoit de ses séances aucun spectateur ; il opéroit sous les yeux des médecins qui s'y présentoient , se soumettoit à toutes les épreuves de la critique , et recevoit indistinctement les malades qu'on lui amenoit ; presque tous lui étoient inconnus , et il ne songeoit pas à faire un choix de ceux qui lui auroient parus les plus disposés , par leur constitution physique , ou par le genre des leurs maladies , à faciliter les succès de ses opérations.

Gasner eut des ennemis et des contradicteurs : les opinions se partagèrent sur son compte. Il en résulta des disputes et des querelles assez vives , et nombre d'écrits furent publiés pour et contre : mais on ne songea guères à lui contester les faits merveilleux. Toute la controverse se réduisoit à savoir , si on devoit les admettre pour de simples prestiges , ou les reconnoître pour de vrais miracles.

La secte des illuminés commençoit à troubler le nord. Des imposteurs se répandoient dans l'Allemagne , et faisoient chaque jour des prosélytes ; ils gagnèrent des gens du peuple qui jouèrent le rôle de possédés du démon. Des ecclésiastiques se laissèrent trop facilement abuser , et recoururent aux exorcismes. L'impératrice Marie-Thérèse , ordonna que la

faculté de médecine de Vienne seroit consultée. Le docteur Haen, qui jouissoit d'un grand nom dans sa compagnie, en étoit alors le président. Pour répondre à la confiance de sa souveraine, il se mit à composer sur la magie un ouvrage qui lui a acquis beaucoup de réputation parmi les savans et les théologiens, sur une matière délicate et difficile à bien traiter. On y trouve réuni, avec cet heureux tact du génie, les principes de la plus sage critique, puisés pour la plupart dans l'immortel ouvrage de Benoît XIV.

La controverse au sujet de Gasner, multiplioit les écrits à proportion de l'impression que produisoient les faits extraordinaires qu'on racontoit de lui. Le docteur Haen avoit posé d'avance sur cette matière les vrais principes, dans son savant ouvrage sur la magie. Il se décida à un examen sérieux du Gasnéisme. De son côté, le prince électeur s'empessa de lui envoyer des copies authentiques des procès-verbaux, qui se portoient alors à plus de cinquante. Le docteur Haen ne se borna point à ces matériaux déjà si précieux; il ne négligea rien pour se procurer des renseignemens par plusieurs personnes instruites, que la curiosité avoit attirées de plusieurs endroits, à Ratisbonne; et qui avoient suivi pendant des semaines entières, avec une assiduité non interrompue, les procédés et les opérations de Gasner. L'ouvrage du docteur Haen a été imprimé à Paris, et il est entre les mains de beaucoup de savans en état de le juger.

Gasner étendant le pouvoir des démons, au gré de

son  
ses  
nit  
non  
des  
non  
son  
cor  
par  
l'in  
I  
ven  
tée  
chi  
fers  
req  
lem  
séd  
lon  
tion  
I  
la n  
aux  
l'in  
tio  
des  
de  
non  
rie  
né  
pa

son imagination , se mit à distinguer en trois classes, toutes les maladies qui peuvent affliger l'humanité : celles qui viennent du dérangement de l'économie animale , et qu'on ne doit attribuer qu'à des causes purement naturelles : les maladies qu'il nomme surnaturelles et diaboliques , parce qu'elles sont l'effet du pouvoir que le démon exerce sur les corps ; et enfin les maladies mixtes, produites en partie, par des causes naturelles, et en partie par l'intervention mal-faisante du démon.

Les ministres de la religion, dit Gasner, reçoivent dans l'ordre d'exorciste une puissance illimitée sur les démons : au nom de Jésus, tout doit fléchir le genou, au ciel, sur la terre, et dans les enfers. L'exorciste qui prononce avec les dispositions requises, ce nom adorable, a le pouvoir non-seulement de chasser les démons des corps qu'il possède, mais encore de le soumettre à toutes les volontés, et de le forcer de répondre à ses interrogations, d'obéir à tous ses commandemens.

De son côté, le démon a un pouvoir très-réel sur la matière, et sur les organes de l'homme. Soumis aux volontés de l'exorciste, le démon deviendra l'instrument, l'agent invisible de toutes les opérations qu'il causera sur les malades. Mais l'efficacité des moyens qu'emploie l'exorciste dépend de sa foi, de sa confiance pleine et entière dans l'invocation du nom de Jésus. Sans cette foi vive, il ne réussit à rien ; avec elle tout lui est possible. Il est encore nécessaire que cette confiance soit réciproque de la part du malade ; son incrédulité met obstacle à l'ac-

tivité du pouvoir de l'exorciste. L'adroit Gasner se ménageoit ainsi un moyen de sauver l'honneur de son art, pour toutes les occasions où il se trouvoit en défaut : il en rejetoit le peu de succès sur le manque de confiance et de foi dans son malade.

Gasner paroissoit devant les malades qu'on lui amenoit, revêtu d'une étole, assis ou debout, et toujours à côté d'un crucifix. Le premier objet de son exorcisme étoit d'obliger le démon de lui faire connoître, par des signes sensibles, la cause des souffrances, et l'espèce de la maladie dont le malade, sans qu'on s'en aperçut au dehors, renfermoit en lui le germe et le principe. Pour mieux s'en assurer, il ordonnoit au démon d'agir sur les organes et les viscères du malade, de produire les symptômes et les divers accidens qui caractérisoient la nature de la maladie. Il en résultoit quelquefois des phénomènes portés à une telle violence, qu'ils faisoient craindre pour la vie du malade. C'est alors qu'il commandoit au démon de faire cesser ces symptômes, de détruire la cause du mal, de ramener l'état de santé, et il en étoit obéi.

Quelquefois Gasner opéroit, dans la même séance, et presque en même temps, sur plusieurs des personnes qu'on lui présentoit, de quelque sexe et de quelque âge qu'elles fussent; et alors il donnoit à la fois le spectacle de plusieurs maladies. Il commandoit au démon de produire sur chacun des malades, les symptômes et les accidens qui étoient propres à chaque maladie : quelquefois aussi ces scènes effrayantes se répétoient sur la même per-

son  
ces  
eff  
pro  
et  
aur  
voi

mé  
rep  
ent  
est  
qui  
ni  
imp  
com  
l'AL  
nain  
et d

L  
pas  
nat  
circ  
nion

C  
ses  
les  
des  
pers  
tiou

sonne , et il la faisoit passer successivement par ces différens états. On avoit fini par n'en être plus effrayé, parce que l'expérience avoit appris, qu'au premier ordre de Gasner ces accidens cesseroient, et que la santé seroit rétablie, après que le malade auroit passé par les diverses crises auxquelles il devoit être soumis.

Rarement Gasner obtenoit la guérison dans la même séance. Il lui falloit souvent répéter à diverses reprises, le même traitement : il duroit des heures entières, et quelquefois pendant plusieurs jours. Il est important de remarquer, qu'entre les guérisons qui ont été publiées, il s'en est trouvé qui n'ont été ni constantes ni durables, et plusieurs évidemment imparfaites. Ce sont-là autant de préjugés légitimes contre l'opinion qui s'étoit d'abord répandue dans l'Allemagne, que ces faits merveilleux et extraordinaires, présentoient les caractères de vrais miracles, et de prodiges dont Dieu seroit l'auteur.

Il est un autre genre de merveilleux qu'il n'est pas plus facile d'expliquer par la force des moyens naturels, mais qui étoit toujours accompagné de circonstances capables de déterminer une juste opinion sur le caractère de ces sortes de prodiges.

C'étoit souvent des crises effrayantes et hideuses, et tout à la fois ridicules et bizarres. D'après les ordres que Gasner intimoit au démon, on voyoit des hommes, des femmes, et surtout de jeunes personnes entrer dans des convulsions et des agitations de tous leurs membres, ou donner des scènes

les plus extravagantes. On remarquoit dans tous l'aliénation des sens et de la raison.

Les uns, dans leurs accès de folie, s'agitoient et se tourmentoient en tout sens, faisoient des sauts et s'élevoient en l'air, de manière à effrayer les spectateurs du danger qu'ils sembloient courir. Les autres entroient tout à coup dans des rires convulsifs, jouant toutes les scènes de bouffonneries et d'extravagances que l'on ne voit que dans des maniaques et des insensés; tandis que l'on apercevoit à côté de ces énérgumènes, d'autres malheureux tomber dans des accès d'une noire mélancolie, tantôt versant des pleurs abondans, tantôt poussant des gémissemens et des cris de désespoir, donnant tous les signes d'une douleur profonde.

Les phénomènes de l'aliénation de l'esprit n'étoient pas moins variés. Pour prouver l'influence du démon sur les facultés intellectuelles et morales de l'homme, Gasner ordonnoit à cet esprit infernal, d'exciter tour à tour dans l'ame de ses malades les différentes passions dont l'homme n'est que trop souvent tourmenté, la colère, la haine, la jalousie, l'ambition, l'envie, et même cette funeste passion qui a tant versé de maux sur l'Univers, et dont le nom seul blesse la pudeur délicate. Le malade, privé de l'usage de sa liberté et de sa raison, et purement passif sous l'empire de l'esprit qui l'agitoit, manifestoit par des mouvemens extraordinaires, par ses gestes et ses discours, chacune des passions dont il se trouvoit obsédé.

D'abord on étoit indigné, révolté contre ces phénomènes

nomènes diaboliques ; mais bientôt une sorte d'admiration et de stupeur succédoit à ces sentimens d'horreur , lorsqu'on voyoit un phénomène ; peut-être le plus étonnant de tous , les malades passer subitement , et au premier commandement de Gasner, de ces accès frénétiques à un état de calme et de tranquillité parfaite ; ces malheureux recouroient avec la raison et leur caractère naturel , un état de santé qui faisoit espérer leur guérison.

Le duc de Wirtemberg , oncle du prince qui vient d'être élevé à la dignité royale , voulut vérifier par lui-même ces faits merveilleux , qui agitoient les esprits et partageoient l'opinion publique dans toute l'Allemagne. Il fit prévenir Gasner qu'il se rendroit à une de ses séances ; le thaumaturge répondit dans les termes les plus soumis et les plus respectueux , qu'il le supplioit d'exécuter son projet ; et pour bannir jusqu'à l'ombre du soupçon du charlatanisme , de nommer les médecins qui devoient l'accompagner , et de produire lui-même les malades sur lesquels il auroit à opérer , ainsi que les témoins qu'il jugeroit à propos d'admettre au nombre des spectateurs. Toutes ces précautions furent observées : Gasner fit en présence du duc et de l'assemblée , composée des personnes dont il avoit fait choix , les diverses expériences qu'on lui demanda.

Gasner ouvrit la séance par inviter les médecins à se partager entre eux les malades , afin de suivre plus exactement , sur chacun d'eux , le traitement dont ils alloient être les témoins et les juges. Un des médecins prend le bras de son malade : Gasner aver-

tit qu'il va faire passer successivement au pouls du malade tous les caractères et les espèces de pulsations qui différencient l'état de santé d'avec l'état de maladie, et ensuite chacune des maladies entr'elles. L'expérience fut complète : suivant les demandes successives du médecin, et à la parole de Gasner, le pouls passa par toutes les variations dont il peut être susceptible ; tantôt calme, tantôt agité, tantôt développé ou concentré, continu ou intermittent, battant avec vitesse et célérité, ou à peine sensible et annonçant l'état de la défaillance du malade. C'étoit alternativement le pouls qui annonce les mouvemens fébriles du frisson, ou l'état du pouls vers la fin de l'accès de la fièvre ; le pouls d'un épileptique ou d'une maladie inflammatoire ; celui d'un homme travaillé par la pierre et la goutte, ou celui d'un malade dans l'état d'apoplexie ou d'une fluxion de poitrine ; celui d'un homme dans le calme du sang froid, ou celui de l'agitation d'une passion violente.

Le procès-verbal dressé par les ordres du duc de Wirtemberg, fut muni de la signature des médecins, ainsi que de la signature et du sceau des témoins les plus considérables par leur état, qui formoient la séance. Le prince le signa, et y fit également apposer son sceau. Vers 1777, le prince fit un voyage à Paris ; parla à plusieurs personnes des phénomènes du gasnérisme, leur fit lire le procès-verbal ainsi authentiqué ; avec les principaux écrits qui avoient été publiés en Allemagne. J'ai eu communication de ces ouvrages et du procès-verbal, par la personne

mén  
qucs  
ces  
vien  
qui

Note

Pa  
visio  
venn  
tism  
sioni  
traits  
noise

Tot

tasioi

On ve

visag

eusse

terre

c'étoi

extas

rôle

ils pr

sur l

pape

nouv

destin

des t

même à qui le duc de Wirtemberg les remit quelques jours avant son retour dans ses Etats. Ces pièces justificatives, dont l'autorité est imposante, viennent à l'appui de l'ouvrage du docteur Haën, qui fut imprimé en 1777 à Paris.

*Note sur le fanatisme des Cévennes et du convulsionisme moderne.*

Parcourez l'histoire des Anabaptistes, celle des visionnaires parmi les protestans, le *Théâtre des Cévennes*, qui expose les faits merveilleux du fanatisme des Camisarts, et enfin les annales du convulsionisme en France, vous ne trouverez que trop de traits de ressemblance avec les superstitions chinoises.

Tous ces enthousiastes ouvroient au peuple, qui s'extasioit de surprise, le spectacle du convulsionisme. On voyoit tout à coup ces convulsionnaires changer de visage, trembler de tout le corps, comme si leurs os eussent été disloqués; tomber ensuite avec violence par terre, y demeurer comme morts, roides et insensibles : c'étoit le moment de l'inspiration; et alors, ravis en extase, ils racontotent leurs visions, et jouoient le rôle de prophètes. Dans leurs rêves apocalyptiques, ils prêchoient un règne intermédiaire de Jésus-Christ sur la terre, le renversement de la puissance du pape, le renouvellement de l'église chrétienne, de nouveaux cieus et une nouvelle terre, la glorieuse destinée des disciples de leur secte, la proximité des temps où Jésus-Christ devoit venir briser les scep-

tres , et régner visiblement sur tous les peuples de l'Univers.

*Phénomènes d'épreuves meurtrières.* On a vu plusieurs de ces inspirés , c'est le nom que se donnoient les fanatiques des Cévennes , tomber de la hauteur de dix à douze pieds sur des rochers , sans se blesser ; d'autres , se frapper avec violence d'un couteau très-affilé , sans que le couteau pénétrât dans les chairs ; d'autres être à l'épreuve des armes à feu , ou demeurer dans les flammes sans s'y brûler.

*Phénomènes d'esprit prophétique.* On cite des prédictions dont l'accomplissement , impossible à prévoir , a été constaté. Les uns annonçoient ce qui se passoit dans des pays étrangers , à une distance et dans des momens qui mettoient hors de doute , que ces annonces n'auroient pu être transmises par des moyens naturels. Quelquefois ils prédisoient à leurs confrères les inspirations qu'ils éprouveroient à une époque qu'ils déterminoient ; à d'autres , le jour , l'espèce et les circonstances de leur mort ; à d'autres , ils découvroient leurs dispositions , leurs peines intérieures , leurs pensées , et leurs péchés les plus secrets.

*Phénomènes de science et de sagesse.* Grand nombre de ces inspirés , sans aucune instruction , sans lumières , sans éducation ; de jeunes paysannes , des enfans de l'âge le plus tendre , sitôt qu'ils entroient dans leur état extatique , disoient des choses sublimes , s'énonçoient en termes éloquens , citoient à propos les saintes Ecritures , en donnoient des in-

terp  
men  
cette  
d'un  
ce q  
ses l

C  
moir  
prot  
par q  
verb  
prim  
ces f

O  
étab  
ven  
rest  
qu'au  
mém  
conv  
soier  
siast  
gran  
neur  
guer  
lumé  
en r  
lant  
enco  
sept  
toier

terprétations qui étonnoient les plus savans commentateurs. Leur ame paroissoit dans le temps de cette crise d'inspiration , absorbée et au pouvoir d'une force invisible. Ils ne connoissoient rien de ce qui se passoit en eux , soit qu'il parlassent diverses langues , soit qu'ils fissent des prédictions.

Ces faits sont constatés par une multitude de témoins , militaires et ecclésiastiques , catholiques et protestans. Les dépositions ont été reçues à Londres par des officiers publics , et on en lit les procès-verbaux dans le *Théâtre des Cèvennes*, ouvrage imprimé peu de temps après l'époque où sont arrivés ces faits extraordinaires.

On n'a que trop de matériaux dans les mains pour établir un parallèle exact entre le fanatisme des Cèvennes et celui du cimetière de Saint-Médard. Il ne restoit plus vers l'époque de la révolution française qu'un petit nombre d'appelans , dont la plupart même faisoient un mystère de leur état. L'épidémie convulsionnaire sembloit éteinte ; les oracles se taisoient ; plus de libelle sous le nom de gazette ecclésiastique , et l'on n'entendoit plus parler , ni du *grand-œuvre*, ni des miracles dont on lui fait honneur. Il fallut , pour nous tirer d'erreur , que la guerre intestine entre les partisans de l'appel se rallumât de nouveau. L'époque est très-récente ; c'est en 1788. Citons un témoin non suspect , un appelant connu dans le parti par nombre d'écrits , et plus encore par l'intrépidité avec laquelle il s'est présenté au combat contre la secte des appelans qui s'étoient déclarés ouvertement les apôtres du convulsio-

nisme. Les accusations formées contre cette œuvre font frémir d'horreur. Mais cet auteur attaque avec les armes qu'il emprunte de ses adversaires ; muni de pièces probantes tirées des archives de cette œuvre secrète , il brave toutes les haines et le torrent d'invectives qui va foudre sur lui ; et pour l'honneur de l'appel, il se porte pour dénonciateur, pour accusateur public du convulsionisme, tant ancien que moderne. L'auteur, si favorable pour tout le reste à la cause de l'appel, et se montrant par-tout disciple ardent de Quesnel, représente sous les traits les plus odieux la secte des convulsionnaires ; elle est à ses yeux plus méprisable que celles des nicolaïtes, des montanistes, des visionnaires protestans. On y trouve, dit-il, la révolte des schismatiques, les erreurs perverses des hérétiques, la liberté de penser des philosophes, les extravagances des bateleurs, l'impudeur des libertins, les niaiseries des imbécilles, le délire des insensés ; et pas une de ces accusations qu'il n'appuie d'une foule de faits, tirés des manuscrits avoués et authentiques de l'œuvre.

Doctrines de blasphème : dans cette œuvre, la religion de Jésus-Christ est méconnue, flétrie, déshonorée ; les saintes Ecritures défigurées par des interprétations bizarres et arbitraires. On y substitue une religion nouvelle qui a ses prophéties, ses miracles, ses dogmes et sa morale à part. Le corps épiscopal et son chef suprême, les pasteurs et les théologiens, en un mot ; l'Eglise enseignante et chargée du gouvernement des fidèles, est indignement traitée par cette secte orgueilleuse et schismatique, qui ne veut

plus reconnoître la règle de foi et entendre la parole de Dieu , que dans les inspirations fanatiques de ses prophètes , dans des discours sortis de bouches impures , et où l'on voit le faux , le puérite , le vain , l'insipide , accompagné d'indécences , de mouvemens et d'agitations , d'attitudes et de gestes qui offensent et font rougir la pudeur.

Œuvre de délire , dans laquelle la profanation sacrilège de ce qu'il y a de plus sacré et de plus auguste dans la religion , a été portée souvent jusqu'à souffrir que des femmes , de jeunes filles , suspectes dans leurs mœurs , avilies par leur état ou leur conduite , représentent les souffrances des martyrs , le crucifiement de Jésus-Christ , les cérémonies , les mystères adorables de la religion , prononcent les paroles sacrées du sacrifice redoutable de nos autels , imposent les mains pour communiquer le Saint-Esprit , manquent aux égards de la bienséance , tutoient des prêtres , et , les tenant à leurs pieds , leur adressent des avis et des reproches , les instruisent , les bénissent.

Secte de fanatiques et d'enthousiastes : l'œuvre commande , tout le monde obéit ; point de supérieur ; pour parler en maître , il n'y a qu'à se dire inspiré. Quant à la vraie doctrine de l'œuvre , personne n'est d'accord : autant de systèmes que de têtes ; et tel qui pensoit hier d'une certaine manière , pensera aujourd'hui d'une façon tout opposée. C'est un abyme où les partisans de l'œuvre n'osent jeter leurs regards , de peur que leur foi n'en soit ébranlée , et que la tête ne leur tourne. L'avenir , disent-ils ,

éclaircira tout ; et, en attendant, ou corrompt la foi dans le cœur des fidèles, en renversant la règle suprême de vérité ; on déshonore, on dénature la doctrine chrétienne par le mélange de mille erreurs, et souvent, d'enthousiastes et de superstitieux qu'ils étoient ; on voit des adeptes désabusés, se jeter dans le chaos du scepticisme et de l'incrédulité.

Lisez le mystère d'iniquité dévoilé par l'exposition fidèle de ce qui se passe dans l'œuvre du convulsionnisme, depuis son origine jusqu'aujourd'hui, (1788), le tout tiré des manuscrits multipliés des convulsionnistes, et réfuté par les principes de la foi catholique. L'auteur est appellant, disciple zélé du P. Quesnel, et il appelle de plus en témoignage, les écrivains les plus célèbres dans le parti, les Duguet, d'Alsfeld, Petitpié, de Bonnaire, de la Tour, la Boissière, etc., etc. C'est sur des pièces probantes dont on n'oseroit attaquer l'authenticité, que ces écrivains nous font une peinture hideuse du secourisme : abus sacrilège des oracles divins, prophéties et visions mensongères, propos scandaleux, la pudeur violée par des indélicatesses révoltantes, discours mêlés de blasphèmes, et exhalant la révolte, le schisme, l'hérésie ; enfin une école de visionnaires, de séditeux, de fanatiques et d'imposteurs ; une répétition très-ressemblante des prétendus miracles du protestantisme et du fanatisme des Cévennes. Ce sont des appellans, des témoins non-suspects, qui traitent ainsi les scènes si souvent reproduites sur le théâtre et dans les caueux du convulsionnisme.

Sans doute, ce tableau fait frémir ; et voilà ce-

pende  
auteu  
tant d  
de l'U  
naire  
rité,  
épisc  
du Q  
les p  
sous  
asseu  
depu  
sions  
aucu  
nom  
sistib  
Ce  
soum  
loix ;  
leurs  
rafra  
chau  
doul  
rable  
char  
quat  
on a  
et d  
naiss  
men  
cers

pendant l'œuvre que de nos jours (en 1806) un auteur exercé dans l'art d'écrire, et estimable sous tant de rapports, ne craint pas de présenter à la face de l'Univers catholique, comme un signe extraordinaire, divin, un témoignage irréfutable de la vérité, contre les anathèmes dont Rome et le corps épiscopal ont frappé les partisans et les défenseurs du Quesnéisme. Les illusions, les tours de force, les prestiges du convulsionisme, changent de noms sous sa plume. Il essaie de les faire passer pour un assemblage de merveilles toutes divines, telles que depuis la première Pentecôte, ce sont ses expressions, il ne s'en est opéré dans aucun siècle, ni chez aucune autre nation que la France, en aussi grand nombre, ni avec des motifs de crédibilité aussi irrésistibles.

Cet écrivain nous fait voir la nature obéissante et soumise dans le *grand œuvre*, renverser toutes les loix; les élémens se revêtir de qualités opposées à leurs principes naturels; le feu poussé avec ardeur, rafraîchissant comme un doux zéphyr; la glace, réchauffant les membres engourdis par le froid; des douleurs adoucies, des maladies naturellement incurables, guéries par des coups les plus violens, déchargés sur des femmes, sur des enfans de trois à quatre ans; et, ce qui est plus merveilleux encore, on a vu, dit l'auteur, ranimer à coups de marteaux et de grosses pierres, des membres perclus dès la naissance; créer après l'âge de cinquante ans, des membres qui n'avoient jamais existé; enfin, les cancers les plus affreux, se changer pour les convulsion-

naires en alimens nutritifs et salutaires : ces victimes de la pénitence, se nourrir, sans détruire leur santé, du pus le plus infect, des plus fétides excréments : pendant tout un carême, une seule lentille par jour, suffire à un vrai croyant pour se nourrir : d'autres, pour toute collation, se contenter d'une poignée d'épingles rompues en deux.

Abrégeons ces détails, et bornons-nous à entendre l'auteur, nous attester que mille et mille fois, on a vu des instrumens tranchans, des épées très-affilées, transpercer les bras, la poitrine, la gorge, la langue, les entrailles, sans y laisser le moindre vestige de blessure, ou tout au plus, qu'une légère cicatrice, destinée, ce semble, à authentifier le prodige, et le rappeler au besoin, à la mémoire de ceux qui en avoient été les heureux témoins.

Enfin, pour dire un mot des prodiges opérés dans l'ordre intellectuel et moral, l'auteur offre à notre admiration, des convulsionnaires en assez bon nombre, des hommes du peuple, des femmes sans éducation soignée, les uns renouvelant parmi nous le don des langues, et, sans en avoir appris aucune, entendant les langues grecque, italienne et arabe : les autres, transformés en orateurs sublimes, inimitables, prononçant des discours pleins de feu, d'unction et de lumière, sur les incompréhensibles mystères de la grâce.

Le soin que nous avons eu de ne faire autre chose que copier l'auteur, nous dispense d'ajouter ici nos réflexions. On peut, si on le désire, consulter l'ouvrage qui a été indiqué plus haut, page 288.

A cet humiliant tableau des foiblesses de l'esprit humain, que sera-ce encore si nous ajoutons les rêves délirans du philosophisme moderne? A-t-on droit de vanter si fort ses triomphes sur la superstition, quand on ne cherche en voulant renverser les autels de la religion, qu'à élever sur ses ruines des systèmes mille fois plus funestes à la société, des systèmes qui tendent à ruiner de fond en comble, tout l'édifice de la morale? Que devons-nous penser de la sagesse et du patriotisme de ces nouveaux Lucrèces, qui ne voient dans l'Univers que le jeu du hasard, que des combinaisons nécessaires; dans la morale révélée, qu'un amas confus de règles gênantes et inutiles; dans la loi naturelle même, que les préjugés de l'enfance, ou le résultat des conventions humaines; dans les souverains, que des usurpateurs que la ruse ou la violence ont placés sur le trône, et que la force a droit aussi d'en faire descendre; dans les sujets, que des esclaves opprimés, qui doivent s'affranchir et secouer le joug, dès qu'ils le peuvent impunément?

Système odieux, qui brise d'un seul coup tous les liens de l'ordre social; qui ne laisse à l'autorité la plus légitime, que la force et le pouvoir de nuire; qui n'offre à l'obéissance des peuples, d'autre motif que l'intérêt et la terreur; qui, après avoir rompu la plus forte des barrières contré les caprices et les fureurs du pouvoir arbitraire, contre l'audace et les attentats de l'anarchie, ouvre la porte aux troubles et aux dissensions, et prépare les voies à tous les crimes du fanatisme de la liberté de penser et d'agir.

La morale publique n'a point d'ennemis plus dau-

géreux que les nouveaux apôtres de la raison, qui ont secoué le joug de la foi et déclaré la guerre au christianisme. Qu'on lève la voile dont ils couvrent leurs vrais sentimens, on verra clairement que sous des dehors simulés, et de vaines protestations de respect pour la religion nationale et le gouvernement politique, l'incrédulité cherche à faire prévaloir les monstrueux systèmes du matérialisme, la morale honteuse des épicuriens, le dogme abject de l'égoïsme; on verra que l'hommage qu'elle rend au droit naturel; n'est pour elle qu'un mot vague et variable, dont elle se sert pour couvrir ses desseins et tromper les simples.

Sans doute, c'est la raison qui nous sert de guide pour découvrir la source de nos devoirs et la règle des mœurs. Mais gardons-nous bien d'en conclure, que la raison se suffit à elle-même, pour former au système moral qui soumette les consciences, et oppose une digue salutaire à l'impétuosité de nos passions. Eclairée par la lumière supérieure de la révélation, et rassurée par son autorité, la raison est capable de s'élever jusqu'aux premiers principes de la législation naturelle et politique, de saisir les divers rapports de l'homme, de développer les obligations qui en résultent.

Mais que peut la raison laissée à elle-même, et sans l'appui d'une doctrine révélée? Elle ne forme que des doutes qui la tourmentent, par l'impuissance où elle est de les résoudre. La manie de raisonner sur tout, n'enfante le plus souvent que des opinions fausses, contradictoires, quelquefois honteuses et impies, toujours incertaines et inutiles : l'histoire du

gen  
A m  
dire  
cor  
les.  
tre  
de l  
han  
hom  
de l  
gère  
enfa  
mes  
ges  
et d  
E  
que  
s'an  
sûre  
mai  
mes  
non  
vale  
que  
et n  
inse  
dog  
ven  
tiqu  
et a  
se e

genre humain ne nous en fournit que trop de preuves. A mesure que les nations se multiplièrent , elles perdirent de vue leur première origine, elles laissèrent corrompre le dépôt commun des traditions générales. L'idée d'un premier Etre, et des rapports entre Dieu et l'homme, le dogme de la Providence, de la création du monde, de la corruption du genre humain, s'altérèrent peu à peu, dans la mémoire des hommes. C'étoit des ruisseaux qui en s'éloignant de la source commune, se remplissoient d'eaux étrangères et corrompues. Des erreurs de toute espèce, enfantées par les passions ou par la manie des systèmes, inondèrent la terre; tout fut couvert de nuages et d'incertitudes par le mélange des superstitions et des fables.

Enfin, au milieu des ténèbres qui couvrent presque le monde entier, la philosophie paroît. Elle s'annonce avec pompe, elle se vante d'ouvrir une voie sûre et aisée pour arriver à la sagesse et à la félicité: mais, que l'effet a mal répondu à ses fastueuses promesses! Elle ne nous offre que des hypothèses sans nombre, des disputes interminables, des écoles rivales et jalouses, plus touchées de leur propre gloire que des intérêts de la vérité, détruisant sans cesse; et n'édifiant jamais rien. Au milieu de ces combats insensés dont l'orgueil est le principe et la fin, les dogmes les plus importants, ceux mêmes qui servent de fondement au droit naturel et à l'ordre politique, ne sont plus que des opinions indifférentes et arbitraires. Les vices, profitant de cette anarchie, se débordent sans obstacles et sans mesure; et les

passions affranchies, viennent à leur tour ébranler la règle des devoirs et répandre des doutes sur tous les principes. Il est au moins constaté par l'expérience de tous les siècles et de tous les peuples, que la philosophie avec toute son ostentation, ne put dans aucun siècle, former, ni un symbole de croyance, ni un corps complet de morale. Tous ses efforts pour y réussir, n'ont servi qu'à mettre en évidence la faiblesse et l'impuissance de la raison, et le besoin qu'elle a d'une lumière supérieure et d'un secours plus puissant, pour instruire l'homme, fixer ses incertitudes, éclairer sa conscience, et mettre un frein à ses passions. La nécessité de la révélation est donc démontrée contre le philosophisme ancien et moderne.

L'impossibilité de faire arriver les peuples à la vérité, par la voie de l'examen et de la discussion en matière de doctrine, la multiplicité des sectes opposées entr'elles, et avec l'Eglise romaine dont elles se sont séparées, l'histoire affligeante des dissensions et des guerres religieuses, ne démontrent pas moins rigoureusement, la nécessité d'une règle d'interprétation pour fixer le vrai sens de la doctrine révélée, et la nécessité d'un tribunal suprême, qui tienne de Dieu même, auteur de la révélation, l'autorité et l'infaillibilité nécessaires pour prononcer en dernier ressort, sur le caractère des vrais miracles, ainsi que sur tous les différends et sur toutes les questions dogmatiques qui peuvent s'élever au sein de la véritable religion. Dépourvus de ce tribunal suprême, les chrétiens dissidens, du moment où ils en secouè-

rent  
pôt  
à le  
leur  
barr  
le li  
tion  
pens  
du s  
tism  
cès;  
les l  
sou  
parv  
ne s  
souff  
d'alt  
l'hér  
tous  
De  
vée  
Il se  
ples,  
mun  
phil  
me;  
pour  
plus  
jours  
que  
n'est

rent l'autorité, n'ont plus aperçu dans le sacré dépôt de la révélation, que des desseins proportionnés à leurs foibles vues, que des idées conformes à leurs passions; on mit des bornes à l'obéissance, des barrières à la puissance, des conditions à la royauté; le livre de vie fut changé en un tableau de proscription. La liberté d'interpréter enfanta la licence de penser et d'agir: le droit accordé à chacun de juger du sens des Ecritures, avoit ouvert la porte au fanatisme, ce monstre l'ouvrit à son tour à tous les excès; les mains s'armèrent, les trônes tremblèrent, les loix plièrent, et l'hérésie s'établit sur la ruine des souverains et des constitutions politiques qu'elle étoit parvenu à renverser. Voilà des faits sur lesquels on ne s'avisera pas de disputer. Le premier ne peut souffrir de contradiction, puisqu'il est avoué; ni d'altération, parce qu'il est la base fondamentale de l'hérésie; ni s'excuser parce qu'il est le germe de tous les maux que nous déplorons.

De son côté, le philosophisme a érigé la raison privée de chacun de ses disciples en tribunal suprême. Il se met par là dans l'impuissance d'offrir aux peuples, pour le soutien de l'ordre social, ni symbole commun de croyance, ni règle commune des devoirs; le philosophisme n'est donc qu'une école de scepticisme; et l'inépuisable variété de ses systèmes doit avoir pour résultat nécessaire, d'obscurcir les vérités les plus capitales, d'enhardir les passions qui tendent toujours à l'indépendance, de réduire la morale publique en problème, et l'anarchie en principes. Ce n'est point là qu'il faut chercher la vérité.

D'un autre côté, toute loi a besoin d'être interprétée. L'Écriture sainte est une loi, donc il lui faut un corps d'interprètes pour en fixer le vrai sens, et un corps de magistrats pour la faire exécuter : mille volumes de controverses se réduisent à ce peu de lignes. Ouvrons les annales du christianisme, parcourons l'histoire des sociétés chrétiennes qui se sont séparées de l'Église catholique, et encore celle des chrétiens réfractaires aux décisions de son autorité suprême, et que ses anathèmes ont retranchés de la communion intérieure avec le vicaire de Jésus-Christ et de l'Épiscopat : par-tout et dans tous les siècles, vous-verrez les sectaires nier l'existence d'un tribunal suprême et infallible dans l'Église ; ou appeler de l'enseignement des pasteurs à leur jugement privé sur le vrai sens de la doctrine ; ou enfin, se vantant d'une inspiration particulière, et la mettant à la place de l'autorité, tomber dans l'aveuglement et les excès du fanatisme.

Le moyen le plus sûr de convaincre d'obstination, d'ignorance ou de mauvaise foi, l'hérétique et le schismatique qui a rompu de communion avec l'Église enseignante, ou même tout réfractaire qui appelle de ses décisions et de ses anathèmes, c'est de les prier, avant toute dispute sur le fond de la doctrine, de s'expliquer nettement, et de vous déclarer quelle est leur règle de croyance, à quel tribunal visible et suprême ils appellent des censures et des anathèmes dont ils sont frappés ? Par cette seule question, ou vous les réduirez au silence, ou vous n'aurez besoin que de leurs réponses, pour vous convaincre

convain  
ni règle  
ait le d  
suprême  
l'Écritu

Depu  
rétique  
les sect  
de l'hé  
leur ré  
la règle  
ception  
et dont  
trant se  
que att  
toujour  
cile et  
pratic  
enfants  
taire, e  
che à s  
veugler  
toute l  
dernier  
Fénélon  
sur l'en

convaincre qu'il n'existe parmi eux, ni centre d'unité, ni règle commune de vérité, ni tribunal visible qui ait le droit de soumettre les consciences, ni règle suprême d'interprétation, pour fixer le vrai sens de l'Écriture et des oracles de la tradition.

Depuis les novateurs de notre siècle jusqu'aux hérétiques des temps apostoliques, le premier pas que les sectaires ont fait dans la carrière du schisme et de l'hérésie, lorsqu'ils ont voulu se maintenir dans leur révolte, les a toujours conduits à innover dans la règle catholique; c'est le crime de tous, sans exception d'aucun, crime en quelque sorte nécessaire, et dont on ne peut effacer la flétrissure qu'en rentrant sous le joug de l'autorité. Toujours l'hérétique attaquera la règle de croyance commune; et toujours le catholique, en opposant la méthode facile et péremptoire de l'autorité à la méthode impraticable de l'examen pour l'immense majorité des enfans de l'Église, pourra confondre l'orgueil du sectaire, et arracher à l'erreur le masque dont elle cherche à se couvrir pour séduire la multitude ou s'aveugler elle-même. C'est la méthode des apôtres et de toute l'antiquité catholique. C'est à elle que dans ces derniers temps, les Arnaud, les Nicole, les Papin, Fénelon et le grand Bossuet, ont dû leurs triomphes sur l'erreur et l'incrédulité.

## DE LA LITTÉRATURE A LA CHINE.

LA Chine n'ayant pu profiter des chefs-d'œuvres des autres nations, ne s'est point asservie à leurs méthodes, et elle a conservé dans sa littérature, un ton et un goût qui lui sont propres. Avant qu'il y eût des Pindare et des Horace, on avoit déjà dans le Chi-king, des élégies, des odes, des satires, assez bien faites pour plaire aux Européens les plus délicats.

L'Europe nomme les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X, et de Louis XIV, comme les plus glorieux aux lettres; la Chine nomme les dynasties des Tcheou, des Han, des Tang, des Song et des Ming; celle des Tcheou lui a donné les plus célèbres écrivains, et la brillante école de Confucius. Les Han ont recueilli et commenté tout ce qui avoit échappé à la persécution des Tsing-Chi-Hoang. La dynastie des Tang a ouvert la carrière des beaux-arts, et porté la poésie au plus haut degré où elle puisse parvenir. Celle des Song a répandu sur tout un goût de système qui a substitué la physique spéculative à celle des faits et des observations, obscurci l'histoire, maniéré l'éloquence, fardé le style; mais elle a appris à approfondir les choses, à les analyser, à les apprécier, à voir les conséquences dans leurs principes, et à demander plus de raisons que de raisonnemens. Les Ming, plus sages, ont pris les anciens pour modèles, et les ont presque égalés; ils ont

profité  
métho  
re. L'é  
et la pu  
ouvrage  
d'hui s  
de mag  
nés, e  
et des

Il su  
intéres  
de sou  
d'en p  
les an  
et tou  
Peut -  
vrage  
compl  
destie  
qui on  
trouve  
ces son  
reur. I  
tres;  
tromp  
que p  
par la  
qu'ils  
cherch  
fection  
biblio

profité des fautes des Song pour les éviter , et de leur méthode pour perfectionner les sciences et la littérature. L'érudition la plus exquise, la critique, le bon goût et la pureté du style, caractérisent la plupart des grands ouvrages qu'ils ont laissés. Les Tsing qui sont aujourd'hui sur le trône, ont eu la politique de faire faire de magnifiques éditions des ouvrages les plus estimés, et la sagesse d'y insérer à propos des additions et des corrections, sans toucher au texte original.

Il suffit à la Chine que le plan d'un ouvrage soit intéressant et bien entendu, pour assurer la gloire de son auteur. Chaque génération se fait gloire d'en perfectionner l'exécution. On ne compte pas les années pour ces sortes d'entreprises littéraires, et tous les savans s'empressent d'y contribuer. Peut-être n'avons-nous en Europe aucun ouvrage d'érudition, de science et de critique, aussi complet en son genre, et où il règne tant de modestie et d'impartialité, que dans la plupart de ceux qui ont paru sous cette dynastie. Il est facile d'en trouver la vraie cause. Tous ceux qui travaillent à ces sortes d'ouvrages, le font par ordre de l'empereur. Les auteurs sont caution les uns pour les autres; il seroit honteux et dangereux même, de se tromper en travaillant sous de tels auspices. Ajoutez, que pour l'ordinaire, les écrivains qui sont choisis par la cour, sont les premiers lettrés de l'empire; qu'ils sont en assez grand nombre pour faire des recherches, et à portée de donner à leur travail la perfection dont il est susceptible, puisque toutes les bibliothèques de la cour leur sont ouvertes, et qu'en

ne les gênant pas pour le temps, il leur est aisé de ne laisser, rien passer que la balance de la critique à la main.

Dès la dynastie des Leang, on comptoit trois cent soixante et dix mille volumes dans la bibliothèque impériale. Il s'est perdu bien des livres depuis ; mais combien d'autres ont été faits ! Ceux de la dynastie des Song, formeroient seuls une bibliothèque immense. Une seule collection, imprimée en planches de cuivre sous le règne précédent, contient plus de six mille volumes. Comme dans les grandes révolutions, la capitale et les palais des empereurs sont les plus exposés à la licence des guerres, on a eu de tout temps la sage politique de déposer des exemplaires des livres les plus rares, dans les monastères des bonzes, bâtis dans la solitude des montagnes.

Les Chinois ont leur Plin, leur Linnée, leur Lapece, leur Jussieu, leur Buffon. Le grand Herbar attribué à *Chin-Noug*, et surtout le Chan-Hai-King, qui traite de l'histoire naturelle, va presque de pair avec les King pour le style ; ses descriptions sont d'un vrai, d'un naturel et d'un pittoresque qui enchante. Quel dommage qu'un grand nombre de ces descriptions roulent sur des singularités, et quelques-unes sur des monstres faits presque d'imagination, et qui n'offent aucune utilité pour la vraie histoire de la nature ! Ce qu'on ne verroit pas sans un grand intérêt en Europe, ce seroit la suite historique des phénomènes, comètes, tremblemens de terre, sécheresses, grandes pluies, chaleurs ex-

trêmes  
que l'o  
de deu

Cor  
pourro  
à la Ch  
l'Europ  
volume  
les trois  
tention  
vriroit  
ples et  
cés aut  
nière p

Les  
tous les  
torique  
térature  
tursels,  
le ton,  
comme  
chées,  
nemens  
précep  
critique  
des gra

Tout  
du disc  
près de  
nôtres.  
choses

trêmes, froids excessifs, maladies épidémiques etc., que l'on trouve dans les grandes annales, pour plus de deux mille ans.

Combien d'observations curieuses et utiles ne pourroit-on pas faire sur les vertus qu'on attribue à la Chine, aux plantes qui lui sont communes avec l'Europe! Le grand Herbar, en deux cent soixante volumes, est rempli de détails et d'observations sur les trois règnes de la nature, qui appelleroient l'attention des physiciens et des médecins. On y découvrirait les moyens de faire usage des remèdes simples et d'une préparation facile, que le créateur a placés autour de nous, et d'aider la nature d'une manière plus salutaire et moins dispendieuse.

Les Chinois étendent les règles de l'éloquence à tous les genres d'écrire. Les préceptes de leur rhétorique sur tous les ouvrages qui tiennent à la littérature et au gouvernement, sont clairs, précis, naturels, assortis et de fort bon goût. Ils enseignent le ton, le style et la diction qui conviennent à un commentaire, à un dialogue, à des pensées détachées, à un mémoire, à une préface, à des raisonnemens philosophiques, à une dissertation etc. : les préceptes sont toujours accompagnés de remarques critiques, et d'exemples tirés des chefs-d'œuvres et des grands maîtres de l'art.

Tout ce qui a trait à la diction, les cinq parties du discours, les lieux oratoires, y sont traités d'après des idées qui pourroient au moins étendre les nôtres. Le laconisme ou l'art de dire beaucoup de choses en peu de mots, est le caractère particulier

des écrivains chinois. L'esprit d'analyse s'y fait sentir dans toute sa force, et il s'y montre en tout, sans sécheresse, et sans nuire à l'élévation des pensées et au pathétique du sentiment. C'est l'art de l'analyse, disent les philosophes chinois, qui prépare les conceptions du génie, lui ouvre la carrière de l'éloquence, lui découvre des vues nouvelles, lui fait pressentir les grandes idées; et lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre, c'est l'analyse qui sans cesse à ses côtés, le guide, le dirige, arrête sa fougue trop impétueuse, le ramène au vrai, et au ton de la nature qui n'est jamais plus sublime dans ses pensées, que quand elle est plus réservée et plus simple dans ses expressions. C'est dans l'art d'analyser ses idées que consiste la philosophie de l'éloquence. Celui qui le possède, saura comment il faut s'y prendre pour entamer un sujet, en saisir le vrai point de vue, y assortir les raisonnemens et les preuves, manier avec avantage, les citations et les autorités, les exemples, les comparaisons, les figures de l'éloquence, et la vivacité, la netteté, la précision du dialogue; il apprend à établir dans l'ensemble du discours des centres d'unité, à y ramener ouvent les idées principales et accessoires, à les serrer, les lier, les rapprocher, les étendre et les développer, selon la fin que l'orateur doit se proposer.

Au talent de l'analyse joignez le sentiment du beau et du vrai, c'est le tact du génie, la source du goût dans tous les genres de littérature; on l'acquiert et on le perfectionne par l'étude et l'imitation de la belle nature. Il vous apprendra à

éviter,  
laire et  
che, vi  
parate e  
et froid  
enfin et  
ritables  
connoît  
et les co  
tort à l

Craig

que de  
et vertu  
suffrage  
propre  
qui atta  
gion na  
survit à  
et de l  
qu'un r  
et persu  
qui peu  
tée, il  
ou la d  
poser s  
passe a  
version  
surtout  
nète,  
premiè  
le goût

éviter , à rejeter , à haïr tout ce qui est populaire et trivial , grossier et négligé , foible et lâche , vide et mal digéré , décousu et détaché , disparate et mal assorti , mignard et affecté , insipide et froid , obscur , équivoque , embrouillé , trop tiré enfin et trop alambiqué . Le goût puisé dans ses véritables sources , vous apprendra par-dessus tout , à connoître et à observer scrupuleusement les égards et les convenances , qu'on ne blesse jamais sans faire tort à la vérité et à soi-même .

Craignez presque autant de plaire à la multitude que de déplaire à un petit nombre de savans honnêtes et vertueux , les seuls dont vous deviez rechercher les suffrages , si vous entendez bien les intérêts de votre propre gloire . Rarement la réputation d'un ouvrage qui attaque les mœurs , les gouvernemens , la religion nationale , les opinions anciennes et respectées , survit à son auteur . Presque toujours le ton de la satire et de la causticité , prouve autant un esprit faux qu'un mauvais cœur . Voulez-vous faire impression et persuader , cherchez à revêtir la vérité de tout ce qui peut la rendre attrayante : pour qu'elle soit goûtée , il faut se faire estimer et aimer de ceux à qui on la dit . Ce n'en est pas le moyen que de la proposer sous une forme choquante et odieuse ; on passe aisément de la haine contre le censeur , à l'aversion et au dégoût contre la vérité même . C'est surtout à la Chine que la réputation d'homme honnête , délicat et vertueux , est regardée comme la première qualité d'un écrivain , et la preuve qu'il a le goût de la belle littérature .



Il seroit trop long d'entrer dans les détails sur les règles de l'art oratoire. C'est assez pour notre objet que de présenter une légère notice des principales espèces de la vraie et de la fausse éloquence, dont parlent les auteurs chinois qui ont écrit sur la rhétorique. Voici d'abord la peinture des vices que l'on n'a pas moins à reprocher à une certaine classe de nos écrivains d'Europe, qu'aux rhéteurs chinois.

Eloquence foible et languissante, qui succombe sous le poids de son sujet, et ne fait que de vains efforts pour en soutenir la majesté. Eloquence creuse et vide, qui supplée aux choses par les saillies de l'esprit, et les éclairs éblouissans de la diction : c'est un squelette magnifiquement paré, que des ressorts étrangers font mouvoir. Eloquence d'illusion et d'artifice, qui donne le change, en détournant l'attention et en séduisant le cœur par un pathétique attendrissant. Eloquence de singularité et d'étonnement, qui contredit les idées reçues, et séduit par l'appât de découvertes inattendues. Eloquence de métaphysique et de subtilité, qui se tient toujours dans les nues, et en impose aux simples à force de leur dire des choses inintelligibles. Eloquence superficielle et éblouissante; elle paroît revêtue de lumière et n'éclaire pas; c'est une vaine perspective qui trompe les premiers regards, et n'est faite que pour l'illusion de la surprise : ou bien volage et folâtre, elle erre négligemment sur la surface des objets, et cherche plus à amuser l'imagination qu'à convaincre l'esprit; ou bien encore ingénieuse et pétillante, elle

fatigu  
jolies  
subtil  
ses pe  
et rat  
laisse  
quer  
gacite  
cate,  
celle  
jets  
pense  
lant,  
claire  
au gr  
d'un

Ce  
tracé  
année  
tique  
ment  
de jo  
clair  
de l'  
quel  
et q  
paro  
foi,  
rapp  
suj  
dive

fatigue l'attention à force de saillies amusantes , de jolies réflexions , de pensées fines , de raisonnemens subtils , de maximes épigrammatiques et de phrases perlées : quelquefois aussi , éloquence mystérieuse et raffinée , qui s'enveloppe d'une gaze légère , ne se laisse voir qu'à demi , attire et plaît à force de piquer la curiosité , et d'exercer agréablement la sagacité de l'esprit. Enfin , éloquence molle et délicate , papillonne et badine : on reconnoît à ces traits celle des lettrés oisifs qui s'égaient à traiter des sujets frivoles , et à les embellir de tout ce que les pensées , la diction et l'harmonie ont de plus brillant , de plus spirituel et de plus délicat : c'est l'onde claire d'un ruisseau qui serpente au milieu des fleurs , au gré de la pente qui l'entraîne ; c'est un joujou d'un travail exquis.

Ce portrait rappelle à l'esprit celui que nous a tracé de la comédie du *Méchant* , l'auteur des cinq années littéraires. Je ne me rappelle pas , dit le critique , d'avoir jamais vu ni lu de pièce plus élégamment , plus continuellement mieux écrite , plus ornée de jolis portraits , d'épigrammes , de saillies , d'éclairs d'imagination , et de toute l'artillerie légère de l'esprit de détail. Et quels vers , quelle aisance , quelle douceur , quelle précision , quelle tournure et quelle abondance d'heureux tours ! Ovide ne me paroît point plus riche ni plus varié. Mais , en bonne foi , est-ce là une comédie ? question qui , sous le rapport de l'éloquence , s'applique d'elle-même au sujet des caractères que l'auteur chinois donne aux diverses sortes d'éloquence que nous venons de dé-

crire d'après lui. On s'attend bien qu'il ne sera pas moins fécond et moins précis , pour nous tracer la peinture de la vraie et solide éloquence.

Pleine de grandeur et de majesté , et rivale des King , nous dit cet habile critique , la vraie éloquence s'élève jusqu'à leur sublime par la force du génie , et les égale sans les copier. Eloquence de profondeur et d'énergie , qui commande et appelle les réflexions , par l'étendue , l'intérêt , la force et la majesté des vérités qu'elle montre moins qu'elle ne les fait découvrir. Vivacité et coloris des images , douceur des sentimens , brillant des figures , délicatesse des termes , toujours simple et sans avoir rien d'affecté , elle met tout à profit pour se parer avec goût , et gagner tous les suffrages à la vérité. Abondante et rapide dans son cours , elle étale ses raisons , multiplie ses autorités , accumule ses preuves , prodigue les sentimens avec une espèce de luxe et de profusion qui subjugué le cœur. C'est l'éloquence consacrée au culte de la religion ; c'est encore celle des hommes d'Etat. Sérieuse , grave , décente , naturelle et modeste , elle ne court point après le vain appareil de l'art , elle emploie des raisons lumineuses , des argumens pressans , des sentimens patriotiques : les réflexions des sages , les loix de l'Etat , des prévoyances fondées sur les causes et la liaison des événemens , le zèle du bien public , le désir de la vraie gloire , la fidélité aux souverains , la beauté de la morale , les rapports de l'homme avec l'Être suprême , l'amour et l'héroïsme de la vertu ; voilà les grands ressorts qu'elle fait mouvoir : elle les manie avec tant d'ha-

bile  
sion  
la r  
ent  
véle  
flou  
qu'  
I  
poé  
qu'  
sub  
et a  
sup  
par  
tho  
de  
cou  
dan  
rich  
d'E  
ima  
se r  
la r  
lab  
lan  
d'ar  
pou  
I  
pou  
mo  
elle

bileté, qu'elle calme, assouplit et enchaîne les passions ; qu'elle dissipe les préjugés qui obscurcissent la raison, réveille l'indolence, décide la timidité, entraîne les suffrages, dicte les résolutions : c'est la véhémence et la rapidité d'un torrent qui pousse ses flots contre tout ce qui lui fait obstacle, jusqu'à ce qu'il l'ait franchi ou renversé.

De la rhétorique passons à l'art poétique. La poésie chinoise, sans le secours de la mythologie qu'elle ignore, n'en arrive pas moins au grand et au sublime, au tendre et au pathétique, au gracieux et au délicat, selon que le sujet l'y appelle : elle supplée aux machines et aux décorations de la fable, par l'élevation des pensées, l'impétuosité de l'enthousiasme, la pompe des expressions, l'harmonie de la cadence, la régularité des rimes, l'éclat et la continuité des images. Les poètes chinois trouvent dans le génie de leur langue un fonds de beauté et de richesses qu'on chercheroit en vain dans nos langues d'Europe. Tout peut être chez eux métaphore, image et allégorie : citons quelques exemples. L'aigle se nomme l'hôte des nues ; la tête, le sanctuaire de la raison ; l'envie, l'ivresse du cœur ; l'estomac, le laboratoire des alimens ; les yeux, les perles brillantes et animées ; un époux et une épouse, l'unité d'âme dans deux corps différens ; le peuple de Dieu, pour dire les veuves, les orphelins, les pauvres, etc.

La langue chinoise a des mots caractéristiques pour chaque chose, et pour exprimer les diverses modifications et les manières d'être sous lesquelles elle peut s'offrir à l'esprit. Elle donne à tout ce qu'elle

énonce un nom approprié , qui en présente l'image et le caractère distinctif. Quand la pensée veut s'élever aux objets intellectuels , par exemple aux modifications de notre ame , les gradations des sentimens , les crises des passions , le caractère intellectuel ou moral , les impressions de la haine , de l'envie , de l'amour , celles que produit la beauté de la vertu , la tendre compassion , la bienfaisante pitié , l'humanité généreuse , ou les vices opposés , le Chinois étonne par la variété de ses expressions ; la métaphysique du cœur la plus délicate , n'a ni précisions , ni restrictions , ni distractions , qu'il ne rende par un monosyllabe , avec clarté et sans effort.

Comme les mots chinois sont tous monosyllabiques , les phrases sont plus courtes , proportion gardée , que celles du français et du latin : cependant il y faut ménager des repos et des transitions. C'est un grand art pour les Chinois que d'arranger les mots de manière , que l'harmonie ne prenne rien sur la clarté ; harmonie si nécessaire , que sans elle on ne peut rien dire ni entendre qu'avec le plus grand dégoût. Dans la poésie , on pousse la délicatesse encore plus loin ; il faut que tous les mots donnent des sons cadencés , pleins et harmonieux. Quand le sujet le permet , il faut viser à l'harmonie imitative. Les vers n'admettent que les mots dont les caractères sont plus énergiques , plus pittoresques et plus sonores. Chaque vers ne peut avoir qu'un certain nombre de mots , qui tous doivent être rangés selon les règles de la quantité , et terminés par une rime. Les strophes sont composées de plus ou moins de

vers ,  
range  
sujet.

Qu  
poésie  
chino  
poém  
ceptil  
sujet  
mine  
le sub  
d'un  
phie ,  
vérité  
avec  
entrev  
y arriv  
passio  
tant s  
de l'âg  
mer ,  
qu'en  
en scé  
sous l  
et le  
odieu  
( anne  
bres s  
et oré  
sang ,  
luis ,

vers, mais elles doivent se correspondre dans l'arrangement des rimes, et dans le développement du sujet.

Quant à ce qui fait l'essence et la beauté de la poésie, il seroit facile de rapprocher la poétique chinoise de celles d'Horace et de Boileau. Pour qu'un poème atteigne le point de beauté dont il est susceptible, dit le livre *Ming-tchong*, il faut que le sujet en soit intéressant, que le ton du génie y domine, et s'y soutienne par les grâces, le brillant et le sublime de la diction. Le poète doit parcourir d'un vol rapide la plus haute sphère de la philosophie, sans s'écarter jamais des sentiers étroits de la vérité, ni s'y arrêter pesamment. Il faut débiter avec noblesse, peindre tout ce qu'on dit, laisser entrevoir ce qu'on néglige, ramener tout au but, et y arriver en volant. La poésie parle le langage des passions, du sentiment, de la raison; mais en prêtant sa voix aux hommes, elle doit prendre le ton de l'âge, du rang, du sexe, et toujours se transformer, s'identifier dans son sujet: mais à condition qu'en devenant l'organe des personnages qu'elle met en scène, elle ne représentera jamais la vertu que sous les couleurs qui peuvent lui gagner les cœurs, et le vice sous les traits qui le rende haïssable et odieux. Un prince, oncle de l'empereur régnant (année 1781), avoit écrit des vers un peu trop libres sur un éventail; l'empereur le sut, vit les vers, et ordonna qu'on en fit lecture aux princes de son sang, toutes les fois qu'ils seroient assemblés au palais, et qu'on leur dît qu'ils avoient été faits par son

oncle. Ce ne fut qu'après bien des lectures qu'il fit grâce au prince de cette humiliante leçon.

Venons aux exemples , c'est le moyen le plus sûr de faire concevoir une juste idée de la littérature des Chinois.

### MORCEAUX CHOISIS DE POÉSIE CHINOISE.

#### *Plaintes d'une épouse légitime répudiée.*

SEMBLABLES à deux nuages qui se sont unis au haut des airs , et que les plus violens orages ne sauroient séparer , nous étions liés l'un à l'autre par un éternel hymen , nous ne devons plus faire qu'un cœur. La moindre pensée de colère et de dégoût eût été un crime ; et toi , tel que celui qui arrache les herbes , et laisse la racine , tu me bannis de ta maison , comme si infidèle à ma gloire et à ma vertu , je n'étois plus digne d'être ton épouse , et pouvois cesser de l'être. Regarde le ciel , et juge-toi. Hélas ! que je m'éloigne avec peine ! Mon cœur m'entraîne vers la maison que j'ai quittée. L'ingrat ! il ne m'a accompagnée que quelques pas , il m'a laissée à la porte ; il trouvoit doux de me quitter.

Tu adores donc le nouvel objet de tes feux adultères , et vous êtes déjà comme un frère et une sœur qui se sont vus dès leur enfance ! Va ! ton infidélité souillera un jour ton nouvel hymen , et en empoisonnera les douceurs. O ciel ! cet hymen , tu le célébres avec joie. Je suis devenue vile à tes yeux , tu ne veux plus de moi ; et moi , je ne voudrai plus de tes repentirs. Quelles ne furent pas mes peines sur

le fle  
vaux  
ta m  
Tous  
qui  
me  
Ains  
épou  
t'ai r  
je pr  
magn  
leur.  
bles  
Mes  
dress

La

Un  
le riv  
front  
tiens  
jusqu  
préte  
les ré  
(Die  
fidéli  
vers  
épou  
mère  
droits

le fleuve rapide où je voguois avec toi ! A quels travaux ne me suis-je pas dévouée pour les intérêts de ta maison ! Je me sacrifiois pour te rendre heureux. Tous les cœurs qui sont venus vers toi, c'est moi qui les ai attirés ; et tu ne peux plus m'aimer. Tu me hais même, tu me méprises, et tu m'oublies. Ainsi donc, c'est la fortune que tu aimois dans ton épouse, et j'ai perdu tous mes charmes dès que je t'ai rendu heureux. Que de douceurs et de félicités je préparois à notre vieillesse ! Une autre t'en dédommagera ; et je languirai dans l'opprobre et la douleur. Hélas ! que tes derniers regards étoient terribles ! ils ne respiroient que la haine et la fureur. Mes maux sont sans remède, il s'offense de ma tendresse, et rougit de mes bienfaits.

*La jeune veuve. Che-king koué-fong, ch. VII.*

Une barque lancée à l'eau ne remonte plus sur le rivage. Mes cheveux autrefois flottans sur mon front, furent coupés ou relevés sur ma tête ; j'appartiens à l'époux qui reçut ma foi ; je la lui garderai jusqu'au tombeau. O ma mère ! ma mère ! pourquoi prétendre vous prévaloir de vos droits ? Mon cœur les révère, et compare vos bienfaits à ceux du *Tien* (Dieu) ; mais ce cœur est incapable d'une lâche infidélité. Une barque lancée à l'eau ne remonte plus vers le rivage. Mes sermens m'ont donnée à mon époux, je lui serai fidèle jusqu'à ma mort. O ma mère ! ma mère ! pourquoi vous prévaloir de vos droits ? Mon cœur en est touché, et compare vos

bienfaits à ceux du *Tien*; mais ce cœur ne se souillera jamais d'un parjure.

*Sur une calamité publique.*

Comment retenir ses larmes en lisant l'ode qui commence par ces strophes !

Ainsi donc le roi du ciel n'écoute plus sa clémence ; il désole la terre par la famine et la peste ; la pâle mort remplit tout l'empire de deuil et de larmes. O colère ! ô vengeance terrible ! le ciel ne choisit plus ses victimes , il frappe par-tout à coups redoublés. On ne voit que des morts , on n'entend que des mourans. Il est juste , il est juste ; point de miséricorde pour des coupables ; qu'ils périssent. Mais les innocens auront-ils le même sort ? Les enfans pendus à la mamelle desséchée de leurs mères languissantes , expireront-ils de douleur ? Pleurons , soupirez , gémissons , que tout retentisse des cris de notre repentir. O père ! ô père ! notre ingratitude et notre malice vaincront-ils ta miséricorde et ta bonté ? mais que vois-je ! le sang coule de toutes parts , on assassine ceux que la famine a épargnés ; époux , parens , enfans , amis , tout le monde se craint et s'évite. On passe à travers les cadavres pour courir à des festins. Tremblez impies , tremblez ; la mort entre dans votre sein avec l'air que vous respirez. Ces yeux , pleins d'adultères et d'incestes , vont se fermer pour jamais. Déjà , etc.

*Le*

Sem  
et la ce  
je sera  
parens  
connoi  
stériles  
lui don  
mère  
d'aucu  
cueille  
que j'ai  
cieuse  
grossie  
honte  
les am  
vie san  
Com  
blante  
mère ,  
fils sans  
désespo  
O m  
jours. C  
les ont  
eau ; j  
vêtement  
chauffe  
resses p

1.

*Le fils affligé. Chi-king-siao-yu, ch. V.*

Semblable aux tiges brillantes qui font la gloire et la conservation de la racine qui les a produites, je serai, me disois-je, la joie et le soutien de mes parens. Vaines espérances d'un cœur sensible et reconnoissant ! je ne suis plus que comme ces rejets stériles qui épuisent la racine qui les a nourris, et lui donnent la mort en se séchant. Mon père et ma mère sont dans le besoin, et je ne puis les aider d'aucun secours. Hélas ! leur vieillesse affligée ne recueillera donc aucun fruit des peines et des travaux que j'ai coûtés à leur amour ?.. Plus une urne est précieuse et sculptée avec art, plus le vase informe et grossier qui figure avec elle, dépare sa beauté. La honte d'un fils est l'opprobre de ses parens. Hélas ! les ames moins nobles préfèrent la mort à une vie sans honneur.

Comment ne succomberois-je pas, moi, à l'accablante pensée que je suis comme sans père et sans mère, puisqu'ils ne peuvent pas même penser à leur fils sans rougir ? S'il est affreux de m'abandonner à mon désespoir, il l'est encore plus de lutter contre lui.

O mon père ! vous êtes le cher auteur de mes jours. O ma mère ! ce sont vos tendres soins qui me les ont conservés. Vos bras furent mon premier berceau ; j'y trouvois vos mamelles pour m'allaiter, vos vêtemens pour me couvrir, votre sein pour m'échauffer, vos baisers pour me consoler, et vos caresses pour me réjouir ; vous ne m'en tiriez que pour

me reprendre avec plus d'empressement. O mon père! ô ma mère! vos bienfaits surpassent en nombre celui des étoiles, ils sont plus immenses que les cieux, et toute l'impétuosité de ma reconnaissance ne sert qu'à m'accabler du sentiment de ma misère... La grande montagne de *Nanchan* élève jusqu'aux cieux son sommet superbe, un zéphir continuel y porte la fraîcheur et l'abondance; tout le monde y regorge de biens. Pourquoi suis-je le seul être accablé d'un déluge de maux? Pourquoi suis-je le seul à me noyer dans mes larmes? Leur source ne tarira-t-elle jamais?... O montagne de *Nanchan*! que ta vue irrite ma douleur et aigrit mon désespoir! Ton élévation étonne mes regards; chaque saison te prodigue de nouveaux agrémens et te comble de richesses; tous ceux qui t'habitent jouissent à leur gré des douceurs de la vie. Pourquoi faut-il que nul espoir ne suspende mes soupirs? Hélas! je suis le seul fils dans l'Univers qui ne puisse rendre aucun soin à la vieillesse de ses parens.

*Le Frère. . . . ch. I.*

Aucun arbre ne peut être comparé au Tchang-Ti, que le printemps a couronné de mille fleurs. Aucun homme ne peut être comparé à un frère. Un frère pleure la mort de son frère avec les larmes d'une vraie douleur : son corps fut-il suspendu sur un abyme, à la pointe d'un rocher, ou enfoncé dans l'eau infectée d'un gouffre, il lui procurera un tombeau. La tourterelle gémit seule dans le silence des bois, mais moi, dans mon affliction, j'ai un frère qui la

partag  
soler r  
la sien  
glisser  
son so  
approc  
Quelle  
sir de  
avec s  
les fête  
mien :  
assis à  
je la ve  
ternelle  
épouse  
ceurs d  
blent ve  
que l'a  
les fam  
où ils  
O amiti  
régnes  
en éloig  
Une  
de pièce  
jugal et  
malheur  
savantes

partage : l'ami le plus tendre ne cherche qu'à consoler ma peine ; mon frère la sent comme moi , c'est la sienne. Le frémissement de la colère peut bien se glisser dans notre demeure , et flétrir mon cœur de son souffle empoisonné ; mais sitôt que le péril en approche , mon frère me fait un abri de son corps. Quelle joie pour lui de me voir délivré ! Quel plaisir de me voir heureux ! On partage son bonheur avec ses parens , la présence d'un frère l'augmente : les fêtes les plus agréables sont celles où je vois le mien : le festin le plus délicieux est celui où il est assis à mes côtés : sa présence épanouit mon ame , je la verse toute entière dans son sein. L'amitié fraternelle a toutes les tendresses de l'amour : une épouse aimable et vertueuse vous comble des douceurs de l'hymen , des enfans dignes de vous comblent vos désirs. Voulez-vous assurer votre bonheur , que l'amitié fraternelle le cimente : elle est dans les familles comme le *katn* et le *ché* dans les concerts , où ils soutiennent et embellissent toutes les voix. O amitié fraternelle ! heureuses les familles où tu régnes : tes charmes y attirent toutes les vertus , et en éloignent tous les vices.

Une nation se peint dans tout. La Chine a plus de pièces de poésie sur la piété filiale , l'amour conjugal et l'amitié fraternelle , le bien des familles , les malheurs de la patrie , etc. , que toutes les nations savantes d'au delà les mers.

*Vaudeville sur l'appartement des femmes.*

En vain l'appartement des femmes est inaccessible aux regards du public ; si le désordre y entre , le bruit s'en répand au loin avec rapidité ; c'est un incendie : ceux qui ne sont pas à portée de voir la flamme , en aperçoivent la fumée.

Le travail est le gardien de l'innocence des femmes. Ne leur laissez pas le temps d'être oisives ; qu'elles soient toute l'année , les premières vêtues , et les dernières à se déshabiller.

Une fille doit être aussi près de sa mère que son ombre. Les soins raffinés de la parure , le goût des nouvelles et les lectures frivoles , sont d'autant plus funestes à la jeunesse qu'elle s'y livre avec plus d'ardeur.

La modestie et le silence , la douceur et la timidité sont la vraie parure de la beauté d'une jeune femme ; la docilité et la patience , l'amour du travail et de la solitude , son respect pour ses parens , et son amitié pour ses frères décident de sa réputation.

Les roses de ses lèvres et les lis de son teint ont beau effacer l'éclat de l'aurore et du printemps , si le feu de la colère monte dans ses yeux et les allume , il n'en resté plus rien ; et ses paroles eussent-elles la douceur du miel , la jalousie aigrira jusqu'au son de sa voix.

Que de combats et d'assauts ne livre pas l'amour propre à une jeune femme , lorsqu'il s'agit de courber la tête sous une belle-mère , ou de céder le pas à une

belle  
se ve

R  
une  
que  
vrag  
servi

E  
tant  
timid  
pou  
sur

So  
prop  
la jo  
fille  
ce se

Le  
elle s  
paren  
les s  
sont

Or  
son e  
ses pa  
est sa  
ne pe

Un  
orgue  
mont

belle-sœur ! mais qu'il est doux , qu'il est flatteur de se voir aimée de tout le monde !

Rien n'est vil dans l'intérieur du domestique pour une femme sage ; la navette et l'aiguille n'occupe que ses loisirs , la propreté de la maison est l'ouvrage de ses soins ; et elle se fait gloire , soit de servir un malade , soit de préparer le repas.

Elle ne se refuse à rien , elle se prête à tout. Autant elle aime à demander conseil , autant elle est timide à en donner. Sa bouche est toujours fermée pour tout ce qui diminue la gloire des autres , comme sur ce qui peut augmenter la sienne.

Son front sait s'épanouir , elle sourit et s'égaie à propos ; mais , lors même qu'elle est le plus livrée à la joie , sa voix fait peu de bruit. Celle d'une jeune fille doit encore en faire moins. Parler trop haut , ce seroit mal parler pour elle.

Les perles et les pierreries , la soie et l'or dont elle se pare avec tant d'étude , sont un vernis transparent , qui fait mieux paroître tous ses défauts. Tous les siècles l'ont dit au nôtre : la sagesse et la vertu sont la plus touchante parure du sexe.

On devine ce que sera une fille dans la maison de son époux , en voyant ce qu'elle est dans celle de ses parens. Aimer ses-belles sœurs , et s'en faire aimer , est sa grande louange : si elle ne la mérite pas , on ne peut lui en donner aucune.

Un regard fier et impérieux décèle un grand orgueil dans une jeune personne. Plus elle veut montrer d'esprit , en relevant les défauts et les torts

des autres, plus elle révèle le secret de son mauvais cœur.

Le bel espoir pour une famille qu'une jeune fille qui a des lèvres de carmin, et des joues de fard ! Plus elle ressemble à une idole, moins elle aura d'adorateurs.

Si elle rit avant de parler, si elle marche mollement, si elle se donne des airs étudiés, qu'elle se destine au théâtre, qui en voudroit pour servir la vieillesse d'un père et d'une mère, etc ?

Les plus belles fleurs sont dans les parterres, et les plantes les plus utiles dans les champs. On a la pompe et le cérémonial de la piété filiale à la cour; mais c'est chez les particuliers qu'on en trouve les soins et les sentimens. Les joies de la piété filiale sont les seules qui ne s'usent pas; on ne jouit bien de son cœur, que par le plaisir que l'on sent à en remplir les devoirs.

*Le laboureur. King-ling-tsi-tching, liv. XIX.*

Ce n'est point chez le laboureur qu'on entend les soupirs et les larmes de la douleur. L'aimable innocence, le travail et la modération assurent la tranquillité de sa vie; les songes mêmes n'oseroient inquiéter son sommeil par des images lugubres. Sa maison rustique n'est bâtie que de briques cuites au soleil; des branches d'arbre et le chaume en forment le toit; les portes en ferment mal, mais la douce paix n'en sort jamais et lui prodigue ses biens. Favori de la nature, il jouit, d'un solstice à l'autre, du spectacle de toutes ses beautés.

C'est  
fleurs et  
lui donne  
par des  
L'été m  
remplit s  
ses neige  
ses plais  
avec ses  
disputes  
On ne v  
rives du  
lais. C'es  
devant lu  
Le fume  
manger e  
rager leu  
de leurs  
l'autre a  
qui a con  
partage à  
père! son  
il aime;  
Tous s  
cœur tou  
tendresse  
l'envirou  
pour lui.  
entre ses  
et les pr  
Qui se

C'est pour lui que le printemps se couronne de fleurs et pare les campagnes. Les oiseaux des bois lui donnent des concerts, et l'aurore récréée sa vue par des tableaux que le courtisan n'a jamais vus. L'été mûrit ses moissons et ses fruits; l'automne remplit ses greniers; et l'hiver avec ses frimats et ses neiges, n'a ni rhumes ni catarres pour lui. Que ses plaisirs sont aimables et tranquilles! A table avec ses enfans et leurs épouses, il s'amuse de leurs disputes folâtres, et chante avec eux à pleine voix. On ne voit point sur sa table de vin parfumé des rives du *Kiang*, mais celui qu'il boit flatte son palais. C'est son épouse qui a cuit les mets qui sont devant lui; son appétit et sa santé les assaisonnent. Le fumet du gibier de Tartarie vaut-il la joie de manger en père au milieu de ses enfans, et d'encourager leur jeunesse au travail, en vantant les succès de leurs soins? L'un a pêché les poissons à la ligne; l'autre a pris les oiseaux dans les filets. C'est sa fille qui a conservé les prunes qu'on lui présente et qu'il partage à ses petits fils. Heureux père! heureux père! son Univers est dans sa maison, son monde est à côté de lui, il aime; on lui fait des caresses, on le respecte.

Tous ses regards trouvent des yeux contents. Son cœur toujours épanoui, croît en sensibilité et en tendresse, avec le nombre des enfans dont ses brus l'environnent. Les plaisirs de la paternité renaissent pour lui. Il s'égaie avec ses petits fils, il les porte entre ses bras, il essuie leurs larmes avec ses baisers, et les premiers fruits qu'il cueille sont pour eux.

Qui se contente de peu est riche; le champ qu'il

cultive lui suffit. Tandis qu'il laboure et sème avec ses fils, sa femme et ses brus filent le chanvre, le coton, la soie, et lui préparent des habits. Le dos de son bœuf lui sert de berceau pour passer la rivière, et sa solitude le délivre des importuns. Lui vient-il un ami, il l'embrasse, cause avec lui, et l'invite à un frugal repas : son marché est dans sa cour, quelques volailles font le régal ; toute la famille en est. Celui qui arrive le dernier trouve encore du vin et augmente la joie : on se sépare, en se promettant de se revoir. Jusqu'ou êtes-vous allés, dit le père à ses fils qui l'ont reconduit par honneur ? vous ne sauriez trop lui témoigner votre respect et votre estime, c'est un bon ami : il pouvoit se pousser par les lettres, et entrer dans les emplois ; il a mieux aimé vivre en sage au village : écoutez ses conseils, après ma mort, et honorez-le comme moi. Le reste de la soirée se passe à parler de cet hôte. La nuit arrive, on brûle des odeurs pour honorer le *Tien* ; chacun se retire, et va dormir tranquillement sous la sauvegarde des chiens : chaque jour se ressemble et ne prend rien sur le suivant.

La piété filiale et l'amour paternel sont le contre-poids de l'inégalité des conditions. Elle naît dans l'homme avec l'homme, le couronne de fleurs dans son berceau, et le conduit à l'héroïsme avant qu'il puisse le connoître ou même le nommer. Sa lumière est si vive, et son impulsion si forte, qu'on a vu des enfans faire des actions comparables à celles des plus grands hommes. Un bon fils aspire aux premiers emplois pour illustrer la vieillesse de ses parens, et il

les qu  
servir

Un  
preno  
sirs b  
La so  
che a  
sirs,  
vières  
sans l  
événe  
la vér  
gouve  
bent e  
delle  
les ba  
queur  
les vo  
sont c  
me so  
jourd

Les  
les so  
et cha  
chaud  
quand  
vicille  
me re

les quitte pour ne s'occuper plus que du soin de les servir.

*La tranquillité.*

Un jour amène un jour , une année suit l'autre : prenons le temps comme il vient : cent ans de plaisirs bruyans , ne valent pas un jour de tranquillité. La source des plaisirs est dans le cœur ; qui les cherche ailleurs outrage le *Tien*. Mes projets , mes desirs , mes espérances ne sortent pas de moi. Les rivières arrivent , en courant , à la mer , et y entrent sans la troubler , mon cœur est de même ; tous les événemens du monde ne me coûtent pas un souci : la vérité est ma boussole , et la modération , mon gouvernail. Les nuages s'élèvent , les nuages tombent en pluie , sans que je m'en inquiète. L'hirondelle qui est dans son nid , voit d'un œil tranquille les batailles des vautours ; quelque soit le vainqueur , il ne viendra pas à elle , et les moucheronns ni les vermisses ne lui manqueront pas. Mes habits sont de toile et mes alimens grossiers ; mais que me serviroit demain , d'avoir été vêtu de soie aujourd'hui , et d'avoir digéré des mets exquis ?

Les toits dorés ne chassent ni les insomnies , ni les soucis. Mon patrimoine est au bout de mes bras , et chaque jour me donne sa moisson : quand il fait chaud , je prends le frais à l'ombre d'un saule ; et quand il fait froid , mon travail me réchauffe. La vieillesse vient ; mais mes enfans sont jeunes , ils me rendront ce que je leur ai prêté ; ils auront soin

de moi. Le ciel et les campagnes sont les seuls livres où je leur ai appris à lire ; ils seront toujours assez savans, s'ils savent être heureux. Quelque tempête qui s'élève, la tranquillité est un port toujours ouvert pour un cœur innocent. O tranquillité de l'ame ! ô école de la sagesse et doux charme de la vie ! les rois vendroient leur couronne pour t'acheter, s'ils connoissoient ton prix. Mets le comble à tes bienfaits : tu m'as aidé à bien vivre, aide-moi à bien mourir

*Nota.* On attribue cette petite pièce, au célèbre docteur Lean.

*Autre chanson.*

Adieu aux livres, adieu pour jamais. L'Etat n'a pas besoin de ma science, et la paix de mon cœur a besoin du travail de mes bras. Je rougis d'être entretenu plus long-temps par le travail d'un père déjà vieux et cassé. Qu'aurois-je gagné à mes études, si je n'étois qu'un fils ingrat et dénaturé ?

Encore un an, et le chemin de la fortune s'ouvrira pour moi ; mais un arbre ébranlé tombe au premier choc. La moindre maladie peut m'enlever mon père du soir au matin, ou du moins le clouer sur un lit par la défaillance et de vives douleurs ; quel remord j'éprouverois, et que devenir alors, moi qui lui acheterois un jour de santé aux dépens de toute ma vie ?

O mensonge ! ô illusion ! ô erreur de ma jeunesse ! quand je serois en charge, qu'y gagneroit ma piété

filiale  
trict  
mon  
et je  
être r

As  
sante  
mon  
mand  
livres

Le  
amoll  
engou  
Yu, l  
qui ta  
plus  
pour  
mand  
peupl  
c'est  
d'Etat

Qu  
mouri  
pour  
père v  
est bo  
pour j

Le  
aussi

filiale ? Ne faudroit-il pas , pour veiller sur mon district et exercer cet emploi , quitter mon bon père ? mon épouse et mes enfans ne sauroient m'y suivre , et je cesserois d'être homme , en commençant à être mandarin.

Assez d'autres fourniront à l'envi cette éblouissante carrière ; la province regorge de lettrés , et mon vieux père n'a que moi. La piété filiale commande , le soc de ma charrue m'attend : adieu mes livres , adieu pour jamais.

Le silence du cabinet éclaire l'esprit , mais il amollit le corps ; la méditation réfrigère l'âme , et engourdit son énergie. C'est dans un champ , que les Yu , les Chun devinrent de grands hommes. La sueur qui tant de fois avoit mouillé leur front , les rendit plus sensibles aux peines du colon , et plus zélés pour les soulager. Il faut avoir été soldat pour commander à la guerre , et colon pour bien gouverner le peuple. Les collèges ne donnent que des docteurs : c'est la solitude du village qui mûrit les hommes d'Etat.

Quoi qu'il en soit , j'aurai vécu en homme qui doit mourir , et qui craint le *Tien*. Qui quitte les livres pour ôter la charrue des mains tremblantes d'un père vieux et épuisé , a fait de bonnes études ; il est bon fils est bon citoyen : adieu mes livres , adieu pour jamais.

*Troisième chanson.*

Le vin porte la joie dans l'âme et l'épanouit ; il est aussi bon dans une tasse de verre , que dans la coupe de

Yu. L'empereur, pour être sur son trône, ne trouve pas le vin meilleur que moi : si l'innocence a quitté son cœur, il a beau boire le vin le plus exquis, cent rasades ne lui ôteront pas un remords. Les riches boivent pour charmer leurs ennuis ; moi, pour éteindre ma soif. Buvons, chers amis, la joie de nos festins innocens n'a jamais coûté un soupir à la vertu. L'amitié et la sagesse sont assises à nos côtés ; la tasse à la main, écoutons leurs leçons.

Buvons comme le fils du ciel (l'empereur), l'amitié et la sagesse nous couronneront comme lui : les vains projets d'aujourd'hui seront des songes demain. Les rêves de l'ambitieux annoncent toutes ses pensées, flétrissent son cœur, glacent ses sens, et il meurt sans avoir vécu. Soyons chaque jour ce que nous aurons voulu être, quand le *Tien* nous redemandera notre vie. Soyons aujourd'hui ce qu'il nous faut être toujours : différer de le devenir, s'est s'exposer à ne l'être jamais. Un instant fait évanouir tous les rêves de la vie. Je cherche des yeux ceux qui marchaient devant moi avec le plus de fracas, ils ont disparu ; un peu de terre élevée indique leur tombeau, et des herbes sauvages que personne ne se met en peine d'arracher, le dérobent déjà à nos regards. Mais ces idées attristent l'âme, revenons à la sagesse et à la modération ; continuons les fêtes de l'amitié. Buvons, mes chers amis ; l'amitié et la sagesse sont assises à nos côtés. Buvons comme le fils du ciel, elles nous couronneront comme lui.

Voy  
l'eau,  
flots  
errant  
mergé  
aujourd  
*Tien*  
riches  
il est  
je rec  
rés ma  
veaux  
de la p  
verse l  
la pest  
resse :  
grond  
devan  
J'ai  
cieuse  
Les fo  
ils, so  
riches  
fasse  
vous l  
les de  
J'ai  
couvr

*L'ancien ministre.*

Voyez-vous cette feuille qui nage sur la surface de l'eau, qui va où le vent la pousse, monte sur les flots qui s'élèvent, s'abaisse avec eux, et toujours errante, vogue ça et là, jusqu'à ce qu'elle soit submergée? c'est l'image de ma vie. Que gagnerois-je aujourd'hui à rêver de nouveaux projets? Puisque le *Tien* me veut pauvre, je courrois en vain après des richesses qu'il éloigne de moi. Le *Tien* est mon roi, il est mon père. Qu'il règle ma destinée à son gré; je reconnois sa bonté dans les biens que m'a procurés ma disgrâce. S'il afflige ma vieillesse par de nouveaux revers, je ne lui demande que du courage et de la patience. L'Univers est dans sa main, elle renverse les trônes d'un souffle. La famine, la guerre et la peste, accourent aux ordres de sa justice vengeresse: la terre tremble, la mer mugit, le tonnerre gronde sous ses pas; et l'affreuse mort qui marche devant elle, change les villes en déserts.

J'ai vu les faux sages confondus, et leur artificieuse politique écrasée sous les plus affreux revers. Les fondemens de la monarchie s'ébranlent, disoient-ils, soutenons-les par nos conseils, opprimons les riches par la fraude, et que la multitude des soldats fasse trembler les grands. Insensés! un moucheron vous harcèle impunément, et vous prétendez fixer les destinées de l'État.

J'ai perdu mon rang et ma fortune, mais j'ai recouvré ma liberté. La foule qui m'environtoit a fui;

mais mon épouse et mes enfans m'ont suivi : une cabane de roseaux est notre demeure commune ; et, plus heureux que dans notre ancien palais, où nous lioit la contrainte, nous pouvons sans cesse, nous voir, nous aimer, nous le dire, et jouir de tous nos sentimens. Hélas ! dans les grandes places, a-t-on le temps d'être époux et d'être père ? *O Tien !* je te bénis ; tu ne m'as ôté que mes illusions et mes peines, et tu m'a donné le repos et la sagesse.

Placé ici sur le rivage, je contemple sans crainte la mer orageuse où j'ai vogué tant d'années ; ses flots encore émus, et les débris dont elle est couverte, m'apprennent d'où est venu le vent qui a causé une si affreuse tempête, et les naufrages innombrables dont elle a été suivie.

Hélas ! quoiqu'éclairée de la doctrine de nos livres sacrés, toute la Chine étoit plongée dans les stupides ténèbres de mille sectes étrangères ; l'herbe croissoit sur l'autel de Chang-Ti, oublié du peuple et outragé par nos lettrés : les mœurs publiques étoient corrompues dans leur source ; il falloit que des hommes sans frein et sans loix, vinsent nous punir, et par leurs excès mêmes, nous guérissent de notre aveuglement et de notre impiété. A quoi a-t-il tenu qu'ils n'aient massacré toute la nation, et fait de nos différentes provinces, le théâtre de la plus atroce barbarie ? Mais les fleuves de sang et de larmes qu'ils avoient fait couler, avoient lavé nos crimes, le *Tien* nous a rendu la paix : puisse l'innocence et la vertu la rendre durable ! *O vous !* mes chers enfans, la consolation de mes douleurs, et lo

refuge  
ne con  
verains  
vos ver  
mes fau  
larmes  
mon co  
sont lo  
abrégé  
breuvag  
Pour m  
de vie  
mourra

Mes  
aimez-n  
ma rec  
gues : p  
quitter

L'an  
pièce au  
tie des

EN

Lorsq  
Je me  
Là, d  
De la

refuge de ma veillesse, apprenez à craindre celui qui ne considère que les vices ou les vertus dans les souverains. Le tombeau va s'ouvrir pour votre père; que vos vertus lui obtiennent la seule gloire qu'il désire : mes fautes seules me coûtent encore quelquefois des larmes et des soupirs. Tous les hommes sont dans mon cœur comme des frères, et toutes leurs affaires sont loin de moi. Les uns boivent du poison pour abrégier leur vie; d'autres (les Tao-Tsée), cherchent le breuvage de l'immortalité pour l'allonger sans fin. Pour moi, je ne songe plus qu'à bien user du peu de vie qui me reste : si j'y réussis aujourd'hui, je mourrai content demain.

Mes chers enfans, honorez à l'envi votre mère, et aimez-moi les uns dans les autres. Je vous charge de ma reconnaissance pour les paysans de ces campagnes : puissiez-vous en aimer la solitude pour ne la quitter jamais !

L'ancienne tradition des lettrés attribue cette pièce au docteur Lean-Ting, qui vivoit sous la dynastie des Ming.

## H Y M N E C H I N O I S ,

### E N L ' H O N N E U R D E S A N C Ê T R E S .

#### P R E M I È R E P A R T I E .

LORSQUE je pense à vous, Ô mes sages aïeux !  
Je me sens élevé jusqu'au plus haut des cieux.  
Là, dans l'immensité des sources éternelles  
De la solide gloire et du constant bonheur,

Je vois avec transport vos ames immortelles ,  
 Pour prix de leurs vertus , pour prix de leur valeur ,  
 De délices toujours nouvelles  
 Goûter l'ineffable douceur.  
 Si , malgré mes défauts et mon insuffisance ,  
 Les décrets de la Providence  
 M'ont placé sur la terre au plus sublime rang ,  
 C'est parce que je suis de votre auguste sang.  
 Je ne saurois marcher sur vos brillantes traces ;  
 Mais mes soins assidus , mon respect , mes efforts ,  
 Prouveront aux futures races ,  
 Qu'au moins j'ai mérité de vivre sans remords.

*Nota.* C'est au nom de l'empereur que les musiciens chantent cet hymne. Cette première partie finie , l'empereur se prosterne , à trois reprises différentes , frappe à chaque reprise trois fois la terre du front , fait les libations et les offrandes , qui consistent en viandes et en parfums que l'on brûle. Pendant les cérémonies de ce triple sacrifice , les musiciens chantent la seconde partie que voici.

## S E C O N D E P A R T I E .

Je vous dois tout , j'en fais l'aveu sans peine ;  
 Votre propre substance a composé mon corps ,  
 Je respire de votre haleine ,  
 Je n'agis que par vos ressorts.  
 Quand , pour donner carrière à ma reconnaissance ,  
 Conduit par le devoir , je me rends en ces lieux ,  
 J'y jouis de votre présence.  
 Vous descendez pour moi du séjour glorieux ;  
 Oui , vous êtes présents ; votre auguste figure  
 Fixe par son éclat mes timides regards ;  
 Le son de votre voix , de la douce nature ,

Réveille

Réveil  
 Humbl  
 O  
 Daigne  
 Du plu

On cr  
 recevoir  
 grande s  
 Après le  
 l'empere  
 me attit  
 partie. A  
 partie, l  
 ment la t

Je vien  
 Les vert  
 De ces s  
 Sont pl  
 Ils tier  
 Ils m'on  
 Et plus  
 Moi ché  
 que tr  
 Le  
 Me  
 Si le clo  
 Par u  
 Je fais e  
 Mais co  
 Trois fo  
 Ne pouv  
 I.

Réveille dans mon cœur les plus tendres égards.  
 Humblement prosterné, je vous rends mes hommages,  
 O vous dont j'ai reçu le jour ;  
 Daignez les accepter comme des témoignages  
 Du plus profond respect, du plus sincère amour.

— On croit que les ancêtres descendent du ciel pour recevoir ces hommages, et qu'ils sont présents à cette grande solennité que l'on célèbre en leur honneur. Après les oblations et les prosternations répétées, l'empereur se relève et se tient debout, dans la même attitude que pendant le chant de la seconde partie. Alors les musiciens entonnant la troisième partie, les ancêtres sont réputés quitter à ce moment la terre, et remonter vers le ciel.

## T R O I S I È M E P A R T I E .

Je viens de retracer dans ma foible mémoire ;  
 Les vertus, les travaux, les mérites sans prix  
 De ces sages mortels, qui, parmi les esprits,  
 Sont placés dans le ciel au faite de la gloire.  
 Ils tiennent à mon cœur par les plus forts liens :  
 Ils m'ont donné le jour, je possède leurs biens,  
 Et plus encor. . . j'ai honte de le dire.  
 Moi chétif, (ces deux mots à demi voix, et d'un ton presque  
 tremblant), je gouverne l'empire ;  
 Le poids d'un si pesant fardeau,  
 Me feroit vaciller sans cesse,  
 Si le ciel ne daignoit soutenir ma foiblesse  
 Par un secours toujours nouveau.  
 Je fais ce que je peux, quand le devoir commande ;  
 Mais comment reconnoître, hélas ! tant de bienfaits ?  
 Trois fois avec respect j'ai fait ma triple offrande ;  
 Ne pouvant rien de plus, mes vœux sont satisfaits.

L'hymne fini, l'empereur se retire dans le même ordre que lorsqu'il est entré dans la salle des anciens. Des danseurs, avec une gravité imposante, imitent par leurs attitudes, leurs gestes et leurs pas compassés, toutes les paroles chantées par les musiciens. Ce chant est accompagné d'un grand nombre de différens instrumens. Cet hymne, dans le chinois, n'est composé que de vingt-quatre vers, de quatre monosyllabes chacun. A peine faudroit-il trois à quatre minutes pour la lecture, et dans la musique il ne se trouve qu'une seule note pour chaque monosyllabe. Quant à l'exécution, telle est la lenteur avec laquelle le chant procède avec les figures de danses qui l'accompagnent, qu'elle dure près d'une heure et demie. Voici les notes des deux premiers vers. *Fa, ut, la, fa, la, ut, re, ut*. Ces notes reparoissent souvent dans le chant. On voit que tout se réduit à un simple plein-chant assez monotone, et sans harmonie marquée. Nous transcrivons ici l'hymne chinois, pour donner une idée de la langue aux lecteurs qui désireroient d'en avoir un modèle sous les yeux.

## PREMIÈRE PARTIE.

- 1 Sée hoang sien Tsou,
- 2 Yo ling yu Tien.
- 3 Yuen yen tsing Tieou
- 4 Yeou kao ray hiuen.
- 5 Hiuen sun cheou ming,
- 6 Tchoni yuen ki sien,
- 7 Ming yn ché Tsoung,
- 8 Y ouan sée nien.

Sao ts

Pensées t

Si le c  
tout ce q  
convoitise  
beau se  
qu'on avo  
cine est a  
cœur.

Ce sont  
que vous

## DEUXIÈME PARTIE.

- 1 Toui yué tché tsing
- 2 Yen jan jon cheng.
- 3 Ki ki tchao ming
- 4 Kan ko tsai ting,
- 5 Jou kien hi hing,
- 6 Jon onen ki cheng,
- 7 Ngei eulh king tché
- 8 Fa hou Tchoung tsing.

## TROISIÈME PARTIE.

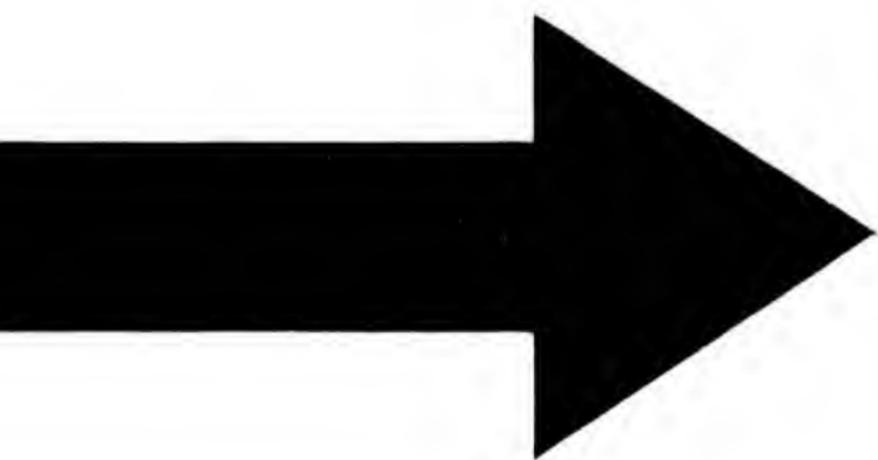
- 1 Ouei tsien jin koung
- 2 Tê Tchao yng Tien
- 3 Ty yuen ki yu
- Sao tsée, 4 Yuen cheou fang koue,
- 5 Yu pao ki tê,
- 6 Hao Tien ouangki.
- 7 Yn tsin sen hien
- 8 Ouo sin yué y.

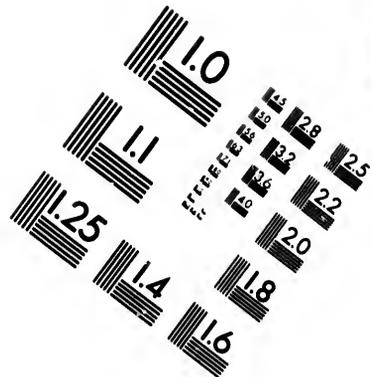
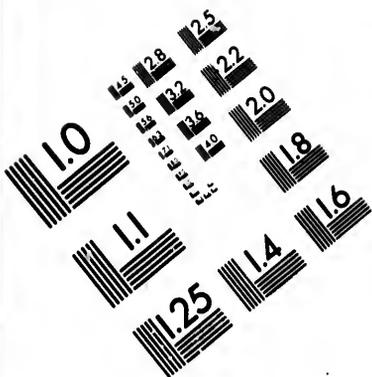
*Pensées tirées du testament de Yong-Tchi, à ses enfans.*

Si le cœur conserve la loi du *Tien* et la justice, tout ce qu'on fait est bien. Est-il subjugué par les convoitises des sens et par l'amour-propre, on a beau se proposer de bien faire, on finit mal ce qu'on avoit commencé : l'arbre sèche quand la racine est attaquée ; veillez donc à la garde de votre cœur.

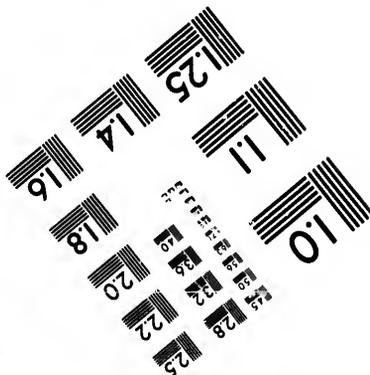
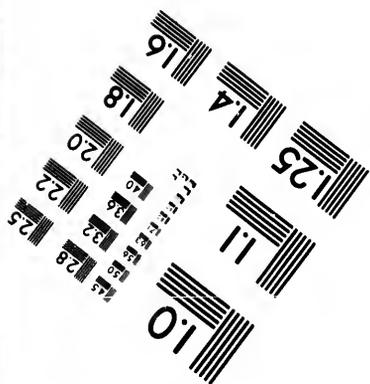
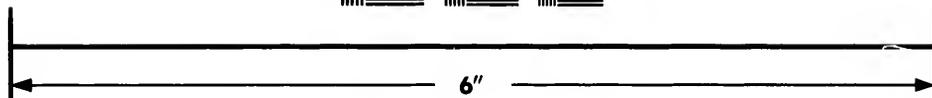
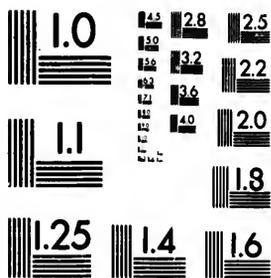
Ce sont nos pensées qui guident notre cœur. Soit que vous soyez dans la solitude ou le silence de la







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
10  
11

nuit, se présente-t-il une pensée à votre esprit, si elle est bonne, faites la passer dans votre conduite ; si elle est mauvaise, hâtez-vous de l'étouffer. Avant que d'entreprendre une chose, voyez si elle s'accorde avec la loi du *Tien*. Si votre cœur ne voit que la vérité, le *Tien* suprême vous favorisera, et les esprits vous seront propices. Si vous fermez l'oreille à la voix de votre conscience, elle se vengera par ses remords : le ciel et la terre, ainsi que les esprits, seront contre vous.

Choisissez pour amis des gens d'honneur et de probité, qui aiment les sciences, la patrie et les hommes ; ayez confiance en eux, ils vous parleront à cœur ouvert. Préférez la société des gens d'un sens droit et profond, à celle de ceux qui n'ont que de la science et de l'esprit. On perd son temps avec ces esprits superficiels qui glissent sur la surface des choses, et qui ne sont occupés, comme le papillon, qu'à déployer leurs ailes ; qui parlent de tout, comme les crieurs d'encan, et ne savent rien apprécier.

Les filles, passés dix ans, ne doivent plus sortir de l'intérieur, ni les garçons y pénétrer. Le moindre inconvénient qui résulte d'un flux éternel de visites, c'est de donner occasion à des confidences et à des plaintes, à des médisances et à des rapports, qui finissent toujours par des tracasseries, et brouillent tout un ménage.

Si vous m'en croyez, vos habillemens seront simples, vos appartemens peu ornés, et votre table frugale. Il faut être vêtu selon son état, et rien de plus. Méprisez les modes bizarres et ruineuses. Que

la riche  
pas imp  
festin,  
qu'irrite

Appo  
coup de  
Cédez le  
chez, la  
prenez v  
tesse, m  
que de  
vaise hu  
l'on me  
si on m'  
cont av  
je n'ai n

Les c  
l'autre ;  
mens qu  
plus de  
pour lui  
même se  
indiffère  
proche s  
les regar  
murmur  
sopirs,  
l'attendr  
épouse le  
missant a  
point épr

la richesse et le luxe des habits ne vous donnent pas imprudemment dans les yeux. Invités à un grand festin, détournez vos regards des mets qui ne font qu'irriter la sensualité.

Apportez dans le commerce de la société, beaucoup de probité, de modestie et de complaisance. Cédez le plus beau chemin à ceux avec qui vous marchez, la meilleure place à ceux à côté de qui vous prenez votre sommeil. J'aime mieux faire une politesse, montrer de la déférence, témoigner des égards, que de les recevoir; souffrir cent bouffées de mauvaise humeur, que de n'en permettre une seule. Si l'on me rend service, je m'en souviens toute ma vie; si on m'offense, je l'oublie dans le moment. Je raconte avec effusion de cœur le bien que je vois faire; je n'ai ni langue ni mémoire pour le mal que j'entends.

Les cœurs des époux doivent être l'écho l'un de l'autre; un mari doit à son épouse, tous les sentimens qu'il en exige, et son bonheur dépend encore plus de ce qu'il est pour elle, que de ce qu'elle est pour lui. Un mari a beau vouloir se justifier à soi-même ses manquemens d'égards, son mépris et son indifférence pour sa femme, sa conscience lui reproche sans ménagement tous ses mauvais procédés; les regards mécontents du public l'inquiètent, les murmures de ses parens le poursuivent par-tout; les soupirs, les larmes de ses enfans le tourmentent ou l'attendrissent; la consternation silencieuse de son épouse lui perce le cœur; tout est morne, triste et gémissant autour de lui..... Vos fautes dussent-elles ne point éprouver le châtiment du mauvais cœur qui vous

les a fait commettre, le *Tien* et les esprits ne vous les pardonneront pas.

J'abrège ce testament, il finit ainsi : montrez à votre mère ces instructions, dernier gage de la tendresse d'un père, et puis, déposez-le, couvert d'enveloppe, au fond de ma tablette. Le premier et le quinzième de chaque lune, toute la famille s'assemblera, et vous en ferez une lecture publique après les honneurs rendus aux ancêtres. C'est un père qui l'ordonne, prenez garde d'y manquer jamais.

Yang-Tchi étoit docteur du premier ordre et homme d'Etat. Son style est simple, et il est bien loin de viser à l'esprit et de prendre le ton de savant et de philosophe. Tous les testaments des Chinois, même ceux des empereurs, se ressemblent et sont écrits dans ce goût. Dans un acte si sérieux et si solennel, les Chinois ne font jamais parler que le bon sens.

*Chants funèbres. Yuen-kien-lei-han, liv. CLXXXII.*

On entre dans la vie les yeux mouillés de larmes ; on en sort le cœur glacé par les frissons et les défaillances de l'agonie. . . . Qui est né, mourra sûrement, le plutôt ou le plus tard, cessant de faire une différence pour les morts. Leur cadavre pourrit dans le cèdre comme dans le sapin, leurs ossements tombent en poussière. Il ne reste ni gloire, ni déshonneur après mille printemps ; tous les noms sont oubliés : l'unique chose qu'il importe de savoir de la vie, c'est qu'elle est toujours trop courte pour faire le bien.

Tao-T  
de la vie  
père ten  
devoit a  
ses yeux  
loin pou  
puisse-t  
tu brille

L'ond  
les char  
hommes  
étonner

Hélas  
moi-qu'  
mère! v  
couplet  
C'est vo  
soigné n  
tenu me  
res vous  
mon ins  
nuels et

Heur  
que cell  
étoit vo  
duisit le  
nois vo  
tretiens

Tao-Tsang l'a sçu; aussi profita-t-il de la brièveté de la vie pour devenir meilleur, bon fils, bon frère, père tendre et fidèle époux; il aimait tous ceux qu'il devoit aimer. Ses oreilles entendent-elles nos soupirs, ses yeux voient-ils nos larmes? Son ame est-elle assez loin pour les ignorer?... ame aimable! ame chérie! puisse-tu entrer dans la lumière des esprits! puisse-tu briller de tout leur éclat!

L'onde d'un clair ruisseau ne revient plus dans les champs qu'elle a fertilisés et embellis; tous les hommes subissent le même sort, il ne faut ni s'en étonner ni s'en plaindre.

*Chant funèbre d'une fille.*

Hélas! hélas! le tendre nom de mère n'est plus pour moi qu'un nom de douleur. O ma mère! ma tendre mère! vous n'êtes plus. (C'est le refrain de chaque couplet). Je vous dois la vie et tout ce que je suis. C'est vous qui m'avez élevée: c'est vous qui avez soigné ma première enfance: c'est vous qui avez soutenu mes premiers pas: ô ma mère! un de mes sourires vous adoucissoit tous les soins que vous coûtoit mon instruction. O soins! ô tendresse! soins continuels et charmans! O ma mère! vous n'êtes plus.

Heureux le temps où je ne portois de parures que celles que vous m'aviez choisies! orner ma tête, étoit votre plus doux amusement. L'hymen me conduisit loin de vous; mais quelle joie quand je revenois vous voir! quelles caresses! quels charmans entretiens! votre cœur se versoit tout entier dans le

mien. Avec quelle adresse et quelle sensibilité vous m'enseigniez les maximes de sagesse et de vertu qui ont réglé toute votre vie ! Qui sera désormais mon conseil, ma consolation et mon appui ? Que sera désormais la vie pour moi ? O ma mère ! ma tendre mère ! où êtes-vous ?

Je ne vous trouve plus qu'au fond de mon cœur. Hélas ! ce fut vous qui lui apprîtes à aimer. Il étoit tout à vous : voyez mes larmes et ma douleur. Père, frères, sœurs, parens, amis, voisins, tous sont en deuil, tous versent des pleurs ; je n'entends que des soupirs ; tout ce que je vois, me perce et me déchire le cœur. O ma mère ! ma tendre mère ! où êtes-vous ?

C'en est donc fait : ce n'est donc plus que par des soupirs, des larmes et des sanglots que je puis vous témoigner ma tendresse, mon respect et ma reconnaissance. Encore, puissiez-vous les voir et m'entendre ! O ma mère ! où êtes-vous ? ma mère ! ma tendre mère !

*Les plaintes. Kieou-yun-sin-y, liv. II, p. 8.*

La triste condition que celle d'une femme ! son sort est dans les mains de l'époux à qui on la donne. A peine est-elle unie à lui par des liens que rien ne peut plus rompre, qu'il faut qu'elle le suive comme un esclave suit son maître. En entrant dans sa famille, elle perd la sienne. Elle reçoit les derniers adieux de sa mère sans les entendre, et personne ne la plaint. Ses frères mêmes et ses sœurs ne lui

rend  
légr  
E  
fleur  
la b  
la m  
soie  
on  
perfi  
U  
mire  
que  
Tand  
soit  
plus  
mon  
four  
du ré  
E  
conte  
mes,  
je le  
d'am  
il vou  
par  
mère  
moi,  
filiale  
vaille  
heur  
fait p

rendent aucun de ses soupirs : des instrumens d'alégresse étouffent les cris de sa douleur.

Elle part ; son front est orné de pierreries et de fleurs , ses oreilles sont chargées de perles : l'or et la broderie relèvent l'éclat de ses habits. L'entrée de la maison de son mari est parée de banderolles de soie , de guirlandes de fleurs , de devises : ne diroit-on pas que j'entre au palais du bonheur ? Que les perfides apparences m'ont cruellement trompée !

Un beau-père infirme, une belle-mère acariâtre mirent d'abord toute leur sagesse à me faire sentir que j'étois venue pour les servir ; ils avoient une fille. Tandis qu'assise comme un hôte respecté , elle passoit le jour à préparer sa parure , ou à se parer , les plus vils soins du ménage faisoient couler la sueur de mon front. Il me faut devancer l'aurore pour y fournir. La nuit a déjà étendu ses voiles , que le temps du repos n'est pas encore venu pour moi.

Encore si j'avois eu quelqu'un à qui j'eusse pu conter ma peine ! Je mouillois mon lit de mes larmes , et je n'avois pas la force d'affliger mon époux , je les dévorais en silence. Qu'il m'en fit répandre d'anières , lorsque rassasié de ses livres et de moi , il voulut tenter la fortune et arriver aux richesses par les honneurs littéraires ! c'étoit moi , disoit sa mère , qui avoit éveillé l'ambition dans son cœur ; moi , qui , au mépris des devoirs sacrés de la piété filiale , l'envoyoit à la cour , oublier ses parens et travailler au triomphe de ma vanité. Un nouveau malheur vint m'accabler ; la sécheresse et la grêle ont fait périr nos moissons ; et les infirmités de la vieil-

lesse de ses parens, augmentant leurs besoins, et ayant affoibli leur raison, tous les jours furent pour moi des jours de persécution et de désespoir. Mon époux, ruiné par ce malheur, n'eut plus ni parens, ni amis : je fus l'unique ressource de son père et de sa mère languissans ; plus j'usois mes forces pour les nourrir par mon travail, plus ils m'accabloient de plaintes et de reproches.

J'étois devenue mère : ce fut un nouveau poids ajouté au joug de fer qui pesoit sur moi. Mes enfans augmentoient ma peine : ils étoient gelés de froid ; et je n'avois pas de quoi les couvrir ; ils me criaient, du *pain* ; ils se disputoient mon sein, et ils ne trouvoient point de lait. O mes enfans ! qu'il m'en coûta peu de couper mes longs cheveux et de les vendre, pour subvenir à vos plus pressans besoins ! je me serois vendue moi-même, si je l'avois pu. Toutes les saisons étoient un cruel hiver pour moi, et la nuit ne m'apportoît que des craintes et des veilles. Mais, ô tendres enfans ! vos moindres caresses tarissoient mes larmes. Un baiser que vous me dérobiez en vous jouant, dissipoit les nuages de tristesse assemblés sur mon visage, y faisoit éclore un doux sourire. Vous m'aimiez ; quand votre bouche innocente me le disoit, je me croyois heureuse.

Le *Tien* a pris enfin pitié de mes maux : nos champs sont redevenus fertiles ; les moissons ont rempli nos greniers, et nos arbres sont courbés sous l'abondance du fruit qu'ils nous promettent. Je serois tranquille, si je pouvois du moins partager mes jours entre mes parens et ceux de mon époux. O mou

père  
je se  
envie  
leurs  
murt  
épro  
jours  
sent  
plain  
aime  
de so  
M  
sirs,  
noms  
ne s'  
ce so  
ton  
le fru  
émou  
hont  
ter.  
mav  
neur  
fais  
que  
gloir  
lui c  
Q  
fides  
hyp  
à mo

père ! ô ma mère ! c'est vous que je respecte et que je sers dans ses parens. Puisse l'épouse de mon frère environner votre vieillesse de tous les soins que je leurs rends ! Jamais ma bouche ne s'est ouverte aux murmures et à la plainte : quelque traitement qu'en éprouve votre fille, son respect pour eux est toujours celui qu'elle a pour vous, et mes soins se pressent auprès d'eux, quand les infirmités irritent leurs plaintes. Que leur fils ne les aime-t-il autant que je les aime ! ah ! sans doute de nouvelles amours ont effacé de son cœur, et ses parens, et l'épouse de sa jeunesse.

Mon époux oublie mes douleurs au sein des plaisirs, et sa bouche parjure donne à une autre tous les noms qu'il me doit. Ses parens confus de son silence, ne s'en plaignent plus que par leurs soupirs. Ingrat ! ce sont mes soins qui leur ont conservé la vie, et ton mauvais cœur leur donnera la mort. Est-ce là le fruit de ton brillant savoir ? Savoir trompeur, qui émousse les sentimens, rétrécit le cœur, et jette honteusement dans les vices qu'il enseigne à détester. Va, de quelques rayons qu'il t'environne, ton mauvais cœur les obscurcit. Les plus brillans honneurs viennent-ils au-devant de toi, l'outrage que tu fais à la nature en effacera l'éclat, il ne te restera que l'opprobre dont tu le couvres. La première gloire de l'homme est d'avoir les vertus que le *Tien* lui commande, et la piété filiale en est le germe.

Que de sermens, ô ciel ! accompagnèrent les perfides adieux de mon infidèle époux ! Que de larmes hypocrites et de soupirs imposteurs en imposèrent à mon imprudente crédulité ! Je connois ton cœur.

O chère épouse ! me dit-il, en me serrant entre ses bras, mon père et ma mère trouveront en toi pendant mon absence, mon respect et mes soins accrus de tout ton amour pour moi. Je revolerai vers toi par mes souvenirs ; tous les jours de notre séparation seront des années pour moi. Quelles années ! ô ciel ! il ne m'a écrit qu'une fois en quatre hivers. Mon amour n'a plus d'excuses pour un si long silence. Mais si la tendresse de son épouse n'a plus ni charmes ni d'attraits pour lui, qu'il songe du moins que son fils dont je nourris le cœur de l'amour filial qu'il lui doit, sait déjà prononcer le doux nom de père, et qu'il l'attend pour lui faire partager les transports de sa tendresse. Quel plaisir auroit mon époux de recevoir les innocentes caresses de son enfant, et quelle douce émotion il porteroit dans le cœur de sa fille suspendue à son col, bégayant sa joie et lui rendant tous ses baisers ! Les empereurs descendent du trône pour rechercher ces délicieux plaisirs : tous les hommages des princes et des peuples, toutes les acclamations des victoires, toute la pompe des triomphes n'ont jamais excité dans leur cœur une joie aussi pure et aussi vive, que les sourires caressans de l'enfant qu'ils doivent à un hymen qui a commencé leur bonheur.

ô mon époux ! écoute ! les gémissemens de ton père et de ta mère infirmes sont ouïs du *Tien* : crains qu'il ne se serve un jour de tes enfans pour te punir. Mais, ô infortunée ! qu'elle affreuse pensée ! Dois-je craindre encore que mes enfans ne ressemblent un jour à mon époux ? Ne suis-je pas coupable

moi-  
quoi  
de d  
flétri  
larm  
épou  
la vr  
voit  
romp  
Hélas  
joie,  
le re  
besoi  
Il es  
mens  
core  
cheve  
les de  
prend  
demai  
On  
pose  
nous  
des C  
plaire  
genre  
n'en c

moi-même d'être si ingénieuse à m'affliger ? Pourquoi ne dois-je pas plutôt craindre que des idées de désespoir, toujours présentes à mon esprit, ne flétrissent et n'éteignent ce reste de beauté que les larmes m'ont laissé. Si la renommée a publié que mon époux nous a oubliés, elle a dit aussi que fidèle à la vraie gloire, il a refusé des honneurs qu'on devoit à ses talens, parce qu'on exigeoit de lui qu'il rompît les liens que l'hymen a formés entre nous. Hélas ! peut-être je suis injuste à son égard ? Quelle joie, si le ciel a pitié de mes larmes, quelle joie de le recevoir ! qu'il revienne avec sa vertu ! qu'ai-je besoin, s'il m'est rendu, de richesses et d'honneurs ? Il est temps de suspendre mes éternels gémissens ; la nuit est déjà bien avancée, et je veille encore pour être prête de voler au moindre cri, au chevet de ses parens. Mais je n'entends plus rien ; les deux vieillards sont endormis : hâtons-nous de prendre quelque repos pour être en état de prévenir demain leur reveil.

On ne doit pas être surpris que la piété filiale compose presque tout le fond des pièces de poésie que nous avons rapportées. C'est la vertu par excellence des Chinois : il faut en saisir le ton quand on veut plaire à ce peuple. On le retrouve jusque dans le genre de poésie le plus léger et le plus frivole. Nous n'en citerons qu'un exemple.



*La Bergère, chanson. Chi-king-koué-fong,  
ch. VII.*

O Tchong-Tséé! je t'en prie, ne viens pas dans notre hameau, ne romps plus les branches de nos saules. Je n'oserois t'aimer, la crainte de mon père et de ma mère me retient. Mon cœur pourroit se tourner vers toi, mais puis-je oublier ce que m'ont dit mon père et ma mère?... O Tchong-Tséé! je t'en conjure, ne monte pas sur notre muraille, ne romps plus les branches de nos mûriers. Je n'oserois t'aimer, la crainte de mes frères me retient. Mon cœur pourroit se tourner vers toi; mais puis-je oublier ce que m'ont dit mes frères?... O Tchong-Tséé, je t'en supplie, n'entre pas dans notre jardin, ne romps pas les branches de nos arbres de sandal. Je n'oserois t'aimer, la crainte de mes parens me retient. Mon cœur pourroit se tourner vers toi; mais puis-je oublier ce que m'ont dit mes parens?

*Le Tigre. Koa-kin, Tou-chou, liv. CCXXIX.*

Que mes frères quittent leurs livres et leurs jeux; que ma sœur suspende son ouvrage et vienne se ranger avec eux auprès de moi. Je vais chanter la plus tendre et la plus courageuse des mères: tout l'empire l'admire, et la postérité inscrira son nom en caractères d'or dans ses fastes glorieux...

Déjà la fertile plaine de Chun étoit parée de toutes les beautés du printemps; les moissons prêtes à mon-

ter e  
habil  
des r  
des o  
dent  
les va  
roit e  
seurs  
ensan  
tout  
font e  
l'anim  
de fu  
la rap  
l'arré  
Lou.

Le  
ferme  
son r  
qui lu  
la col

Un  
le seu  
vorer  
au bru  
mes e  
yer l'e  
intrép  
sur un  
le tien  
chiren

ter en épis étoient pleines de laboureurs légèrement habillés; et les jeunes filles qui cueilloient les feuilles des mûriers mêloient leurs voix aux tendres ramages des oiseaux.... Tels que ces tonnerres subits qui fendent tout à coup la nue avec l'éclair, et font retentir les vallées d'horribles et longs mugissemens, tel paroît dans le lointain un tigre enorme que les chasseurs avoient blessé. Ses yeux étincelans, sa gueule ensanglantée, sa démarche intrépide annoncent partout le carnage et la mort.... Mille voix réunies ne font qu'un cri, la terreur et l'épouvante le répètent : l'animal homicide s'en irrite et s'avance avec plus de fureur; tout fuit et se cache. L'œil suit à peine la rapidité de sa course; fossés ni haies, rien ne l'arrête, et il est déjà à l'entrée du petit village de Lou....

Les chiens aboient à grands cris, s'attroupent et ferment le passage au féroce animal. Foible barrière ! son rugissement seul les écarte, et il déchire ceux qui lui résistent, comme un vautour affamé déchire la colombe qu'il a surprise dans les plaines de l'air.

Un enfant de six ans jouoit avec son moineau sur le seuil d'une porte; le tigre s'élançe pour le dévorer : c'est au moment même où la mère, accourue au bruit, se courbe pour l'emporter. Seule, sans armes et glacée d'effroi, que peut-elle faire pour sauver l'enfant ?.. O miracle de l'amour maternel ! cette intrépide mère se jette sur le tigre; comme un loup sur un agneau, embarrasse sa tête dans sa robe, et le tient étendu à terre, malgré ses griffes qui la déchirent et font ruisseler son sang. Des gens armés

accourent de toutes parts, et le tigre est sans vie. La pauvre mère en croit à peine à ses yeux; elle oublie ses blessures, pour prendre son enfant entre ses bras. L'enfant, ivre de tendresse, se colle à ses joues.... Tous les yeux se mouillent de larmes, toutes les bouches s'ouvrent à des cris de ravissement et de joie... O Lienou-Song, Lienou-Song, la gloire de ton sexe, et l'honneur de notre âge! ta beauté avoit des rivales, ta vertu des émules; mais ton amour maternel et ton courage te laissent au premier rang.

Quelle vallée dans tout l'empire ne retentit pas du nom de Lienou-Song? Les campagnes n'eurent pas assez de fleurs pour les guirlandes dont on orna sa porte; les pauvres furent riches pour lui faire des présens, toute la province lui donna une fête; et l'inscription que le fils du ciel, que l'empereur a écrite lui-même, apprendra à tous les siècles, combien elle a illustré le nôtre.

(Sens moral.) Les tigres ne viennent pas dans nos villes. Jamais les mères n'y pourront signaler leur tendresse comme Lienou-Song. Hélas! des vices encore plus redoutables que ces animaux sanguinaires, menacent sans cesse les enfans; et leur ôtent l'innocence, plus précieuse que la vie. O mères! ô mères! défendez-les de ces monstres. S'il faut plus de tendresse et de courage que pour terrasser les tigres, la gloire aussi en est plus grande, et le triomphe éternel.

*Louanges*

*Lou*

Que  
sa glo  
a mis  
roit ja  
gion e  
de gra  
gloire  
lable. O  
de. Que  
postéri  
ses reg  
jamais.  
Ti qui  
du Tien  
l'entend  
dix mil

*Avertis*  
*des I*  
*titure*

O jeu  
frère! c  
Ouang,  
sagesse c  
des supp  
la veuve

I.

*Louanges de Ouen-Ouang. Chi-ching Ta-ya,*  
*chap. I.*

Ouen-Ouang est au ciel. Que les rayons dont brille sa gloire sont resplendissans ! Le Chang-Ti ( Dieu ) a mis le comble à ses bienfaits.... Comment pourroit jamais s'affoiblir l'éclat de son nom ? Sa religion et sa sagesse se multiplieront dans une infinité de grands hommes qui seront ses descendans et la gloire de son trône. Leur vertu le rendra inébranlable. O privilège unique de la piété et de la religion de Ouen-Ouang !... Quelque nombreuse que fût la postérité de Tching-Lang, le Chang-Ty a détourné ses regards de dessus elle, et elle est tombée pour jamais. Ne perdez jamais de vue que c'est le Chang-Ti qui a détruit cette dynastie. O sublimité ineffable du Tien suprême ! l'œil ne sauroit le voir, ni l'oreille l'entendre. Servez-le comme a fait Ouen-Ouang, et dix mille royaumes vous seront soumis.

*Avertissemens de l'empereur Kang, de la dynastie des Tcheou, à son frère, en lui donnant l'investiture d'une principauté.*

O jeune et aimable Fong ! ô mon cher et tendre frère ! combien la vertu de notre auguste père Ouen-Ouang, a été pure et sublime ! O qu'il montra de sagesse dans la manière dont il fit servir la terreur des supplices ! Jamais il ne fit couler les larmes de la veuve et de l'orphelin. Sous son règne, aucun ta-

lent ne fut oisif, aucune vertu sans gloire, aucun vice impuni. L'Univers le vit et l'admira; et c'est cette admiration qui le porta sur le trône. Il n'y eut d'abord que quelques princes qui s'unirent à lui, charmés de sa sagesse et de sa probité; les peuples de l'Occident employèrent ensuite son secours. Le ciel (Chang-Ti) cependant le considéroit et le combloit de ses dons. Enfin il lui ordonna de détruire la dynastie des Chang, et de régner sur toute la Chine; Ou-Ouang obéit. Les princes de l'empire et les peuples s'empressèrent de se mettre à l'ombre protectrice de son trône, et ils eurent la joie de le voir surpasser encore leurs espérances. Le ciel m'appela à fixer cette grande révolution.

Voilà, cher Fong, par quels degrés vous êtes parvenu à la principauté de l'Occident; ne le perdez jamais de vue. Vous allez régner, régnez comme notre auguste père; rappelez-vous les maximes sublimes de sagesse et de vertu que vous avez entendues de sa bouche; instruisez-en vos nouveaux sujets, et que votre exemple le répète sans cesse: faites plus, remontez de règne en règne, de dynastie en dynastie, jusqu'à ces grands et saints empereurs qui ont excellé dans l'art de régner; consultez les savans sur leur histoire, méditez leur vie, et apprenez d'eux à rendre vos sujets heureux. Le *Tien* bénira votre zèle, sa lumière descendra dans votre cœur, et y fera germer toutes les vertus; alors votre trône sera inébranlable.

O mon cher Fong! ayez des entrailles pour le peuple; que ses infortunes soient des plaies pour vo-

tre ou  
ment  
aimé  
Qu  
peuple  
ses cap  
n'y réu  
de tou  
ce des  
la révo  
frère,  
aimer  
gouvern  
fiés, ai  
Le g  
tremble  
tous vos  
tent poi  
et l'opin  
mes au c  
quand la  
les effac  
noirceur  
soyez tin  
sage mé  
mère use  
les cœurs  
mêmes à  
sera le fru  
votre aut  
Les loi

tre cœur. La religion nous montre le *Tien* infiniment redoutable ; mais elle nous apprend aussi qu'il aime et protège l'innocence.

Qui peut se flatter de connoître le génie d'un peuple ? Comment fixer son inconstance et prévenir ses caprices ? Fuyez la mollesse et la volupté ; vous n'y réussirez que par une activité et une application de tous les instans : ce n'est ni la grande importance des affaires, ni les petits intérêts qui allument la révolte, c'est l'injustice ou la négligence. Mou frère, soutenez votre rang avec dignité, faites-vous aimer de vos sujets, soyez-en le père, aidez-moi à gouverner les Etats immenses que le *Tien* m'a confiés, aidez-moi à y faire fleurir la vertu.

Le glaive de la justice est dans vos mains, mais tremblez de vous en servir ; et que la sagesse dirige tous vos coups. Les fautes les plus légères ne méritent point de grâce lorsque la réflexion, la malice et l'opiniâtreté les aggravent ; les plus grands crimes au contraire, peuvent être dignes d'indulgence, quand la réflexion les désavoue, quand le repentir les efface, et que c'est plutôt l'imprudencé que la noirceur qui les a commis. Je vous en conjure, soyez timide à punir. Usez des supplices comme un sage médecin use des remèdes, comme une tendre mère use des châtimens ; vous serez avoué de tous les cœurs, vous en serez aimé ; ils se plieront d'eux-mêmes à leur devoir, et la tranquillité publique en sera le fruit. Puissiez-vous ne vous servir jamais de votre autorité, que d'après ces grands principes !

Les loix ont prononcé sur les désordres et sur

les troubles qui peuvent s'élever dans vos Etats; tenez-vous-en à leurs oracles, et que vos officiers ne puissent pas en affaiblir la force. Observez toutes les formalités des loix dans vos arrêts, appuyez-vous de leur autorité, et tenez-vous-en aux suppliques qu'elles déterminent; sur toutes choses, que la passion n'influe jamais sur vos jugemens; qu'on y voie toujours que la justice et la modération les ont dictés. Méritez que le public vous en loue, et reprochez-vous encore d'avoir à peine rempli votre devoir.

O mon cher Fong! je vous rends cette justice, vous avez l'ame grande, sensible et généreuse; n'ayez que de l'horreur pour ces ames noires et sanguinaires, qui commettent le crime de sang froid, oppriment l'innocence, trompent la candeur et la simplicité, ravissent le bien du pauvre, et trempent leurs mains dans le sang, et le répandent, sans que ni les remords ni la crainte des châtimens puissent les arrêter ni les corriger. Ce sont des monstres qu'il faut se hâter d'étouffer.

Pour ceux qui violent les loix de la piété filiale et de l'amitié, ces fils dénaturés, qui plongent le poignard dans le cœur d'un père, par leur ingratitude et leur indocilité; pour ces pères barbares, qui n'ont point d'entrailles pour leurs enfans; pour ces frères sans sentiment, qui foulent aux pieds la loi du *Tien*, qui refusent leurs respects à leurs aînés, ou qui malgré le cri du sang et de la nature, n'ont point d'amour pour leurs cadets, souvenez-vous que ce seroit ouvrir la porte à tous les crimes et irriter le ciel contre vous, que de les laisser impu-

nis. F  
et cor  
*Ouang*

Si l  
punir  
devez-  
de ma  
au-des  
mes e  
plandis  
devoir  
voie d  
plisse  
timent

Mon  
vous s  
votre n  
Craign  
rable;

Si v  
aurez  
vous v  
porté l  
rendit s  
si la vo  
j'entend  
dèle,  
vos peu  
charmés  
d'en got  
frayée,

nis. Frappez donc, frappez sur eux sans miséricorde, et condamnez-les à tous les supplices que *Ouen-Ouang* a marqués.

Si la justice vous commande des rigueurs pour punir les crimes du peuple, avec quelle sévérité ne devez-vous pas punir les censeurs publics, les chefs de magistrature, et tous ceux que leur place élève au-dessus du peuple, dès qu'ils répandent des maximes contraires au gouvernement, briguent les applaudissemens de la multitude, aux dépens de leur devoir, contredisent le prince et aplanissent la voie du crime; que votre ame toute entière se remplisse d'indignation contre eux, et qu'un prompt châtiment efface jusqu'au souvenir de leur crime.

Mon cher Fong, vous allez régner. Appliquez-vous surtout à veiller sur vos ministres, à régler votre maison, à contenir vos officiers dans le devoir. Craignez le nom odieux de tyran et d'homme inexorable; bientôt vous ne seriez plus obéi.

Si vous avez des mœurs et de la religion, vous aurez de la droiture, et vos sujets seront ce que vous voudrez. Jusqu'où *Ouen-Ouang*, n'a-t-il pas porté la piété et la sagesse, et avec quel succès il rendit ses sujets vertueux? ô quel plaisir pour moi! si la voix publique se plaît à me l'apprendre, et si j'entends dire par vous même: je l'ai pris pour modèle, et toute ma vie je travaillerai à l'imiter. Que vos peuples doivent à vos soins de connoître les charmes de la vertu, de l'aimer, de la cultiver, et d'en goûter les innocentes délicés. La voie est toute frayée, vous n'avez qu'à suivre les maximes et les

exemples de tant de vertueux empereurs, dont nos annales consacrent la mémoire. Ils ont réussi à persuader l'amour du devoir, vous y réussirez aussi aisément. Si vous le négligez, votre trône s'écroulera sous vous. Vos nouveaux sujets ne sont pas encore paisibles; les cœurs sont émus et indécis malgré tous mes soins : mon frère, c'est moi, que le *Tien* punit et châtie; je le mérite, quand même je ne serois coupable à ses yeux que des plus légers désordres de mes sujets. Je ne puis me dissimuler qu'il se commet encore bien des crimes dans mes Etats, que j'aurois dû prévenir et empêcher.

Arrêtez-vous tout court dès que l'équité vous opposera quelque barrière : sur toutes choses, possédez-vous vous-même, cultivez la vertu sans relâche; que la paix de l'Etat soit un écoulement de celle de votre cœur, et que ma tendresse même n'ait rien à vous reprocher. Les dignités que le ciel confère ne sont pas inadmissibles; moi-même je puis être forcé à vous ôter la principauté dont je vous décore. Appliquez-vous sans relâche à connoître l'étendue de vos devoirs. Que votre vertu vous élève au-dessus de votre rang, et fasse le bonheur de vos vassaux. O combien grande désormais ne doit pas être votre piété; mon cher Fong! Partez, cher prince, allez régner : puissent la sagesse et l'équité monter sur le trône avec vous! puissent vos vertus l'illustrer à jamais, et en assurer l'héritage à vos neveux! (Tiré des livres King, chapitre Kangcao du Chou-king.)

Les savans et les antiquaires placent les premiers

chapit  
au plu  
en on  
prince  
de Yao

Yao  
du mi  
ce pri  
longe  
une no  
de tou  
pondit  
de gra  
une no  
et une  
Avoir  
les vers  
de plain  
et innoc  
doux d  
on n'a  
si elle  
litude  
mière,

Qua  
au trav  
laisse t  
de mo

chapitres du Chou-ching, sous le règne de Yao, ou au plutard sous celui de Yu. Les annales chinoises en ont tiré deux chansons du temps de ces bons princes, le compliment d'un vieillard, et la réponse de Yao : en voici la traduction.

Yao faisant la visite de l'empire, un vieillard cria du milieu de la foule qui étoit venue au devant de ce prince : Que le ciel, ô grand monarque ! prolonge vos jours bien des années, qu'il vous accorde une nombreuse postérité, et vous rende le maître de tous les trésors du monde. Bon vieillard, répondit Yao, vous vous trompez dans vos souhaits : de grandes richesses entraînent beaucoup de soins ; une nombreuse postérité cause bien des chagrins, et une longue vie souvent se flétrit elle-même. Avoir de grandes richesses, reprit le vieillard, et les verser dans le sein des malheureux, est une source de plaisir : si le ciel accorde une postérité vertueuse et innocente, plus elle est nombreuse, plus il est doux d'être père : si la vertu règne dans le monde, on n'a jamais assez vécu avec ceux qui la pratiquent : si elle y est négligée, on va la cultiver dans la solitude, et on s'élève ensuite sur un nuage de lumière, jusqu'au trône de l'Etre éternel, (Chang-Ty.)

*Première chanson.*

Quand le soleil commence sa course, je me mets au travail ; et quand il descend sur l'horizon, je me laisse tomber dans les bras du sommeil. Je bois l'eau de mon puits, je me nourris des fruits de mon

champ; qu'ai-je à gagner ou à perdre, à la puissance de l'empereur?

*Seconde chanson.*

Elle est adressée à un empereur par ses enfans :

Fais le bonheur de tout ton peuple, c'est là ta grande affaire. Ton peuple est sans expérience et sans lumières, ton devoir est de l'instruire par tes loix et tes exemples, le sien est de t'obéir.

Nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt les dernières paroles de Tay-Tsoung, près de mourir, au prince qui étoit appelé à lui succéder. Tay-Tsoung régnoit au septième siècle de l'ère chrétienne, et il fut un des plus grands princes de sa dynastie.

« Mon fils, dit ce prince, soyez juste, mais soyez bon. Réglez sur vous-même, vous régneriez sans peine sur les cœurs de vos sujets. Vos exemples, mieux que vos ordres les plus rigoureux, commanderont le devoir et l'obéissance : ne renvoyez jamais au lendemain, une grâce que vous pouvez accorder le jour même ; différez au contraire les châtimens jusqu'à ce que vous soyez assuré par vous-même qu'ils sont justement mérités. Choisissez-vous un modèle parmi les grands empereurs qui ont régné avant vous, mais n'en choisissez qu'un, afin de l'avoir toujours présent à votre pensée. Gardez-vous bien de vouloir m'imiter ; la renommée dont je jouis, ne doit pas vous faire illusion. J'ai mis l'empire dans votre famille, j'ai dompté les rebelles, j'ai mis les Tartares sous le joug, j'ai rendu à l'Etat tout son lustre ; c'est

en fa  
faire  
même  
recon  
est de  
dulge

Les  
dans  
de Fa  
bons p  
rains  
sont t  
consist  
ployer

Trai  
forcera  
maux,  
et nous  
douceu  
des ind  
rez ass  
sont pe  
plus gr  
pirer. C  
doit s'a  
Le pren  
ils y op  
vous av  
d'un fil  
taine qu  
envers v

en faveur de tout cela qu'on a bien voulu ne pas faire attention à mes défauts. Il n'en seroit pas de même à votre égard : ne pouvant pas vous rendre recommandable par les mêmes actions , puisque tout est déjà fait , vous ne devez pas espérer la même indulgence.

Les maux qui affligent les peuples , ont leur source dans la manière dont ils sont gouvernés. Les sujets de *Yao* et de *Chun* étoient heureux , parce que ces bons princes étoient les pères plutôt que les souverains de ceux qui leur étoient soumis : les hommes sont tous bons à quelque chose , l'art de régner consiste à connoître leurs talens et à savoir les employer.

Traitons les hommes en hommes , et nous les forcerons à nous respecter ; compatissons à leurs maux , ayons de l'indulgence pour leur foiblesse , et nous les rendrons reconnoissans. Gouvernez avec douceur , et on vous obéira avec plaisir. S'il se trouve des indociles , des ingrats et des perfides , vous aurez assez de force pour les châtier. Les hommes ne sont point des bêtes féroces , ils sont capables des plus grandes vertus , quand on sait les leur inspirer. C'est à acquérir cet art sublime qu'un prince doit s'appliquer par tous les moyens qui sont en lui. Le premier de tous est de se défaire de ses défauts , ils y opposeroient un invincible obstacle. Mon fils , vous avez toujours rempli à mon égard les devoirs d'un fils respectueux , ce m'est une assurance certaine que vous remplirez tous ceux d'un père tendre envers vos sujets ».

Tay-Tsoung avoit fait appeler ses deux ministres à cette scène touchante. « Ils ont été, dit-il au prince, les compagnons de mes travaux et l'ame de mon gouvernement, par le courage qu'ils ont eu de me dire la vérité. Si vous voulez régner avec gloire, vous aimerez toujours à l'entendre de leur bouche. Un prince est près de sa ruine quand il commence à craindre la vérité ». L'empereur avoit appris par sa propre expérience à regarder ce dernier avis comme un des plus importants qu'il put donner à son fils. Il n'avoit garde de l'oublier, d'après une anecdote de sa vie que les annales ont conservée.

Un de ses ministres s'étoit élevé hautement contre une loi que lui-même avoit rédigée et proposée à son conseil, de manière à laisser entrevoir toute l'importance qu'il y attachoit. Ce ministre qui craignoit moins de déplaire à son souverain que de trahir ses intérêts par une lâche complaisance, s'étoit expliqué avec une fermeté qui surprit tout le monde. L'empereur se sentit vivement piqué, mais il fut assez maître de lui pour dissimuler. Après le conseil, il se rendit chez l'impératrice, ayant l'esprit tout agité et occupé du projet qu'il méditoit, et il lui échappa de dire en entrant dans l'appartement : oui, il n'y a pas d'autre moyen, il faut que je l'éloigne. L'impératrice entendit ces mots, prononcés d'ailleurs avec une altération de visage qu'il auroit voulu cacher en vain. Quel est donc lui dit l'impératrice, le sujet d'inquiétude dont je vous vois agité ? C'est ce misérable Ouei-Tcheng, répond l'empereur, qui a pris à tâche de me contrarier en tout. Il me

suffi  
hume  
sans  
il va  
L'i  
une re  
ses su  
monie  
surpris  
dans t  
bonne  
rare p  
résiste  
n'être  
et qui  
vous v  
vous cr  
au-des  
avec v  
Je v  
vous m  
fait un  
quand  
connois  
amitié.  
toute s  
tage.  
Je ne  
sentime  
sont néc  
se trou

suffit de proposer une chose pour que j'éprouve son humeur contrariante et sa hardiesse la désapprouver sans aucune sorte de ménagement. Mon parti est pris, il va rentrer dans la poussière dont je l'ai tiré.

L'impératrice ne cherche point à le dissuader par une réponse directe, mais elle donne ordre à une de ses suivantes de lui faire apporter son habit de cérémonie. Eh ! qu'en voulez-vous faire, dit l'empereur surpris ? vous adresser, lui dit-elle, mes félicitations dans tout l'appareil du cérémonial ; vous féliciter du bonheur que vous avez de posséder le trésor le plus rare pour un souverain, un courtisan qui ose vous résister en face, un ministre assez généreux pour n'être pas de votre avis, au risque de perdre sa place, et qui vous aime mieux que lui-même. Est-il pour vous un bien désirable au prix de celui-là ? je dois vous en féliciter avec une pompe et un cérémonial au-dessus de ceux que je prendrois pour célébrer avec vous la plus éclatante victoire.

Je vous remercie, reprit Tay-Tsoung, en souriant, vous m'ouvrez les yeux ; sans vous, j'eusse peut-être fait une faute irréparable : voilà à quoi on s'expose quand on ne sait pas assez régner sur soi-même. Je connois tout le zèle de Ouci-Tcheng, je lui rends mon amitié. Que désormais, il puisse me contredire en toute sûreté, je l'en aimerai et l'en estimerai davantage.

Je ne dois point oublier de faire connoître les sentimens religieux de ce prince. Ces sortes de traits sont nécessaires pour fixer son opinion sur l'état où se trouvoit la religion de la Chine à une époque

si rapprochée du christianisme. Une sécheresse excessive menaçoit l'empire d'une calamité publique, et déjà toute espérance de récolte paroissoit perdue pour cette année. « Le ciel est irrité, dit l'empereur, il faut tâcher de l'apaiser par la réforme de nos mœurs. C'est à moi à en donner l'exemple : je rends la liberté à une foule de personnes que je n'entretiens dans mon palais que pour le luxe ; je les renvoie à leurs parens ; qu'ils en disposent comme ils le jugeront à propos. Que chacun fasse de son côté ce qui convient, et en revienne à la pureté, à la simplicité des mœurs anciennes, et bientôt le cours ordinaire de la nature sera rétabli ».

Ce trait de l'histoire de ce grand prince en rappelle deux autres tout semblables, arrivés sous les empereurs qui ont fondé la troisième dynastie : on les trouve dans les mémoires du père Lecomte. Vou-Vam avoit à peine achevé le sacrifice solennel qu'il offroit selon la coutume et le cérémonial pratiqués de temps immémorial par les empereurs, en qualité de fils du ciel et de père commun de l'empire, qu'il se vit attaqué d'une maladie qui le menaçoit d'une mort inévitable. Son frère, profondément affligé de son état, adressa au ciel une prière qui se lit dans les monumens les plus authentiques de la Chine. « C'est vous Seigneur, dit ce prince religieux, qui avez donné Vou-Vam aux peuples qui vous ont choisi comme l'arbitre suprême de leurs destinées. Vou-Vam est notre maître, c'est notre père. Si nous nous sommes écartés des vrais sentiers de la vertu, qui mieux que lui peut nous-y ramener ? Et si nous avons été do-

ciles  
donn  
amo  
ce m  
je vo  
malt

Si  
au l  
exau  
natio

Vo  
l'héri  
malac  
près  
de sa  
seur.

« M  
me p  
ordon  
succé  
rite ;  
temps  
leçons  
dois a  
qu'él  
faveur  
vers.

Soy  
cêtres  
pire. M

ciles aux leçons de vertu qu'il n'a cessé de nous donner, pourquoi nous punir en l'enlevant à notre amour? Pour moi, Seigneur, je suis peu utile en ce monde; s'il vous faut une victime, prenez ma vie, je vous l'offre en sacrifice; mais conservez-nous mon maître, mon roi et mon frère ».

Si l'on en croit l'histoire de ce temps qui répond au huitième siècle de l'ère chrétienne, la prière fut exaucée, et le ciel rendit l'empereur aux vœux de la nation et au pieux dévouement de ce prince.

You-Vam eut pour successeur, un fils qui fut l'héritier de ses vertus et de sa piété. Ce prince tomba malade vers la cinquantième année de sa vie; se voyant près de mourir, il appela près de lui tous les grands de sa cour, et son fils qu'il désigna pour son successeur.

« Ma fin prochaine s'annonce par des signes qui ne me paroissent pas douteux, dit ce prince. Le ciel ordonne ma mort, je me sou mets à ses décrets. J'ai succédé à de grands empereurs, sans égaler leur mérite; c'est pour cela sans doute que le ciel abrège le temps de mon règne. J'ai eu toute ma vie à cœur les leçons et les exemples de mes ancêtres sur ce que je dois au ciel et à mon peuple. Si ma vie a eu quelque éclat, je le dois à cette docilité, et je lui dois les faveurs que j'ai reçues du souverain maître de l'Univers.

Soyez, mon fils, l'héritier de la vertu de vos ancêtres, plutôt que de ma puissance et de mon empire. Ma mort va peut-être vous remettre mon sce-

ptre entre les mains, mais je n'attends pas ce moment pour vous en laisser jouir : dès cet instant, je vous désigne pour mon successeur, je vous fais roi, c'est tout ce que vous pouvez attendre de moi. Soyez un roi sage et vertueux & fidèle à marcher sur les traces de vos ancêtres, c'est ce que le ciel et un père mourant vous ordonnent, et ce que tout l'empire a droit d'attendre de vous ».

Ce prince, content d'avoir remis sa couronne à son fils, mourut quelques jours après, digne des regrets d'un peuple qu'il avoit rendu heureux pendant le cours de son règne.

On disoit dès le temps d'Yao et de Chun, qu'on jugeoit des mœurs du peuple par les chansons qui avoient le plus de cours. Les anciens empereurs *Chun* et *Yu*, le prince *Ouen-Ouang*, et *Tcheou-Kong* son fils, avoient fait de petites chansons pour les labours, les semailles, les moissons, et les autres travaux des gens de la campagne. Le respect qu'on a montré à la Chine pour tout ce qui est consacré par la haute antiquité, en a perpétué l'usage. Les plus grands empereurs en ont rimé de très-jolies; et les plus célèbres lettrés de toutes les dynasties, ont été jaloux de se distinguer dans ce genre de poésie : les recueils qu'on en a sont immenses. Les colons, les jardiniers, les soldats, les matelots, les bergers, les artistes, les marchands, les femmes et les filles, les pères et les enfans; jusqu'aux manœuvres, aux pousseurs de broquettes et aux gardeurs de cannes, chacun a de quoi choisir, selon son goût et sa profession. Mais les chansons d'un règne sont oubliées sous le règne

sui  
cess  
chan  
— L  
sont  
allég  
ateli  
que  
d'éte  
toug  
O  
envo  
ou r  
la po  
ques  
peu t  
prépo  
des ro  
diens  
ville e  
farces  
des m  
des ma  
quelle  
deur é  
coméd  
mes sa  
férent  
dépens  
eussen  
vu nat

suivant , et même plutôt : comme on en fait sans cesse de nouvelles , la dernière faite a la vogue , et se chante par-tout.

Les livrets pour les enfans et pour les campagnes sont pleins de petites chansons morales, historiques, allégoriques et philosophiques, pour les ménages, les ateliers, les boutiques, les foires. Les lettrés savent que c'est un moyen de plaire au gouvernement, que d'étendre l'instruction sous ces formes agréables, et toujours saisies avidement par le peuple.

On voit dans le recueil des mémoires de la Chine, envoyés sous le ministère de M. Bertin, qu'en 1785 ou 1786, le tribunal qui a l'inspection générale sur la police de l'empire, avertit l'empereur de quelques abus qui s'étoient introduits à Pékin, par un peu trop d'indulgence de la part de ceux qui sont préposés au détail du gouvernement. Un des objets des représentations du tribunal, regardoit les comédiens et les chanteurs publics, qui inondoient la ville et ses faubourgs ; les premiers, pour y jouer des farces et des comédies qui favorisent la corruption des mœurs ; et les autres pour débiter en chansons des maximes contraires à la saine morale, et dans lesquelles les loix mêmes de la décence et de la pudeur étoient peu respectées. Ces chanteurs et ces comédiens, est-il dit dans le *placet*, sont des hommes sans aveu, qui se sont rendus à Pékin, des différentes provinces de l'empire, pour y exercer aux dépens des mœurs publiques, des talens qui ne leur eussent été d'aucune utilité dans le pays qui les a vu naître. Il conclut à ce qu'ils soient chassés de la

capitale, comme des pestes qui ne peuvent qu'y répandre et entretenir la corruption.

L'empereur, après avoir pris l'avis des principaux magistrats des grands tribunaux, donne dans sa réponse de justes éloges au tribunal de la police pour son zèle à réprimer tout ce qui seroit contraire au bon ordre et aux mœurs publiques, et à surveiller des hommes qui n'ayant point été élevés, dit l'empereur, pour exercer quelque *profession honnête*, ont pris le seul parti qui convient au talent qu'ils ont d'amuser et de divertir le peuple, et de le mettre à profit pour leur propre subsistance en se faisant comédiens ou chanteurs; mais ce prince ne crut pas devoir adopter entièrement les mesures de précautions qui lui étoient proposées, et en porter la sévérité jusqu'à chasser ces sortes de gens de la capitale de son empire, ni priver le peuple d'un amusement qui pourroit être utile, pour lui faire oublier en quelque manière, ses fatigues et les peines d'une vie laborieuse à laquelle son peu de fortune en condamne un si grand nombre: en conséquence il fit publier la résolution suivante:

On laissera aux chanteurs et aux comédiens la liberté dont ils jouissoient ci-devant de jouer et de chanter dans les carrefours et les places publiques, mais à condition qu'ils respecteront strictement la décence et les bonnes mœurs. Pour empêcher que ces gens-là ne s'émancipent, l'empereur ordonne aux magistrats qui ont l'inspection sur la police, de les surveiller de près, d'avoir sans cesse, les yeux sur eux, de punir sévèrement tous ceux qu'ils trou-

veront

les offi  
ne s'éc  
résolut

L'en  
bica lo  
comédi  
publiqu  
d'un ce  
profess  
en effac  
littérai  
d'une c  
dans les

Faut-  
ses mœ  
la Chine  
eider pa  
qu'un he  
de divor  
la profé  
puissent  
time pu  
toyen.

Il y a  
entrés d  
fêtes de  
lettrés n  
philosop  
funestes

veront en faute ; et il est également prescrit à tous les officiers de police , de tenir la main à ce qu'on ne s'écarte en rien de ce qui est prescrit par cette résolution impériale.

L'empereur en usant de cette modération , étoit bien loin de la pensée de faire sortir la classe des comédiens de l'avilissement sous lequel l'opinion publique la tient à la Chine. Sur les représentations d'un censeur, le gouvernement chinois a flétri cette profession jusqu'à demander trois générations pour en effacer la tache, et pouvoir obtenir les grades littéraires : la déclaration du dernier empereur est d'une date très-récente, et elle a été enregistrée dans les tribunaux de l'empire.

Faut-il des spectacles chez un peuple qui a perdu ses mœurs pures et primitives ? L'opinion publique à la Chine est qu'il faut laisser à la politique, de décider par sa conduite, s'ils doivent être tolérés ; mais qu'un homme grave ne peut jamais louer ces sortes de divertissemens sans scandale, encore moins mettre la profession des comédiens au rang de celles qui puissent être exercées par un homme jaloux de l'estime publique, et qui prétend à la qualité de citoyen.

Il y a déjà plusieurs siècles que les spectacles sont entrés dans les amusemens domestiques et dans les fêtes de la cour ; mais depuis cette époque, les grands lettrés n'en ont parlé que pour faire des observations philosophiques sur les dangers du théâtre, et ses funestes effets par rapport aux vertus sociales et aux

mœurs publiques. Voyez comme s'en explique un lettré qui jouit d'une grande réputation dans l'empire. Les spectacles, dit-il, sont des espèces de feu d'artifice d'esprit, qu'on ne peut voir que dans la nuit du désœuvrement : ils avilissent et exposent ceux qui les tirent, fatiguent les yeux délicats du sage, occupent dangereusement les âmes oisives, exposent les femmes et les enfans qui les voient de trop près, donnent plus de fumée et de mauvaise odeur que de lumière, ne laissent qu'un dangereux éblouissement, et causent souvent de funestes incendies.

Cette façon de juger est si ancienne, que la première fois qu'il est parlé de pièces de théâtre dans l'histoire, c'est pour louer un empereur de la dynastie des Chang, d'avoir proscrit ce plaisir dangereux ; et la seconde, pour rapporter les représentations qu'on fit à un prince de la dynastie des Tcheou, et empêcher que l'exemple de la cour n'accréditât des amusemens funestes à la pureté des mœurs : cette opinion est si universelle, que, quoique la plupart des tragédies et des comédies chinoises semblent faites pour montrer la honte du vice et les charmes de la vertu, elles ont acquis très-peu de gloire à leurs auteurs. L'histoire note un empereur qui a été privé des honneurs funéraires, pour avoir donné trop de temps aux spectacles et fréquenté les comédiens. C'est sans doute, la vraie raison qui fait qu'on ne joue que les pièces des Tang, parce qu'on ne se met pas en peine d'en faire de nouvelles. Les Chinois sont si peu avancés à cet égard, qu'ils relèguent

dans le  
sont m  
au lon  
voure  
trie, o  
teur di  
difficile  
C'est  
attribu  
théâtre  
vertisse  
perdre  
de vivre  
la comé  
de cérér  
ee plai  
place, e  
quatre  
respect.  
profonde  
se relève  
son répe  
On éten  
théâtre.  
ou, com  
de chariv  
mens, de  
faits de p  
trompett  
guère mi  
médie. T

dans les faubourgs les théâtres publics , et qu'ils y sont moins permis que tolérés. Tandis qu'on raconte au long dans les papiers publics , les faits de bravoure d'un simple soldat qui est mort pour la patrie , on n'y lira jamais un mot des talens d'un acteur *divin* , qui joue supérieurement les rôles les plus difficiles.

C'est surtout au caractère de la nation qu'il faut attribuer le peu de goût qu'on y montre pour le théâtre. Le peuple est étranger à ces sortes de divertissemens ; il ne pourroit les rechercher sans perdre ses habitudes , et changer toute sa manière de vivre. Les riches et les grands ne vont point à la comédie , ils la font venir chez eux dans les repas de cérémonie ; il arrive quelquefois que l'on se donne ce plaisir. Lorsque les convives ont pris chacun leur place , et que le repas est commencé , on fait entrer quatre à cinq histrions : tout leur commande le respect. Leur salut en entrant est une prosternation profonde ; ils frappent la terre de leurs fronts ; ils se relèvent , et le chef de la petite troupe présente son répertoire : on choisit une des petites comédies. On étend un tapis sur le plancher qui tient lieu de théâtre. La représentation est précédée d'un concert ou , comme nous dirions en Europe , d'une espèce de charivari où l'on fait entendre pour tous instrumens , des bassins de cuivre ou d'acier , des tambours faits de peau de buffle , des flûtes , des fifres et des trompettes. Ce concert et ces musiciens ne valent guère mieux que les comédiens et la pièce de comédie. La décence ne permettroit pas aux femmes

de se mêler parmi les spectateurs ; tout ce qu'on leur accorde est de se tenir dans une chambre à côté de la salle du festin , et , sans qu'on puisse les voir , de regarder ce qui se passe à travers une jalousie de bambou doublée d'une gaze de soie.

On auroit bien de la peine à façonner les Chinois aux mœurs de notre Europe. Il n'est point de femme , même du peuple , qui osât assister à un spectacle public ; si elle étoit assez peu jalouse de sa réputation pour oser y paroître , elle en seroit éconduite ignominieusement. On ne rencontre les femmes hors de chez elles et dans les rues , que rarement et toujours voilées. C'est une espèce de crime à la Chine pour un homme que de regarder la femme d'un autre. Les femmes sont renfermées dans leurs appartemens où elles ne voient que leur époux , leurs enfans , et tout au plus quelques amies ; et alors , leur appartement est fermé à tout autre homme , même à leur mari. Eussent-elles le goût des divertissemens publics , leurs occupations leur ôteroient le temps nécessaire pour s'y livrer. La première éducation des enfans leur appartient. Les filles ne quittent jamais la compagnie de leurs mères : aux savantes lectures , on substitue les travaux de l'aiguille et les soins du ménage : les mères tiennent lieu de maîtresses à leurs filles ; elles sont chargées de la surveillance sur les domestiques , elles ne sont estimées et heureuses qu'autant qu'elles s'acquittent bien du gouvernement de leur maison : leur premier devoir est de servir assidument leur beau père et leur belle-mère. Tant que subsistera cette austérité de mœurs , les théâtres seront proscrits en Chine.

Les  
pagnée  
plupart  
sont d'  
que les  
nettes  
sont in  
dignes  
d'escam  
corde ,  
fort infé  
supérieur  
tisee. A  
et de la  
n'ont rien  
avec cet  
venue d  
Il faut  
relation  
landoise  
l'arrivée  
asseoir  
pour voir  
faiseurs  
danseur  
vieux m  
cela étoit  
spectateu  
musique  
Thibet ,  
musicien

Les fêtes de la cour sont presque toujours accompagnées de concerts et de jeux scéniques ; mais la plupart des spectacles et des amusemens chinois sont d'un genre si puéril , si grossier et si commun , que les faiseurs de tours et les joueurs de marionnettes qu'on voit aux foires de nos villes d'Europe, sont infiniment plus habiles, plus curieux et plus dignes d'amuser des hommes raisonnables. En fait d'escamotage, de tours de force, de danse sur la corde, d'équitation et de palestre, les Chinois sont fort inférieurs aux Européens ; mais ils reprennent la supériorité dans la beauté et la variété des feux d'artifice. A tout autre égard, les amusemens de la cour et de la capitale sont d'une genre bas et frivole ; ils n'ont rien qui ne contraste avec la gravité chinoise, et avec cet état de civilisation où cette nation est parvenue depuis un si grand nombre de siècles.

Il faut entendre sur cela, M. Van Braam, dans la relation qu'il publia du voyage de l'ambassade hollandaise en 1795, dont il faisoit partie. Un peu avant l'arrivée de l'empereur, nous dit-il ; on nous a fait asseoir sur des coussins mis sur des tapis à terre, pour voir le feu d'artifice. Quelques lutteurs, des faiseurs de tours, des musiciens et un misérable danseur de corde, ont ouvert la scène, et amusé le vieux monarque de leurs ennuyeuses facéties : tout cela étoit d'un genre pitoyable et peu fait pour des spectateurs européens. On nous fit entendre de la musique moresque, cochinchinoise et à la manière du Thibet, le tout exécuté par trois orchestres dont les musiciens étoient habillés dans un costume analogue.

à chaque genre de musique. Vinrent ensuite des pièces de théâtre qui n'étoient pas d'un goût plus délicat et plus raffiné.

Le principal acteur des pièces comiques des Chinois est toujours un bouffon qui, par ses gestes ; ses jeux de mots et ses grossières plaisanteries ; amuse beaucoup les spectateurs et en obtient de grands applaudissemens. Dans les pièces comiques aussi bien que dans les tragiques, la déclamation des acteurs est une espèce de récitatif monotone ; dans lequel ils élèvent ou baissent la voix de quelques tons, pour exprimer la colère ou la douleur. En récitant un couplet, l'acteur est interrompu de temps en temps, par une musique cadencée ; presque toujours composée d'instrumens à vent ; et les pauses entre les interlocuteurs sont remplies par le bruit de tous ces instrumens, auxquels on joint le gong étourdissant, et quelquefois des timbales. Une chanson suit ordinairement ce satras de musique, qui parfois ressemble fort à un charivari. Les Chinois s'efforcent d'exprimer dans leurs chansons théâtrales, la joie, la tristesse, la fureur, la rage, le désespoir.

La durée de l'action n'est assujettie à aucune règle. Une pièce chinoise comprend quelquefois des événemens d'un siècle entier, et même de tout le temps qu'une dynastie a occupé le trône. L'unité de lieu n'y est pas plus rigoureusement conservée, la scène est toujours la même, malgré les divers changemens de lieu. Pour aider à l'imagination, on a recours à un moyen très-bizarre. Si dans une pièce, il est nécessaire qu'un général parte pour une expédition éloi-

gnée,  
un fou  
le tou  
rête :  
mence  
Tome

Il pa  
chine,  
Il parl  
rique,  
des ch  
liens.  
leur je  
goût.

non-se  
pieds  
instrum  
cordes  
mêmes  
est la f  
les, qu  
de l'am  
l'oreille  
des Co

Il ne  
protég  
avec u  
fance e  
grès ch  
ses mo  
de l'ois

gnée, l'acteur monte à cheval sur un bâton, prend un fouet, le remue en l'air, fait deux ou trois fois le tour du théâtre, et chante un air; ensuite il s'arrête: son voyage est censé achevé, et il recommence son récitatif. Voyez le voyage de sir Barrow. Tome I. p. 366.

Il paroît, d'après le lord Macartney, qu'à la Cochinchine, le théâtre n'est pas aussi barbare et ridicule. Il parle dans sa relation, d'une espèce d'opéra historique, dans lequel il y avoit du récitatif, des airs et des chœurs aussi réguliers que sur les théâtres italiens. Quelques-unes des actrices monroient dans leur jeu et dans leur chant, au moins les principes du goût. Elles observoient exactement la mesure; et non-seulement leur voix, mais leurs mains et leurs pieds suivoient avec régularité, le mouvement des instrumens. Ces instrumens, soit à vent, soit à cordes; étoient grossiers, mais formés d'après les mêmes principes que ceux d'Europe. Cependant telle est la force de l'habitude et des préventions nationales, que ce qui fut ensuite exécuté par les musiciens de l'ambassadeur, quoique flattant très agréablement l'oreille des Européens, ne fit que très-peu goûté des Cochinchinois.

Il ne faut pas au reste s'étonner, qu'un art si peu protégé par le gouvernement, et surveillé par les loix avec une extrême sévérité, soit resté dans l'enfance et la barbarie. Pouvoit-il faire de grands progrès chez un peuple qui se distingue par la gravité de ses mœurs, et où il n'est regardé que comme l'aliment de l'oisiveté et une source de corruption? Les sages

de tous les siècles, la saine politique de tous les gouvernemens chez les peuples qui ont conservé leurs mœurs, en ont-ils porté un autre jugement? Nommez un siècle, une seule nation où le métier de comédien n'ait point été flétri dans l'opinion publique comme un métier vil et corrompue. Il faut, dit-on des spectacles à un peuple corrompu : il faut donc les interdire, ou du moins les laisser sans protection déclarée, dans un État qui tient aux grands principes de la sagesse et des vertus religieuses et morales, et qui veut régénérer les mœurs publiques. Les Chinois se verront, sans être humiliés, fort au-dessous des États de l'Europe dans tous les arts frivoles et de pur agrément; mais avec quel noble orgueil ne reprendront-ils pas leur rang au-dessus de nous dans les spectacles intéressans et le pompeux appareil de leurs fêtes nationales. Que l'on en juge par la cérémonie de l'ouverture des labours. On ne peut en lire la description sans le plus grand intérêt; elle remonte à la plus haute antiquité. Les empereurs de la dynastie régnante l'ont rétablie dans tout son éclat.

Au retour du printemps, on assemble quarante laboureurs respectables par leur âge, pour assister l'empereur et préparer les cinq espèces de grains qu'il doit semer, qui sont le froment, le riz, les fèves, le grand et le petit millet.

L'empereur, en habit de cérémonie, se rend avec toute sa cour, au lieu destiné pour offrir à Dieu le sacrifice du printemps, dans la vue d'obtenir du ciel l'abondance et la conservation des biens de la terre. Après le sacrifice, sa majesté descend avec les princes

et les neuf présidens des tribunaux supérieures ; plusieurs seigneurs portent les caisses où sont contenues les semences. Toute la cour demeure attentive et dans le plus profond silence. L'empereur prend alors la charrue, et fait plusieurs sillons ; les princes et les neuf présidens font successivement la même chose après l'empereur qui sème les cinq espèces de grains. Les quarante laboureurs achèvent de labourer et d'ensemencer le champ.

Le cérémonial qui s'observe, répond à la magnificence de cette fête agricole. A l'ouverture de la cérémonie, les mandarins du palais, le maître des cérémonies et les autres officiers du tribunal, se trouvent à la pointe du jour, en dehors du palais, pour y attendre la fin du sacrifice. Après qu'il a été offert, les dix grands officiers de la première garde entourent sa majesté qui quitte ses habits de cérémonie. Les princes et les grands qui doivent labourer, quittent aussi les leurs. Le maître des cérémonies, les grands mandarins, les autres officiers en fonction, se rassemblent au midi du Kenso. Les quatre vieillards titrés, les quatorze chantres, les trente-six joueurs d'instrumens, les vingt paysans ayant des chapeaux de paille, et tenant à la main les divers instrumens du labourage, se placent sur deux lignes, à gauche et à droite du Kenso, ainsi que les cinquante porte-étendards, et les trente laboureurs des trois ordres.

L'heure du labourage étant annoncée, le premier mandarin entre dans le palais pour inviter sa majesté. L'empereur, accompagné de tout ce pompeux cortège, étant arrivé, le grand mandarin du tribunal des

rites dit à haute voix : présentez la charrue. Aussitôt le président d'un tribunal, le visage tourné vers le nord, met les deux genoux en terre, et présente à sa majesté le manche de la charrue : même cérémonial pour présenter le fouet. Deux vieillards conduisent les bœufs, deux laboureurs du premier ordre soutiennent la charrue. Les étendards voltigent de toutes parts, les chantres entonnent des cantiques au son de tous les instrumens. L'empereur laboure trois sillons, après quoi il quitte la charrue et le fouet, en observant le même cérémonial qu'en les recevant. Alors les princes, les grands et les mandarins tracent chacun cinq sillons, et la même cérémonie a successivement lieu à l'égard de tous les grands officiers et seigneurs de la cour qui ont droit d'y assister. Tout étant fini, les mandarins, les princes, les grands, les vieillards et les laboureurs, le visage alors tourné vers le nord, et à la voix du grand maître des cérémonies, se mettent par trois fois, à genoux, et frappent la terre du front, à trois reprises, pour remercier sa majesté. L'empereur pour retourner au palais, monte sur un char de parade, précédé par des chœurs de musique et de symphonie, et accompagné de tout son cortège, dans l'appareil le plus pompeux.

Le même jour, dans toutes les provinces, le gouverneur de chaque ville sort de son palais, précédé de ses enseignes et d'un grand nombre de flambeaux allumés, au bruit de divers instrumens; il est couronné de fleurs. Son cortège est composé d'un grand nombre de litières revêtues d'étoffes de soie, qui re-

présentent , en différentes figures , les portraits des hommes illustres dont l'agriculture a reçu des bienfaits. Les rues sont ornées de tapisseries : on élève des arcs de triomphe à certaines distances , on suspend des lanternes , et les villes sont éclairées par des illuminations.

Tous les ans , les gouverneurs des villes envoient à l'empereur , le nom du cultivateur de leur district qui s'est le plus distingué , non-seulement dans l'art de l'agriculture , mais par toutes les vertus qui caractérisent l'homme moral et religieux. Sur le témoignage du gouverneur , sa majesté élève ce laboureur au degré de *mandarin honoraire* du huitième ordre. Ce cultivateur a le droit de porter l'habit de mandarin , de rendre visite au gouverneur , de s'asseoir en sa présence , et de prendre le thé avec lui. Il jouit de plusieurs autres distinctions sociales , et à sa mort , on lui fait des funérailles convenables à son rang : son nom est inscrit dans la salle des ancêtres et de ceux qui ont bien mérité du gouvernement.

Il est important de remarquer , que l'empereur et tous ceux qui doivent prendre part à cette grande cérémonie , se préparent par trois jours de jeûne , au sacrifice qui est offert au ciel par le souverain , au nom de toute la nation.

Ce qu'on recueille dans le *Kenso* , ( champ où s'est fait la cérémonie du labourage ) , est conservé avec respect : on en rend compte à l'empereur , et on ne s'en sert que dans les sacrifices solennels qui sont offerts au ciel par le souverain , comme père et mère de tout l'empire. C'est ainsi que cette sage nation

associe toujours le culte religieux aux fêtes nationales. Les Chinois jugent avec raison, qu'il n'appartient qu'à la religion d'imprimer un caractère de grandeur et de majesté aux idées sociales et à toutes les cérémonies, soit civiles, soit politiques qui se font en corps de nation. Aucune nation n'a mieux connu que les Chinois la nécessité et les avantages de l'union indissoluble de la religion, de la morale et de la saine politique. Est-il dans tout le cours de l'année, un jour, une circonstance où l'empereur de la Chine puisse se montrer plus grand aux yeux de ses peuples? Il n'est point de monarque sur la terre, qui ne doive envier à cet égard, sa gloire, son bonheur et toutes ses jouissances.

FIN DU TOME PREMIER.

---

---

# T A B L E

## DES MATIÈRES

*Contenues dans le premier Volume.*

*DISCOURS PRÉLIMINAIRE.* Page j

### T A B L E A U G É O G R A P H I Q U E .

<i>Du royaume de Tong-king.</i>	1
<i>De la Cochinchine.</i>	3
<i>Du royaume de Siam.</i>	8
<i>De la Tartarie ou Tatarie.</i>	11
<i>De la Chine.</i>	15
<i>Ses richesses territoriales.</i>	28
<i>Des provinces chinoises et des principales villes de l'empire.</i>	31
<i>Ville de Pékin.</i>	32
<i>De la population de Pékin, et de la police de cette ville capitale.</i>	35 et 38

### T A B L E A U P O L I T I Q U E D E L A C H I N E .

<i>Des mandarins et des tribunaux de l'empire.</i>	53
<i>Des établissemens pour l'instruction publique.</i>	66
<i>Des censeurs de l'empire.</i>	72
<i>Des lettrés chinois.</i>	91
<i>De Confucius.</i>	108
<i>Système de doctrine et de morale de Confucius.</i>	119

<i>La doctrine de Confucius sur la nature et les attributs de Dieu.</i>	Page 126
<i>Des rapports et des devoirs de l'homme envers Dieu.</i>	128
<i>Notice sur deux ouvrages qui ont pour titres : La grande science et Le juste milieu.</i>	131
<i>De la religion nationale des Chinois.</i>	142
<i>Ses dogmes fondamentaux.</i>	143
<i>Du cérémonial religieux.</i>	147
<i>Des sacrifices offerts par l'empereur , et de la confession de ses fautes à l'Être suprême.</i>	150
<i>De l'union de la politique avec la religion.</i>	152
<i>Du culte rendu aux esprits et aux ancêtres.</i>	155
<i>Gouvernement politique de la Chine.</i>	161
<i>Caractères de ce gouvernement.</i>	170
<i>Du tribunal des rites et de la piété filiale.</i>	196
<i>Cérémonial et étiquette chinoise pour les mariages.</i>	199
<i>Cérémonial observé par l'empereur dans les hommages solennels qu'il rend à sa mère le premier jour de l'an.</i>	202
<i>Doctrine de la Chine sur la piété filiale.</i>	207
<i>De l'autorité des pères à la Chine.</i>	217

## DES SECTES RELIGIEUSES A LA CHINE.

<i>Des bonzes et des lamas.</i>	232
<i>De la secte de Fo ou Foé.</i>	238
<i>Des temples à la Chine.</i>	246
<i>Du grand lama et des honneurs qui lui sont rendus à l'audience de l'empereur.</i>	250
<i>De la secte des bonzes T'âq-Tsée.</i>	257

<i>Doctrine de cette secte.</i>	Page 258
<i>Du Cong-fou ou magnétisme chinois , ses traits de ressemblance avec le magnétisme d'Europe.</i>	268
<i>De la divination , de la magie et de l'astrologie.</i>	270
<i>De la puissance des esprits sur les hommes , suivant Confucius et les sectes chinoises.</i>	273
<i>De la Métempsychose.</i>	283
<i>Des sectes de l'illuminisme en Europe.</i>	287
<i>Des Mahométans et des Juifs à la Chine.</i>	296
<i>Notice sur le prêtre Gasner, et les faits merveilleux qu'on lui attribue.</i>	298
<i>Note sur le fanatisme des Cevennes et du convulsionisme moderne.</i>	307
<i>Du philosophisme moderne et des apôtres de la raison.</i>	315
<i>De la littérature à la Chine.</i>	322
<i>De l'éloquence chinoise et de la rhétorique.</i>	325
<i>De l'art poétique à la Chine.</i>	331

## MORCEAUX CHOISIS DE POÉSIE CHINOISE.

<i>Plaintes d'une épouse légitime répudiée.</i>	334
<i>La jeune veuve.</i>	335
<i>Sur une calamité publique.</i>	336
<i>Le fils affligé.</i>	337
<i>Le frère.</i>	338
<i>Vaudeville sur l'appartement des femmes.</i>	340
<i>Le laboureur.</i>	342
<i>La tranquillité.</i>	345
<i>Chansons chinoises.</i>	346 et 375
<i>L'ancien ministre.</i>	349
<i>Hymne chinois en l'honneur des ancêtres , et céré-</i>	



<i>monies observées par l'empereur dans le culte qu'il leur rend.</i>	Page 351
<i>Pensées tirées du testament de Yong-Tchi à ses enfans.</i>	355
<i>Chants funèbres.</i>	358
<i>Plaintes d'une femme sur son sort.</i>	360
<i>La bergère, chanson.</i>	366
<i>Le tigre.</i>	ibid.
<i>Louange de Ouen-Ouang.</i>	369
<i>Avertissemens de l'empereur Kang, à son frère, en lui donnant l'investiture d'une principauté.</i>	ibid.
<i>Dernières paroles de Tay-Tsoung, près de mourir, au prince qui étoit appelé à lui succéder.</i>	376
<i>Des chanteurs publics et des comédiens.</i>	383
<i>Opinion des Chinois sur les spectacles.</i>	385
<i>Des théâtres à la Chine.</i>	387
<i>De la cérémonie de l'ouverture des labours, par l'empereur.</i>	392

Fin de la Table du premier Volume.

400

qu'il  
351  
en-  
355  
358  
360  
366  
bid.  
369  
re,  
bid.  
rir,  
376  
383  
385  
387  
par  
392

ns

8

aa

